



L'or à toute allure

■ La Française Félicia Ballanger championne olympique de vitesse ; Florian Rousseau, médaille d'argent

■ En slalom, les canoéistes Adisson et Forgues passent à côté

■ Le dopage inquiète toujours la ministre Marie-George Buffet

Lire notre cahier spécial

Le « super CD » antipirates

LA BATAILLE pour le successeur du compact-disc est en train de changer avec l'arrivée d'un nouveau protagoniste que l'on ne peut pas copier. Le japonais Sony, fort de sa présence dans les maisons de disques, vient de présenter un tout nouveau produit audio, le SACD (Super Audio CD), au Salon de l'image et du son, qui s'est tenu du 15 au 20 septembre à Paris. Ce super compact pourrait nuire à la sortie sans cesse différée, faute d'une entente entre les industriels, du fameux DVD Audio, dont la mise sur le marché est aujourd'hui prévue pour 2001. Quinze fabricants se seraient ralliés au format de ce nouveau CD incopiable, qui pourrait aider à endiguer la vague du piratage musical.

Lire page 27

Le communisme autrement



CLAUDE PENNERIER

ENTOURÉ d'un collectif d'historiens, Claude Pennerier apporte sa pierre à la riche historiographie du communisme. Trois ans après le *Livre noir*, controversé, leur *Siècle des communismes* propose une analyse scientifique du phénomène, rejetant une vision policière de l'histoire.

Lire page 32

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 10 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 48 FB ; Canada, 2,50 \$ CAN ; Côte-d'Ivoire, 900 F CFA ; Danemark, 15 KR ; Espagne, 225 PTA ; Gabon, 900 F CFA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 3000 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KR ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal, 200 Esc ; Réunion, 10 F ; Sénégal, 900 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,20 FS ; Tunisie, 1,4 Din ; USA (NY), 2 \$; USA (others), 2,50 \$.



Le plan Jospin pour baisser l'essence

- Les prix des carburants à la pompe devraient chuter de 12 à 13 centimes par litre le 1^{er} octobre
- Les compagnies pétrolières sont menacées d'une taxation supplémentaire
- Présenté mercredi, le budget 2001 privilégie la baisse des impôts
- Les retraites augmenteront de 2,7 %

À L'OCCASION de la présentation en conseil des ministres, mercredi 20 septembre, du projet de loi de finances pour 2001, le gouvernement devait annoncer des nouvelles mesures destinées à amortir l'envolée des prix des carburants. Un mécanisme de « stabilisation » des taxes sur les carburants va ainsi entrer en vigueur le 1^{er} octobre. La taxe intérieure sur les produits pétroliers baissera à chaque fois que les cours du brut augmenteront les rentrées de TVA. Ce dispositif entraînera une baisse des prix à la pompe d'au moins 12 à 13 centimes le litre. Le gouvernement envisage de prendre une mesure complémentaire pour accentuer cette baisse. Il menace aussi les compagnies pétrolières d'une augmentation de la taxe exceptionnelle, qui doit prochainement leur être appliquée. Cette ponction de 3,5 milliards de francs pourrait être portée à 5 milliards si, l'Etat ayant fait « son devoir », ces sociétés ne font pas le leur. Martine Aubry a par ailleurs obtenu



que les retraites de base soient revalorisées de 2,2 % le 1^{er} janvier 2001, ce à quoi viendra s'ajouter une hausse de 0,5 % pour les retraites modestes, par le biais de la suppression de la contribution pour le remboursement de la dette sociale.

Le budget 2001 privilégie la baisse des impôts - de 57 milliards de francs - sur la réduction du déficit budgétaire. Le déficit devrait atteindre 186 milliards de francs fin 2001, alors qu'il devrait être, fin 2000, inférieur à 200 milliards de francs. Les fortes réductions d'impôts de 2000 ne permettront pas au gouvernement d'atteindre ses objectifs en matière de baisse des prélèvements obligatoires.

Le Fonds monétaire international a réclamé, mardi, à la Banque centrale européenne une intervention pour soutenir l'euro. La monnaie unique est encore tombée, mercredi matin, à un nouveau plancher historique (0,8457 dollar).

Lire pages 6, 7 et 38

Le Pentagone accuse ses soldats de violences sur les civils albanais du Kosovo

NEW YORK

de notre correspondante

Au moment où la communauté internationale s'interroge sur la capacité de ses forces armées à maintenir la paix tout autant qu'à gagner des guerres, un rapport rendu public lundi 18 septembre par l'armée américaine vient nourrir le débat sur les difficultés d'adaptation des militaires à leurs nouvelles tâches. Ce rapport décrit et condamne les exactions - de l'enlèvement au passage à tabac - commises sur des civils albanais par des éléments d'une unité américaine stationnée au Kosovo. L'enquête sur le comportement des troupes américaines participant au maintien de la paix au Kosovo depuis la fin de la guerre a été menée par les services de l'inspecteur général de l'armée à la suite de l'inculpation d'un sous-officier américain, le sergent Frank Ronghi, pour le viol et le meurtre d'une petite Albanaise de onze ans en janvier 2000. Le sergent a été condamné à une peine d'emprisonnement à perpétuité.

Tout en relevant que la grande majorité des 6 000 GI déployés au Kosovo s'étaient parfaitement comportés, les enquêteurs ont décou-

vert qu'un certain nombre d'hommes de la compagnie Alpha, 3^e bataillon, 504^e régiment d'infanterie parachutiste, avaient « violé les règles élémentaires de la bonne conduite, de la décence humaine et des valeurs de l'armée ». Le chef d'état-major de l'armée, le général Eric Shinseki, a ordonné un complément d'enquête et demandé que toutes « les actions correctives appropriées » soient prises dans les trente jours.

Le rapport décrit notamment un incident au cours duquel un lieutenant et deux sous-officiers, à la recherche de poseurs de bombes, ont enlevé deux frères albanais, les ont emmenés dans un endroit isolé, et là, les ont menacés et les ont frappés pour tenter d'obtenir des aveux. Une autre fois, plusieurs hommes de la compagnie ont fait irruption dans une pizzeria, ont fait sortir les clients et ont interrogé un homme jeté à terre en le passant à tabac. A Vitina, reconnaît l'un des soldats interrogés, les hommes de la compagnie Alpha se sont comportés « comme des barbares ». Les enquêteurs font état de plusieurs autres incidents et d'un comportement chroniquement agressif et brutal, y compris à

l'égard de femmes et d'enfants, au cours de perquisitions ou tout simplement dans la rue. Ces exactions ont été essentiellement commises à l'égard d'Albanais : le comportement de l'unité, souligne le rapport, reflète « le climat négatif instauré par son commandement et une attitude de favoritisme à l'égard des Serbes ».

L'une des explications avancées par l'armée est que, lorsque les parachutistes sont arrivés au Kosovo, ils s'attendaient à être plongés dans « un conflit de haute intensité ». Mais, au lieu de faire la guerre, ils se sont retrouvés confrontés à des tâches de police pour tenter de maintenir une paix incertaine, émaillée d'incidents, entre deux communautés.

Neuf soldats de la compagnie ont déjà subi des sanctions administratives. L'inspecteur général a recommandé la cour martiale pour certains cas, sans toutefois être suivi. Il a également recommandé de sanctionner le lieutenant-colonel Michael Ellerker, qui dirige le 3^e bataillon, mais l'officier a seulement été muté.

Sylvie Kauffmann



JOLO

Libres !

Les otages français se sont évadés

Jean-Jacques Le Garrec et Roland Madura, les deux Français qui étaient prisonniers des rebelles musulmans du groupe Abu Sayyaf depuis le 9 juillet, ont retrouvé la liberté et sont arrivés, mercredi, à Manille, où ils ont été reçus par le président philippin Joseph Estrada (photo). L'armée philippine avait récupéré, mercredi matin, sur une route de l'île de Jolo, les deux hommes qui avaient réussi à échapper aux rebelles. Les troupes de Manille poursuivent leur offensive pour libérer les derniers otages (seize Philippines, trois Malaisiens et un Américain).

p. 3



DOMINIQUE FAGET / AFP

INTEMPÉRIES Orages mortels

Un déluge et des torrents dans le centre-ville de Marseille ; trois grues abattues par des bourrasques de 180 km/h à Montpellier : des orages subits et des vents violents ont balayé, mardi 19 septembre, une partie du Languedoc et de la Provence, provoquant la mort de trois personnes à Marseille, et de trois autres à Montpellier. Les dégâts sont considérables.

p. 16 et notre éditorial p. 20

La mauvaise affaire du référendum

TOUT ANNONCE, le 24 septembre, une très forte abstention. La question est même de savoir si le record absolu de l'histoire électorale française - 62 % d'abstention pour le référendum sur les accords de Nouvelle-Calédonie en 1988 - sera battu. La comparaison n'allait pourtant pas de soi. Il y a douze ans, la consultation concernait un territoire lointain et mal connu, et, cette année-là, les Français avaient déjà voté quatre fois, parfois même six - présidentielle, législatives et cantonales -, si bien que l'on pouvait parler d'épuisement civique. Rien de tel en 2000. Le référendum est, pour les électeurs, la première occasion de s'exprimer depuis quinze mois, et la consultation sur le quinquennat concerne le président de la République, clef de voûte du régime dans la vision classique de la V^e, encore partagée par la majorité des Français.

Un si grand désintérêt paraît donc surprenant. Il peut s'expliquer d'abord par la neutralisation de l'enjeu référendaire due à la cohabitation. La révision de la Constitution a été engagée grâce à l'accord du chef du gouvernement, qui dirige la majorité parlementaire, et du chef de l'Etat, véritable animateur de l'opposition. Une telle entente

suppose un compromis - dans le cas précis, un quinquennat mais « sec » -, qui constitue une issue positive, crée un large consensus, mais tue le débat et entrave la mobilisation électorale. A l'évidence, beaucoup d'électeurs ne comprennent pas la nécessité du référendum dès lors que l'accord majorité/opposition a permis l'adoption de la réforme par 90 % des députés et des sénateurs (alors que les trois cinquièmes auraient suffi en congrès), faisant de sa ratification une simple formalité.

Mais l'abstention ne serait pas si forte sans la distance prise ces dernières années par les Français à l'égard de la politique. La solennité démocratique ne suffit plus à déclencher la participation électorale. Le vote n'est plus un devoir mais un droit, que l'on exerce ou non en fonction de l'utilité attendue et de l'acuité de l'enjeu. En vingt ans, la progression de l'abstention est générale : +6 points en moyenne pour la présidentielle, +8 points pour les municipales, +11 points pour les européennes, +14 points pour les législatives.

Jérôme Jaffré pour *Le Monde*

Lire la suite page 20 et nos informations page 10



JACK GUEZ / AFP

BANLIEUE Lendemain d'émeutes

La cité de la Grande Borne, à Grigny (Essonne), a retrouvé son calme, mardi soir, après deux nuits de violences. Un jeune de ce quartier avait été tué, dimanche, par un policier, alors qu'il tentait de forcer un barrage au volant d'une fourgonnette contenant des motos volées. Les habitants du quartier, jeunes sans histoires ou révoltés, et les commerçants (photo) témoignent du désarroi exprimé par ces émeutes.

p. 12

International.....	2	Tableau de bord.....	24
France.....	6	Aujourd'hui.....	27
Société.....	12	Météorologie / Jeux.....	31
Carnet.....	15	Culture.....	32
Régions.....	16	Guide culturel.....	34
Horizons.....	17	Kiosque.....	36
Entreprises.....	21	Abonnements.....	36
Communication.....	23	Radio-Télévision.....	37

MÉDIAS Les nouvelles pressions exercées ces derniers jours par la compagnie russe Gazprom, contrôlée par l'Etat, contre le principal groupe médiatique d'opposition du

pays, Media-Most, relancent les inquiétudes sur la liberté de la presse en Russie depuis l'accession au pouvoir de Vladimir Poutine. ● LE KREMLIN, mécontent de la vague de

critiques surgie au moment du naufrage du sous-marin *Koursk*, cherche à établir son contrôle sur les chaînes de télévision nationales. ● LA DOCTRINE DE L'INFORMATION, adoptée

par le Conseil national de sécurité, vise à placer les médias, même étrangers, sous surveillance, afin de préserver les « valeurs morales » et le « patriotisme » dans la société.

● LE BACHKORTOSTAN, république autonome, à 1500 kilomètres de Moscou, offre un exemple de région russe où la liberté des journalistes a été étouffée.

La liberté de la presse en Russie est mise à mal par le pouvoir

Les pressions de l'Etat s'accroissent sur les chaînes de télévision ainsi que sur le groupe indépendant Media-Most. Le Conseil national de sécurité a en outre formulé une nouvelle « doctrine de l'information », restrictive pour les journalistes

MOSCOU

de notre correspondant

La liberté de la presse sera-t-elle défaits en Russie ? Tout à son entreprise de « restauration de l'Etat », le président Vladimir Poutine a engagé depuis plusieurs mois une opération de reprise en main des principaux médias. Lundi 18 septembre, une nouvelle attaque a été lancée contre Media-Most, principal groupe de presse d'opposition dans le pays, dont le patron, Vladimir Goussinski, avait été incarcéré quelques jours en juin.

L'enjeu de cette bataille est le contrôle de NTV, l'une des trois principales chaînes de télévision russe. Le Kremlin a déjà la maîtrise de la chaîne gouvernementale RTR. Le mois dernier, il a entrepris de remettre la main sur ORT, chaîne semi-publique que contrôle de fait l'influent Boris Berezovski. Le 4 septembre, ce dernier affirmait qu'Alexandre Volochine, chef de l'administration présidentielle, lui avait posé l'ultimatum suivant : abandonner ses actions dans ORT aux structures gouvernementales ou connaître le même sort que M. Goussinski, « c'est-à-dire la prison de la Boutyrka ». Depuis, l'oligarque, qui fut l'un des principaux artisans de l'élection de M. Poutine, se répand en déclarations

contre les « dérives autoritaires » du pouvoir.

C'est des Etats-Unis, interviewé le 8 septembre sur CNN, que M. Poutine a choisi de répondre : « Quand les oligarques parlent de la nécessité de protéger la liberté de parole, ce n'est qu'un prétexte qui sert à couvrir leurs propres intérêts financiers. » Le président a pu vérifier la toute-puissance de la télévision en Russie, où les journaux ne sont guère diffusés en dehors des villes de Moscou et de Saint-Petersbourg : grâce à la propagande

systématique des chaînes ORT et RTR, son parti Unité a fait jeu égal avec les communistes aux élections législatives de décembre 1999, et lui-même, inconnu avant l'été de la même année, a été élu facilement.

« PROPAGANDE SOVIÉTIQUE »

Une des premières victimes de cette reprise en main des médias a été, le 9 septembre, Sergueï Dorenko, journaliste vedette d'ORT et fidèle de M. Berezovski, dont l'émission politique dominicale a été supprimée. Pendant un an, ce pro-

gramme a eu un impact considérable, permettant de discréditer l'alliance Loujkov-Primakov, ennemis du Kremlin, ou de « vendre » à l'opinion la guerre de Tchétchénie. Mais, ces dernières semaines, M. Dorenko s'en prenait avec la même violence au pouvoir, attaquant M. Poutine lors du naufrage du sous-marin *Koursk*.

« Berezovski en défenseur de la liberté de la presse, c'est une plaisanterie, dit Oleg Panfilov, directeur du Centre du journalisme dans des situations extrêmes, organisme affilié à l'Union des journalistes de Russie. Mais M. Poutine renoue avec la tradition de la propagande soviétique : ce pouvoir qui s'est construit par la force ne peut entretenir des relations normales avec les médias. » L'Union des journalistes a multiplié les protestations contre les atteintes à la liberté de la presse, tout comme de nombreux éditeurs éditorialistes. « Vladimir Poutine, enfant du KGB, déteste la presse libre de toute son âme, et un processus rampant est à l'œuvre qui met en danger la liberté de parole acquise avec Boris Eltsine », assure le politologue Andreï Piontovski.

« Si la presse libre a encore une capacité de résistance à Moscou – cela a été démontré par les très fortes critiques émises lors du nau-

frage du *Koursk* –, elle est en train de mourir en province, dit Oleg Panfilov. Les pouvoirs locaux se sentent encouragés par le comportement de Vladimir Poutine. » Depuis un an, l'Union des journalistes a noté une forte augmentation des procès, saisies et pressions diverses visant les médias régionaux.

« ILS MENTENT ! »

A plusieurs reprises, le président russe a exprimé son aversion pour le travail de la presse. « A la télévision, ils mentent, ils mentent, ils mentent ! Il y a là des gens qui crient plus que tout le monde et qui, pendant dix ans, ont brisé notre flotte, notre armée », s'emportait-il, le 22 août, devant les familles des victimes du *Koursk*. Un journaliste de *Kommersant*, l'un des rares autorisés à assister à cette réunion, explique : « Après cette rencontre, Poutine était furieux, j'ai été stupéfait par les mots utilisés pour décrire son attitude envers les médias... »

Déjà, au début de l'année, le président russe avait assumé sans états d'âme le scandale Babitski : pendant un mois, ce journaliste de Radio-Svoboda fut enlevé en Tchétchénie par les services russes, battu, mis au secret. « Babitski et ses semblables essaient de retourner la situation (...). Il travaillait pour l'en-

nemi, pour les bandits. » Ainsi M. Poutine justifiait-il, le 10 mars, la « disparition » de l'un des meilleurs reporters de cette guerre.

« Peu ou prou, ce qui se passe en Tchétchénie avec les médias est en train de se diffuser dans tout le pays », s'inquiète Oleg Panfilov. Pour la première fois depuis la fin de l'URSS, une partie du projet de budget 2001 du ministère de l'information a été classée « secret ». Des sources gouvernementales ont expliqué qu'une somme de 203 millions de roubles (50 millions de francs) serait affectée à « des opérations de mobilisation et de résistance » à la « propagande » adverse, en particulier concernant la Tchétchénie.

Une autre initiative inquiète les observateurs : l'adoption, la semaine dernière, par M. Poutine, d'une doctrine sur la sécurité de l'information. Ce texte pourrait annoncer une révision de la législation sur la presse, actuellement très libérale. « Sans des médias réellement libres, la démocratie russe ne peut survivre », déclarait, le 8 juillet, M. Poutine. Depuis un an, toutes les actions engagées par le Kremlin n'appuient guère ces propos.

François Bonnet

Le « renouveau spirituel de la Russie » ne doit pas être menacé

Le Conseil national de sécurité, organe consultatif placé auprès du président russe, a élaboré un document de 44 pages intitulé « Doctrine sur la sécurité de l'information ». Ce texte énumère les moyens de « garantir les intérêts nationaux » face à de multiples « menaces intérieures et extérieures ». Certains droits constitutionnels sont rappelés, tels le « respect de la vie privée » et l'« interdiction de la censure ». Mais le document explique aussi que les systèmes d'information ne doivent pas menacer « le renouveau spirituel de la Russie » ni « les traditions de patriotisme ». Il appelle « au renforcement des médias d'Etat [pour] diffuser une information fiable aux citoyens russes et étrangers », au moment où une « guerre d'information est menée par certains Etats et structures étrangères ». Le Conseil souligne en outre la nécessité de « préciser le statut des agences étrangères d'information, des médias et des journalistes, de même que des investisseurs qui placent leurs fonds dans des médias en Russie ». – (Corresp.)

La bataille est engagée entre l'Etat russe et le groupe Media-Most

MOSCOU

de notre correspondante

Le conflit autour de Media-Most, le groupe de presse dirigé par l'« oligarque » Vladimir Goussinski, en opposition ouverte contre le Kremlin, s'est enrichi cette semaine de nouveaux épisodes. Lundi 18 septembre, le géant du gaz russe Gazprom, actionnaire à 16 % de Media-Most, a révélé l'existence d'un accord secret passé avec M. Goussinski, daté du 20 juillet, dans lequel ce dernier accepte de céder la totalité de son empire médiatique – dont le quotidien *Sevdomnia*, l'hebdomadaire *Itogi*, la radio Echo de Moscou et la chaîne de télévision NTV – pour 773 millions de dollars. Accusant les dirigeants de Media-Most d'avoir ensuite refusé de s'y conformer, tout en se livrant au transfert illégal des actifs du groupe vers des zones off-shore, Gazprom a également annoncé avoir saisi le parquet général russe.

L'affaire apparaît comme l'aboutissement de savants plans élaborés depuis plusieurs mois par le Kremlin pour prendre le contrôle du seul groupe de presse indépendant – via Gazprom, dont l'Etat est le principal actionnaire. Mais elle pourrait tourner à la farce. Quelques heures après l'annonce de l'accord secret », Vladimir Goussinski affirmait qu'on lui avait forcé la main : « J'ai signé en échange de la promesse qu'on ne me verrait pas à la prison de la Boutyrka (où il a été détenu pendant trois jours en juin, inculpé d'escroquerie, puis blanchi le 27 juillet) et que je ne serais plus persécuté », a-t-il expliqué, ajoutant que, de fait, la transaction conclue était juridiquement nulle et non avenue. M. Goussinski affirmait également avoir enregistré, le 18 juillet, en présence d'avocats étrangers, une déclaration filmée sur vidéo, dans laquelle il faisait état des pressions subies.

Un étrange document, présenté comme annexe à l'accord du 20 juillet, est venu accréditer la thèse du chantage. Dans ce « protocole numéro 6 », rendu public par Media-Most, on peut lire en toutes lettres que les parties – en l'occurrence le chef de Gazprom-Media, Alfred Kokh, chargé de mener les négociations, et Mikhaïl Lessine, le ministre russe de l'information – s'engagent à garantir la sécurité de Vladimir Goussinski et à abandonner toutes poursuites pénales contre lui, en échange de la cession de ses actions. Mercredi, Mikhaïl Lessine a réagi en assurant qu'« aucune pression » n'avait été exercée.

« SOCIÉTÉS OFF-SHORE À GIBRALTAR »

Dans une conférence de presse, Alfred Kokh – ancien ministre des privatisations qui fut, à l'été 1997, violemment pris à partie par les médias de M. Goussinski pour avoir favorisé un groupe concurrent dans la privatisation d'une partie de Svia-

zinvest, le géant russe des télécommunications – a tenu mardi le même discours, préférant se concentrer sur les questions « économiques ». M. Kokh a exposé en détail les difficultés financières de Media-Most, groupe de presse selon lui surendetté et incapable, sans le soutien de Gazprom, de faire face à ses obligations.

« Media-most est en défaut de paiement sur une somme de 211 millions de dollars que Gazprom a remboursés au Crédit suisse First Boston en mars », a affirmé M. Koch, ajoutant que deux prêts d'une valeur globale de 300 millions de dollars devaient arriver à expiration entre novembre 2000 et juillet 2001 et qu'il y aurait « là aussi défaut de paiement ».

Le responsable de Gazprom-Media a par ailleurs accusé M. Goussinski d'avoir illégalement transféré une partie des actifs de Media-Most vers des « sociétés off-shore à Gibraltar », affirmant avoir saisi le parquet sur ce point. Mais étrangement,

M. Kokh dit avoir été informé dès le mois de mai de ces pratiques « criminelles ». La société Gazprom aurait ainsi entrepris de récupérer les actions d'un groupe qui menaçait de se transformer... en « coquille vide ».

L'accord portant sur 773 millions de dollars proposé à Vladimir Goussinski, apparaît en outre aujourd'hui faramineux : il permettrait à l'oligarque d'éponger 443 millions de dettes contractées auprès de Gazprom, et d'empocher en plus 300 millions de dollars d'argent frais.

Dans ce dossier aux nombreuses zones d'ombre, des rumeurs indiquent que Vladimir Goussinski – fort de soutiens qu'il a recueillis ces derniers mois aux Etats-Unis ainsi que de sa position de numéro deux du Congrès juif mondial – aurait en fait trouvé une porte de sortie pour sauver financièrement son groupe.

Agathe Duparc

Au Bachkortostan, les médias sont à la botte du président ou ne peuvent exister...

Oufa (Bachkortostan)

de notre envoyé spécial

Ce 14 septembre, le « président » Mourtaza Rakhimov occupe toute la page du quotidien *Sovietskaïa Bachkiriya*. Il est en première page d'un autre quotidien, *Vetchernii Ouf*

REPORTAGE

Intimidations, condamnations, journaux confisqués sont la règle à Oufa

fa, puis fait l'ouverture du journal télévisé local, qui se poursuit par une interview de son premier ministre et un reportage sur les moissons, « excellentes », comme il se doit. A 1500 kilomètres à l'est de Moscou, le président de la République autonome du Bachkortostan (ancienne Bachkirie) a depuis longtemps réglé l'épineuse question de la liberté de la presse : à Oufa, la capitale, comme dans les autres arrondissements, les médias sont à la disposition de M. Rakhimov... ou ne peuvent exister.

Cette région de quatre millions d'habitants, l'une des plus riches du pays, est souvent citée en exemple pour illustrer la débâcle de la presse libre et les difficultés des médias indépendants en Russie. L'Union des journalistes de Russie l'a classée dans le peloton de tête des 89 sujets de la Fédération où les droits des journalistes sont grossièrement violés et où l'information est tout en-

tière aux mains des pouvoirs locaux. Le Bachkortostan n'a pas vraiment tourné la page du soviétisme. Dirigeant de la République du temps de l'URSS, Mourtaza Rakhimov est resté aux commandes, construisant en dix ans un régime de fer qui ne tolère ni opposition ni critique.

Une affaire avait fait grand bruit en novembre 1999. Alors allié à Louri Loujkov, maire de Moscou, M. Rakhimov était mécontent des deux émissions politiques phares des chaînes publiques de télévision russe ORT et RTR. Chaque dimanche soir, celles-ci menaient une propagande éhontée contre le camp de M. Loujkov. En représailles, M. Rakhimov fit purement et simplement interdire la diffusion de ces programmes sur le territoire de sa République. Il fallut une rencontre avec M. Poutine et des menaces du ministre russe de l'information pour que le président bachkir recule.

AGRESSION À LA BARRE DE FER

Mourtaza Rakhimov se méfie des médias « étrangers », c'est-à-dire non bachkirs. Un tiers des habitants du Bachkortostan sont des Tatars, mais les journaux de la République voisine du Tatarstan sont introuvables dans les kiosques d'Oufa, et ses programmes télévisés en langue tatare n'y sont pas diffusés. La presse moscovite est surveillée de près. En février, un journaliste de l'hebdomadaire *Itogui* fut pris en filature par la police locale et sa

chambre d'hôtel fouillée par des « inconnus » après une rencontre avec un responsable du petit parti libéral Iabloko. Quant au journaliste occidental, il lui est demandé par les autorités de donner les noms et qualités des gens qu'il rencontre dans la République.

En dix ans, Viktor Chmakov a pu faire le tour de l'appareil répressif mis en place. Il n'a aujourd'hui plus de bureaux et a dû interrompre depuis mars la publication de son journal *Vmeste*, créé en 1990. « C'était le premier journal politique indépendant, dit M. Chmakov, mais, avec les menaces, la police fiscale, des condamnations de justice à répétition, nous n'avons plus de finances et préférons arrêter. » Ce journaliste, qui dirige également une petite formation d'opposition, raconte une longue suite de harcèlements et de violences. « Depuis 1993, les imprimeries, toutes aux mains du gouvernement, ont refusé de nous publier. Nous faisons imprimer dans les régions voisines, puis il fallait ruser pour passer les postes de police à la frontière de la République et éviter que les exemplaires soient confisqués », dit-il.

Viktor Chmakov montre également une photo de février 1999 : on le voit la tête ensanglantée après une agression à la barre de fer alors qu'il sortait de son appartement. « J'avais déjà été agressé, puis on a placé une couronne mortuaire sur ma porte. Mes plaintes n'ont jamais abouti », dit-il. En revanche, les tribunaux, dont les juges sont nom-



més par le pouvoir, condamnent à tour de bras le journal. « J'ai eu une demi-douzaine de procès par numéro, les dernières amendes s'élevaient à 250 000 roubles (environ 60 000 francs). J'ai fait appel, mais si je perds, comment payer ? »

LA JUSTICE LOCALE

A la veille des élections présidentielles bachkires de juin 1998, où d'innombrables fraudes électorales ont contribué à la réélection de M. Rakhimov, la justice locale manifesta également son zèle. Le patron d'une radio d'Oufa, Titan, a été emprisonné pour « affaire criminelle », puis détenu un an, le temps

que sa radio fasse faillite. L'année précédente, un tribunal avait interdit un temps un autre journal indépendant, *Vetchernii Neftekamsk*, accusé de diffamer le président Rakhimov. Son directeur avait auparavant publié des articles sur des affaires de corruption dans le secteur pétrolier impliquant les autorités.

A Oufa, non loin de l'avenue Octobre, un autre journal vivote dans une quasi-clandestinité. *Otetchestvo* a une périodicité aléatoire et est tiré à 100 000 exemplaires dans la région voisine de Tchéliabinsk. « En 1998, nous avons été fermés, les tirages ont été confisqués, dit son rédacteur en chef adjoint, Guennadi Chabaïev. Les médias qui publient des opinions alternatives ou des informations dérangeantes sont harcelés. Nous vivons dans un régime totalitaire. »

Bien sûr, les collaborateurs du président Rakhimov balaient d'un revers de main ces accusations. « Regardez Otetchestvo, ce qu'on lit là-dedans fait dresser les cheveux sur la tête, et pourtant il est encore diffusé dans notre République ! », assure Mansour Aioupov, conseiller politique de M. Rakhimov. Le conseiller aime expliquer la « particularité » du Bachkortostan, qui est aussi, selon lui, partagée par beaucoup d'autres régions russes. « Comprennez : l'indépendance des médias, le multipartisme, pour cela il faut une société civile mûre, des citoyens qui peuvent réfléchir, ce que nous n'avons pas. »

M. Rakhimov a donc « ses » jour-

naux, tous regroupés dans un immeuble du centre d'Oufa. Un responsable d'un de ces quotidiens – citer son nom le menacerait – reconnaît volontiers que « l'indépendance politique ici n'existe pas ». « Moscou est bien plus en avance que nous, ajoute-t-il. Un débat public est théoriquement possible, mais je n'ai pas encore observé que ce soit arrivé. » Le journaliste raconte une situation commune à toutes les régions de Russie : les difficultés économiques – prix du papier, coûts de l'impression et de la distribution – rendent impossible l'équilibre financier d'un journal. Les pouvoirs locaux subventionnent et, en retour, exercent un strict contrôle éditorial. « Nous avons beaucoup de privilèges, des impôts réduits, des loyers très bas... Nous sommes ainsi leurs obligés », dit-il.

F. Bt

Be cycle du CNAM

MARKETING INDUSTRIEL

CONSERVATOIRE NATIONAL DES ARTS ET MÉTIERS

Cours et séminaire d'études de cas (150 h. sur 9 mois : soirs et samedis) coût : 1 100 F/an (Tarif 99).

Brochure sur demande écrite au : CNAM Marketing Industriel 292, rue Saint-Martin - 75003 PARIS Tél. : 01 40 27 21 30 - 01 40 27 22 24 mail : nehme@cnam.fr

PRESENTATION DU CYCLE SAMEDI 23 SEPT 11h MARDI 26 SEPT 18h 30 Limite d'inscription : 5 OCT

Les deux journalistes de France 2 sont libres après avoir échappé aux rebelles islamistes de Jolo

L'armée philippine est déterminée à écraser la nébuleuse Abu Sayyaf

Les deux journalistes de France 2, Jean-Jacques Le Garrec et Roland Madura, faits prisonniers le 9 juillet par le groupe Abu Sayyaf, sont parvenus

à fuir leurs geôliers à la faveur de l'offensive de l'armée philippine dans la soirée du mardi 19 septembre. Les militaires les ont retrouvés sur une

route de l'île de Jolo et les ont évacués vers la capitale, où ils sont apparus, mercredi. Manille veut « réduire en cendres » les preneurs d'otages.

Un avion cubain s'abîme en mer

La position de l'épave retrouvée semble indiquer que l'appareil cherchait à gagner le Mexique. Neuf des dix occupants ont été récupérés

BANGKOK

de notre correspondant en Asie du Sud-Est

Jean-Jacques Le Garrec et Roland Madura n'iront pas à Tripoli remercier le Guide libyen de ses largesses. Echappés des mains de leurs geôliers en pleine bataille, puis récupérés sur une route de campagne par l'armée philippine, à l'aube du mercredi 20 septembre, le cameraman et le preneur de son de la chaîne de télévision France 2 ont été conduits dans un camp militaire de l'île de Jolo, ce qui a mis un terme à plus de deux mois de captivité. De là, ils ont gagné directement Manille où le chef de l'Etat philippin les a présentés, fatigués mais apparemment en bonne forme, à la presse avant de les remettre aux diplomates français.

Jean-Jacques Le Garrec a déclaré que, détenus par Galib Andang, alias commandant « Robot », un des chefs de clan d'Abu Sayyaf, ils étaient parvenus à s'enfuir, mardi soir, en profitant de l'obscurité et des combats. Leurs geôliers, a-t-il dit, étaient « effrayés » et « constamment en mouvement ». Les deux journalistes ont reconnu qu'ils ont, selon les mots de Roland Madura, « eu très peur depuis le début de l'offensive » de l'armée, le 16 septembre. « Nous pensions que nous ne valions plus rien comme otages et nous redoutions une balle perdue », a-t-il ajouté. Se montrant diplomate, Jean-Jacques Le Garrec



que les deux journalistes de France 2 avaient été « libérés alors que l'armée poursuivait le groupe de rebelles dirigés par le commandant « Robot » et par Mujib Susakan », deux chefs de clan alliés d'Abu Sayyaf qui se sont enfuis ensemble dès les premières attaques de l'armée philippine, le 16 septembre. « C'est une bonne nouvelle et j'ai toujours dit que je faisais confiance aux forces armées philippines », avait-il ajouté.

De son côté, le général Generoso Senga, porte-parole des forces armées, a évoqué un scénario légèrement différent. « A la suite de la pression exercée par les forces armées sur les groupes de rebelles, ceux-ci ont pris la fuite et nos hommes ont trouvé les deux Français sur une route », a-t-il dit. Il a ajouté que le petit groupe d'Abu Sayyaf qui détenait les Français était bousculé par trois bataillons de l'armée lorsque ces derniers ont été récupérés dans le petit bourg d'Indanan. Le général Senga a affirmé que la libération des deux otages n'avait pas été le produit d'un marché avec leurs geôliers, ajoutant : « C'est une opération purement militaire de récupération des otages. »

Les différents clans d'Abu Sayyaf, réfugiés dans les montagnes du centre de l'île, détenaient encore, mercredi après-midi, une vingtaine d'otages, dont quatre étrangers. A propos de l'Américain Jeffrey Schilling, détenu depuis le 28 août par un autre clan d'Abu Sayyaf, Joseph Estrada a estimé qu'il « pourrait peut-être » être libéré également mercredi. « Nos troupes font tout leur possible pour cela, elles ont mené des opérations pendant quarante-huit heures sans prendre de repos », a-t-il ajouté.

VICTIMES PARMIS LA POPULATION

Le général Senga a précisé que les troupes utilisent « attentivement les renseignements concernant les déplacements » de l'Américain et qu'il avait « bon espoir » de libérer également les autres otages. Il s'agit de trois Malaisiens, capturés le 10 septembre sur l'île malaisien de Pandanan, et des seize Philippines encore entre les mains d'Abu Sayyaf, un label qui regroupe des petites bandes d'islamistes reconvertis dans l'enlèvement pour rançon.

Les informations sur les opérations militaires lancées, samedi, à Jolo par quatre mille soldats appuyés par l'aviation et la marine font l'objet d'un black-out officiel. Mercredi, M^{re} Orlando Quevedo, président de la Conférence des évêques, s'est inquiété du risque de dommages dits collatéraux sur la petite île qui compte près de quatre cent mille habitants.

Concentrées dans les secteurs où les partisans d'Abu Sayyaf étaient regroupés, les premières attaques ont permis d'occuper des campements évacués en toute hâte. Depuis dimanche, l'armée s'est lancée à leur poursuite dans les collines et les montagnes, moins peuplées, du voisinage. Mais les premières opérations ont provoqué, de source officielle, la fuite de quatre à cinq mille civils. Arrivé mercredi à Zamboanga, port le plus proche sur la grande île de Mindanao, un témoin a rapporté qu'il avait compté, à Indanan, « dix morts », dont des en-

fant, à la suite d'un bombardement et de violents combats. L'Eglise catholique commence donc à s'inquiéter du nombre de victimes parmi la population en dépit des assurances répétées d'auto-

rités qui ne parlent que d'une poignée de civils tués. L'objectif fixé par le président philippin étant de « détruire Abu Sayyaf », dont les partisans aguerris se comptent plutôt par dizaines que par centaines, les opérations devraient se poursuivre encore un temps, au risque de mécontenter une population locale constituée, pour l'essentiel, de musulmans. Joseph Estrada a affirmé qu'un cessez-le-feu ne pourrait intervenir qu'une fois tous les otages libérés. « Nos soldats vont continuer de poursuivre les criminels d'Abu Sayyaf et assurer la sécurité des otages restants ; nous allons les écraser et les réduire en cendres », a-t-il dit lors de sa conférence de presse en présence des deux journalistes français.

Dans l'intervalle, mercredi au petit matin, à Zamboanga, l'explosion d'un engin à bord d'un ferry amarré à quai a fait un mort et au moins cinq blessés, sans qu'on sache encore si cet attentat était lié à la situation à Jolo.

Jean-Claude Pomonti

M. Chirac et M. Jospin remercient Manille

Le chef de l'Etat, Jacques Chirac, a notamment déclaré, mercredi 20 septembre, en apprenant la libération des journalistes de France 2 retenus en otages à Jolo depuis le 9 juillet : « C'est avec joie et soulagement que la France accueille leur libération [...]. J'ai exprimé à M. Joseph Estrada, président de la République des Philippines, qui m'a informé personnellement de leur libération, les remerciements de la France. Je tiens à dire également ma gratitude à tous ceux - notamment les négociateurs - qui depuis de longs mois ont mené des efforts continus pour qu'une issue soit trouvée à cette difficile affaire. »

Le premier ministre, Lionel Jospin, a, de son côté, déclaré : « Cette très bonne nouvelle [...] me réjouit profondément. Je m'associe à la joie des familles de nos compatriotes libérés et leur souhaite de vivre bientôt d'heureuses retrouvailles et de surmonter rapidement cette épreuve. [...] Je forme enfin des vœux pour la sûreté des otages d'autres nationalités encore détenus. Par ailleurs, j'exprime mes remerciements aux autorités philippines au nom du gouvernement français. »

a estimé que la décision de choisir l'option militaire avait dû être difficile pour Manille.

En toute début de matinée, un président, Joseph Estrada, rayonnant avait annoncé : « Le général Angelo Reyes, chef d'état-major des forces armées, m'a informé que les deux journalistes français ont été libérés par l'armée et qu'ils sont sains et saufs. » La nouvelle a été, dans la foulée, confirmée par l'Elysée. « Enfin, Jean-Jacques Le Garrec et Roland Madura sont libres », a indiqué Jacques Chirac en précisant qu'il avait été informé de leur libération par le président philippin. « J'ai exprimé à M. Joseph Estrada, a ajouté le chef de l'Etat français, qui m'a informé personnellement de leur libération, les remerciements de la France. » Plus tard, lors de la conférence de presse à laquelle participait les deux journalistes français, interrogé sur d'éventuelles excuses françaises, le président philippin a répondu que Jacques Chirac avait réclamé la « compréhension » des Philippines à l'égard du « désaccord » qu'il avait exprimé en apprenant le recours à la force pour libérer les otages.

Le président Estrada a déclaré

Le pilote est un homme de trente-six ans, Angel Lennin Iglesias, qui était accompagné de son épouse et de leurs deux enfants, âgés de sept et treize ans. Selon sa belle-sœur, Aleida Caridad Martinez, Angel Iglesias n'avait pas de problèmes politiques et s'est déclaré « totalement surpris » par ce qui semble être un détournement sur lequel les au-

torités cubaines continuaient, mercredi, de garder le silence le plus total. Les gardes-côtes américains avaient indiqué, dans un premier temps, que l'appareil avait disparu des écrans radar dans les eaux internationales, dans le détroit de Floride, à environ 110 kilomètres au sud-ouest de l'archipel américain des Keys. Mais l'avion a été retrouvé beaucoup plus au sud-ouest sur une trajectoire qui semble indiquer qu'il cherchait à gagner non pas la Floride mais plutôt la péninsule mexicaine du Yucatan.

UN BIPLAN monomoteur cubain, de type Antonov An-2, qui avait décollé dans la matinée du mardi 19 septembre de l'aéroport de la ville de Pinar del Rio, à l'ouest de La Havane, s'est abîmé ou a fait un amerrissage forcé à environ 60 milles nautiques (110 kilomètres) à l'ouest de Cuba et à 180 milles nautiques (330 kilomètres) au sud-ouest de l'île américaine de Key West (Floride).

L'appareil transportait dix personnes dont neuf ont été secourues par un cargo panaméen, qui a trouvé sur sa route des débris de l'épave. Les survivants sont trois hommes - dont un grièvement blessé à la tête et au cou - trois femmes et trois enfants. Le pilote est un homme de

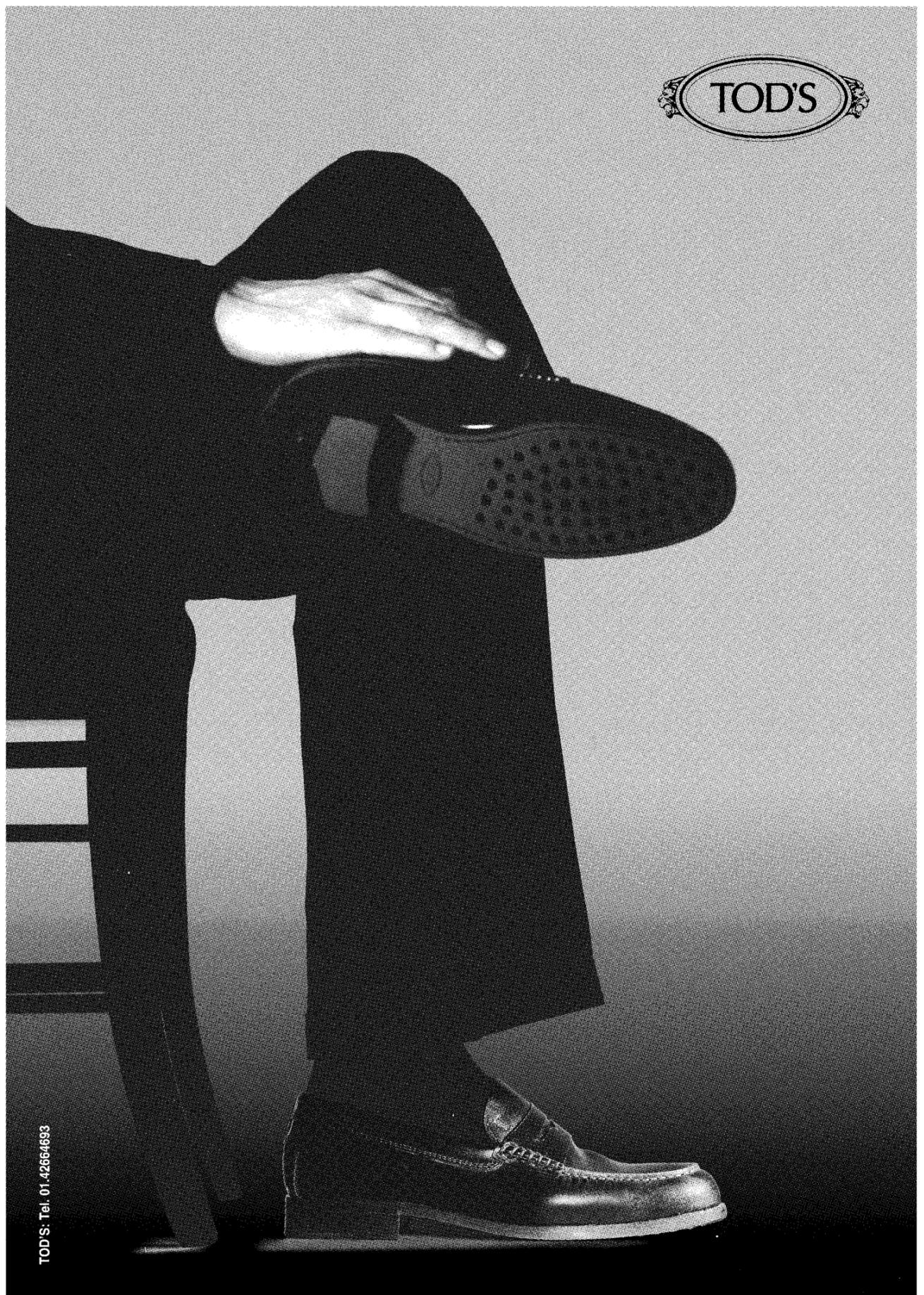
torités cubaines continuaient, mercredi, de garder le silence le plus total.

Les gardes-côtes américains avaient indiqué, dans un premier temps, que l'appareil avait disparu des écrans radar dans les eaux internationales, dans le détroit de Floride, à environ 110 kilomètres au sud-ouest de l'archipel américain des Keys. Mais l'avion a été retrouvé beaucoup plus au sud-ouest sur une trajectoire qui semble indiquer qu'il cherchait à gagner non pas la Floride mais plutôt la péninsule mexicaine du Yucatan.

AUCUN CONTACT RADIO

Les autorités cubaines ont aussitôt demandé l'aide des Etats-Unis mais aucun contact radio ou radar n'a été établi avec l'appareil par les contrôleurs américains, ont indiqué les autorités américaines.

Le pilote était employé par la compagnie Granja Arroceros Agricola de Vuelta Abajo, à environ 130 kilomètres à l'ouest de La Havane. - (AFP)



La hausse du prix du pétrole menace aussi les économies en développement, selon la CnuCED

L'agence spécialisée de l'ONU porte un regard nuancé sur la conjoncture mondiale

Le renchérissement du prix du pétrole, souligne la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CnuCED), risque de peser sur la

situation financière des pays pauvres importateurs de pétrole, dont la balance des paiements s'est gravement détériorée en 1999. La CnuCED es-

time que cette hausse constitue un des déséquilibres à l'œuvre dans une économie mondiale qui montre, par ailleurs, des signes de bonne santé.

GENÈVE

de notre correspondant

Dans le concert des organisations économiques et financières internationales, la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CnuCED) s'est souvent distinguée par ses analyses discordantes, à l'écoute des préoccupations des pays en développement. Le rapport annuel de cette agence spécialisée de l'ONU, présenté mardi 19 septembre à Genève, ne fait pas exception. Ainsi, les experts de la CnuCED s'inquiètent d'emblée du « double visage de l'économie mondiale » : d'une part, une nouvelle économie dynamisée par les technologies de l'information et de la communication et, d'autre part, une instabilité croissante liée à la mondialisation des marchés.

Pronostiquant une croissance supérieure à 3 % pour l'année en cours, le rapport souligne « les signes de bonne santé » de l'économie mondiale, mais n'en déplore pas moins la persistance de « profonds déséquilibres ». Les experts de la CnuCED jugent cette situation d'autant plus préoccupante que la politique monétaire constitue le seul instrument d'ajustement pour remédier à ces inégalités, ce qui

pourrait avoir « des effets extrêmement préjudiciables sur la croissance des pays en développement ».

Actualité oblige, en commentant le rapport, le secrétaire général de la CnuCED, le Brésilien Rubens Ricupero, a mis l'accent sur les incertitudes que faisait planer la flambée du coût du pétrole. Pour lui, « le triplement des prix en vingt mois n'est rien d'autre qu'un nouveau choc pétrolier ». Alors que les auteurs du rapport avaient trouvé « encourageante la manière dont l'économie mondiale s'était accommodée de la forte hausse des prix du pétrole enregistrée depuis le milieu de 1999 », la prolongation de cette tendance fait craindre des incidences sur son évolution à plus ou moins long terme. Ses conséquences ne feraient qu'aggraver les difficultés des pays en développement importateurs de pétrole, notamment les économies les moins avancées.

L'impact direct de la hausse du pétrole devrait cependant être moins marqué que lors des précédents chocs pétroliers. Comme l'a rappelé M. Ricupero, l'économie mondiale est moins dépendante du pétrole que dans les années 70, à l'exception du secteur des transports.

Rédigé avant les derniers remous, le rapport table sur une croissance de plus de 3 % en l'an 2000. Les Etats-Unis continuent de jouer le rôle de locomotive, avec une croissance soutenue, un taux de chômage bas, une inflation modérée et une augmentation de ses importations. Dans les pays de l'Union européenne, la croissance devrait atteindre, voire dépasser 3 %, tandis qu'elle pourrait s'élever à 2 % au Japon, dont l'économie a commencé à se redresser dès 1999. L'Europe, indique le rapport, a connu des difficultés en 1999 en raison d'une croissance inégale selon les pays de la zone euro, ce qui a rendu plus difficile la recherche d'une position commune en matière monétaire.

REDRESSEMENT EN ASIE

En Amérique latine, la situation s'est dégradée en 1999, le revenu par habitant accusant une baisse pour la première fois depuis 1990. Le Mexique, étroitement lié à l'économie des Etats-Unis, a fait exception avec certains petits pays des Caraïbes. En Afrique subsaharienne aussi, la croissance a marqué le pas. De nombreux pays de la région continuent de pâtir de la faiblesse des prix de certains pro-

duits de base, des conflits politiques et des aléas climatiques. Les pays en transition d'Europe centrale et orientale ont enregistré leur plus forte croissance de la décennie, soit 2,4 % environ, mais avec de fortes variations d'un pays à l'autre. Si la hausse des prix du pétrole a permis à la Russie d'accuser une croissance de 3 % en 1999, les perspectives économiques restent sombres dans le sud-est des Balkans.

Présentée comme « le grand gagnant de 1999 », l'Asie peut se prévaloir d'une croissance de plus de 5 % et même supérieure, autour de 7 % en Inde et en Chine. Deux pays sont cités en exemple : la République de Corée, qui a connu un redressement qualifié d'exceptionnel, et la Malaisie, où le taux de croissance a même atteint deux chiffres au cours des premiers mois de l'an 2000. En revanche, la reprise se fait attendre en Thaïlande et l'avenir se présente sous un jour toujours incertain en Indonésie. Tout en notant que « la malaise en Asie s'estompe », la CnuCED nuance son jugement en ajoutant : « Il n'en faut de beaucoup pour que la situation redevienne florissante. »

Jean-Claude Buhner

Le Sénat américain ouvre la porte de l'OMC à la Chine

WASHINGTON

de notre correspondant

L'ultime obstacle à l'entrée de la Chine au sein de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) a été levé, mardi 19 septembre, quand le Sénat américain a voté – par 83 voix contre 13 – en faveur de relations commerciales permanentes et normales (PNTR) avec le régime de Pékin. Après l'approbation de la Chambre en mai, par 237 voix contre 197, et en dépit d'un débat passionné, l'issue ne faisait plus guère de doute tant étaient fortes les pressions exercées par la Maison Blanche, les milieux d'affaires et les chefs du groupe parlementaire républicain au Congrès.

A quatre mois de la fin de son mandat, il s'agit d'un grand succès diplomatique pour Bill Clinton, qui devrait apposer sa signature en bas du texte dans les prochains jours. M. Clinton avait qualifié le PNTR de « plus grande chance d'obtenir des changements positifs en Chine depuis la visite de Nixon et la normalisation de nos relations par le président Carter dans les années 70 ».

La semaine dernière, les sénateurs avaient rejeté plusieurs amendements dont l'objet était d'empêcher l'adoption du texte, qui doit être voté de manière identique par les deux Chambres. Une coalition de républicains conservateurs et de démocrates libéraux avait tenté de soumettre le PNTR à une révision annuelle requérant du président qu'il détermine si

la Chine respectait les droits de l'homme et du travail et la liberté religieuse et ne contribuait pas, par ses exportations de matériel militaire nucléaire, chimique ou biologique, à la prolifération des armements. Mais Bill Clinton avait dépêché plusieurs de ses principaux collaborateurs, et le président de la chambre de commerce avait menacé de « très sévères implications », c'est-à-dire de sanctions financières, ceux qui seraient responsables d'un rejet du PNTR.

LE SILENCE DES CANDIDATS À LA PRÉSIDENTIE

En vertu du texte adopté, Pékin devrait lever un certain nombre de barrières tarifaires aux produits agricoles et industriels américains sans contrepartie de la part des Etats-Unis. Ceux-ci en attendent un développement de leurs échanges avec la République populaire, avec laquelle ils ont un déficit commercial considérable : 69 milliards de dollars (près de 76 milliards d'euros) en 1999. Pour éviter de contribuer à soulever trop de passions, les dirigeants chinois semblent avoir suivi les conseils de Washington d'éviter toute action à l'encontre des droits de l'homme ou de Taïwan pouvant être considérée comme provocation par le Congrès.

Pour le président Clinton, il s'agit d'un succès au moins aussi important que l'adoption de l'Accord de libre-échange nord-américain (Aléna) en 1993. En revanche, dans la campagne

électorale, le silence des candidats à l'égard de la question chinoise est frappant. On a l'impression, remarque Jim Mann dans le *Los Angeles Times*, que George W. Bush et Al Gore se sont donné le mot pour que ce dossier, très controversé au sein de chaque camp, soit absent des débats.

Tous deux favorables au PNTR, ils n'ont guère fait entendre leur voix. Le candidat républicain souhaite seulement « redéfinir les relations avec la Chine pour qu'elle ne soit plus un partenaire stratégique mais un compétiteur », distinction qui ne passionne guère les électeurs. Son rival démocrate veut renforcer le dialogue avec Pékin comme ce fut le cas avec l'ancien ennemi soviétique, tout en admettant qu'il existe « de sérieuses divergences avec la Chine à propos des droits de l'homme. »

Les syndicats, dont la puissante AFL-CIO, violemment opposés au PNTR et qui avaient fait campagne contre son adoption par la Chambre des représentants, ont également mis une sourdine à leurs critiques. Si leurs objections demeurent, leur priorité n'en est pas moins l'élection d'un président démocrate et la reconquête du Congrès, et ils n'ont pas voulu que cette querelle risque de faire dérailler la candidature d'Al Gore. Une Chambre démocrate serait présidée par Dick Gephardt, dont ils se sentent très proches et qui avait voté contre le PNTR.

Patrice de Beer

L'OTAN et l'Union européenne débattent de la défense

Entre les deux organismes, la vieille méfiance tend à disparaître

BRUXELLES

de notre bureau européen

La réunion, mardi 19 septembre, à Bruxelles, dans les locaux du conseil des ministres européens, a été qualifiée d'« historique » par tous les participants, soit les dix-neuf ambassadeurs de l'OTAN et les quinze ambassadeurs de l'Union européenne (UE). Les uns et les autres se sont retrouvés pour la première fois face à face, mettant fin à quelques décennies de cohabitation, mais strictement séparée, dans la même ville. La défense collective de l'Europe relève de la seule responsabilité de l'Alliance atlantique et, à ce jour, l'UE n'a officiellement pas de compétence reconnue en matière de sécurité et de défense si ce n'est via l'Union de l'Europe occidentale (UEO). Leurs représentants n'avaient aucune raison de se fréquenter.

La glace a été peu à peu rompue avec la rencontre hebdomadaire entre Lord Robertson, le secrétaire général de l'OTAN, et Javier Solana, le haut représentant pour la politique extérieure et de sécurité commune (PESC) de l'UE. La vieille méfiance réciproque entre les deux entités s'est émusée, sans disparaître complète-

ment. Depuis mardi, symboliquement, les « relations bilatérales » entre le Conseil de l'OTAN et le comité politique et de sécurité intermédiaire (Copsi) sont encouragées et bientôt institutionnalisées.

Pour qu'un tel tournant soit pris, il aura fallu que la dynamique enclenchée lors du sommet d'Helsinki, en décembre 1999, suive son cours, avec une rapidité que personne n'aurait imaginée à l'époque. Les Quinze ont décidé de se doter d'ici à 2003 d'une force de réaction rapide de 60 000 hommes, susceptible d'être déployée en moins de soixante jours sur un théâtre d'opérations et d'y demeurer pendant plus d'un an. C'est ce qu'on appelle l'« objectif global » (« headline goal » en anglais), un résultat qui n'apparaît pas démesuré en termes humains, mais qui est complexe à atteindre s'agissant de ses composantes de transport stratégique, de commandement et contrôle et de renseignement, comme les exemples de l'intervention militaire alliée en Bosnie puis au Kosovo l'ont montré.

Depuis juillet, les experts de l'OTAN et de l'UE ont déblayé le terrain, dans le cadre des quatre groupes de travail qui ont été créés lors du Conseil européen de

Feira (Portugal) en juin : les capacités militaires, les questions de sécurité (notamment la confidentialité des documents échangés), l'utilisation par les Européens des moyens militaires de l'OTAN, enfin les instances de concertation entre les deux organisations.

TENTATION PATERNALISTE

Deux ébauches d'un « catalogue de forces », soit les contributions en hommes et en matériels des quinze pays pour parvenir à l'« objectif global », ont été élaborées. Les ministres européens de la défense se réunissent, vendredi 22 septembre, à Ecouan (Val-d'Oise), pour observer les progrès accomplis. La dernière ébauche et les garanties de chaque pays seront finalisées lors d'une « conférence d'engagements de capacités », en novembre, avant le sommet européen de Nice fin décembre.

Ce processus s'est effectué, du moins initialement, de concert avec l'OTAN, avec d'inévitables petits accrocs dus à une susceptibilité ancienne et réciproque. Excitant de sa grande expérience de ce type d'exercice, l'OTAN a eu la tentation très paternaliste de « renvoyer la copie » des Européens (l'objectif de 78 000 hommes lui

paraissait plus approprié même si les corps d'armée alliés existants n'atteignent pas cette taille). M. Solana a souligné que l'Europe aurait encore besoin de l'« expertise de l'OTAN », tout en notant que ni l'Alliance atlantique, ni l'UEO « n'apportent toutes les réponses ». Le représentant de la France et président en exercice du Copsi, Michel Duclos, prend soin de souligner que, « pour l'instant, l'Europe n'a pas la prétention de gérer une crise, notamment dans ses composantes militaires ».

Une telle prudence tend à ménager l'avenir des relations avec l'OTAN, lequel ne sera pas sans nuages. D'ores et déjà, le conseil de l'Atlantique Nord devra, en effet, compter avec la surenchère de la Turquie, qui est très réticente à l'idée de « prêter » à l'UE certains moyens militaires de l'OTAN, et souhaite en même temps une sorte de droit de regard sur les décisions militaires des Européens. Ankara traduit ainsi, de manière exacerbée, la crainte des pays de l'OTAN non-membres de l'Union et celle des pays candidats à l'UE de ne pas être associés à la montée en puissance de capacités militaires propres à l'Europe.

Laurent Zecchini

Libération à Rome d'un Argentin réclamé par Paris

ROME. La cour d'appel de Rome a décidé, mardi 19 septembre, de libérer un ancien militaire argentin, Jorge Olivera, détenu à la demande des autorités françaises dans une prison romaine depuis le 6 août. Les juges ont estimé que les conditions imposant son maintien en détention préventive n'existaient pas, les faits imputés étant prescrits. La demande d'extradition présentée par la France n'a désormais guère de chance d'aboutir. L'ex-officier argentin est d'ailleurs sorti de la prison romaine de Regina Coeli.

A la tête d'un cabinet d'avocats de Buenos Aires, Jorge Olivera était visé depuis le mois de juillet par un mandat d'arrêt international lancé par un juge d'instruction de Paris, Roger Le Loire, enquêtant sur la disparition de Français pendant la dictature en Argentine, et notamment sur le cas d'Anne-Marie Erizé Tisseau, disparue en 1976 en Argentine à l'âge de vingt-quatre ans. – (AFP)

Peu de « repentis » auraient fait l'objet de poursuites judiciaires en Algérie

ALGER. Quelque 5 500 islamistes armés se sont livrés aux autorités algériennes dans le cadre de la loi sur la « concorde civile », selon un mémorandum d'Amnesty International publié mardi 19 septembre par la presse algérienne. Parmi ces repentis, seuls 350 ont fait l'objet de poursuites judiciaires ; les autres, mis sous probation, sont de facto amnistiés. Amnesty regrette par ailleurs qu'aucun mécanisme indépendant n'ait pu être mis en place pour enquêter sur les nombreux cas de « disparition » et exprime une nouvelle fois son « inquiétude » à propos de l'action des « milices paramilitaires », désignées en Algérie sous le nom de « groupes d'autodéfense ». – (AFP)

Manifestations

dans plusieurs villes soudanaises

KHARTOUM. La police soudanaise a dispersé au moyen de bâtons et de gaz lacrymogènes des manifestants antigouvernementaux à Nyala (Ouest), tandis que, dans l'est du pays, les forces de sécurité ont effectué une rafle pour prévenir des émeutes, a annoncé la presse mardi 19 septembre. A Nyala, dix-sept opposants ont été arrêtés, accusés d'avoir pris part à des manifestations. Ils sont tous membres du Congrès national populaire (CNP), dirigé par Hassan El Tourabi, le principal rival politique du président Omar El Béchir. Par ailleurs, les Etats-Unis continuent de s'opposer fermement à la candidature du Soudan à l'un des sièges non permanents du Conseil de sécurité de l'ONU. Khartoum est soutenu par les pays africains et la Ligue arabe.

Djakarta refuse l'envoi d'une mission de l'ONU sur le Timor-Occidental

BANGKOK. Le ministre indonésien pour les affaires politiques et la sécurité, Susilo Bambang Yudhoyono, a annoncé, mardi 19 septembre à New York, que Djakarta rejetait l'envoi d'une mission de l'ONU dans son pays décidé par le Conseil de sécurité de l'ONU à la suite du meurtre de trois fonctionnaires internationaux au Timor-Occidental. Le ministre a estimé qu'en raison de la conjoncture – allusion à un regain de nationalisme – l'arrivée de cette mission « pourrait être mal interprétée ». Il a également annoncé que les milices qui sévissent au Timor-Occidental, province indonésienne, seraient désarmées de force à compter du 26 septembre. De leur côté, les autorités provinciales ont déclaré qu'elles stopperaient jeudi, faute de moyens, les livraisons de nourriture aux quelque 100 000 Est-Timorais encore regroupés dans des camps contrôlés par les milices. – (Corresp.)

DÉPÊCHES

■ **GUINÉE** : le Conseil de sécurité de l'ONU a condamné mardi 19 septembre une attaque « intolérable » en Guinée qui a fait 35 morts dimanche, dont un représentant de l'ONU. Une employée du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) a également été enlevée. Des diplomates ont indiqué que le Conseil pense que les attaquants sont des Sierra-Léonais membres des forces rebelles du RUF (Front révolutionnaire uni). – (AFP)

■ **SIERRA LEONE** : le Conseil de sécurité a différé mardi 19 septembre le vote d'une résolution sur l'accroissement de 7 500 hommes de la force de maintien de la paix en Sierra Leone. Un récent rapport sur la réforme des opérations de maintien de la paix a recommandé au Conseil de sécurité de ne plus voter de résolutions de cette nature, sans s'être précédemment assuré de disposer des troupes nécessaires, ce qui n'est pas le cas. – (AFP)

■ **ISRAËL** : le ministre israélien de la justice, Yossi Beilin, a évoqué mercredi 20 septembre « un malentendu » pour expliquer la volte-face d'Israël, qui a annoncé la veille successivement en quelques heures une « pause » et la reprise des pourparlers de paix avec les Palestiniens. « Il y a eu une annonce erronée, qui a été rectifiée (...). Il s'agit d'un malentendu, car nous ne voulions pas stopper les négociations, étant donné que nous n'avons pas d'autre partenaire, et eux (les Palestiniens) non plus », a affirmé M. Beilin à la radio publique israélienne. – (AFP)

■ **PAKISTAN** : trois personnes ont été arrêtées mardi 19 septembre, dans l'agence tribale de Kurram (nord-ouest du Pakistan), quelques heures après l'attentat à la bombe qui a tué 16 personnes et blessé 76 autres dans un marché de fruits et légumes à Islamabad. Ces trois personnes seraient des ouvriers qui avaient chargé le camion dans lequel se trouvait la bombe. – (Corresp.)

■ **RUSSIE** : un tribunal de Moscou a rejeté mardi 19 septembre une demande de remise en liberté pour raisons de santé de l'Américain Edmund Pope, accusé d'espionnage par Moscou et qui souffre d'un cancer des os. Ancien officier des services de renseignement de la marine américaine, Edmund Pope, cinquante-trois ans, est accusé d'avoir établi des contacts avec des scientifiques russes pour recueillir des renseignements sur des armements. – (AFP)

Discriminations sexuelles partout dans le monde

NEW YORK. « Une femme meurt chaque minute de causes liées à la grossesse », indique le Fonds des Nations unies pour la population (Fnuap) dans son rapport annuel, publié mercredi 20 septembre, consacré aux discriminations entre les sexes dans le monde. L'état des lieux est catastrophique : 78 000 femmes meurent chaque année des suites d'avortements pratiqués dans des conditions dangereuses, essentiellement dans les pays en développement. Le Fnuap indique aussi qu'« au niveau planétaire une femme sur trois au moins a été battue, contrainte à avoir des rapports sexuels ou maltraitée de quelque autre manière ». Ces chiffres permettent au Fnuap de rappeler à l'opinion internationale que « l'égalité entre les femmes et les hommes est inséparable du développement ».

FINANCES PUBLIQUES Le projet de budget pour 2001, présenté au conseil des ministres et aux commissions parlementaires mercredi 20 septembre, comporte les

baisses d'impôts annoncées le 31 août, mais le gouvernement a dû décider en outre, dès le 1^{er} octobre, la mise en place d'une taxe « flottante » sur les carburants afin de

compenser la hausse du prix du pétrole brut. ● LES DÉBATS entre socialistes ont porté aussi, mardi, sur la protection sociale, c'est-à-dire sur la revalorisation des retraites en 2001

– elle atteindrait 2,7 % – et sur l'objectif de croissance des dépenses de santé. Cet objectif serait supérieur à 3 %, en dépit du plaidoyer insistant de Laurent Fabius. ● PRÉSIDENT de

la commission des finances de l'Assemblée nationale, Henri Emmanuelli (PS) confirme, dans un entretien au Monde son peu de goût pour les baisses d'impôts (lire aussi page 7).

La « TIPP flottante » entrerait en vigueur le 1^{er} octobre

Le gouvernement ferait ainsi en sorte que l'Etat ne puisse être accusé de « s'enrichir » à la faveur de la hausse du prix du pétrole. Les arbitrages budgétaires et sociaux pour 2001 prévoient une progression de 2,7 % des retraites, comme le souhaitait Martine Aubry

BAISSE de l'impôt sur le revenu, allègement de la CSG et de l'impôt sur les sociétés, suppression de la vignette, diminution de la taxation du fioul domestique... Tout avait pourtant été soigneusement préparé. Annonçant, le 31 août, son plan de baisse des impôts de 120 milliards de francs pour les trois années 2001-2003, avec des mesures en cascade pour toutes les catégories de contribuables, Lionel Jospin pouvait penser être à l'abri d'une fronde fiscale. Las ! L'émotion créée dans le pays par l'envolée des prix pétroliers et la grogne des professions les plus directement concernées ont contraint le gouvernement à revoir sa copie.

Alors que Laurent Fabius devait présenter, mercredi 20 septembre, au conseil des ministres, le projet de loi de finances pour 2001, d'innombrables tractations et réunions interministérielles se sont poursuivies jusqu'à tard dans la nuit de mardi à mercredi (lire ci-dessous), pour tenter de trouver une parade et d'apaiser l'opinion.

Mardi soir, lors du meeting parisien du PS, M. Jospin, n'a pas levé le voile sur ces ultimes mesures, mais il en a appelé – en réponse à Jacques Chirac, qu'il n'a pas cité – à la compréhension des contribuables. « L'Etat, a-t-il dit, n'est pas un théorisateur, un usurier (...). L'Etat n'est pas un particulier qui s'enrichirait aux dépens des autres, mais un aiguilleur de la richesse publique. » Il a ajouté qu'il n'y a « pas d'argent caché, secret », mais « simplement des recettes et tout ce que l'Etat reçoit en recettes, il le donne en dépenses publiques, il le donne en allègements d'impôts, en réduction du déficit ou de la dette ». Le gouvernement, a conclu le premier ministre, entend les « revendications » sur le prix de l'essence et les prendra en compte « dans toute la mesure du possible ».

● **La fiscalité pétrolière.** C'est évidemment le dossier le plus épineux auquel le gouvernement est confronté, car il estime impossible d'abaisser directement la taxe inté-

rieure sur les produits pétroliers (TIPP), ce qui enrichirait les compagnies pétrolières ou les pays producteurs, et non les automobilistes. Jusqu'à l'ultime minute, les discussions se sont donc poursuivies pour tenter d'améliorer le mécanisme de « stabilisation » annoncé fin août, de telle sorte que la TIPP baisse à chaque fois que les hausses du brut accélèrent les rentrées de TVA.

Lors de l'annonce du plan de baisse des impôts, il avait été prévu que cette « TIPP flottante » entre en vigueur le 21 janvier 2001 et que le cours du brut pris pour référence soit celui de mai à août 2000. Quelques heures avant le conseil des ministres, l'arbitrage n'était toujours pas rendu, mais la piste la plus sérieusement étudiée, mercredi matin, était une entrée en vigueur du dispositif dès le 1^{er} octobre, avec le 1^{er} janvier 2000 pour période de référence, soit un cours du pétrole avoisinant 27 dollars le baril, alors qu'il est actuellement

de 34 dollars (voir infographie page 7). Ce dispositif devrait entraîner une baisse des prix à la pompe de l'ordre de 12 à 13 centimes le litre. Le gouvernement envisage toutefois une mesure complémentaire pour aller encore au-delà.

Il était envisagé, aussi, de relever la taxation exceptionnelle annoncée sur les compagnies pétrolières, fixée initialement à 3,5 milliards de francs, mais le gouvernement ne comptait pas l'annoncer tout de suite. Au préalable, il entendait faire comprendre à ces compagnies que l'Etat avait fait son devoir et qu'elles devaient faire le leur, faute de quoi cette ponction supplémentaire pourrait intervenir.

● **Les retraites.** Martine Aubry, soutenue par plusieurs responsables socialistes, a emporté l'arbitrage du premier ministre. Au 1^{er} janvier 2001, les retraites de base bénéficieront bien d'un coup de pouce, de 2,2 %, dont 1,2 % au titre de l'évolution prévisible des prix

l'an prochain et 0,5 % pour rattraper le surplus d'inflation constaté en 2000. M. Jospin s'est laissé d'autant plus convaincre de faire un effort sur les pensions que les socialistes ne sont jamais revenus sur l'indexation des retraites sur les prix, au lieu des salaires, engagée par M. Chirac en 1987 et poursuivie en 1993 par Edouard Balladur. En 1997, la plate-forme électorale du PS avait pourtant promis d'« aligner l'évolution des pensions sur celle des salaires nets ». L'impossibilité de faire un geste spectaculaire sur la fiscalité pétrolière a également pesé dans cet arbitrage.

Une mesure supplémentaire est, par ailleurs, prévue, qui majorera le pouvoir d'achat des retraités de 0,5 %. Le gouvernement va supprimer la contribution au remboursement de la dette sociale (CRDS) pour les pensionnés modestes. En tout, la revalorisation des pensions atteindra donc 2,7 %, comme le souhaitait M^{me} Aubry.

● **L'assurance-maladie.** Pugnace, le ministre de l'économie, M. Fabius, a bataillé ferme, mardi matin à Matignon, pour obtenir un taux d'évolution plus faible que ne le souhaitait M^{me} Aubry, arguant que le « rebasage » des comptes, à partir des chiffres réellement atteints et non de ceux prévus, constituait déjà un geste. Au final, la ministre de l'emploi a pourtant eu gain de cause. L'objectif national des dépenses d'assurance-maladie (l'Ondam), inscrit dans la loi de financement pour 2001 de la Sécurité sociale qui sera présentée le 4 octobre en conseil des ministres, devrait être supérieur à 3 % (contre 2,5 % en 2000). Pour le gouvernement, il s'agit de parvenir au « ralentissement progressif » des dépenses de santé, qui évoluent actuellement de 4 %.

● **35 heures.** Pour équilibrer le « Forec », fonds d'allègements de charges lié à la réduction du temps de travail (86 milliards de francs en 2001), le gouvernement va transférer à la Sécurité sociale la totalité des recettes du tabac. L'Etat, qui s'était déjà délesté, en 1999, d'une grande partie de ces ressources, va

ainsi abandonner sa dernière « réserve », d'un montant de 3 milliards de francs.

● **Les collectivités locales.** Après le mécontentement provoqué par la suppression de la vignette, ancienne ressource fiscale des départements, les élus locaux ont un motif de satisfaction. La dotation globale de fonctionnement (DGF) versée par l'Etat aux collec-

Fioul domestique : la déconvenue de la TIPP

La déconvenue va être sévère pour les Français qui ont reporté du 1^{er} au 21 septembre le plein de leur cuve de fioul domestique. Tablant sur une réduction de leur facture suite à la baisse de 30 % de la taxe intérieure sur les produits pétroliers (TIPP) annoncée par le gouvernement, deux clients sur trois qui, habituellement, s'approvisionnent à leur retour de vacances, ont décalé leurs commandes de trois semaines.

Selon la Fédération française des combustibles et carburants (FF2C), pour remplir une cuve de 3 000 litres, il en coûte aujourd'hui, en moyenne, 10 650 francs, contre... 9 810 francs à la fin du mois d'août, soit une hausse de 8,5 %. « L'effort consenti sur la fiscalité [qui représentait en septembre 45,2 % du prix du litre de fioul], ne résiste pas à la réalité du marché », constate Frédéric Plan, secrétaire général de la FF2C, puisque, entre-temps, les cours du brut n'ont cessé de flamber.

tivités territoriales s'élèvera à 115,8 milliards de francs en 2001, soit un bond de 3,4 % par rapport à la loi de finances pour 2000, selon le projet présenté, mardi, par la secrétaire d'Etat au budget, Florence Parly, et le ministre de l'intérieur, Daniel Vaillant, devant le Comité des finances locales.

Séquences France et Régions

Echanges de critiques et prix de l'essence au petit déjeuner

« C'ÉTAIT long et ennuyeux », a confié un participant au petit déjeuner qui a réuni, pendant deux heures et demie, à Matignon, mardi 19 septembre, dirigeants et ministres socialistes sur le projet de loi de financement de la Sécurité sociale et la crise des carburants. Décrite comme « offensive, voire un tantinet agressive », Martine Aubry a balayé énergiquement les critiques, venues notamment de Laurent Fabius, sur le dérapage des dépenses de santé, la France ayant réussi, selon elle, mieux que ses partenaires européens, « à faire progresser les dépenses de santé à un rythme inférieur à celui de la croissance du PIB ».

M. Fabius a plaidé, lui, pour des « réformes structurelles ». Sur l'objectif national de dépenses d'assurance-maladie, Lionel Jospin, au diapason de la plupart des participants, a opté pour un taux supérieur à 3 % en 2001, approuvant ainsi François Hollande. Celui-ci souhaitait un « objectif réaliste », observant que, s'il était trop bas, il risquait d'être dépassé. Sans dévoiler son arbitrage, M. Jospin a penché aussi en faveur de la ministre de l'emploi et de la solidarité sur la revalorisa-

tion des retraites en 2001, qui devrait être plus proche des 2,7 % réclamés par M^{me} Aubry que du 1,7 % admis par M. Fabius.

Pendant près d'une heure, la discussion a tourné autour du prix de l'essence et sur la restitution, par le biais de la TIPP, dès le 1^{er} octobre, du surplus de TVA encaissé par l'Etat grâce à l'envolée des carburants. Selon un participant, M. Fabius a affiché une grande détermination à ne rien faire d'autre que ce qu'il avait déjà annoncé, M. Hollande une grande volonté de faire plus. Henri Emmanuelli a abondé dans le même sens que le premier secrétaire, en invitant le premier ministre à tenir aux Français le discours du « je vous ai compris ».

M. Jospin a rejeté implicitement la demande du PCF de baisser de 35 centimes le prix du litre d'essence à la pompe, rappelant qu'il est « comptable du redressement des comptes publics ». « L'Etat ne dispose pas d'un trésor caché qu'il thésauriserait », a souligné M. Jospin, rodant ainsi le discours qu'il devait tenir le soir au Cirque d'Hiver, à Paris (lire ci-dessus et page 10).

A 16 heures, Jean-Claude Gayssot, le mi-

nistre communiste des transports, était l'invité du bureau national du PS. M. Gayssot a fait un plaidoyer pour le ferroutage et s'est expliqué sur ses concessions aux patrons routiers. Solidaire des positions du PCF, il n'a pas parlé, toutefois, de la baisse de 35 centimes. Avec humour, M. Emmanuelli – qui venait d'enregistrer le refus de la Gauche socialiste de faire motion commune avec lui pour le congrès du PS – a proposé au ministre de signer son texte... M. Hollande a répété qu'« il faut montrer qu'on a entendu, que le message des Français a été intégré, mais aussi dire la vérité aux Français : les prix de l'essence se déterminent au niveau international, et c'est aussi là qu'il faut agir ».

Le premier secrétaire s'est déclaré favorable à un « geste », ne serait-ce que pour « lever l'imputation qui voudrait que le gouvernement soit responsable » de la flambée des carburants. Au Cirque d'Hiver, M. Jospin a assuré que le gouvernement « entend les revendications » et les « prendra en compte »...

Michel Noblecourt

Henri Emmanuelli, président de la commission des finances de l'Assemblée nationale

« Les revenus les plus élevés profitent également de la baisse des taux des tranches inférieures »

« Le projet de loi de finances prévoit une baisse des impôts de 120 milliards de francs sur trois ans. Qu'en pensez-vous ?

– Je fais partie des archaïques qui essaient d'expliquer vainement qu'une politique socialiste ne consiste pas forcément en des annonces répétitives de baisse des impôts. J'étais partisan de changer l'assiette des cotisations patronales et de les asséoir sur la valeur ajoutée. Ce débat a été es-

camoté. J'espère que cela n'a rien à voir avec le fait que les secteurs les plus touchés par cette réforme auraient été ceux de l'énergie.

– **Très bien, mais, aujourd'hui, ce sont les impôts que le gouvernement a choisi de faire baisser...**

– Je militais, avec d'autres, pour une baisse des impôts indirects. Les experts du gouvernement m'ont répondu que les impôts indirects sont indolores, que le gouvernement avait déjà, entre la baisse d'un point de la TVA et les baisses ciblées de cet impôt, allégé la facture de plus de 60 milliards de francs et qu'il valait mieux se concentrer sur d'autres impôts. Une fois ces choix établis, le plan présenté par Laurent Fabius me paraît répondre aux vœux exprimés par les uns et les autres.

– **Le gouvernement a-t-il raison d'abaisser les taux de toutes les tranches du barème de l'impôt sur le revenu, y compris la supérieure ?**

– Je n'ai jamais considéré que l'alliance entre les classes moyennes et les classes populaires impliquait une baisse du taux marginal de 54 %. Elle implique d'autant moins que les revenus les plus élevés profitent également de la baisse des taux des tranches inférieures. Il y aura un débat là-dessus à l'occasion de la discussion parlementaire.

– **Et la CSG ?**

– J'étais très favorable à une baisse de la CSG pour les bas revenus. Je suis donc satisfait. Nous aurons, toutefois, à nous précoc-

cuper du problème des salariés qui ne paient pas d'impôt sur le revenu mais qui gagnent plus de 1,3 SMIC et qui, par conséquent, ne bénéficieront pas d'un allègement de la CSG.

– **Ce sont les exclus du plan Fabius ?**

– Selon les chiffres du ministère de l'emploi et de la solidarité, 20 % des non-assujettis à l'impôt sur le revenu ne profiteront pas de la baisse de la CSG. Il sera difficile, en discussion budgétaire, de les ignorer.

– **Cela ne vous gêne-t-il pas qu'une partie de la population – les salariés percevant le SMIC et moins – soit exonérée de cet impôt qui finance des prestations sociales universelles ?**

– Je prends ma part de responsabilité dans cette situation. Néanmoins, je ne voudrais pas voir la CSG subir le même sort que l'impôt sur le revenu, que la moitié des contribuables, aujourd'hui, ne paient pas.

– **Que pensez-vous des mesures annoncées le 31 août en matière de fiscalité pétrolière, qui, manifestement, n'ont pas contenté l'opinion ?**

– J'étais favorable à la suppression de la vignette, dont je pense que c'est un impôt impopulaire. Manifestement, les Français attendaient autre chose. Sur le reste, je pense que nous avons eu beaucoup de difficultés à nous faire comprendre de l'opinion sur un sujet très difficile.

» En France, il n'y a pas de problème sur l'électricité, ni sur le gaz, pour lequel un opérateur pu-



HENRI EMMANUELLI

contre le premier secrétaire, avec lequel je souhaite qu'il y ait une synthèse au congrès, ni, a fortiori, contre Lionel Jospin, qui, je l'espère, sera candidat à l'élection présidentielle et élu.

» Moi, je ne suis candidat à rien : je me bats et je me suis toujours battu pour des idées, allant jusqu'à me retirer spontanément lorsque c'était nécessaire, ce que personne n'a jamais fait en France ni en Europe. Ceux qui

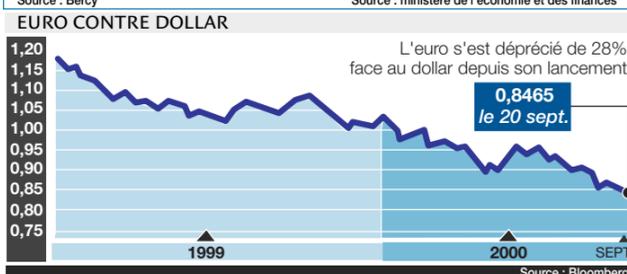
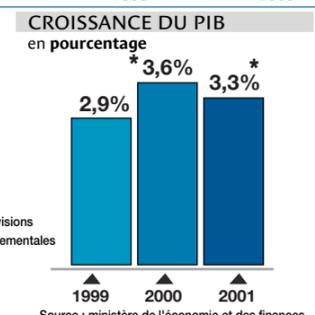
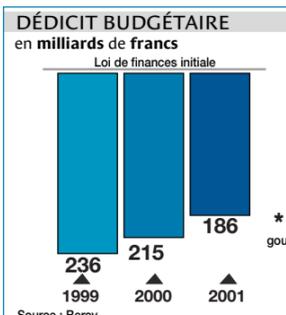
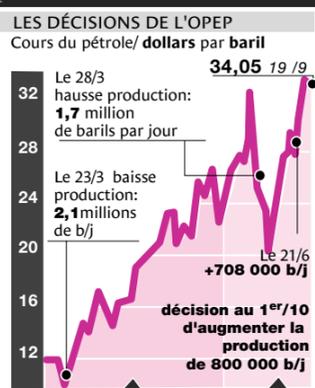
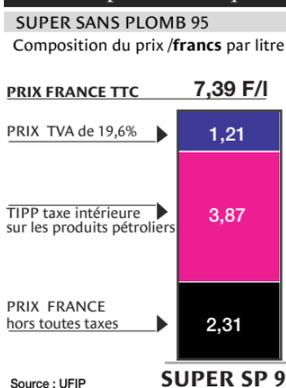
évoquent le congrès de Rennes cherchent des alibis pour éviter le débat. Si j'étais impertinent et un tantinet taquin, je dirais que les principaux protagonistes d'il y a plus de dix ans sont désormais au sein d'un même gouvernement. Nous sommes donc à l'abri du risque. »

Propos recueillis par Virginie Malingre et Michel Noblecourt

2^{ème} FORUM FRANCO-ALLEMAND
Etudier & Travailler sans Frontière !
20-21 OCTOBRE 2000
SARREBRÜCK
Lieu du Forum SAARMESE
Informations : Forum Franco-Allemand Deutsch-Französisches Forum
Tél. 0049 (0) 681 501 13 48
Fax 0049 (0) 681 501 13 53
Inscrivez-vous sur Internet !
www.forum-franco-allemand.org
Les candidats pré-sélectionnés pour les entretiens seront logés gratuitement.

B M W
GAP
www.bmw-gap.com
Villiers Etoile Concorde

Le pétrole risque de peser sur la croissance



Le ministère des finances se résigne à une moindre baisse des prélèvements

CONTRAIREMENT à ce qu'ont pu laisser croire aux Français la désastreuse affaire de la « cagnotte », au début de l'année, et les annonces de baisses d'impôts de 120 milliards de francs sur trois ans, le 31 août, les caisses de l'Etat ne sont pas pleines : mardi 19 septembre, à la veille de la présentation du projet de loi de finances pour 2001 au conseil des ministres, Lionel Jospin a cru bon de rappeler qu'il faut « réduire le déficit budgétaire pour réduire la dette et, ainsi, préserver la capacité de l'Etat à assurer ses missions » (lire page 10).

En l'occurrence, pour 2001, le gouvernement a clairement privilégié les baisses d'impôts au détriment de la réduction du déficit budgétaire. Alors que les dépenses de l'Etat devraient augmenter de 0,3 %, en volume, en 2001 – ce qui est peu compte tenu de la hausse des taux d'intérêt et de l'augmentation consécutive de la charge de la dette publique –, les allègements fiscaux devraient, eux, représenter 57 milliards de francs. La baisse des taux de l'impôt sur le revenu devrait peser pour 21,8 milliards de francs. La suppression de la surtaxe Juppé sur l'impôt sur les sociétés coûtera 2,7 milliards de francs. La baisse de la CSG pour les bas salaires représentera pour l'Etat un manque à gagner de 8 milliards de francs, tout comme la poursuite de la suppression de la part des salaires dans la taxe professionnelle.

« Au total, le poids des prélèvements obligatoires [impôts et cotisations sociales] dans le PIB devrait baisser d'un point sur les deux années 2000 et 2001 », par rapport au chiffre de fin 1999 de 45,7 %, développe Bercy. Le ministère de l'économie et des finances a donc, une fois de plus, revu à la baisse ses objectifs en matière de taux de prélèvements obligatoires, puisque, en mai, à l'occasion du débat d'orientation budgétaire pour 2001, le gouvernement prévoyait que ce taux baisserait d'un point sur la seule année 2000 et atteindrait alors 44,7 %. Le projet de loi de finances pour 2001 prévoit que le déficit budgétaire atteindra 186 milliards de francs à la fin de l'exercice. Ce chiffre représente une baisse de près de 30 milliards de francs par rapport au déficit de 215 milliards de francs prévu en loi de finances initiale pour 2000 ; mais, dans les faits, il représente un effort bien moindre du gouvernement français, car l'exécution du budget 2000 devrait faire apparaître un déficit « inférieur à 200 milliards de francs », selon Bercy.

En juillet, Laurent Fabius avait annoncé que l'Etat encaisserait, du fait du dynamisme de l'activité économique, un surplus de 30 milliards de francs de recettes fiscales

par rapport à ce qui était prévu, et que cette somme serait intégralement affectée à la baisse des déficits. Depuis, de nouvelles dépenses pour l'année en cours sont apparues – suppression de la vignette pour quelque 10 milliards de francs, mise en place de la « TIPP fluctuante », aides aux transporteurs routiers pour un peu moins de 2 milliards de francs en 2000, récupération par les entreprises de la TVA sur les frais de représentation (lire page 22) – et sont venues réduire d'autant les perspectives de réduction du déficit. A Bercy, on affirme que les dépenses de l'Etat en 2000 devraient être légèrement inférieures à ce qui était prévu, et que les recettes fiscales pourraient être légèrement supérieures à la dernière estimation qui en avait été faite en juillet.

INDICATEURS CONTRARIÉS

Conséquence, en exécution, le déficit budgétaire de 2000 devrait être compris entre 195 et 200 milliards de francs. Le gouvernement essaiera probablement de ne pas afficher un déficit 2000 en exécution inférieur au déficit prévu par la loi de finances initiale pour 2001. Histoire de ne pas renouveler l'expérience néfaste de 1999, année où le déficit, en exécution, était ressorti à 206 milliards de francs, alors que le budget suivant prévoyait un déficit plus élevé, à 215 milliards de francs, en 2000. Cela n'avait pas manqué d'alimenter la grogne des parlementaires, qui avaient le sentiment de voter un texte d'avance obsolète.

Pour construire son budget 2001, le gouvernement s'est appuyé sur une hypothèse moyenne de croissance de 3,3 % l'an prochain. Un chiffre qui, aujourd'hui, peut sembler relativement optimiste. La flambée des cours du pétrole semble en effet avoir légèrement modifié la donne conjoncturelle. Alors qu'avant l'été tous les indicateurs étaient au vert, certains signes d'inflexion apparaissent aujourd'hui. La croissance a été moins forte que prévu au deuxième trimestre, notamment du fait d'une consommation, affectée par la hausse des prix des carburants, nettement moins dynamique.

Quant au commerce extérieur, il donne des signes de faiblesse, qui semblent plus à mettre sur le compte du ralentissement de l'activité que de la hausse de la facture pétrolière : en juillet, il a enregistré son premier déficit depuis janvier 1994. Dans ce contexte, le gouvernement pourra faire valoir que les baisses d'impôts tombent à pic pour soutenir la demande des ménages, dont le pouvoir d'achat a été fortement écorné par la flambée du pétrole.

V. Ma.

Les députés socialistes « gauchissent » le projet de loi sur l'épargne salariale

Le groupe PS veut supprimer la sortie en rente et l'exonération de cotisation vieillesse

APRÈS les impôts, l'épargne salariale : Laurent Fabius n'en a pas fini avec les états d'âme, la grogne et les critiques d'une partie des députés socialistes – et de la majorité « plurielle » – sur les réformes qu'il a préparées depuis sa nomination à Bercy. Le projet de loi relatif à l'épargne salariale (Le Monde du 2 août), qui sera soumis à l'Assemblée nationale dès l'ouverture de la session, le 3 octobre, a fait l'objet, mardi 19 septembre, d'une série de critiques au sein du groupe PS de l'Assemblée, même si tous les parlementaires sont à la recherche d'un accord avec le ministre des finances pour que ce dossier ne vienne pas « pourrir » un peu plus la rentrée politique de Lionel Jospin.

« Il faut éviter tout malentendu sur deux points : la sortie en rente ou en capital, et l'exonération de cotisation vieillesse », a souligné le président du groupe socialiste, Jean-Marc Ayrault, mardi. La discussion va se poursuivre avec la majorité plurielle, et j'ai bon espoir. » En réunion de groupe, Henri Emmanuelli, président de la commission des finances, peu suspect de sympathie pour le projet Fabius, avait lancé sous forme de boutade et en signe de bonne volonté : « Je ne demande pas le retrait du projet ! »

Le texte prévoit, notamment, la création d'un plan partenarial d'épargne salariale volontaire (PPESV) d'une durée de dix ans. Selon le projet, les sommes déposées sur ces plans bénéficieraient des mêmes exonérations fiscales et sociales que le plan d'épargne entreprise actuel, et les salariés auraient le choix entre une sortie en rente ou en capital.

Les adversaires du « projet Fabius » (Verts, PCF, MDC) jugent le texte « invivable » en l'état. A leurs yeux, l'exonération de cotisations vieillesse pour les versements à ces fonds amputerait d'autant les recettes des caisses de retraite par répartition, dont les excédents actuels dissimulent mal la fragilité structurelle ; en outre, offrir le choix du versement d'une rente viagère à l'expiration du plan, c'est, selon eux, rouvrir la voie aux fonds de pension (retraite par capitalisation) pour les 15 millions de salariés du secteur privé, que le gouvernement a clairement refermée depuis trois ans.

C'est précisément sur l'exonération des cotisations vieillesse et l'option de sortie que les députés vont obtenir de substantielles modifications. Il est acquis que la sortie ne se fera qu'en capital, un « consensus » s'étant dégagé au

sein du groupe PS, affirment plusieurs députés. A titre individuel, un salarié pourra toujours s'adresser à un assureur pour convertir son capital en rente. En outre, les versements des salariés et des employeurs ne seront pas exonérés de cotisations vieillesse (de base et complémentaires), une telle exonération étant inacceptable pour le MDC, les Verts, les communistes et une majorité de socialistes.

RENDRE LE SYSTÈME ATTRACTIF

« Mais il faut aussi rendre le système attractif », a prévenu M. Ayrault. Bercy réfléchit donc à un mécanisme fiscal afin de rendre le nouveau produit au moins aussi avantageux, pour les salariés et les employeurs, que les plans d'épargne entreprise actuels. Crédit d'impôt ? Exonération plus forte de l'impôt sur les sociétés pour les provisions pour investissements autorisées dans le cadre d'un plan d'épargne d'entreprise ? « La solution n'est pas encore arrêtée, mais Bercy ne me semble pas opposé à ce mécanisme », indique Pascal Terrasse (PS, Ardèche), rapporteur du projet pour la commission des affaires sociales.

Un point a, en revanche, été tranché par les élus socialistes : les

représentants des salariés seront majoritaires au sein des conseils de surveillance des fonds communs de placement à long terme, alors que le projet de Laurent Fabius prévoyait la parité salariés-employeurs. Reste l'épineux problème de la représentation des salariés-actionnaires au sein du conseil d'administration de l'entreprise quand ils détiennent un certain pourcentage de son capital. « Il me semble opportun de dépasser le clivage capital-travail, et je souhaite qu'au-delà d'un seuil de 3 % du capital les salariés y soient représentés. Mais je suis minoritaire sur ce point au sein du groupe », regrette M. Terrasse.

« Il ne faut pas lester cette bonne réforme d'une charge idéologique trop lourde. Ce serait le plus sûr moyen de la torpiller », s'inquiétait M. Fabius, en mai, dans Le Nouvel Observateur. Raté. C'est, au total, un projet de loi « relooké » de gauche que les députés examineront le 3 octobre, et il n'est pas sûr que le ministre des finances en assume totalement la paternité : il devrait confier à Marylise Lebranchu, secrétaire d'Etat aux PME, le soin de défendre le projet au Palais-Bourbon.

Jean-Michel Bezat

Avec les heures que vous faites gagnez-vous + ou - que votre baby-sitter ?

Sur le site Internet www.monargent.fr, vous trouverez toutes les informations pratiques concernant l'argent dans votre vie quotidienne.

HABITATION LOISIRS FAMILLE FINANCES VIE ETUDIANTE MULTIMEDIA

José Rossi dénonce la « surenchère » de la droite sur la Corse

Après sa démission de la présidence du groupe DL de l'Assemblée nationale, le président de l'assemblée régionale accuse son rival à l'élection municipale d'Ajaccio, Marc Marcangeli, d'« exactions »

Au lendemain de son mauvais score au premier tour de l'élection municipale partielle d'Ajaccio, le président de l'assemblée de Corse, José Rossi, a annoncé, mardi 19 septembre, sa démission de la présidence du

groupe Démocratie libérale de l'Assemblée nationale. Retrouvant ainsi sa « liberté de parole », il a dénoncé, mercredi, dans un entretien au *Figaro*, la « surenchère » de la droite sur le dossier corse. « Alliot-Marie,

Devedjian, Charette et Emmanuelli se sont déchainés pour des points dans les sondages », a-t-il lancé. Mais au-delà des griefs à l'encontre des responsables de l'opposition, le député de Corse-du-Sud,

s'en est pris, très vivement, à son rival de droite à l'élection municipale d'Ajaccio. « M. Marcangeli a recruté au conseil général une centaine de personnes pendant l'été, ce qui représente une somme supé-

rieure à 1,3 million de francs. Ces emplois sont en réalité des emplois fictifs. A la mairie, les embauches sont du même ordre de grandeur », a-t-il accusé. M. Marcangeli souhaite porter plainte pour diffamation.

● **Jeudi 14 septembre, place Abbattucci, à Ajaccio, les premières inquiétudes de José Rossi.** Le président de l'Assemblée de Corse a tenu meeting devant cinq cents personnes, mais ses colistiers font grise mine. Au Palais des congrès, autour de son concurrent, le maire sortant bonapartiste Marc Marcangeli, la foule, paraît-il, était plus fervente, plus nombreuse. Le député RPR Paul Ruault s'est fait ovationner en dénonçant les « compères de Matignon ». On a vivement applaudi le député RPR de Corse-du-Sud, Roland Francisci, plus fervent opposant du processus engagé par Lionel Jospin. José Rossi baliait pourtant de la main les propos de M. Francisci, qui raconte dans toute la ville que « José Rossi va devoir quitter la présidence du groupe DL » et qu'« on lui a même affecté le bureau de Philippe Vasseur ».

● **Dimanche 17 septembre, le coup de téléphone à Alain Madelin.** De sa permanence, en face de la mairie, José Rossi entend mon-

ter les clameurs des supporteurs de l'élu sortant. Convié à débattre sur France 3 Corse, José Rossi appelle Alain Madelin dans sa voiture : « Je vais quitter la présidence du groupe DL ». Il ne veut pas attendre les journées parlementaires de Tournus, les 25 et 26 septembre. « *Attends au moins mardi* », répond le président de Démocratie libérale. José Rossi promet de réfléchir, mais, dès lundi matin, il écrit sa lettre. Il en a assez de ces députés irresponsables, de ce parti qui a décidé de « se payer » Lionel Jospin sans se soucier de la Corse. « *J'ai fait plus pour la notoriété de DL en trois mois que n'importe qui d'autre* », peste-t-il. « *J'ai demandé et obtenu l'institutionnalisation d'un dialogue entre le gouvernement et les représentants de la Corse* », écrit-il solennellement aux députés de son groupe. « *Je n'ai pas réussi, dans l'immédiat, à convaincre suffisamment ma propre famille politique (...) de la justesse de mon analyse (...). Déterminé à poursuivre mon combat, j'estime, en consé-*

quence, qu'il n'est plus possible pour moi d'assurer, à l'Assemblée nationale, avec la liberté de parole nécessaire, la fonction de chef d'un groupe parlementaire d'opposition. »

● **Un débat sur la Corse, mardi, au petit-déjeuner.** Ils sont tous là, ou presque, au petit-déjeuner du comité exécutif de DL, mardi matin : Alain Madelin bien sûr, Jean-Claude Gaudin, François Goulard, Claude Goasguen, Laurent Dominati, Pascal Clément, François d'Aubert... M. Madelin élude : « *Je ne sais pas si José pense démissionner. Et même si je le savais, je ne vous le dirais pas* ». Dominique Bussereau, qui a réclamé publiquement la démission de M. Rossi, est absent, comme le sénateur Jean-Pierre Raffarin, proche de Jacques Chirac. « *Il faut avoir une ligne simple pour l'électeur : pas de transfert de pouvoir législatif et pas d'amnistie* », plaide M. Gaudin. « *Je n'ai pas dit le contraire*, réplique le président de DL, mais je tiens à être en accord

avec ce que je pense et ce que nous ferons peut-être un jour au pouvoir. » Dès la fin du petit-déjeuner, les grandes manœuvres commencent. M. Gaudin va voir M. Madelin pour lui « vendre » la candidature de M. Mattéi : « *Je pèse cinq députés. C'est Mattéi ou personne d'autre* », lui dit le sénateur de Marseille, évoquant les cinq députés DL des Bouches-du-Rhône.

● **Mercredi matin, sur les ondes, José Rossi dénonce les « exactions » de Marc Marcangeli.** José Rossi peut enfin dire tout haut ce qu'il pense du maire sortant d'Ajaccio. Mardi soir, sur France 3 Corse, il dénonce énergiquement « la politique clientéliste » et les « exactions » de son adversaire Marc Marcangeli. Mercredi matin, sur RCFM, José Rossi est beaucoup plus précis. « *M. Marcangeli a recruté au conseil général une centaine de personnes pendant l'été, ce qui représente environ 150 mois-salaire, soit une somme supérieure à 1,3 million de francs. Ces emplois sont en réalité des emplois fictifs. A la mairie, les embauches sont du même ordre de grandeur* ». Et il insiste, dénonce la distribution, sans enquête sociale de secours d'urgence par le conseil général, la distribution de bons alimentaires, etc. « *Je serai conduit à porter plainte contre X pour violation de la loi sur le financement des campagnes électorales et emplois fictifs* ». Aussitôt, Marc Marcangeli prend rendez-vous chez son avocat pour 10 heures. Il veut porter plainte pour diffamation.

Dans *Le Figaro*, mercredi, José Rossi dénonce la « surenchère » de la droite sur le dossier corse. « *Alliot-Marie, Devedjian, Charette et*

Emmanuelli se sont déchainés pour des points dans les sondages », lance-t-il.

● **Le silence de Philippe Douste-Blazy.** Pendant que les prétendants à la succession de José Rossi fourbissent leurs armes, Philippe Douste-Blazy, le président du groupe UDF de l'assemblée nationale, se tait. « *Ni intervention, ni in-*

s'était sagement gardé d'attaquer José Rossi, attend un geste en retour. Pour l'heure, seul le député « fondateur » de Savoie Dominique Dord veut peser sur « l'organisation politique de l'opposition avant les législatives et l'élection présidentielle ». En pointe sur le dossier corse, M. d'Aubert mise sur sa notoriété. M. Bussereau a rangé la

Le « Canard » refait l'histoire

Dans son édition du mercredi 20 septembre, *Le Canard enchaîné* revient sur l'élaboration des « orientations » du gouvernement sur l'avenir de la Corse, en juillet. Si le document préparatoire du 3 juillet, puis celui du 10 juillet étaient publics (*Le Monde* des 4 et 12 juillet), l'hebdomadaire satirique publie, en revanche, le compte rendu, établi le 18 juillet par le secrétariat général du gouvernement, de la réunion du gouvernement autour de Lionel Jospin, le 6 juillet, avant la réunion du 10 avec les élus de Corse.

Selon ce compte rendu, à l'issue de ce débat, « le premier ministre estime que le cadre constitutionnel est clair et ne permet pas de déléguer à une collectivité locale – sauf le cas des TOM – le pouvoir d'intervenir dans le domaine de la loi. (...) Compte tenu des positions exprimées au cours de cette réunion, il est, à ce stade, favorable à ce que soient présentées les propositions formulées par le ministre de l'intérieur », lequel écartait tout transfert de pouvoir législatif à l'Assemblée de Corse. Quatre jours plus tard, le gouvernement proposera cependant aux élus de l'île un dispositif expérimental de transfert de pouvoir législatif, limité et encadré par le Parlement. Ce « droit à l'expérimentation » avait finalement été admis par M. Chevènement (*Le Monde* du 19 juillet).

terférence », martèle son entourage. Le rival de François Bayrou, qui était intervenu cet été contre les accords de Matignon, reste tenté de faire les yeux doux aux brebis égarées de DL, mais il garde en mémoire l'échec cuisant de l'opération de rapprochement qu'il avait déclenchée au printemps. Pascal Clément, qui avait alors été l'un des rares à l'appuyer au sein de DL, conserve lui aussi un silence prudent. Le député de la Loire, qui

motion qu'il entendait présenter à Tournus. Mais il garde en tête ce qui, dans les cercles chiraquiens qu'il fréquente, constitue l'objectif essentiel : assurer aux parlementaires DL, dans la perspective de 2002, le contrôle de la ligne politique et de la stratégie du parti d'Alain Madelin.

Ariane Chemin,
Jean-Baptiste de Montvalon
et Clarisse Fabre

Le nationaliste Baptiste Canonici est toujours en fuite

LA FUIITE de Baptiste Canonici, personnage central du mouvement A Cuncolta en Corse-du-Sud et pilier du soutien nationaliste au processus de paix engagé par Lionel Jospin, a créé un vif émoi au ministère de l'intérieur. Présent, en tant que prévenu, au procès de Sperone jusqu'au 14 septembre, M. Canonici avait été mis en cause dans l'affaire de l'assassinat de Joseph Defenzo, le jour où s'achevait l'audience (*Le Monde* du 19 septembre). Sa présence au tribunal n'avait pourtant pas permis aux policiers de procéder à son interpellation.

La question du manque de coordination avait alors été soulevée, d'autant plus que des policiers appartenant à d'autres services assistaient au procès. Le parquet de Paris a fait état, le 18 septembre, d'« une chronologie malencontreuse des événements ». « *Les instructions concernant l'interpellation de Canonici ont été transmises à 16 h 30, a indiqué le bureau du procureur, et l'audience du procès Sperone s'est achevée à 16 h 45, ce qui ne laissait par conséquent qu'un laps de temps très court pour procéder à cette interpellation*. » La direction centrale de la police judiciaire (DCPJ) a, pour sa part, démenti tout « *dysfonctionnement* » (*Le Monde* du 20 septembre).

Une procédure d'« informations » a été ouverte pour connaître les conditions dans lesquelles avait été interpellé, en Corse, le même 14 septembre, la compagnie de M. Canonici. L'arrestation de celle-ci, à la mi-journée, aurait permis à l'entourage du responsable nationaliste d'en déduire l'imminence de son placement en garde à vue. Il aurait été prévenu lors d'une suspension de séance, vers 15 heures, à Paris. L'interpellation de la compagnie de M. Canonici a été effectuée par un membre du service régional de la police judiciaire en liaison avec la division nationale antiterroriste (DNAT). De source policière, ce cafouillage a donné lieu à « *de franches remon-*

trances et une demande d'explication ». De source judiciaire, on estime que la décision d'interroger la compagnie de M. Canonici avant ce dernier était « *une regrettable initiative* ».

L'arrestation de sa compagne aurait permis à l'entourage du nationaliste d'en déduire l'imminence de son placement en garde à vue

Le nom de Baptiste Canonici a été cité dans le dossier des attentats commis à Porto-Vecchio, en Corse-du-Sud, dans la nuit du 12 au 13 décembre 1999, précédant la première réunion du processus de négociation engagé par Matignon avec les élus de Corse, et dans celui de l'assassinat de M. Defenzo, l'un des auteurs de ces actions. La police judiciaire, informée par les renseignements généraux, avait interpellé en flagrant délit Ricardo Bianco, un proche du FLNC-Canal historique. Elle avait, en revanche, manqué Joseph Defenzo, retrouvé mort, le 9 février, les pieds enchaînés et la tête attachée à un bloc de ciment dans un torrent près de Ghisonaccia, en Haute-Corse. Dans ces deux dossiers, le juge parisien Jean-François Ricard a mis en examen, le 17 septembre, d'une part Philippe Fabri, Patrick Castreno, son frère Stéphane, Xavier Lorenzi et Martin Corda pour les attentats ; d'autre part les mêmes Fabri et Castreno pour l'assassinat de Defenzo.

Les déclarations de MM. Fabri et Castreno, au cours de leur garde à vue, ont permis aux enquêteurs de

s'interroger sur le rôle joué par M. Canonici et ont mis en lumière l'histoire de ce groupe radical dissident, né après l'arrestation du commando Erignac. Il semble avoir été créé pour des motivations d'ordre purement privé. M. Fabri, employé par la société éditrice de l'annuaire U Corsu, aurait décidé de former un groupe clandestin pour lutter contre la volonte de certains membres du « canal historique » de Haute-Corse de mettre la main sur l'activité de la société qui le rémunérait. L'assassinat du créateur de l'annuaire semble avoir accéléré la création du groupe, qui comportait un noyau issu du village de Cervione, en Haute-Corse, et deux nationalistes originaires de Porto-Vecchio, M. Bianco et Joseph Defenzo. Les intérêts en jeu paraissent avoir également visé le contrôle de deux hôtels de Haute-Corse, l'un situé en Balagne et l'autre à Cervione. Pour des raisons que l'enquête n'a pas encore clairement établies, ce groupe aurait décidé, en décembre 1999, d'engager une action de nature politique avant la première réunion de Matignon.

Le flagrant délit n'ayant réussi qu'en partie, Defenzo a, semble-t-il, rencontré M. Canonici peu de temps après. Selon les explications fournies aux policiers, il aurait été sévèrement brutalisé, à Porto-Vecchio, en présence de M. Canonici, désireux, semble-t-il, de connaître le commanditaire d'attentats allant à l'encontre d'un processus politique que, pour sa part, il soutenait.

Après avoir obtenu satisfaction, M. Canonici aurait rencontré le reste du groupe à Cervione. Selon les témoignages, la rencontre aurait donné lieu à de nouvelles violences contre Defenzo. M. Canonici aurait laissé le groupe décider du sort de ce dernier en affirmant, en substance, qu'il fallait que « *ce problème soit réglé* ». Un mois et demi plus tard, le corps de Defenzo était retrouvé dans le torrent.

Jacques Follorou

Miami @ 2260 F Vol AR

Taxes aéroport comprises (Départ de 01/10 au 31/10/2000)

www.anyway.com / 01 83 33 11 22 (11 min)

Offre soumise aux disponibilités des compagnies aériennes. Pour la validité, nous consulter. 01 83 33 11 22

RCS Paris B391482452. SIREN 391482452. 79 515 rue de la Vieille du Temple, 75003 Paris. Tél. 075960011. (0,99 F TTC / min)

ne fiez plus simple

Lufthansa **ANYWAY.com**

0 803 008 008

(0,99 F TTC / min)

7h00-8h00 Tout Savoir Tout Comprendre

Hervé BÉROUD & Myriam ALMA

7:14
"Citron pressé"
Alix GIROD de l'AIN

7:18
"L'info sans frontière"
Pierre-Marie CHRISTIN

7:20
"Le fait économique"
Nicolas BEYTOUT

7:43
le "Fact politique du jour"
Alain DUHAMEL

7:47
"Le journal économique"
Jean-Yves HOLLINGER

7:50
"L'invité de RTL"
Olivier MAZEROLLE

l'essentiel de l'actualité par les grandes signatures RTL.

RTL

rtl.fr

Lionel Jospin défend le quinquennat, « un premier pas en attendant » d'autres échéances

Le premier ministre met en garde ses alliés contre la division

Lionel Jospin a participé, mardi 19 septembre, au meeting parisien de la campagne du Parti socialiste pour le « oui » au référendum sur le quin-

quennat. Le premier ministre a rejeté sur le président de la République la responsabilité du désintérêt de l'opinion pour cette consultation.

Il a inscrit le quinquennat dans le cadre d'une réforme à venir « plus ample, plus lisible » de la V^e République.

SI L'ON ENLÈVE la garde militante rapprochée et disciplinée du candidat parisien Bertrand Delanoë, les responsables socialistes nationaux et fédéraux, les ministres, les collaborateurs de ministres, de premier ministre et leurs épouses, il restait encore quelques places pour un public de militants dévoués, venus en car. C'est dire que Lionel Jospin était en famille, mardi 19 septembre, au Cirque d'Hiver à Paris, pour son unique meeting de campagne en faveur du quinquennat. Rien de tel, pour un premier ministre convalescent, encore sonné par le désamour brutal des Français dont témoignent les sondages, que de retrouver la ferveur mécanique de ses troupes.

« Nous sommes réunis ce soir pour le quinquennat et pour soutenir Lionel Jospin et la politique qu'il mène », a d'ailleurs rappelé d'entrée de jeu le premier secrétaire du PS, François Hollande. Certes, mais une bonne partie du public était aussi venu pour entendre le premier ministre apporter son soutien à Bertrand Delanoë. Ce qui fut fait, vite, comme on s'acquitte d'un dû.

« Après 23 ans [de majorité de droite à Paris], il est temps, il est nécessaire, il est salubre de changer. Et on ne pourra changer qu'avec Bertrand Delanoë », a lancé M. Jospin. Le public, rassasié, pouvait désormais entendre parler du référendum du 24 septembre... Il a donc applaudi son champion lorsqu'il a rappelé que le quinquennat figurait dans ses propositions de 1995 et qu'il n'allait « pas bouder son plaisir ». Il s'est réjoui lorsque M. Jospin a fait valoir qu'il avait « aidé à concrétiser cette idée quand le président actuel a commencé à changer d'opinion » et lorsqu'il a rendu Jacques Chirac responsable du désintérêt de l'opinion pour le référendum. « Pour provoquer l'intérêt, il aurait fallu que le quinquennat soit inscrit dans une réforme plus ample, plus lisible de la V^e République ». Cette ouverture (...) n'a pas été faite par le président qui n'a pas accordé au Parlement le droit de présenter des amendements », a dit M. Jospin, qui a insisté encore : « Puisque, désormais, la responsabilité du président n'est engagée ni à la faveur d'un référendum, ni devant le Parle-

ment [lors des élections législatives], qu'il revienne plus souvent devant les Français ce sera une façon de le responsabiliser ». Et de limiter les risques de la cohabitation qui n'est « pas l'idéal pour une grande démocratie ». Enfin, « le quinquennat est une nouvelle étape dans la réforme des institutions que nous proposerons lors des prochaines échéances électorales », a ajouté M. Jospin. Un « premier pas, en attendant ».

« IL N'Y A PAS D'ARGENT CACHÉ »

« En attendant », justement, il y a beaucoup à faire. Et c'était aussi cela que le premier ministre était venu dire à ses troupes. Pour les rassurer, les motiver, les mettre en garde aussi. Les rassurer, en affirmant que le gouvernement continuera de lutter contre « les stigmates de la crise » et « entend » les préoccupations sur le prix de l'essence, « sur lequel sont centrés, bloqués, nos compatriotes ». Même acquis, le public nuance ses enthousiasmes. Il hésite deux longues secondes à applaudir « Laurent Fabius, qui présentera le budget », se déchaîne d'enthousiasme pour « Martine Aubry » et s'emballa pour « Elisabeth, Elisabeth » qui, à la tribune, en sourit d'aise.

A tous, le premier ministre a toutefois lancé un avertissement : « La force de la gauche plurielle réside dans sa capacité à résoudre les problèmes (...) mais a aussi été due - par comparaison avec la droite aux yeux des Français - à sa diversité et à son unité », a-t-il affirmé, en enjoignant chacun « dans la majorité, à la préserver car c'est grâce à cela aussi que nous pourrions garder la confiance des Français ».

Lionel Jospin avait encore un message à faire passer. « Non, a-t-il affirmé, il n'y a pas d'argent caché, secret (...) L'Etat n'est pas un thésauriseur, un usurier ». Comme un galop d'essai avant son discours devant les parlementaires socialistes à Lyon le 26 septembre, puis son explication devant les Français. Comme une réponse aussi, aux critiques que le chef de l'Etat ne manquera sans doute pas de lui renouveler, jeudi soir, à la télévision.

Pascale Robert-Diard

Charles Pasqua fait campagne pour le « non » et contre Jacques Chirac

Le président du RPF s'inquiète de l'abstention

CHARLES PASQUA est content. Peu avant la fin de son discours, mardi 19 septembre, à Paris, il lance à son auditoire : « J'ai tenu une heure. C'est pas mal, non ? » Sans notes, pendant plus d'une heure en effet, le président du RPF brocarde ses anciens compagnons du RPR, qui « n'osent même pas faire un meeting à Paris ». Il dénonce le quinquennat, cette réforme engagée pour « convenance personnelle », « fille directe de la cohabitation ». Il engage une digression sur la chute de l'euro et fait applaudir sur la Corse le nom de Jean-Pierre Chevènement, cet « authentique républicain », puis en revient à sa tête de Turc favorite : le président de la République. « Cette campagne aura été pour moi une cure de rajeunissement », affirme M. Pasqua.

Le responsable parisien du RPF, Alain Robert, lui aussi, est content : sans gros moyens, il a réussi à réunir quelque huit cents personnes, à 20 francs l'entrée, dans un gymnase du quinzième arrondissement. Marie-France Garaud et un député UDF, Maurice Leroy, sont assis au premier rang. M. Pasqua évoque devant eux le « goût amer » que laissent « tous les efforts accomplis dans le passé » pour ramener un gaulliste à l'Élysée. « Je suis mille fois d'accord sur un point avec le président de la République : il a eu raison de choisir la voie du référendum. Mais c'est la première fois qu'on voit un président expliquer que, quel que soit le résultat, cela ne le concerne pas. Il s'en fout complètement ! », a lancé M. Pasqua. Après le cours de civisme donné par le président, le 13 septembre, à Issy-les-Moulineaux, devant « des enfants de neuf à treize », l'intervention télévisée, jeudi, de

M. Chirac devrait inspirer les « chansonniers ». « Jeudi, les jeux seront faits. Il intervient pour dire qu'il est intervenu (...) Il pourra partager les résultats avec Jospin et Giscard », ironise M. Pasqua, qui a déjà en tête le commentaire qu'il fera au soir du référendum : « Il sera intéressant de voir ce que représente le résultat obtenu par les grands partis favorables au "oui" par rapport à la masse des citoyens français. »

« MAUVAIS EXEMPLE »

Evoquant l'absence de professions de foi, il reprend au passage une vieille formule, pour mettre les rieurs de son côté : « Les politiques ont gardé la profession, mais ils ont perdu la foi ! » Un autre argument fait mouche : la réduction de la durée du mandat présidentiel débouche sur le « retour du régime des partis ». Le quinquennat peut-il réduire les risques d'une cohabitation ? « Il ne suffit pas de revenir plus souvent devant le peuple. Ce qui compte, c'est de respecter les engagements que l'on a pris. Un président qui consulte les Français et qui est désavoué se retire ! C'est comme ça qu'on empêche la cohabitation. Ce n'est pas parce que Mitterrand avait donné le mauvais exemple que Chirac devait le suivre. »

Le président du RPF s'inquiète cependant du taux prévisible de l'abstention. D'abord, parce que « le corollaire de la citoyenneté, c'est la responsabilité ». Mais aussi, parce que « ça ne sert à rien ». « Les hommes politiques s'en moquent. Ce n'est pour eux qu'un mauvais moment à passer, le dimanche soir », précise M. Pasqua. Le champion du « non » ne veut pas se faire voler sa victoire.

Jean-Louis Saux

Gérez en Bourse par Internet

Plus vite, encore mieux, toujours moins cher.



Direct Finance, l'efficacité en Bourse

Plus vite :

- Vos ordres 24h/24 par Internet, Minitel (3614), téléphone, WAP...
- Transmission sécurisée en 3 secondes sur les marchés.

Mieux... :

- Tous les marchés et services : Premier Marché, service SRD, Second Marché, Nouveau Marché, Monep...
- Tous les instruments financiers : Actions, Obligations, Warrants, MONEP, SICAV, FCP, P.E.A., Assurance Vie...
- Toutes les places : Paris, New-York, Londres, Tokyo, Francfort...
- Cours et tendances des marchés en temps réel (T + 0).
- Avis et conseils des meilleurs bureaux d'étude : Détroyat et Associés, SG Securities, ABN AMRO, Aurel Leven, BNP Equities, CLSE, Lehman Brothers, CCF Securities...
- Dernières informations sur les sociétés, activités, bilans résumés sur 3 ans, graphes...
- Outils d'analyse et de sélection : stocks screening, funds screening, alertes personnelles en temps réel par fax, téléphone, e-mail...
- Reporting complet du portefeuille géré en temps réel.

Moins cher :

- Frais (courtage et droits de garde) trois fois moins chers que ceux des intermédiaires traditionnels
- Courtage : 7,77 € TTC + 0,2 % TTC ou forfait P.E.A. : 14,6 € TTC (jusqu'à 1 000 000 €... !)
- Droits de garde et tenue de compte gratuits si plus de 5 transactions / mois
- Services gratuits : informations, conseils, cours en temps réel, Internet, Minitel, OST, coupons, etc...

Nouveau tarif au 01.09.2000

- Dossier(s) souhaité(s) (cochez)
 Ouvrir ou transférer votre compte titre
 Ouvrir ou transférer votre PEA
 L'assurance-vie « on line »

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Tél (heures de bureau) : _____ LMq 09.0

Pour en savoir plus ou pour ouvrir un compte :

Téléphone : 0 800 800 040 (appel gratuit),
 Internet : www.directfinance.com,
 Minitel : 3614 DIRECT (0,37 F/mn)

FINANCE

Entreprise d'investissement agréée, transmetteur d'ordre pour le compte de tiers, habilité à la tenue de compte - conservation - Loi du 2 juillet 1996.

19, avenue George V - 75008 PARIS

QUI VOTE QUOI ?

PIERRE RICHARD



RÉFÉRENDUM

Administrateur délégué et président du comité exécutif du groupe bancaire franco-belge Dexia,

né de la fusion du Crédit local de France et du Crédit communal de Belgique.

J'irai bien sûr voter et je voterai oui, en faveur du quinquennat, parce que c'est, je l'espère, un premier pas vers la modernisation de nos institutions et le signal d'une réforme indispensable, qui reste à faire, de l'Etat. L'étape suivante devrait être une profonde décentralisation vers des régions et des agglomérations responsables.

Jean Tiberi exclut de retirer sa candidature à Paris

LE MAIRE DE PARIS refuse « d'envisager » son exclusion du RPR et de retirer sa candidature à Paris. Dans une lettre qu'il a adressée, mardi 19 septembre, à la présidente du parti gaulliste, Michèle Alliot-Marie, il s'insurge contre la « machine anti-démocratique » mise en branle, au printemps, pour « habiller la pré-nomination de Philippe Séguin ». M. Tiberi n'en propose pas moins une « rencontre » avec son rival ainsi que « l'organisation de primaires avec un accord de bonne conduite ». Dans un entretien au Parisien du 20 septembre, Edouard Balladur, ex-candidat à la candidature, juge « réel » le risque de voir la gauche l'emporter à Paris et estime que « chacun doit comprendre » la nécessité de se « rassembler autour de Philippe Séguin ».

Le Medef demande un moratoire sur l'application des 35 heures

LE PRÉSIDENT du Medef, Ernest-Antoine Seillière, a réclamé, mardi 19 septembre, au cours d'une conférence de presse, un « moratoire » sur l'application des 35 heures à partir du 1^{er} janvier 2001. Le président du Medef souhaite notamment que le régime transitoire prévu en 2000 pour les heures supplémentaires (au-delà des 35 heures légales) soit reconduit en 2001 pour les entreprises de plus de vingt salariés. Pour celles de moins de vingt salariés, indique-t-il, la période transitoire doit être repoussée au-delà du 1^{er} janvier 2003 et pour « au moins un an ». M. Seillière a justifié ces demandes par le fait que « la croissance est légèrement menacée » et que « les entreprises doivent faire face à des pénuries de main-d'œuvre ». Les 35 heures s'appliquent aux entreprises de plus de 20 salariés depuis le 1^{er} février 2000 et prendront effet dans les plus petites à partir de 2002.

DÉPÊCHE

■ GAUCHE : Robert Hue, secrétaire national du PCF, a écrit, lundi 18 septembre, à François Hollande (PS), Jean-Michel Baylet (PRG), Jean-Luc Bennaïmias (Verts) et Georges Sarre (MDC), pour formaliser sa demande de rencontre au sein de la majorité. Il s'agit, écrit-il, de « montrer à l'opinion publique que la gauche plurielle a bien reçu le message - en vérité, le véritable avertissement - qu'elle vient de lui adresser ». Cette rencontre pourrait avoir lieu dans la première quinzaine du mois d'octobre.

VIOLENCES URBAINES La cité de la Grande-Borne à Grigny (Essonne) a retrouvé son calme, mardi soir, 19 septembre, après les deux nuits de violences consécutives à la

mort, dimanche, d'un jeune de ce quartier, tué par un policier alors qu'il tentait de forcer un barrage au volant d'une fourgonnette contenant des motos volées. ● LES HABI-

TANTS DU QUARTIER, jeunes sans histoire ou révoltés, commerçants et mères de famille, témoignent du désarroi que manifestent les émeutes. ● « ON EST À LA FRONTIÈRE entre

deux mondes qui se croisent sans se rencontrer », analyse un boulanger dont la vitrine a été brisée. ● JULIEN DRAY, député (PS) de l'Essonne, s'inquiète de la prolifération des armes

à feu dans les cités. ● À LIVERPOOL (Grande-Bretagne), une politique alliant prévention et répression a eu raison des violences qui prévalaient dans les années 80.

La mort d'un jeune ravive les plaies de la cité de la Grande-Borne

Dimanche, Ali, 19 ans, a été tué par un policier alors qu'il forçait un barrage au volant d'une fourgonnette contenant des motos volées. Mardi, après deux nuits de violences, les habitants de son quartier, à Grigny (Essonne), hésitent entre colère, crainte et désarroi

LENDEMAIN D'ÉMEUTES, mardi 19 septembre, à la Grande-Borne, la cité aux 12 000 habitants coincée entre l'autoroute A 6 et la nationale 445, à la sortie de Grigny, dans l'Essonne, au sud de Paris. A l'intérieur du grand ensemble, aux immeubles défraîchis, le calme règne, les policiers se font discrets pour éviter les provocations. Après deux nuits de violences consécutives à la mort d'un jeune de la cité tué, dimanche, par un policier alors qu'il forçait un barrage à Combs-la-Ville (Seine-et-Marne), les commerçants, eux, réparent les dégâts (*Le Monde* du 19 septembre). Ali Rezgui, 19 ans, est mort au volant d'une fourgonnette contenant des motos qu'il venait de voler avec des complices, selon la police. Une enquête est en cours pour examiner la thèse de la légitime défense avancée par le gardien de la paix qui a fait feu.

De l'autre côté de la nationale, en bordure des pavillons fleuris de Viry-Châtillon (Essonne), des ouvriers remplacent les vitres brisées du bar PMU. Cent mètres plus loin, le boulanger surveille d'un œil les travaux de soudure sur son rideau de fer. La veille, des jeunes l'ont soulevé avant de casser la vitre et de glisser un bidon d'essence à l'intérieur, sans parvenir à mettre le feu. « Il y a quelque chose de suicidaire chez ces jeunes, ils détruisent leur propre univers, à commencer par les endroits où ils viennent chercher à manger », déplore le gérant.

Installé depuis presque trois ans juste en face de la Grande-Borne, le commerçant entretient plutôt de bons rapports avec les jeunes de la cité qui viennent chez lui. « Celui qui est mort, je le connaissais bien. Il était dans la délinquance mais, à sa manière, il avait des qualités, il aurait pu faire des choses extraordinaires », sou-



ligne le gérant. Mi-résigné mi-philosophe, il se veut compréhensif malgré les dégâts causés à sa boutique. « Dans leur majorité, les jeunes demandent seulement du respect et de la reconnaissance. Le problème, c'est que beaucoup n'ont aucune perspective », analyse le commerçant. « Ici, on est à la frontière entre deux mondes qui se croisent sans se rencontrer : le quartier bourgeois d'un côté, le ghetto en face. C'est sans doute pour ça que les jeunes s'en prennent à nous. »

Discret et membre de plusieurs associations, Dio fait partie, lui, de ces nombreux jeunes sans histoire qui habitent le quartier. Âgé de vingt-sept ans, il vit à la Grande Borne depuis presque toujours. Pour lui, les violences sont le fait d'un « petit groupe », même si elles s'enracinent dans un terreau social difficile. « C'est vrai qu'il y a un contexte général de

dégradation du quartier. Avant, l'immeuble où j'habite, c'était hypercalme. Maintenant, ça craint. Dans mon hall, une dame a écrit : "Welcome to Tchernobyl". Ceux qui peuvent s'en vont. »

Pour Dio, ce contexte n'explique pas tout. « Avant, je pensais que les violences étaient une sorte de rébellion avec un message. En l'occurrence, je crois que les jeunes ont vraiment été touchés par la mort d'un de leurs copains. Mais c'est aussi un prétexte pour se défouler et se laisser entraîner », explique le jeune homme. Selon lui, la « haine » qu'entretient une partie des jeunes de la cité envers les forces de l'ordre est la principale raison des émeutes. Le fait qu'un policier ait été blessé par balles lors des violences constitue, à cet égard, un palier rarement franchi dans les cités. « Il y a une vision des flics chez les jeunes qui

est haineuse. Celui qui a tiré, c'est clair qu'il voulait se faire un flic et s'en vanter. D'ailleurs, c'est sûr, dans la cité, on va lui donner une médaille. »

A la fois « grand frère » et porte-voix de la colère des jeunes, Bouabdallah tient un discours ambigu et menaçant, entouré d'un petit groupe qui contient difficilement sa colère. « On essaie de calmer les petits mais ils ont la rage. Le sentiment de colère domine tout. Si ça continue, les jeunes ne vont plus hésiter, c'est une guérilla qui se prépare », clairotte le jeune homme. « Ali, je le connaissais bien, je l'ai vu faire ses premières courses, mais il ne méritait pas une balle dans le coffre », affirme Bouabdallah.

Autour de lui, les témoignages qui alimentent le contentieux avec la police ne manquent pas : contrôles d'identité accompagnés de brimades, accusations injustifiées, méthodes musclées de la BAC (Brigade anticriminalité). « Ici, c'est la guerre permanente avec les policiers. Ils n'arrêtent pas de nous mettre à l'amende », résume l'un des jeunes. A l'hostilité à l'égard de la police, se mêle un sentiment d'abandon de la part des pouvoirs publics. « La mairie, elle ne nous aide pas, elle nous met plutôt des bâtons dans les roues quand on essaie de monter quelque chose », affirme un autre jeune. Mardi, Claude Vasquez, maire (PCF) de Grigny, a demandé que soient donnés « les moyens aux services publics de police et de protection judiciaire de la jeunesse pour que d'autres jeunes n'aient pas la même fin qu'Ali ». Evoquant les violences, il a déploré qu'« une trentaine de jeunes portent un mauvais coup à la cité ».

Les mères de famille du quartier, comme Christiane, portent, elles, un jugement plus nuancé que les jeunes. « Ils ont un coup de colère. Ils ne l'expriment pas de la bonne façon mais

c'est la seule qu'ils connaissent », explique cette quinquagénaire, occupée à préparer la décoration du gymnase pour un concert. « Les jeunes ne peuvent pas dire qu'on ne fait rien pour eux. Dans la cité, il y a un manque d'entretien mais on a des espaces verts et des appartements d'une taille qu'on ne trouve pas ailleurs », plaide Christiane qui habite la Grande-Borne depuis vingt-neuf ans et qui regrette que la cité soit tou-

jours montrée du doigt. « Les émeutes, on en parle au journal de 20 heures mais les statues faites par les jeunes du quartier et qui ont été exposées au Louvre, ça ne passe pas à la télé. » Mardi soir, une unité supplémentaire de CRS avait été déployée. La nuit a été calme mais la Grande Borne conservait ses allures de quartier assiégé.

Frédéric Chambon

TROIS QUESTIONS À...

JULIEN DRAY

1 Vous êtes député (PS) de l'Essonne dans une circonscription qui englobe Grigny. Que vous inspirent les incidents qui ont éclaté dans le quartier de la Grande-Borne après le décès d'un jeune, tué par la police dimanche 17 septembre ?

La mort d'un jeune de vingt ans, c'est toujours un drame, même si les circonstances, à première vue, semblent claires et sans appel : il y avait situation délictuelle au départ avec tentative de fuite et de passage en force. C'est un drame pour la famille, pour le quartier, pour le policier qui a tiré en position de légitime défense, pour nous tous.

2 Un policier a été blessé par balle, lundi soir, à Grigny. Pensez-vous qu'il y ait de plus en plus d'armes à feu dans les cités ?

C'est n'est pas un phénomène nouveau. Je le dis depuis plusieurs années, mais j'ai l'impression d'avoir prêché dans le désert. Il faut se méfier du calme apparent qui règne dans certains quartiers : de fortes

têtes font le vide autour d'elles, délimitant leur territoire et affirmant leur liberté de mouvement. Les scènes de violences auxquelles nous sommes confrontés depuis quelques jours s'éloignent du mal-être des banlieues qui prévalait il y a quelques années.

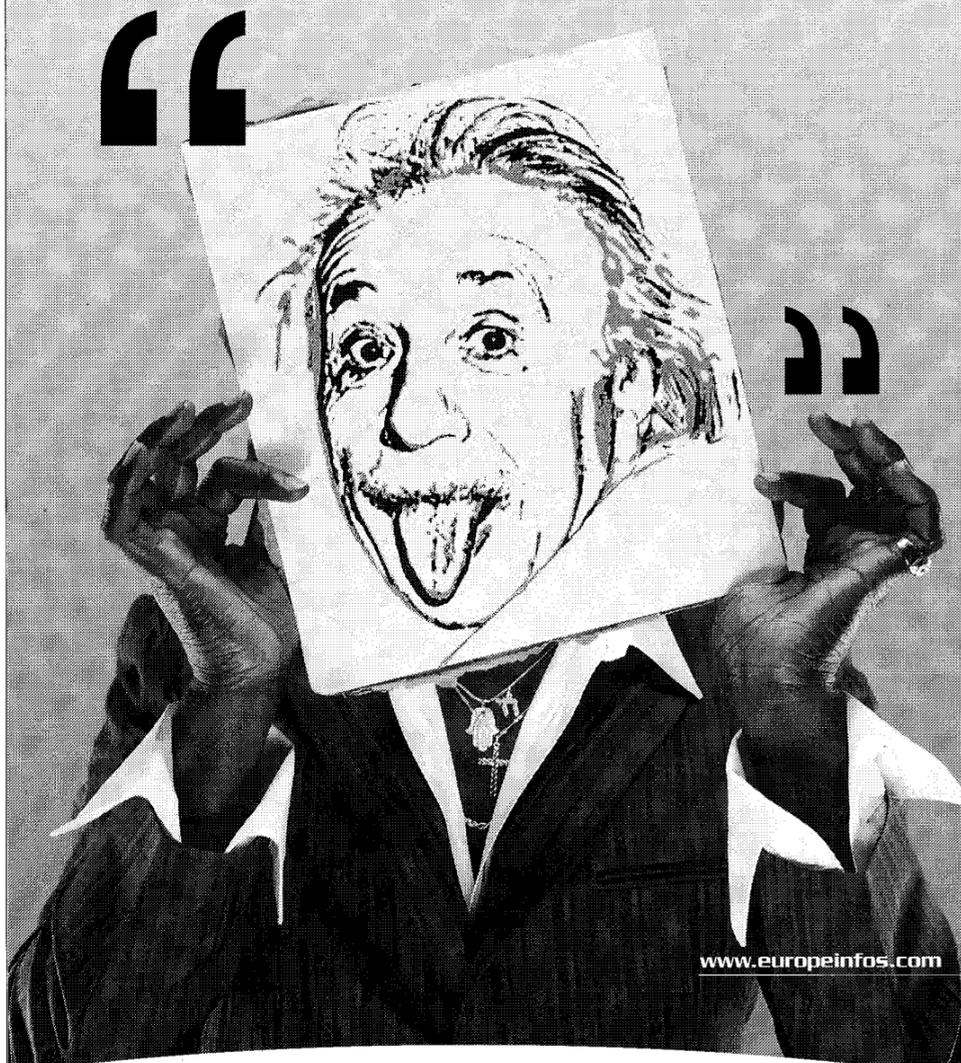
3 Quelles sont les réponses à apporter d'après vous ?

Je milite depuis longtemps en faveur d'une police de proximité qui soit connue, reconnue, présente dans nos cités vingt-quatre heures sur vingt-quatre. Cela permettrait d'éviter ces drames, de limiter la venue soudaine, massive, de forces de l'ordre extérieures aux quartiers et de prévenir ces réflexes de violence qui se déclenchent par solidarité et par émotion. Je crois que nous devons également agir en amont : les jeunes ont l'impression d'être exclus de la croissance, stigmatisés lorsqu'ils sortent de leurs quartiers. La politique de la ville doit être renforcée : il faut davantage de médiateurs, d'assistants sociaux, d'équipements sportifs et culturels ouverts à tous les jeunes.

Propos recueillis par Bertrand Bissuel

le Calvi remue-méninges

8:55



www.europeinfos.com

Europe / ça me parle

A Liverpool, les premiers résultats de la lutte contre les « comportements antisociaux »

LIVERPOOL

de notre envoyé spécial

Granby Street semble hésiter entre la vie et la mort, le renouveau et la décadence. Cette rue de misère, située dans les faubourgs de Liverpool, offre un visage contrasté. D'un côté, des ouvriers s'affairent à la construction de logements sociaux, des maisonnettes à l'anglaise, briquettes brunes et portes en bois. Mais sur le trottoir d'en face s'alignent des taudis aux façades murées, des magasins désaffectés et une poignée de boutiques crasseuses. Plus loin, devant un tas de gravats, des jeunes discutent en devisageant les visiteurs inconnus.

L'endroit a mauvaise réputation. C'est là, dans ce quartier de Toxteth, que des émeutes avaient éclaté en 1981. C'est encore là, à la fin des années 80, qu'une dizaine de voitures étaient incendiées chaque jour. Des émeutes, les habitants ne parlent plus depuis longtemps. La police dispose même d'une antenne sur Granby Street et les dealers se sont faits discrets. Cette police de proximité porte ses fruits, selon l'un des bobbies locaux, Paul Hurst : « Je connais la plupart des jeunes par leur prénom. Les accrochages sont rares et je n'ai pas nécessairement besoin de renforts pour effectuer une arrestation. »

La principale explication à l'amélioration constatée dans cette agglomération d'un peu plus d'un million d'habitants tient à l'intensification de la lutte contre la délinquance juvénile, obsession nationale en Grande-Bretagne depuis que le gouvernement de Tony Blair a adopté, en 1998, le « Crime and Disorder Act », un dispositif destiné à favoriser le travail de proximité dans les quartiers sensibles et à réformer en profondeur la justice des mineurs. Dès l'âge de dix ans, un enfant peut désormais être poursuivi pour « comportement antisocial ». La loi de 1998 autorise aussi les municipalités à imposer

un couvre-feu aux enfants de moins de dix ans, entre 21 heures et 6 heures... D'autres dispositions concernent les comportements racistes, l'absentéisme scolaire, la toxicomanie...

Dans un tel contexte, cette ville sinistrée, considérée comme la plus pauvre du royaume, conjugue répression et prévention. Côté répression, les 4 500 policiers locaux disposent d'outils redoutables, comme les caméras qui surveillent le centre-ville. Entre 1995 et 1997, le nombre des crimes et délits signalés à la police est passé de 68 600 à 55 098. Mais, dans le même temps, les « désordres publics » (comportements agressifs, conflits de voisinage, graffitis...) ont augmenté de 51 390 à 57 844.

DIALOGUE

Pour répondre au sentiment d'insécurité, Liverpool et les communes voisines ont adopté un vaste plan. Objectif : réduire d'au moins 20 % d'ici 2002 le nombre des crimes et délits. Pour ce faire, la police n'a pas seulement déployé ses caméras. Elle a aussi modifié son attitude vis-à-vis de la population, notamment des quartiers déshérités. « La mentalité des policiers a évolué dans le bon sens, cela réduit les risques d'incident », constate Claudette Graham, directrice d'un organisme local de lutte contre le racisme et les discriminations.

Liverpool s'est également doté de structures originales, qui renforcent la collaboration entre les services. Une unité spécialement chargée des « comportements antisociaux » travaille en relation avec la police, les éducateurs, les écoles, les organismes de logement. Ils essaient d'intervenir dès qu'un incident leur est soumis : une querelle entre voisins, des adolescents trop bruyants, des actes de vandalisme... « Le simple dialogue permet de résoudre bien des problèmes, il

faut cesser de diaboliser les ados », explique Paul Dagnall, l'un des coordinateurs de ce service. La tranche d'âge concernée est avant tout celle des 14-16 ans, « trop jeunes pour aller au pub, trop grands pour rester à la maison », selon la formule d'un éducateur.

L'objectif est également de montrer aux « victimes » que leurs plaintes sont traitées en temps réel. Si la médiation et le dialogue ne suffisent pas, c'est-à-dire dans 5 % des cas, l'unité peut se charger de recueillir des preuves contre les suspects et de transmettre le dossier à la justice. Pour piéger des vandales en flagrant délit, les enquêteurs utilisent une mini-caméra cachée dans une maisonnette pour oiseaux posée dans le jardin du plaignant.

Dans certains quartiers, des bandes de vingt à trente jeunes se forment parfois, sous l'influence de familles connues de tous, mais le problème reste limité. « Il importe de casser les noyaux durs qui se sentent invulnérables », précise M. Dagnall. Mais nous n'avons pas seulement une approche répressive. Nous aidons sur la durée les jeunes qui se sont laissés entraîner. Il nous arrive d'intervenir dès l'âge de cinq ou six ans, en relation avec les enseignants. C'est une stratégie à long terme. » Une stratégie qui s'accompagne d'aides aux associations et d'importants programmes immobiliers financés en partie par l'Union européenne.

Pour Liverpool, l'enjeu est d'importance : il s'agit de briser l'image négative d'une ville. Ainsi, afin d'éviter la banalisation du vandalisme, tout aribus détérioré est remplacé sur-le-champ. « Liverpool n'est pas violente », conclut Paul Byrne, un policier originaire de Toxteth, les différents intervenants bossent ensemble pour la première fois, et nous en serons récompensés tôt ou tard. »

Philippe Broussard

Alzheimer : les familles dénoncent une prise en charge insuffisante

L'OMS organise une journée mondiale jeudi 21 septembre

La 7^e journée Alzheimer de l'Organisation mondiale de la Santé, jeudi 21 septembre, fera le point sur les réalités de cette maladie dont souffrent plus de

350 000 personnes en France. Les familles de malades regroupées dans l'association France-Alzheimer dénoncent les graves insuffisances de la prise en charge.

« **UNE AFFECTION** qui s'empare de l'esprit du patient et brise le cœur de sa famille », telle est la maladie d'Alzheimer selon Jean-Pierre Aquino, gériatre à Versailles. La 7^e journée Alzheimer, programmée par l'Organisation mondiale de la Santé, jeudi 21 septembre, est destinée à faire prendre conscience des réalités de cette maladie qui frappe plus de 350 000 personnes en France, avec environ 15 000 nouveaux cas par an. Cette affection, qui a pour origine une dégénérescence progressive du cerveau (*Le Monde* daté 11-12 juin), est l'une des plus effroyables qui soit car sans espoir de guérison. Elle atteint en majorité les personnes âgées de plus de 70 ans, mais les cas survenant avant 50 ans sont loin d'être rares (*lire ci-dessous*). Selon le professeur Dubois, neurologue à l'hôpital de la Salpêtrière à Paris, le cas français le plus précoce serait celui d'une jeune femme de 28 ans.

La maladie d'Alzheimer ne figure pas parmi les 30 maladies chroniques prises en charge par la Sécurité sociale. Un « scandale » pour France-Alzheimer, une association créée en 1985 et qui regroupe 12500 familles de malades. Une récente enquête épidémiologique a évalué à 20 milliards de francs par an, le coût global de la prise en charge des démences séniles. Actuellement 85 % du coût humain et financier de la maladie est supporté par les familles. « *Les prises en charge des interventions para-médicales, kinésithérapie et soins infirmiers, sont trop souvent soumises à la bonne volonté des caisses d'assurance-maladie* », a dénoncé Paulette Guinchard-Kunstler, députée (PS) dans un rapport sur la vieillesse remis à Lionel Jospin en 1999. Quant à

l'aide ménagère à domicile, elle est hors de portée financière de la plupart des familles de malades, en dépit de la création de la prestation sociale dépendance. Enfin, l'hébergement en maison spécialisée (15 000 à 20 000 francs par mois) ne bénéficie pratiquement d'aucune aide.

« *Etre disponible jour et nuit, être contraint de renoncer à son travail et à ses vacances, c'est le plus souvent le lot du conjoint qui devient brutalement soignant* », décrit le docteur Aquino. La famille, le plus souvent, se mure dans un silence fait de honte et de désespoir. Il est indispensable d'identifier les « aidants », pour leur proposer de l'aide, matérielle et psychologique, et au moins un répit. Cette tâche est assurée par des associations, en liaison avec une hospitalisation permanente ou temporaire.

ÉVITER DE « CRAQUER »

Les projets associatifs les plus nombreux concernent la création de places d'accueil de jour. Il s'agit de permettre aux familles de s'éloigner du malade au moins une journée par semaine, pour leur éviter de « craquer ». Le groupe Médéric, organisme de retraite complémentaire, a créé une fondation destinée à financer ce type d'actions. Les membres du Lions club aussi ont, quant à eux, le projet d'aider à la création de 100 centres d'accueil de jour pour malades d'Alzheimer et ont déjà participé à la création de 12 centres. « *Notre spécificité est de savoir coordonner des actions dé-cousues, réunir les bonnes volontés des conseils généraux, des communes...* » explique le docteur René Sliosberg, ancien chef de service de gériatrie, impliqué dans ces projets.

Catherine Ollivet, vice-prési-

dente de France-Alzheimer, insiste, quant à elle, sur la nécessité de pérenniser les expériences utiles car « *les pouvoirs publics ne prennent jamais la relève* ». Le budget annuel de 11 millions de francs de l'association sert à informer sur la maladie, les droits sociaux, les possibilités d'aide à domicile, les établissements d'accueil, à animer des groupes de parole, mais aussi à sensibiliser l'opinion et les pouvoirs publics.

France-Alzheimer, dont les membres vivent personnellement toutes les conséquences de la maladie, et se dit donc particulièrement légitime, dénonce le fait que cette affection porte en France le sceau d'une grande injustice, médicale, financière et sociale. « *Nous en sommes au même niveau de détresse familiale qu'il y a dix ans, estime M^{me} Ollivet. La chaîne qui permettrait d'aider à sortir les familles de leur solitude est pleine de trous. Il n'y a pas d'étude précise des problèmes, pas de vrais chiffres, une absence quasi totale d'information* ».

Elisabeth Bursaux

Ira Einhorn forme un recours gracieux contre son extradition

Condamné pour assassinat, l'ancien leader hippie demande à Lionel Jospin de revenir sur le décret qu'il a signé. Il invoque l'impossibilité d'un procès équitable aux États-Unis

C'EST VÊTU de lin gris, souriant et distingué, qu'Ira Einhorn s'est présenté, mardi 19 septembre, au siège de la Ligue des droits de l'homme à Paris. L'ancien leader du mouvement hippie, condamné en 1993 par contumace, en Pennsylvanie, pour l'assassinat, en 1977, de son ex-petite amie, a annoncé qu'il demandait à Lionel Jospin d'annuler le décret autorisant son extradition vers les États-Unis, signé par le premier ministre le 24 juillet. Fort du soutien de nombreuses personnalités politiques – dont Jack Lang, Louis Mermaz (PS), José Bové, Roselyne Bachelot (RPR) et des membres des Verts –, M. Einhorn, réfugié en France depuis sept ans, a fait valoir que les États-Unis « *ne peuvent donner aucune assurance* » qu'il bénéficiera à son retour d'un procès équitable.

Outre-Atlantique, l'affaire déchaine les passions. C'est donc dans une ambiance survoltée qu'Ira Einhorn a fait face aux questions de la presse américaine, persuadée de sa culpabilité. Voilà près de vingt ans que les États-Unis essaient de récupérer cette figure mythique, qui prit la fuite à la veille de son procès,

en 1981. M. Einhorn, qui a toujours attribué ce crime à « *un complot de la CIA* », a vécu dans la clandestinité pendant seize ans. Il s'était installé en France sous un faux nom, en 1993, avec sa femme suédoise. Il coulait des jours paisibles dans un vieux moulin des Charentes, entre lecture et jardinage, quand la police l'a interpellé en juin 1997.

EXTRADITION

La demande d'extradition formulée par les États-Unis a été une première fois rejetée, en décembre 1997, par la cour d'appel de Bordeaux. La France estimait que la Pennsylvanie, qui applique la peine de mort et ne permet pas à un condamné par contumace d'être jugé à son retour, n'offrait pas de garanties suffisantes. Le Parlement de cet État a donc modifié sa loi, accordant à un fugitif réfugié dans un pays qui refuse de l'extrader le droit à un nouveau procès. Cette loi sur mesure, accompagnée de l'assurance que le procureur ne requerrait pas la peine de mort lors du nouveau procès, a convaincu les magistrats français, qui ont autorisé l'ex-

tradition. Le 24 juillet, Lionel Jospin signait le décret.

Alors qu'ils auraient pu contester ce décret devant le Conseil d'État, les avocats de M. Einhorn ont préféré former « *un recours gracieux* » devant le premier ministre, en lui demandant de revenir sur sa décision. « *M. Jospin s'est laissé abuser par les allégations de l'État de Pennsylvanie alors que les garanties données sont illusives* », ont dénoncé M^{es} Dominique Tricaud et Dominique Delthil. Les défenseurs de l'ex-hippie ont estimé que la nouvelle loi de Pennsylvanie est « *inconstitutionnelle et inapplicable* » : la stricte séparation des pouvoirs aux États-Unis ne permettrait pas à une loi de revenir sur une condamnation ayant acquis l'autorité de la chose jugée. Enfin, les avocats doutent de la sincérité de Lynne Abraham, procureur de Pennsylvanie, qui s'est engagée à ne pas requérir la peine capitale, en affirmant qu'elle serait « *une partisane acharnée de la peine de mort* ». M. Jospin dispose de quatre mois pour répondre.

Cécile Prieur

Le métro a 100 ans

BON ANNIVERSAIRE LE MÉTRO

DE LA PART DES PERSONNES HANDICAPÉES ET DE L'ASSOCIATION DES PARALYSÉS DE FRANCE



100 ans d'existence, ce n'est pas rien !

Et pourtant les 1,5 millions de personnes handicapées motrices en sont toujours exclues.

Métro, bus, train : il est urgent de prendre les mesures qui s'imposent !



ASSOCIATION DES PARALYSÉS DE FRANCE

www.apf.asso.fr

Rodolphe pense à sa mère « comme si elle était décédée »

RODOLPHE ne s'endort jamais sans avoir fait le plein de sa voiture, prêt à effectuer les 500 km qui le séparent de ses parents. Au cas où son père « craque ». De-

PORTRAIT

De premiers signes apparus il y a sept ans, sans que personne ne veuille les voir

puis sept ans, celui-ci s'obstine à s'occuper seul de sa femme, atteinte de la maladie d'Alzheimer. Depuis sept ans, cet homme de 59 ans porte « sa croix ». Depuis sept ans, le vide se fait autour de lui, autour d'eux.

« *Il dit qu'il s'occupe d'une poupée* », rapporte son fils. Tous les jours il la lave, la nourrit, l'habille, la coiffe. Tous les jours, elle le suit pas à pas – « *jamais à moins de 3 mètres* » –, sans rien dire, sans rien faire. Et dort, « *17 à 18 heures par jour* ». Pour Rodolphe c'est « *comme si elle était décédée* ». Mais son père a pris la décision de ne pas la placer dans un établissement spécialisé. Parce que les places sont rares et coûteuses. Et qu'en remettant son sort entre d'autres mains, il aurait l'impression de l'abandonner, « *de la perdre définitivement* ». Cela fait à peine un mois qu'une employée vient s'occuper de l'entretien de la maison qui était devenue « *un taudis* ».

Ce n'est qu'il y a deux ans que Rodolphe et sa famille ont mis un nom sur la maladie, grâce à un neurologue. Les premiers signes étaient apparus bien avant, insidieusement, sans que personne n'y fasse attention. D'abord, il y a sept ans, le refus de conduire une voiture. « *Ca ne nous a pas marqué. Elle n'en avait pas vraiment besoin* ». Sa mère avait alors quarante-sept ans. Puis vint l'abandon de la lecture, « *alors qu'elle adorait ça* », de la cuisine, désormais prise en main par son mari.

« *On n'a rien vu venir, comme*

on ne voit pas grandir ses enfants », soupire Rodolphe. Ou comme on refuse de le voir. Aujourd'hui, il sait que son père, « *un optimiste* », a tout fait pour lui dissimuler l'état de sa mère. Il ne lui en veut pas. Mais il n'admet pas que la Sécurité sociale, l'employeur de sa mère, n'ait rien dit. « *Ils l'ont forcément remarqué. Tout ce qu'ils ont fait c'est lui adjoindre une collègue qui faisait tout son travail, s'offusque t-il. Je me demande ce qu'elle a fait de ses journées pendant trois ans.* »

Au fil du temps, les signes se sont faits de plus en plus visibles : elle ne les a plus écoutés, a perdu la mémoire, n'est plus parvenue à fixer son attention, est devenue agressive. « *Quand mes parents ont déménagé, il y a deux ans, j'ai trouvé des dizaines de bouteilles de lessive dans les placards. Pour ses courses, elle achetait toujours la même chose.* » Alors Rodolphe et son frère s'inquiètent et envisagent toutes les hypothèses : la dépression, l'alcoolisme et même la drogue. « *La première à oser dire que ma mère était "cinglée" a été mon ex-femme* », se souvient Rodolphe. Il ne l'accepte pas et coupe toute relation avec les amis qui osent la même remarque, en venant parfois « *aux mains* ».

DÉSARROI DE L'ENTOURAGE

Quand le diagnostic tombe, c'est le désarroi. Rodolphe a alors 30 ans, son frère 24. Depuis, la maladie s'est accélérée. Les amis ont fui et son père se retrouve seul. « *Il va craquer* », s'inquiète Rodolphe. Le psychiatre qui le suit a pointé des tendances suicidaires. Par deux fois, il a demandé aux gendarmes de venir chez lui « *pour ne pas la tuer* ». Rodolphe essaie de faire revenir les copains « *d'avant* », de reconstruire un tissu social autour de ses parents. La situation, il le sait, pourrait durer encore longtemps.

Stéphanie Pichon

Neuf mois de prison avec sursis requis contre Louise-Yvonne Casetta

Le procureur de la République de Nanterre a demandé la relaxe de Jacques Oudin, ancien trésorier du parti gaulliste et supérieur hiérarchique de « l'intendante » du RPR

LE PROCUREUR de la République de Nanterre avait choisi de lire le dossier des fausses factures « sous l'angle du bon sens » ; il n'y est parvenu qu'à moitié. Yves Bot a demandé, mardi 19 septembre, au tribunal la condamnation de Louise-Yvonne Casetta, pour avoir touché le pot-de-vin d'une entreprise en 1993, mais a renoncé à poursuivre le sénateur Jacques Oudin, trésorier du RPR et son supérieur direct. Comme il ne soupçonne pas une seconde « l'intendante » du RPR d'avoir mis l'argent dans sa poche, la petite enveloppe a dû s'évaporer quelque part. Reste que le procureur, vu le dossier, n'avait guère le choix. Il a requis contre les vingt-sept prévenus des peines relativement modérées et frappé fort contre l'âme des fausses factures, en réclamant trois ans dont deux ferme.

« Y a-t-il un doute sur la caractère frauduleux du système Donzet », s'est demandé le procureur. Evidemment pas : Jean-François Donzet, via plusieurs sociétés taxi, a collecté plus de 42 millions de francs de 1986 à 1992, et restitué en partie les sommes aux entreprises pour leurs faux frais. Yves Bot a rappelé le sec commentaire d'un expert qui avait indiqué que l'endroit « où il avait retrouvé le plus d'intermédiaires financiers, c'était devant les tribunaux ». Le système Donzet, « c'est le DAB, a repris le magistrat, le distributeur automatique de billets. Sauf que la Carte bleue, c'était les fausses factures et le liquide ne se touchait pas sur place ».

Cette mécanique, pour le procureur, « pourrait la vie des entreprises et d'une partie de la société ». Et quand Jean-François Donzet « rend service », par exemple à Michel

Hannoun, « il investit, tout simplement ». L'ancien conseiller général RPR de l'Isère a touché 900 000 F pour des études que Jean-François Donzet avoue n'avoir pas toutes lues, et regarde le magistrat avec des yeux douloureux.

« Michel Hannoun est médecin, raille le procureur, il fait des rapports sur plein de choses, sur l'éclairage public, qui me semblent assez loin de l'enseignement dispensé dans les facultés de médecine ». Il requiert neuf mois de prison avec sursis, un million de francs d'amende et trois ans d'interdiction contre l'ancien parlementaire, trois ans dont deux ferme contre Jean-François Donzet et un million de francs d'amende : l'exacte condamnation de l'homme d'affaires devant la cour d'appel de Lyon pour un autre bout de ce dossier, où il lui reste encore dix-huit mois à purger. Yves Bot demande contre les chefs d'entreprise de deux à dix-huit mois avec sursis, en fonction des sommes blanchies, mais 12 mois dont trois ferme contre Christian Mazuc, pour avoir de surcroît corrompu l'un de ses salariés.

PARIS, PLAT DE RÉSISTANCE

Restait le plat de résistance : Paris. Le procureur a assez habilement écarté les principaux accusateurs de Louise-Yvonne Casetta, pour se consacrer aux seconds couteaux, les ingénieurs, les architectes, sur un marché symbolique, la crèche de la rue de la Jonquière, dans le 17^e arrondissement. Il y a eu une entente entre les entreprises pour que le marché soit déclaré infructueux et qu'une autre, Mazzotti, l'emporte. « Que des entreprises s'entendent pour se partager un marché, ça peut

se comprendre, souligne le magistrat. Mais qu'ils s'entendent pour s'exclure ! » Et de citer le préfet Jean Godfroid, le directeur de l'architecture, et donc responsable des marchés publics, qui avait admis « avoir réintroduit Mazzotti pour briser l'entente ». « C'est une démarche qui vient de loin, accuse le procureur, avec un but unique absolument évident : favoriser Mazzotti. »

Comment enfin Mazzotti avait-elle la ligne directe de Louise-Yvonne Casetta, le jour supposé de la remise de l'argent ? « Ce coup de fil est un fait matériel tenu, mais qui existe, et se renforce par les dénégations de Mme Casetta. » La démonstration est certes un raisonnement, convient le magistrat, mais pas le coup de téléphone. « Les faits, leur enchaînement, leur coordination est parfaitement logique » Et il a requis contre Louise-Yvonne Casetta et Jean Godfroid neuf mois avec sursis et 200 000 F d'amende, avant de s'arrêter là. Contre Jacques Oudin, le trésorier du RPR, il n'a pas d'éléments : il demande donc la relaxe. Il a enfin réclamé 18 mois avec sursis, 1 million de francs d'amende et une interdiction de gérer contre le patron de Mazzotti.

Yves Bot, emporté par le mouvement, a fini par glisser du bon sens aux bons sentiments et a longuement digressé sur la réforme du financement des partis, avant d'assommer, une dernière fois, Jean-François Donzet. « L'effet de votre mécanisme, M. Donzet, a jeté le procureur, a été de prendre des gens élevés dans l'amour du travail bien fait et d'en faire des prévenus. »

Franck Johannès

Les signalements d'enfants en danger se stabilisent à un niveau très élevé

Les carences éducatives des parents, principal facteur de risque

Dans son rapport annuel, l'Observatoire national de l'action sociale décentralisée (Odas) remet en cause l'hypothèse d'un lien entre l'évolution de la maltra-

issance et le contexte socio-économique. Carences éducatives, problèmes psychiatriques des parents et séparations conflictuelles sont davantage mis en avant.

ANNÉE APRÈS ANNÉE depuis 1994, l'Observatoire national de l'action sociale décentralisée (Odas) rendait public, à l'automne, un rapport désespérant sur l'enfance maltraitée. Désespérant car le nombre de victimes semblait ne jamais devoir cesser de grandir. Le rapport sur l'année 1999, dévoilé mercredi 20 septembre, se veut un peu plus optimiste.

Les services de l'aide sociale à l'enfance ont signalé un peu moins de cas de maltraitance à enfant en 1999 (18 500 enfants victimes) qu'en 1998 (19 000). Parmi ses maltraitements, les violences physiques (6 500 nouveaux cas en 1999) et les abus sexuels (4 800) sont en légère décroissance. En revanche, les négligences graves (5 400 cas) et les violences psychologiques (1 800) continuent d'être chaque année plus nombreuses. Quant aux signalements d'enfants en risque (qui connaissent des conditions d'existence risquant de mettre en danger leur santé, sécurité, moralité, leur éducation ou leur entretien), ils ne progressent que marginalement : 65 000 en 1999 contre 64 000 en 1998.

Globalement, la progression des signalements d'enfants en 1999 est donc « extrêmement faible », se réjouit l'Odas, « bien que la permanence des efforts engagés depuis 1996 pour mieux repérer les enfants en danger ne se soit pas relâchée et que la persistance des problèmes de fond de notre société soit bien réelle ». Une sorte de palier semble être atteint, puisque la stabilisation déjà enregistrée en 1998 se confirme : 83 500 enfants en danger ont été dénombrés en 1999, soit sensiblement le même nombre qu'en 1998 (83 000), tandis qu'en 1994 ils n'étaient « que » 58 000. L'ennui, c'est que ce palier se situe à un niveau élevé.

PERTE DU LIEN SOCIAL

« On ne peut se satisfaire de ce chiffre d'environ 80 000 nouveaux signalements par an, qui s'ajoutent à un stock d'environ 200 000 enfants signalés les années précédentes, et faisant l'objet d'un placement ou d'une action éducative », insiste Jean-Louis Sanchez, le délégué général de l'Odas. L'hypothèse, échaudée durant les années de crise, d'un lien entre l'évolution de la maltraitance et le contexte socio-économique – le chômage, notamment, qui crée et accroît les tensions au sein de la cellule familiale –, se trouve remise en cause par cette stabilité du nombre d'enfants maltraités.

Pour tenter d'y voir plus clair, l'Odas avait demandé cette année aux travailleurs sociaux des conseils généraux d'évaluer les « principales problématiques familiales facteurs de danger », c'est-à-dire les causes supposées du danger encouru par les enfants. La subjectivité de cette évaluation s'est trouvée atténuée par la

grande convergence des réponses. « Et l'on s'est aperçu que les problèmes des enfants sont plus liés au délitement du lien social que du lien économique, analyse M. Sanchez. On a tort de tout ramener à la précarité économique ».

Les difficultés financières, le chômage et la précarité, l'habitat, ne sont que peu cités par les travailleurs sociaux comme facteurs, même secondaires, de mise en danger des enfants. L'alcoolisme et la toxicomanie apparaissent déjà un peu plus fréquemment dans les réponses (29 %), qui pouvaient être multiples. De très loin (82 % de réponses), ce sont les carences éducatives des familles qui sont considérées par les départements comme cause principale de maltraitance et de risque pour les enfants. « Il s'agit de tous ces parents sans repères, sans cadre dans l'éducation de leurs enfants, explique le délégué général de l'Odas. Ceux dont l'école dit "On a personne en face de nous". Ce sont des exclus culturels. Les enfants ont des comportements pré-délinquants, et n'ont plus guère de chance de s'intégrer dans le système scolaire. »

Les problèmes psychiatriques des parents viennent en second

lieu (65 % des réponses), qui laissent souvent les travailleurs sociaux très démunis puisque « des carences dans la couverture des secteurs psychiatriques sont signalées par tous les départements », note le rapport. Au même rang d'importance que les troubles psychiatriques, apparaissent les effets négatifs des séparations et divorces conflictuels (65 % de réponses), « qui durent parfois dix ans, et retombent sur le dos des enfants, manipulés, pris dans un conflit de loyauté », poursuit Jean-Louis Sanchez.

Cette étude sur les facteurs de danger a, selon lui, de quoi bouleverser le regard porté sur la maltraitance. A l'avenir, la prévention devra principalement porter sur le soutien des capacités parentales. « La maltraitance, dit-il, est d'abord liée à une désespérance morale et mentale, à un problème de repères, de lien social. Notre pays n'est pas fraternel. Nous sommes installés dans un individualisme terrifiant. Après avoir cassé tous les éléments de solidarité traditionnels, il faut en recréer, en favorisant par exemple le maintien des personnes âgées au cœur de la société. »

Pascal Krémer

L'allocation de présence parentale sera versée dès janvier 2001

L'ALLOCATION DE PRÉSENCE PARENTALE (APP), dont la création avait été annoncée le 15 juin par Lionel Jospin, sera versée à partir de janvier 2001, a expliqué Ségolène Royal, ministre déléguée à la famille et à l'enfance, mardi 19 septembre. Pour cette nouvelle allocation versée aux parents d'un enfant gravement malade ou blessé (accidents nécessitant de longues rééducations, cancers, allergies lourdes, myopathies, grandes prématurités...), une enveloppe de 200 millions de francs a été dégagée des excédents de la branche Famille de la sécurité sociale. L'allocation se montera à 3 000 francs par mois pour un parent qui travaillait à plein temps, à 2 000 francs par mois s'il conserve un mi-temps et à 1 500 francs s'il maintient son activité à 80 %. Si les deux parents optent pour un mi-temps, son montant est porté à 4 000 francs par mois. L'APP offre, selon M^{me} Royal, « un cadre juridique protecteur » aux parents, en assurant le « maintien de la protection sociale, la reconnaissance d'un statut sans risque de licenciement ou de contrôle impromptu de la Sécurité sociale. »

DÉPÊCHES

■ **JUSTICE** : Ignacio Gracia Arregui, soupçonné d'être le numéro un de l'organisation séparatiste basque ETA, a été mis en examen et écroué, mardi 19 septembre à Paris, ainsi que sa compagne Fabienne Tapia, quatre jours après leur arrestation dans les Pyrénées-Atlantiques. Ils sont poursuivis pour « association de malfaiteurs en relation avec une entreprise terroriste », « infraction à la législation sur les armes », « recel de vol » et « détention de faux documents administratifs ».

■ **Le directeur de Fashion TV, Adam Lisowski, a été condamné à deux ans d'emprisonnement dont un an ferme**, mardi 19 septembre à Paris, pour des agressions sexuelles sur une mannequin en septembre 1997. Un mandat d'arrêt a été délivré contre lui. La victime, une Polonaise de vingt-trois ans, a obtenu 100 000 francs de dommages et intérêts.

■ **Jack Lang a perdu, mardi 19 septembre à Paris, le procès en diffamation** qu'il avait intenté aux auteurs du livre *L'Omerta française*, publié en septembre 1999. Le tribunal a jugé légitime que les auteurs, compte tenu du secret entourant l'usage des « fonds spéciaux » du gouvernement, s'interrogent « en termes mesurés » sur l'utilisation qu'avait pu faire M. Lang de l'argent ainsi reçu dans ses différents ministères, et se demandent « si son patrimoine immobilier ne pouvait pas avoir pour origine l'utilisation de ces fonds ». L'actuel ministre de l'éducation nationale a fait appel.

CORRESPONDANCE

Une lettre de Jean-Yves Haberer

A LA SUITE des articles parus dans nos éditions du 14 septembre à propos de l'affaire du Crédit lyonnais, l'ancien président de la banque publique, Jean-Yves Haberer, nous a fait parvenir la lettre suivante :

1. Vous ne mentionnez même pas l'existence, en 1992-1993, de la plus grave crise économique du demi-siècle. Alors que les experts publics et privés convergent pour prévoir, pour 1993, un taux de croissance de 2,6 %, sur lequel M. Sapin a construit sa loi de finances, le produit intérieur brut a plongé de 1,5 %. Cette crise a compromis le sort de nombreuses banques. Elle a été fatale au Crédit lyonnais parce que celui-ci, au même moment, subissait les conséquences d'une énorme escroquerie, l'affaire Parretti-Sesea, dont il a poursuivi et fait condamner les auteurs.

2. Je n'ai pas accueilli « avec une grande colère » la lettre du 22 septembre 1992 de M. Sapin plaçant sous surveillance du Trésor les deux cents plus importants engagements de la banque. J'y ai vu, au contraire,

l'avantage de faire connaître en toute transparence pour l'Etat-actionnaire la situation de nos risques et les conséquences de la politique du franc fort menée par le même Etat au moment d'une crise économique. J'espérais que l'intimité ainsi améliorée avec nos comptes contribuerait à nous faire obtenir un renfort de fonds propres. Je n'avais donc pas, moi non plus, d'intérêt à dissimuler la situation.

3. Je n'ai jamais porté la moindre « accusation » contre MM. Trichet et Beaufret qui ont fait leur métier dans des conditions difficiles, car l'Etat n'a ni les moyens financiers ni les moyens techniques d'être l'actionnaire d'une grande banque.

4. S'il y a eu « guerre d'usure » du Trésor contre moi, elle s'est faite étrangement à mon insu. Il faut la relativiser dans les faits car, comme en témoignent les procès-verbaux, le Trésor n'a jamais hésité à faire voter les comptes du Crédit lyonnais par les représentants de l'Etat au conseil d'administration

et à l'assemblée générale. En même temps, le concours efficace de son ingénierie financière n'a jamais fait défaut, par exemple, pendant l'hiver 1992/1993 pour l'acquisition en Allemagne du contrôle de la BFG.

5. Vous auriez pu consulter le texte des auditions faites sous serment en 1994, devant la commission d'enquête de l'Assemblée nationale. Les souvenirs étaient alors encore frais. M. Sapin, au sujet du renouvellement de mon mandat en juin 1992 : « Je me suis interrogé et j'ai conclu au bout d'une interrogation un peu plus longue que pour d'autres (M. Albert, M. Peyrelevade) que je ne disposais pas, fin mai, début juin, d'éléments suffisamment clairs et précis pour pouvoir proposer au premier ministre (M. Bérégovoy) de ne pas renommer M. Haberer. » M. Trichet, au sujet des relations avec le président du Crédit lyonnais : « En résumé, nos relations étaient d'une clarté absolue. »

Le Saviez-VOUS?

Leader mondial, nous créons l'avenir chaque jour grâce à notre Internet sans fil nouvelle génération*

Alors, rejoignez Nortel Networks, dès aujourd'hui, et créez votre avenir.

NORTEL
NETWORKS™

www.nortelnetworks.com/careers

DISPARITIONS

Gilbert Carpentier

Producteur de variétés télévisées

GILBERT CARPENTIER est mort, lundi 18 septembre, des suites d'un cancer, à l'âge de quatre-vingts ans. Son prénom reste indissociablement lié à celui de son épouse, Maritie. Tous deux formèrent le couple de producteurs de variétés le plus célèbre de la télévision des années 60-80. Prenant pour modèle la comédie musicale américaine, citant fréquemment Sinatra ou Dean Martin, le duo débute en produisant « Cavalcade » pour Radio-Luxembourg, au milieu des années 50.

C'est sur la première chaîne, alors seule télévision en France, que les Carpentier produisent, en 1961, « La grande farandole », émission de variétés adaptée des shows télévisés américains, mélangeant paillettes et smokings, sketches et danses, esprit kitsch et numéros d'artistes, alignant des séquences ni intellectuelles ni vulgaires, balançant plutôt entre la fête bon enfant et le côté toc du show-business.

STYLE TRÈS PERSONNEL

Ils lancent ensuite le « Sacha show... » (avec Sacha Distel), « Les grands enfants », « Top à... », « Numéro 1 », etc. Des émissions qui dépassent souvent les 50 % de part d'audience.

Très éloignés pourtant de la quête de l'Audimat et de l'avidité financière de la plupart de leurs actuels successeurs, Maritie et

Gilbert Carpentier – la première s'occupant de direction artistique, le second dévolu à la partie technique – avaient imposé un style de production et d'animation très personnel. Mettant surtout en valeur les artistes, ne lésinant ni sur les décors ni sur le montage, ils se réservaient toutefois le droit de ne pas inviter les artistes qu'ils jugeaient « inélegants ».

Si elles étaient surtout consacrées à des chanteurs ou comédiens connus, leurs émissions accueillissaient aussi des jeunes artistes, comme Jeanne Mas, Carlos, Louis Chérid, Daniel Balavoine, Jacques Villeret, ou des chanteurs qui sentaient alors le soufre, comme Serge Gainsbourg. Refusé par les télévisions, celui-ci créa pour l'une des émissions des Carpentier la chanson *Poupée de cire, poupée de son*, qui allait rendre célèbre France Gall.

Le couple de producteurs, dont les émissions avaient été vendues dans une quarantaine de pays, avaient pris du champ en 1986, en dépit d'un bref retour sur La Cinq, en 1991, et de quelques apparitions sur les petits écrans. Ainsi, ils avaient proposé à France 2, pour les fêtes de fin d'année 1997, une spéciale « Mes amis, mes amours » autour de Charles Aznavour et avaient participé à une spéciale « Nos meilleurs moments », en juillet, sur TF 1.

Yves-Marie Labé

Stanley Turrentine

Un saxophoniste ancré dans les racines du blues

COMME le guitariste Grant Green ou le trompettiste Donald Byrd, le saxophoniste Stanley Turrentine, mort le 12 septembre, à l'âge de soixante-six ans, dans un hôpital new-yorkais où il avait été admis à la suite d'une attaque cérébrale, a été l'un des musiciens auxquels les rappeurs ou certains courants comme l'acid jazz auront le plus emprunté. A l'instar de nombreux jazzmen durant les années 70, Stanley Turrentine s'était tourné vers le jazz-rock et la pop et avait gravé plusieurs enregistrements qui font aujourd'hui les délices des DJ et des échantillonneurs dès qu'il s'agit de donner une touche « jazzy » à la musique de danse.

ROI DE LA BALLADE

Si cette période valut au saxophoniste quelques succès (*Sugar* en 1970) et une certaine aisance financière, ce n'est pourtant pas dans ce domaine que l'on voudrait se souvenir de Stanley Turrentine. Fondamentalement ancré dans les racines du blues, Stanley Turrentine était de ces solistes qui savaient mettre particulièrement en valeur les ballades, ce genre si délicat, où la sobriété est valorisée, où le choix de la note et de sa mise en rythme ne permet pas l'erreur ou la banalité.

Né à Pittsburgh (Pennsylvanie) le 5 avril 1934, Stanley Turrentine, qui a grandi dans un environnement musical favorable – son

père, Thomas, est saxophoniste et son frère, Tommy Jr., trompettiste –, débute professionnellement dès 1950, à l'âge de seize ans, auprès de Lowell Fulson puis de Ray Charles. Il remplace, en 1953, le jeune John Coltrane dans l'orchestre du saxophoniste et arrangeur Earl Bostic, et complète, une fois ses obligations militaires accomplies, ce solide apprentissage par un passage dans l'une des formations du batteur Max Roach, de 1959 à 1960.

Tandis que la révolution free jazz s'annonce, Stanley Turrentine rejoint le label Blue Note et commence à mener une carrière de leader. Il enregistre en particulier pour la célèbre marque des trios avec l'organiste Shirley Scott, sa femme jusqu'en 1971, dont *The Soul is Willing* ou *Soul Shoutin'*. Si les années 70 l'ont vu peu à peu abandonner le blues et le jazz pour des orchestrations pop, voire disco, qui lui vaudront de nombreuses critiques, il revient à des formes plus classiques du jazz au début des années 80, au travers de plusieurs enregistrements et de nombreux concerts, où il savait toujours donner la mesure de son expressivité lyrique. Installé à Fort Washington (Maryland), Stanley Turrentine se consacrait aussi à l'enseignement depuis une quinzaine d'années.

Sylvain Siclier

■ JERZY GIEDROYC, né le 27 juillet 1906, à Minsk, en Pologne dans ce qui est aujourd'hui la Biélorussie, est mort le 14 septembre à Maisons-Laffitte (Yvelines), sa ville d'adoption, dans sa quatre-vingt-quatrième année. Il fait ses études de droit à Varsovie, entre au ministère de l'Agriculture puis au ministère de l'Industrie. Dès 1930, il commence la publication d'une revue littéraire, culturelle et politique, *Polityka*. Lorsque la Pologne est envahie par l'Allemagne en 1939, il émigre vers la Roumanie, où il devient le secrétaire de l'ambassadeur de Pologne avant de s'occuper des affaires britanniques auprès de l'ambassade britannique. En 1941, évacué vers Istanbul, il rejoint les forces polonaises au Moyen-Orient puis est transféré en Palestine, où il travaille pour le journal du II^e Corps polonais. A la fin de la guerre, il rejoint Rome, où, en 1946, il fonde sa maison d'édition, la Casa Editrice Lettere. Il crée, l'année suivante, une nouvelle revue, *Kultura*. Quelques mois plus tard, il s'installe à Maisons-Laffitte, où *Kultura* devient une institution et un forum pour la diaspora polonaise. Il y publie, entre autres, Witold Gombrowicz et le futur Prix Nobel Czesław Miłosz. C'est à partir de 1953 qu'il commence à éditer des livres, polonais bien sûr, qui ne trouvaient plus d'éditeur en Pologne, mais aussi des traductions en polonais comme *L'Archipel du Goulag*, de Soljenitsyne. Pendant quarante ans, Jerzy Giedroyc a lutté pour la survie de la littérature et de la culture polonaises et a été l'un des maîtres à penser de l'opposition démocratique polonaise en France. Il n'a jamais voulu retourner en Pologne ni accepter la moindre distinction.

■ MICHEL-P. HAMELET, président d'honneur du Conseil de surveillance du *Figaro*, est mort lundi 18 septembre à Paris, à l'âge de quatre-vingt-douze ans. Il était le dernier « baron » survivant de l'équipe des cinq journalistes qui, autour de Pierre Brisson, permirent au quotidien de la rue du Louvre d'obtenir l'autorisation de repartir à la Libération, en 1945. Né le 9 février 1908 à La Ciotat (Bouches-du-Rhône), Mariot Daniel, de son vrai nom, était secrétaire de François Mauriac avant d'entrer au *Figaro*, en 1934. Spécialiste des questions sociales et de l'histoire du syndicalisme, il fut responsable du service économique et social de ce journal jusqu'à sa retraite, en 1974.

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du vendredi 15 septembre sont publiés :

● **Présidence de la République** : un arrêté mettant fin, à sa demande, aux fonctions d'Olivier Dutheil de Lamothe, secrétaire général adjoint ;

– un arrêté nommant Philippe Bas secrétaire général adjoint, Frédéric Salat-Baroux conseiller social, Elisabeth Sandor chargée de mission.

Au *Journal officiel* du samedi 16 septembre est publié :

● **Elections législatives** : un décret portant convocation des électeurs pour l'élection de députés dans la deuxième circonscription du département du territoire de Belfort et dans la neuvième circonscription du département de la Seine-Maritime.

Colloques

Le Club HRM Women organise le **mardi 3 octobre 2000** de 14 heures à 19 h 30 à la **Maison de l'Amérique latine**, à Paris, un colloque :

« **Les femmes aiment l'entreprise, l'entreprise aime-t-elle les femmes ?** »

Autour de deux tables rondes :

– **Cet autre regard : ce que les femmes apportent aux entreprises** : animée par **Erik Izraelowicz**, rédacteur en chef, éditorialiste aux *Echos* ; avec **Jean-François Colin**, directeur général adjoint de Vivendi ; **Louise Guerre**, présidente du Centre des jeunes dirigeants ; **Maryse Huet**, secrétaire générale de l'observatoire des cadres de la CFDT ; **Laurence Parisot**, PDG de l'IFOP ; **Guillaume Pepy**, directeur général délégué clientèles de la SNCF.

– **L'avenir : nouveaux enjeux, nouveaux défis** : animée par **Arlette Chabot**, journaliste à France 2 et Europe 1, avec **Pierre Caspar**, professeur au CNAM ; **Béatrice Dautresse**, directrice générale du développement stratégique de L'Oréal ; **Geneviève Ferone**, directrice d'Arese ; **Catherine Genisson**, députée du Pas-de-Calais ; **Jacqueline Laufer**, sociologue ; **Dominique Meda**, philosophe ; **Laurent Sorbier**, vice-président de Spray France.

Ouverture du colloque par **Nicole Péry**, secrétaire d'Etat aux droits des femmes et à la formation professionnelle.

Synthèse des travaux avec **Jean Gandois**, président du conseil de surveillance de Suez-Lyonnaise des eaux. **Renseignements et inscription : Club HRM Women**, 33, rue d'Artois, 75008 Paris. Tél. : 01-53-77-25-25 - Fax : 01-42-56-18-45 E-mail : club.women@hrm.fr Participation aux frais : 750 F TTC.

Communications diverses

ENTRETIENS DU XXI^e SIECLE organisés par l'office d'analyse et de prévision de l'UNESCO le **mardi 26 septembre, à 18 h 30** « **DEMAIN, DE PLUS EN PLUS JEUNES ?** »

Le professeur Etienne-Emile Baulieu, l'un des plus grands spécialistes mondiaux de l'hormonologie et des traitements anti- vieillissement, et le professeur Ivo Pitanguy, pionnier de la chirurgie esthétique, dialogueront autour de ce thème.

MAISON de l'UNESCO 125, avenue de Suffren, 75007 Paris

Entrée libre Renseignements au 01-45-68-15-01

Soutenances de thèse

– **Anne-Lise Bâcle** soutiendra sa thèse de littérature et civilisation française intitulée « **Le polar français ou les marges du roman noir (1970-1985)** » Daniel Couegnas, Alain Dugrand, Jacques Lecarme et Michel Schmitt siègeront dans le jury réuni par le directeur de thèse, Marc Dambre, le vendredi 22 septembre 2000, à 14 h 30, à la Sorbonne nouvelle-Paris-III, 13, rue de Santeuil, Paris-5^e, salle 410.

A nos lecteurs

– En raison des résultats du référendum dans l'édition du lundi 25, daté 26 septembre 2000, le bouclage de la page Carnet aura lieu samedi 23 septembre à 13 heures.

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

M. et M^{me} **Francis TEITGEN** ont la joie d'annoncer la naissance de

Clémence,

le 13 septembre 2000.

– Depuis le 19 août 2000,

Virgile

illumine les jours et les nuits de ses parents,

Jean-Baptiste LEGAVRE et Béatrice JÉRÔME,

et révolutionne la vie de son grand frère,

Ulysse.

Anniversaires de naissance

– 21 septembre 2000.

Un an déjà,
Un an de joie,
Bon anniversaire,

Petit Pierre.

Grand Mimi, Grand Papa.

Mariages

M. **Alain FOURMENT** et M^{me}, née **Chantal MIGEOT**, et
M. **Christian LAMBERT** et M^{me}, née **Marie-Christine COUPEAUD**,

sont heureux d'annoncer le mariage de leurs enfants,

Aymeric et Agathe,

célébré, le 29 juillet 2000, à Camaret-sur-Aygues.

Gilbert CARPENTIER,

survenu le 18 septembre 2000.

La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 22 septembre, à 10 h 30, en l'église Saint-Sulpice, à Paris-6^e.

34, rue Guynemer, 75006 Paris.

(Lire ci-dessus)

Décès

– M^{me} H. Gratiot Alphandery, sa sœur,

M^{me} Jeanne Attmane Elakeb, sa nièce,

M. J. O. Gratiot, son neveu,
ont le chagrin de faire part du décès de

M^{lle} Marie Fernande ALPHANDERY,

le 17 septembre 2000.

La cérémonie aura lieu le vendredi 22 septembre à 10 heures, au crématorium du cimetière du Père-Lachaise, Paris-20^e.

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Ses enfants et petits-enfants, Ses frères et sœurs et leurs familles, ont la douleur de faire part du décès de

Raphaël ALOMAR, veuf de Jeanne BROUTIN,

qui s'est éteint, le 14 septembre 2000, à l'âge de quatre-vingt-douze ans, à Mouvoux.

Les obsèques ont eu lieu en l'église Saint-Eloi, à Tourcoing, le 16 septembre, dans l'intimité familiale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– M^{me} Pierre Brunon, son épouse,
Ses enfants,
Ses petits-enfants,
Et arrière-petit-enfant,
Et toute la famille,
font part du décès de

M. Pierre BRUNON, docteur d'Etat en philosophie, préfet honoraire,

commandeur de la Légion d'honneur, commandeur de l'ordre national du Mérite, croix de guerre 1939-1945 avec palmes, médaille de la Résistance, médaille de la Déportation,

survenu à Paris, le 18 septembre 2000, à l'âge de soixante-dix-huit ans.

On se réunira le samedi 23 septembre, à 11 heures, au crématorium du cimetière du Père-Lachaise, Paris-20^e.

Un registre à signatures tiendra lieu de condoléances.

L'inhumation aura lieu dans la plus stricte intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Maritie Carpentier, son épouse,
Arnaud et Mahaut Carpentier,
Sarah et Adrien Carpentier,
Ses enfants,
Et ses petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

Gilbert CARPENTIER,

survenu le 18 septembre 2000.

La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 22 septembre, à 10 h 30, en l'église Saint-Sulpice, à Paris-6^e.

34, rue Guynemer, 75006 Paris.

(Lire ci-dessus)

– Le docteur Jean Cau, son épouse,
Yves, Françoise, Solange, Bernard (†), Anne, Daniel,
ses enfants,
Ses seize petits-enfants,
Ses treize arrière-petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Jeannine CAU, née MUFFANG, ancienne élève de l'Ecole normale supérieure (1933),

survenu le 17 septembre 2000, à Cherbourg, dans sa quatre-vingt-neuvième année.

Une messe sera célébrée en l'église Notre-Dame-du-Veu (Cherbourg), le 21 septembre à 11 heures, et l'inhumation aura lieu, dans l'intimité, à la Chapelle d'Abondance (Haute-Savoie).

« *Il y a un abîme mon Dieu, entre vous prier dans la détresse et vous prier dans la joie* » Charles Péguy.

– Joseph et Thérèse Fadlallah, Ibrahim et Yola Fadlallah, Laurette et Georges Gharios, Georges et Sylvie Fadlallah, Antoine Fadlallah, Léna Fadlallah-Laskaris, Jean-Pierre et Joëlle Fadlallah, et leurs enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

Joséphine FADLALLAH,

leur mère et grand-mère, survenu à Beyrouth le 14 août 2000.

Une messe sera célébrée, à sa mémoire, le samedi 23 septembre, à 18 heures, à l'église Notre-Dame du Liban, 15, rue d'Ul'm, Paris-5^e.

– Elise Laiter, Marie Pinay, ses sœurs,
Ses neveux, nièces et leurs enfants,
Jean Vieuchange,
Toute la famille et ses nombreux amis,
ont la tristesse d'annoncer la mort de

Hélène LAITER,

survenue brutalement à Paris, le 17 septembre 2000.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 22 septembre à 10 h 30, en l'église Saint-Pierre-Saint-Paul, place de l'Eglise, Clamart (Hauts-de-Seine), suivie de l'inhumation au cimetière de La Ferté-Alais, dans le caveau de famille.

– M^{me} Gustave Jolly, son épouse,
M^{me} Elisabeth Jolly,
M. et M^{me} Jean-Marie Noury,
M. et M^{me} Claude Jolly,
ses enfants,
Marine,
Brieuc et Arnaud,
Claire et Ariane,
ses petits-enfants,
ont la tristesse d'annoncer le décès de

M. Gustave JOLLY, administrateur général des affaires maritimes (CR), officier de la Légion d'honneur,

survenu, le 18 septembre 2000, à l'âge de quatre-vingt-dix-sept ans.

La cérémonie religieuse aura lieu le samedi 23 septembre 2000, à 9 h 30, en l'église Saint-Albert-le-Grand, 122, rue de la Glacière, Paris-13^e.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Daniel Marchesseau, Gérard Marchesseau, et sa fille Alice, ses fils et sa petite-fille,
Marielle Carré, sa sœur,
Alain Carré, son frère,
ont la douleur de faire part de la disparition brutale, à Nice, dans sa soixante-dix-huitième année, de

M^{me} Denyse MARCHESSEAU, née CARRÉ, résistante, déportée à Ravensbrück, croix de guerre 1939-1945.

L'inhumation aura lieu dans l'intimité familiale, le samedi 23 septembre 2000, au cimetière d'Arèches (Paris).

1, rue des Ponchettes, 06300 Nice.

– M^{me} André Saint-Paul
Ses enfants et ses petits-enfants,
ont la grande douleur de faire part du décès de

docteur André SAINT-PAUL, député honoraire de l'Ariège, président honoraire du conseil général, maire honoraire du Mas-d'Azil.

09290 Le Mas-d'Azil.

– M^{me} Monique Theaud, son épouse,
Muriel et Vincent Peltier, Gaëlle Theaud,
ses enfants,
Olivier,
son petit-fils,
M. et M^{me} Léon Theaud, ses parents,
M^{me} Liliane Boissonnade, sa belle-mère,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Gérard THEAUD,

survenu le 18 septembre 2000, dans sa cinquante-septième année, au Chesnay.

La cérémonie religieuse sera célébrée, le jeudi 21 septembre, à 16 h 30, en l'église Sainte-Elizabeth-de-Hongrie, 25, rue des Chantiers, à Versailles, où l'on se réunira.

L'inhumation aura lieu dans le caveau de famille, au cimetière des Gonards, à Versailles.

Un registre du souvenir tiendra lieu de condoléances.

74, avenue de Paris, 78000 Versailles.

Le Monde
ECONOMIE

Professeurs d'économie,
documentalistes...

...Faites travailler vos élèves
sur le supplément ECONOMIE du Monde :
un support de cours concret
en prise directe sur l'actualité.

Conditions exceptionnelles pour vos classes !

Pour tout renseignement :

grondard@lemonde.fr

Tél. : 01.42.17.37.64 - Fax. : 01.42.17.21.70

Déluge de pluie et vents violents : six personnes tuées à Marseille et Montpellier

Des orages subits et des bourrasques de 180 km/h ont balayé, mardi 19 septembre, une partie du Languedoc et de la Provence. Les dégâts sont considérables. Météo-France ne tire pas de conclusion sur le réchauffement climatique de la planète à partir de ces intempéries

MARSEILLE

de nos correspondants

Quelque 3 700 foyers restaient privés d'électricité mercredi 20 septembre en début de matinée, après les pluies diluviennes qui se sont abattues mardi en fin d'après-midi sur Marseille. Ces intempéries, touchant principalement le centre-ville et les quartiers est, ont provoqué la mort de trois personnes et occasionné d'importants dégâts. Précédés de rafales de vent et d'un ciel très menaçant, les orages ont éclaté vers 17 h 45. Aux trombes d'eau se mêlaient d'énormes grêlons, tandis que des bourrasques continuaient de souffler.

Le déluge a vite paralysé la cité. Le niveau de l'eau a atteint, par endroits, un mètre en un peu plus d'une heure, comme rue de Rome, en plein cœur de la ville. Les secteurs les plus frappés ont été ceux dans lesquels des avenues faisaient comme un canal de réception des torrents, dévalant les nombreuses collines sur lesquels s'étend la ville, au pied des quartiers nord par exemple. Un témoin a rapporté qu'une seule vague avait déplacé des dizaines de véhicules à Rabatau, dans les quartiers sud. A La Rose,



quartier exposé aux dévallements du massif de l'Etoile, des murs se sont effondrés. Certains véhicules ont été piégés par des bouches d'égout dont la plaque avait sauté : tous les conduits souterrains ont débordé et ont parfois rompu la chaussée.

En une heure et demie, il est tombé jusqu'à 210 millimètres d'eau, selon le relevé d'un pluviomètre municipal. « C'est énorme. Les quantités et l'intensité des pluies ont été remarquables et équivalent à trois mois de précipitations », a indiqué un pré-

visionniste de Météo France à Aix-en-Provence. Une de ses collègues a expliqué que l'ampleur de telles précipitations était imprévisible, en précisant : « Une énorme masse nuageuse s'est formée dans la rade et elle a éclaté exactement sur la ville. »

DÉBORDEMENT DU VIEUX-PORT

Une femme âgée a été entraînée sous un autobus et coincée par une roue : passagers et passants ne sont pas parvenus à soulever à temps le véhicule. Une deuxième personne a été tuée, fauchée par une voiture, alors qu'elle quittait son véhicule où se trouvait un bébé, qui a été sauvé. Une femme âgée a été retrouvée noyée sous son véhicule à la cité Saint-Théodore.

Une cellule de suivi a été mise en place à la préfecture des Bouches-du-Rhône. Les services d'urgence de trois hôpitaux ont été inondés et les occupants d'une maison de retraite de Plan-de-Cuques évacués. Jusqu'à quarante mille clients d'EDF ont été privés d'électricité. Un train express régional est resté bloqué trois heures par une coulée de boue sur la ligne Marseille-Paris : la SNCF a dû retenir dix-huit trains grandes lignes dans les gares de la région.

Avec des dizaines de kilomètres d'embouteillages, que ne pouvaient canaliser les cinq cents policiers mobilisés, il est devenu absolument impossible de circuler en ville. L'autoroute A 7, au nord, est restée bloquée jusqu'au milieu de la nuit, et le tunnel Prado-Carénage, qui traverse la ville, fermé. La Canebière et les abords du Vieux-Port ont été rendus inaccessibles par la pluie et les eaux pluviales qui ont fini par le faire déborder.

Le bataillon des marins-pompiers, la Croix-Rouge, plusieurs dizaines de sapeurs-pompiers des communes proches, ont été mobilisés, notamment pour porter secours aux personnes les plus fragiles, coincées dans leur voiture ou menacées d'être

emportées par la force des torrents. La municipalité a ouvert des salles pour les automobilistes en panne, France Bleue Provence a laissé son antenne ouverte toute la soirée.

Au milieu de la nuit, les éclairs trouaient encore les nuées, des averses balayaient l'obscurité, mais l'orage s'éloignait. Marseille s'est réveillée sous un ciel gris et humide. les gyrophares des véhicules de pompiers, des services de voirie et d'assainissement tournaient dans des rues, souvent couvertes de gravats. Si le métro restait inondé, les bus circulaient.

Luc Leroux et Michel Samson

Lire aussi notre éditorial page 20

A Montpellier, un quart d'heure de rafales à 180 km/h

de notre correspondant

Un ingénieur et deux ouvriers d'une société de construction de Perpignan qui travaillaient sur des chantiers d'immeubles, dans le quartier de Richter à l'est de Montpellier ont été tués par la chute d'une grue, mardi 19 septembre, en début d'après-midi. Une trombe, précédant un violent orage, s'est abattue sur la zone avec des vents soufflant à près de 180 kilomètres à l'heure pendant un quart d'heure. Les ouvriers avaient, semble-t-il, mis les grues en « girouette », une position qui permet à la flèche de tourner sur elle-même pour ne pas donner de prise aux rafales. Mais les bourrasques étaient si violentes que l'une d'elle a été sectionnée à sa base et s'est abattue sur trois abris en préfabriqué dans lesquels plusieurs personnes s'étaient réfugiées. Les corps ont été retirés du métal enchevêtré. Quatre autres personnes ont été blessées dont deux gravement. « Quand on se retrouve dans une cabane et qu'elle commence à se lever, commentait un ouvrier, je vous garantis qu'on voulait tous sortir ! ». Une information judiciaire devrait être ouverte pour définir les circonstances précises de drame.

CIRCULATION INTERROMPUE

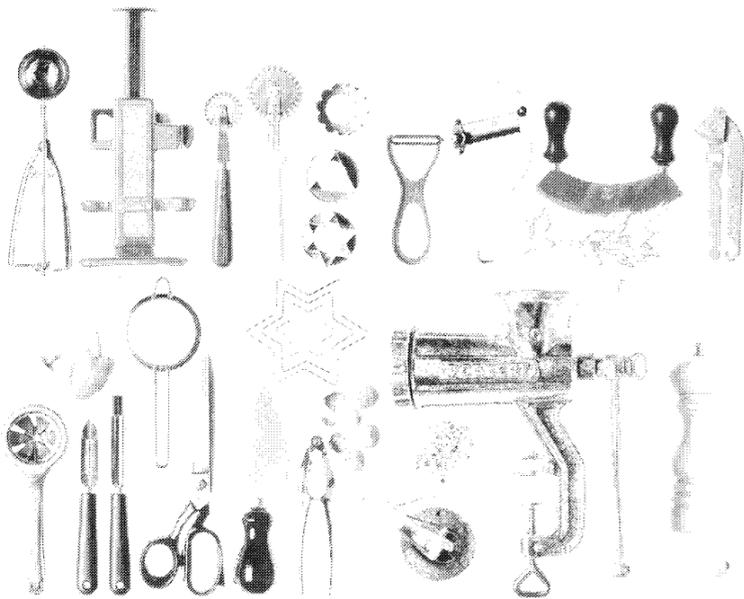
En percutant le sol, une des grues a endommagé les rails de la nouvelle ligne de tramway isolant ainsi le quartier d'Antigone du terminus d'Odysséum. Non loin de là, à côté de l'hôtel de région, une autre grue est, elle aussi, tombée sur un immeuble en construction mais l'ouvrier qui était à l'intérieur a pu en sortir à temps. Deux cents résidents d'un immeuble voisin ont dû être évacués. Des arbres arrachés provoquaient toujours,

mercredi matin, l'interruption de la circulation sur l'avenue de la mer, les quais du Pirée et l'avenue du Pont-Juvénal, trois axes qui bordent le fleuve Lez dont les rives ont ensuite été souillées par la brutale montée des eaux. « J'ai vu la structure de ma véranda qui commençait à se soulever, raconte la patronne d'une brasserie, les vitres ont éclaté sous la poussée du vent, puis les tables se sont mises à voler. Elles ont cassé d'autres vitres qui sont tombées sur les voitures. C'était très impressionnant. » Mêmes scènes dans le quartier proche de la Pompignane, toitures arrachées, mobiliers urbains emportés, vitres brisées, jardins dévastés, voitures soulevées, lignes électriques coupées, personnes évacuées... Et mercredi matin, près d'un millier d'abonnés étaient toujours privés de téléphone.

Mardi soir, Daniel Vaillant, ministre de l'intérieur, a exprimé sa « sympathie attristée » à Georges Frêche, le maire de Montpellier, en l'assurant que « la solidarité nationale ne manquerait pas de s'exprimer si le besoin s'en faisait sentir ». C'est la seconde fois en un an que l'Hérault est victime de ce type de courants tourbillonnants soudains et très localisés. Le 19 octobre 1999, les toitures d'une cinquantaine de maisons du quartier de Lavérune dans la banlieue de Montpellier avaient été endommagées et des arbres arrachés. Le 21 octobre, la commune de Marseillan avait été victime du même phénomène. Des bateaux avaient été soulevés et emportés. Ces pluies violentes sont cependant de toute autre nature que les intempéries meurtrières qu'avaient connues le département voisin de l'Aude à l'automne 1999.

Jacques Monin

Puisque nous quittons l'ère industrielle, pourquoi en garder les recettes ?



Inventer sans cesse de nouveaux produits ne suffit plus. C'est la qualité de la relation qui fait la différence dans le marketing.

Relation avec les clients, relation entre les acteurs de l'entreprise.

Les 5 500 collaborateurs d'Unilog aident vos équipes à mieux comprendre et approfondir cette relation pour obtenir l'implication de chacun dans tous vos projets.

Unilog Management

met l'esprit de progrès et l'engagement de ses 500 consultants en management au service de la performance de votre activité. Conduite du changement, intégration de progiciels, stratégie e-business... nous ne vous imposons pas des solutions, nous construisons la vôtre.

A problèmes uniques, solutions uniques.

TROIS QUESTIONS À...

PIERRE BESSEMOULIN

1 Vous êtes directeur de la climatologie à Météo-France. Avez-vous constaté, ces dernières années, une plus grande fréquence des violentes intempéries comme celles de Montpellier et de Marseille ?

Les statistiques montrent une augmentation de la fréquence des tempêtes à partir de la fin des années 60 et jusqu'aux années 80, avec une stabilisation depuis. Cela venait après une période relativement calme. Nous ne pouvons en tirer aucune conclusion.

A plus long terme, des recherches récentes montrent aussi, sur la zone de l'Atlantique nord, une hausse de 12 % de l'activité des tempêtes et des cyclones pour la période 1951-1990, par rapport à 1851-1890. En 1998, des chercheurs scandinaves ont étudié leur variation sur plus d'un siècle en Europe du Nord. Résultat : l'intensité des tempêtes était plus faible à la fin des années 1990 qu'au début des années 1880 côté est, alors que du côté ouest (îles britanniques, mer du Nord et Scandinavie), on remarque une intensification notable par rapport à 1880.

2 Cela traduit-il un changement climatique ?

Les climatologues s'intéressent aux évolutions à long terme. Il faut distinguer le climat moyen des variations météorologiques. Pour prendre un exemple, l'ensoleillement moyen en juillet, à Paris, est de 240 heures. Mais il peut varier, d'une année sur l'autre, entre 140 et 350 ! On observe, de la même manière, une importante variabilité du nombre et de l'intensité des tempêtes d'une année sur l'autre ou d'une décennie à l'autre.

3 Les modèles prévoient une éventuelle augmentation de la fréquence des événements climatiques violents en cas de réchauffement planétaire. Assistons-nous à l'apparition de ces premiers indices ?

Nous ne pouvons pas tirer de conclusion à partir de ces données. Il faudrait, pour cela, observer une tendance lourde à long terme. Ce n'est pas le cas pour l'instant. En ce qui concerne, par exemple, les tempêtes sur l'Europe, si les courbes montrent une grande variabilité tant pour leur nombre que pour leur intensité moyenne, on n'y discerne pas de variation significative depuis un siècle et demi.

Propos recueillis par Jean-Paul Dufour

Les ailes coupées de Gérard Bourgoin

Ya-t-il quelqu'un que ma candidature gêne ? » La question posée abruptement par Gérard Bourgoin reste en suspens. La douzaine de personnes à qui elle s'adresse, réunies dans une salle de l'Hôtel Méridien de la porte Maillot, piquent du nez. Il y a là, autour de la table, le gratin du football français, les présidents des clubs les plus riches ou leurs représentants : MM. Aulas (Lyon), Blayau (Rennes), Campora (Monaco), Martel (Lens), Proisy (Strasbourg), Bompart (Saint-Etienne), Triaud (Bordeaux)... Au bout de longues secondes, Pierre Blayau, seul, rompt le silence : « Oui, Gérard, moi ça me gêne. » Le président du Stade rennais votera quand même pour l'ancien « roi du poulet », comme ses pairs, « par discipline ».

Ce 6 juillet 2000, Gérard Bourgoin vient de réussir le « hold-up » le plus inattendu de l'année, en se faisant élire président de la Ligue nationale de football. Au nez et à la barbe de l'inamovible Noël Le Graët, mais aussi de ces puissants patrons de clubs, qui pensaient faire un putsch tranquille. La conjuration était pourtant bien préparée. C'est André Soulier, un avocat lyonnais, qui devait prendre la place de M. Le Graët. Et puis, tout a dérapé au fil d'une « journée des Dupes » digne d'un « conclave du Vatican », ironise M. Soulier, qui préfère prendre les choses avec humour.

« C'est la revanche du football-terror sur les énarques et les apparatus parisiens », confie un des protagonistes. Ce rebondissement était inespéré pour Gérard Bourgoin, en pleine déconfiture de son groupe de volaille industrielle, Bourgoin SA (BSA). Fuite en avant ? Besoin irrésistible de se médiatiser ? Tentation d'utiliser ce poste officiel pour régler ses problèmes ? Peut-être un peu de tout cela. Certains voient dans cette élection la main de Jean-Claude Darmon, le « grand argentier » du football français, ou celles de MM. Aulas ou Campora, les deux patrons les plus influents du football français. « Il ne sera jamais la marionnette de personne », dit Guy Roux, entraîneur de l'AJ Auxerre, club dont le volailler fut longtemps le sponsor et le vice-président. Bourgoin roule d'abord pour lui. Une fois encore, il a agi vite, sans trop réfléchir, saisissant sa chance. Comme il l'a toujours fait dans les affaires. Ravi d'endosser à nouveau son rôle préféré, celui de l'homme providentiel, prêt à mettre son tempérament au service d'une cause, médiatique de préférence.

Lorsque sa fille Corinne, qui lui a succédé en 1994, annonce début mars 2000 la mise en redressement judiciaire de BSA Distribution, la principale filiale du groupe (entraîné finalement tout entier dans le dépôt de bilan fin août), la première réaction de M. Bourgoin est de voler à son secours. Il dénonce l'attitude des banques, vitupère contre le Crédit lyonnais - « un banquier à qui j'ai payé des centaines de millions de francs de frais financiers » - et son successeur le CDR, qui a hérité d'une participation de 7% dans BSA au titre des actifs à risque de la banque. Le 21 mars, il démissionne du CNI, le petit parti de droite dont il avait pris la présidence un an plus tôt, pour « se consacrer pleinement » au redressement de ses affaires. Mais très vite, sous l'amicale pression de ses proches et de ses avocats, il se met en retrait. « En six ans, le métier a changé. Je crois qu'il a compris qu'il ne pouvait pas nous apporter son aide », commente pudiquement un cadre du groupe.

L'homme ronge son frein. A soixante et un ans, il ne se sent pas fini. Et il enrage de voir ses ennemis de toujours, Doux, LDC, les coopératives, se préparer avec délectation à se partager les dépouilles de l'œuvre de sa vie. Dans l'ombre, il organise la mise à l'abri, entre des mains amies, de sa principale réussite, les poulets certifiés Duc. N'étant pas directement concernée par le redressement judiciaire, sinon en tant que créancière, à hauteur de 135 millions de francs, la filiale Duc est reprise au cours de l'été par Verneuill Finances, la holding d'investis-

sement de François Gontier, un ancien dirigeant de la Caisse des dépôts.

Cette cure de silence est un vrai purgatoire pour celui qui a pris goût aux paillettes et aux caméras, du temps, pas si lointain, de sa splendeur. Avec la Ligue de football, il retrouve une tribune, une existence publique. Mais cette énième aventure ressemble à un ultime baroud d'honneur, avant que les créanciers et la justice ne viennent, peut-être, lui réclamer des comptes à titre personnel sur l'énorme passif laissé par BSA, 2,2 milliards de francs, et sur ces « flux financiers anormaux » épinglés par le tribunal de grande instance de Sens. Un TGI qui désignera, le 6 octobre, les repreneurs du groupe Bourgoin, entraînant de facto son démantèlement.

L'itinéraire d'un homme pressé, le titre de l'autobiographie de l'industriel en 1994 (éditions TF1), touche-t-il à sa fin ? Rien n'est moins sûr. L'homme est un combattant. Il l'a prouvé au fil d'une vie bien remplie, bâtie, comme son entreprise, par accumulation, au hasard des rencontres, des expériences ou des défis. « J'ai toujours ramassé ce qui traîne sur les routes. J'adore les découvertes », confiait-il dans son livre.

Mi-saint-bernard mi-aventurier, bon vivant, beau parleur, ce bourreau de travail s'est hissé un temps à la place de numéro un européen de la volaille. Il est aussi, en vrac, conseiller général de l'Yonne, ami de Fidel Castro, aviateur professionnel, copain de brigue de feu Jean Carmet et de Gérard Depardieu, chasseur de phacochères en Afrique, coureur au rallye Paris-Dakar, explorateur pétrolier à Cuba...

La première vie de celui qu'on surnommait « Le Tapie des champs » commence dans les années 60, à Chailley, son village natal de Bourgogne, dont il est le maire et où se trouve toujours le siège du groupe. Après avoir appris le métier aux Halles de Paris, le jeune et ambitieux Gérard, armé de ses simples CAP de comptable et de commis boucher, rejoint la boucherie paternelle en 1963. Il commence par livrer aux bouchers de la région des rillettes de lapin au chablis - une recette de sa mère - qu'il met lui-même en bocal. La croissance exponentielle de son entreprise, rapidement passée à la dinde puis au poulet, suivra celle de la grande distribution, sa principale cliente. Il fait partie, avec Tapie, Zannier et quelques autres, de ces « entrepreneurs partis de rien » qui fascineront les cercles du pouvoir dans les années 80. Soute-

nu activement par le Crédit lyonnais et le Crédit agricole, son ascension semble irrésistible.

Sa boulimie lui tient lieu de stratégie : il rachète concurrents, couvoirs et abattoirs pour maîtriser la filière avicole de bout en bout et avoir une offre de volaille la plus large possible. En 1980, il construit à Guiscriff, dans le Morbihan, la plus grande usine d'abattage et de découpe de dindes au monde. En 1986, pour ses vingt ans, l'entreprise franchit le seuil du milliard de francs de chiffre d'affaires. Au tournant des années 90, c'est le cap des 5 milliards de francs. L'endettement plombe les comptes, mais personne ne tire la sonnette d'alarme. « C'est le principe de la bicyclette : tant qu'elle roule, elle tient debout », explique Henri Nallet, ancien ministre de l'agriculture et conseiller général de l'Yonne. Tout le monde était bien content de trouver un Bourgoin ou un Doux pour reprendre telle PME en difficulté. »

En 1990, le lancement de la marque de poulets certifiés « Duc de Bourgogne », dont le succès est immédiat, marque une sorte d'apothéose. A cinquante et un ans, l'industriel songe à passer la main à son fils Patrick, élevé dans le sérail, les diplômes en plus. A vingt-neuf ans, l'héritier a prouvé sa valeur en exportant les produits Bourgoin dans quatre-vingt-dix pays. Mais il disparaît tragiquement, en mai 1991, dans un accident d'avion.

L'homme est un combattant. Il l'a prouvé au fil d'une vie bien remplie, bâtie, comme son entreprise, par accumulation, au hasard des rencontres, des expériences ou des défis

Ce drame conforte M. Bourgoin dans sa détermination à prendre du champ avec ses affaires. En 1994, il confie le groupe à sa fille Corinne, vingt-sept ans, ingénieur des mines, et se jette dans une autre forme de boulimie : il court le Paris-Dakar, fréquente le show-biz, parcourt le monde aux commandes de son avion. Comme s'il voulait rattraper sa jeunesse passée à bâtir son empire, narguer cette mort qui lui a pris son fils mais l'a épargné, lui, par miracle à plusieurs reprises.

C'est au détour d'un de ses voyages qu'il devient l'ami de Fidel Castro. Patrick Bourgoin avait défriché le marché cubain pour le groupe. Par fidélité paternelle autant que par curiosité, Gérard reprend les dis-

cussions en 1992. Il se rend à Cuba et tombe sous le charme du Lider Maximo, qu'il tutoie aussitôt. Il y retournera souvent, pour la chasse ou pour les affaires, y côtoie des personnalités, comme Michel Charasse ou Patrick Poivre d'Arvor, ou des anonymes, ainsi cette soixantaine d'adhérents de sa Fédération des entrepreneurs (FEEF) qui firent le voyage avec lui en 1996. Séduction réciproque : Castro, lors de sa « visite privée » en France, en mars 1995, à l'invitation des Mitterrand, fera un crochet par Chailley. Il accordera des permis exclusifs de forage à Pebercan, la société pétrolière présidée par Bourgoin au Canada. L'industriel y a investi plusieurs dizaines de millions de francs, entraînant dans l'aventure quelques « potes », Depardieu, Guy Roux ou Roger Zannier, le numéro un du vêtement pour enfants. Portée par la flambée des cours du pétrole, Pebercan a dégagé ses premiers profits cette année, plus de 5 millions de dollars après impôt au premier semestre.

La politique titille aussi Gérard Bourgoin. L'homme n'a jamais vu l'intérêt de déléguer à d'autres ce qu'il estime pouvoir faire lui-même aussi bien, sinon mieux. C'est pour cela qu'il s'est mis au pilotage en 1974. Mais le monde politique est plus difficile à pénétrer que celui de l'aviation. Il ne dépassera par le stade de vice-président du conseil général de l'Yonne, où il est élu en 1994,

Philippe, alors secrétaire général du mouvement, aujourd'hui passé au RPF. « Quand, fin 1997, on m'a présenté Bourgoin, je me suis dit : ça y est on tient le gros lot. » Le CNI avait alors un trou de plusieurs millions de francs dans sa caisse. Las ! Bourgoin ne sortira pas un franc pour le renflouer. Et, piètre politicien, il gâche les maigres chances du CNI de refaire surface en dédaignant la quatorzième place que lui auraient proposée Pasqua et de Villiers sur leur liste commune des élections européennes. « S'il avait accepté, aujourd'hui il serait député européen... », soupire M. Philippe. Et, accessoirement, à l'abri d'une immunité parlementaire...

MAIS « Gérard n'a jamais su faire ce genre de calcul », affirme un proche. Sa politique à lui, c'est celle du terroir, du terrain. Lorsqu'il brigue le conseil général, il gagne ses voix une à une en parcourant son canton de Briennon-sur-Armançon avec ses jambons, ses poulets et son chablis. Une technique rodée avec Guy Roux aux temps héroïques de l'ascension de l'AJ Auxerre. « Pendant que je faisais le conférencier sur le foot dans les villages, Bourgoin déballait ses couteaux et ses produits de son camion frigo. On a glané comme ça 8 000 contacts pour l'AJA dans les années 80 », se souvient M. Roux. Depuis, l'homme a troqué son canton pour la planète et son camion pour un avion...

Mais voilà : l'avion en question est à vendre. Le Falcon 10 de Chaillot Air Service, la compagnie aérienne du groupe, est insaisissable car il est formellement la propriété d'une société de droit luxembourgeois. Alors Régis Valliot, l'administrateur judiciaire, a décidé de le vendre purement et simplement. Une goutte d'eau dans le passif, mais tout un symbole. Son avion a toujours été, pour M. Bourgoin, le signe de sa réussite, l'instrument de sa puissance. Toujours à la disposition de ses amis, associés ou clients, de Depardieu, pour se rendre à une fête joyeusement arrosée ou rendre visite à Boris Eltsine en compagnie de Jacques Attali, à Guy Roux pour aller espionner les équipes adverses avant les matches décisifs d'Auxerre. Ces derniers temps, le Falcon est loué à un client unique : la Ligue nationale de football... Le priver de son avion, c'est une manière radicale de couper les ailes à l'ex-roi du poulet.

Pascal Galinier



Notre révolution en marche

par Peter Mandelson

ON assiste en Grande-Bretagne à une révolution Blair. Le terme se justifie, car nous avons mis en place une stratégie cohérente de gouvernement qui peut rendre le pays foncièrement plus prospère et plus juste, au-delà d'un mandat, grâce à une meilleure répartition des chances pour tous. Notre politique comporte six points tests.

Le premier est d'avoir mis fin aux doutes profondément ancrés de l'opinion publique quant à la compétence économique de fond des travaillistes, et banni l'image d'un effondrement à mi-parcours qui poursuit le parti depuis le début de son histoire.

Cela rend possible le dépassement des résultats économiques auquel nous aspirons. Le faible niveau de l'inflation que nous avons envié à l'Allemagne, nous pouvons nous en vanter aujourd'hui. Les taux d'intérêt à long terme ont atteint des records historiques à la baisse, rejoignant en fait les chiffres allemands. Cette faiblesse de l'inflation est un acquis de taille pour le pays. Elle donne les bases nécessaires à la stabilité et assure les investissements qui combleront l'écart de productivité persistant encore entre la Grande-Bretagne et les autres nations industrielles. C'est la clé de la culture d'entreprise qui permettra au pays de saisir les opportunités de l'économie du savoir.

Deuxième point test du gouvernement : les éléments d'une politique industrielle moderne non idéologique sont mis en place progressivement. Ce n'est ni le laissez-faire de la droite ni le contrôle étatique de la vieille gauche. Il s'agit de réformes économiques progressives dont nous avons montré la voie au sommet de Lisbonne, en mars. Elles comportent la modification d'une loi sur la concurrence relative aux abus de domination des grandes sociétés, la libéralisation des marchés financiers dans toute l'Europe et une disponibilité accrue du capital-risque public et privé pour les start-up de haute technologie. Elles doivent s'accompagner d'un élargissement massif de l'accès à Internet dans les écoles et les organisations locales, ainsi que d'une importante promotion des technologies de la communication, jusqu'à la modernisation des services publics.

Troisième point : nous pratiquons le juste équilibre entre investissements et réformes afin de proposer des services publics de premier ordre - en particulier dans les domaines de la santé, de l'éducation et des transports. Nos partenaires de l'Union européenne considèrent comme allant de soi des services publics de qualité. Les électeurs britanniques attendent à présent

du nouveau Parti travailliste qu'il leur fournisse. Mais il faudra des années d'investissements pour compenser les retards financiers, et l'argent ne suffira pas en l'absence de réformes.

Dans ce domaine, les nouveaux travaillistes établissent un programme spécifique. Nous mettons en place les structures d'un salariat moderne de façon à récompenser le rendement et l'engagement personnel. Nous construisons, par ailleurs, un partenariat véritable entre secteur public et secteur privé. Les malades auront le droit d'utiliser les équipements privés sur le compte des deniers publics si des suppressions de programmes dans les services de santé ne sont pas rapidement remises en cause. Les collèges privés et les écoles spécialisées offriront aux parents davantage de choix. Nous sommes en train de quitter un monde où les transports publics étaient condamnés en raison de leur inefficacité et les transports privés du peu de confiance qu'ils inspiraient, pour un autre monde où les capacités de gestion du secteur privé sont mises au service de l'intérêt public grâce à un cadre efficace de réglementations et de subventions.

Le quatrième point est de permettre à la Grande-Bretagne d'allier le dynamisme économique à une plus grande justice sociale. Avec non seulement des services publics de qualité, moins d'inégalité et de pauvreté, mais aussi une criminalité en baisse, une meilleure intégration, plus de respect pour les autres et davantage d'aides à la vie de famille.

On est loin de la vieille idée d'un emploi à vie. Le plein-emploi aujourd'hui, cela veut dire un flux constant d'emplois nouveaux et des possibilités de formation pour des femmes et des hommes qui disposent ainsi de divers créneaux professionnels leur permettant de s'adapter aux aléas de l'existence. Pour parvenir au plein-emploi moderne, le nouveau Parti travailliste s'est inspiré de l'expérience de la Suède, du Danemark et des Etats-Unis. Nous avons introduit le social dans le travail et nous sommes passés d'une démarche passive à une démarche active dans l'organisation de l'emploi et de ses profits.

Nos réformes de l'impôt et des bénéfices contribuent à rendre le travail payant et notre politique de formation permanente va donner à chacun le savoir-faire dont il aura besoin tout au long de sa vie professionnelle. Nous reconnaissons aussi qu'une diversité de l'emploi et des facilités de formation doivent continuer d'aller de pair avec un marché flexible du travail réduisant les obstacles et les coûts qui gênent

les employeurs désireux de procéder à de nouvelles embauches.

Pour atteindre nos objectifs sur la pauvreté, il nous faut une politique nouvelle d'aide sociale et une réforme du système dont nous avons hérité. L'augmentation des allocations familiales et les crédits d'impôts que nous accordons aux familles des travailleurs devraient sortir de la pauvreté plus d'un million d'enfants. Nous améliorons aussi l'aide aux chômeurs, en tirant parti de l'expérience néerlandaise

sur les questions de défense, d'élargissement et de réforme de la Commission. Le premier ministre présentera bientôt notre vision de l'Europe à venir. Lors des réunions du Conseil de l'Union européenne, nous avons montré comment la Grande-Bretagne peut être un partenaire majeur, démentant l'idée d'une peur de l'euroscéptique britannique ses intérêts et son identité.

Si notre politique sur la monnaie unique a été clairement définie, la

question de l'adhésion britannique est à décider. Nous avons confiance dans la justesse de nos positions. Sur le principe, nous voulons que la Grande-Bretagne prenne part à une monnaie unique couronnée de succès. Sur le principe, nous sommes conscients des avantages considérables que cela représente pour notre économie et nous ne craignons pas de le dire. Mais l'économie est fondamentale et il lui faut répondre aux critères de Gordon Brown.

Sixièmement, nous sommes en train d'instaurer une autre conception de la politique en Grande-Bretagne. Nous avons réussi à faire voter les changements constitutionnels les plus radicaux dans le pays depuis plus d'un siècle. Ces changements entrent cependant dans le cadre d'autres transformations plus vastes du rôle de l'Etat-nation déjà bien acceptées dans d'autres pays. Il nous faut trouver, au cas par cas, une souveraineté au plan européen, afin de faire face aux problèmes posés par la suppression des frontières et la pollution de l'environnement, qui dépassent l'Etat-nation.

Il nous faut enfin davantage déléguer et décentraliser au sein de la nation pour que l'action publique soit efficace à promouvoir le développement économique local et régional et que l'on s'attaque sur le terrain aux problèmes multiples de l'exclusion sociale et de la dégradation des quartiers.

Mais cette nouvelle politique a d'autres visées. Elle va chercher au-delà du soutien traditionnel à notre parti. Cela ne veut pas dire que nous représentons tout pour tout le monde. Ni que nous craignons de nous en prendre aux puissants si l'intérêt général l'exige. Nous le faisons dans le domaine de la défense des consommateurs, sur les questions d'environnement, de morale et d'égalité.

En passant ces six tests avec succès, le nouveau Parti travailliste a posé les fondements d'une stratégie sociale démocratique moderne. De multiples façons, nous sommes en train de transformer la Grande-Bretagne en un partenaire qui réussit en Europe : par l'accroissement de sa productivité, sa recherche de l'excellence dans la fourniture des services publics, sa participation à la création d'une société européenne qui allie la puissance économique à la liberté individuelle et à la cohésion sociale. C'est une stratégie audacieuse, ambitieuse pour le gouvernement et pour la Grande-Bretagne. Après des années de négligence, c'est, je le répète, rien moins qu'une révolution.

Peter Mandelson est le secrétaire d'Etat britannique chargé de l'Irlande du Nord.

(Traduit de l'anglais par Sylvette Gleize)

© Le Monde/Peter Mandelson

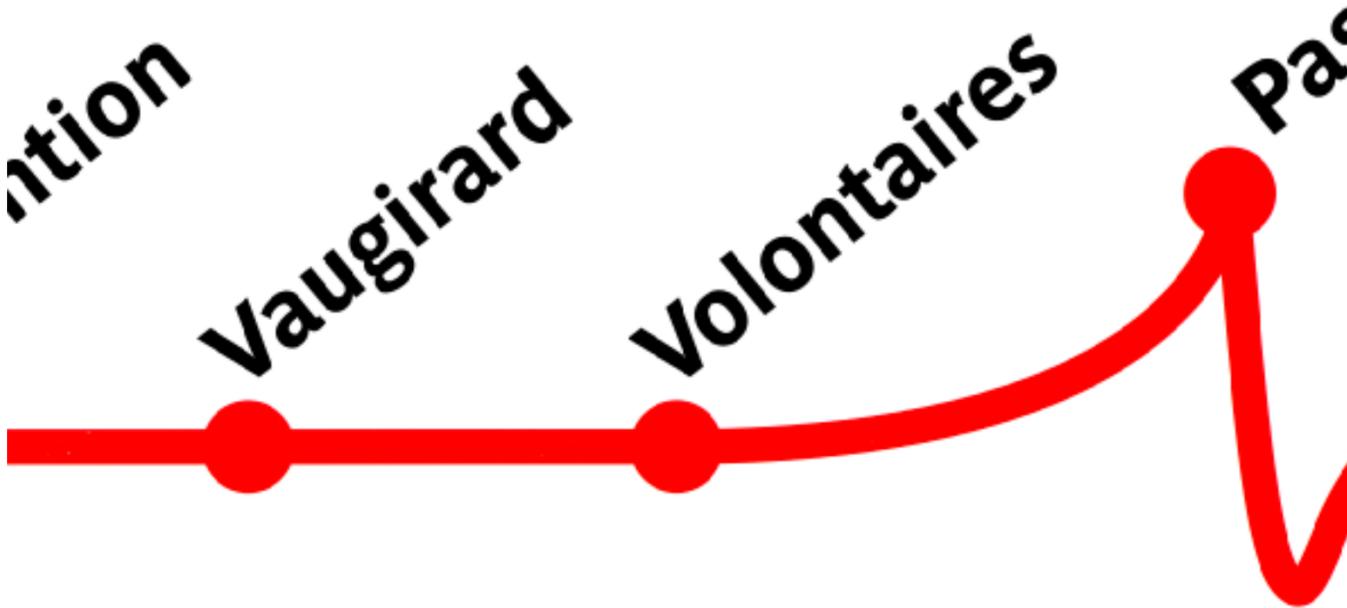
Les éléments d'une politique industrielle moderne non idéologique sont mis en place progressivement. Ce n'est ni le laissez-faire de la droite ni le contrôle étatique de la vieille gauche

de réforme des pensions d'invalidité et en réservant un important soutien supplémentaire aux allocataires qui en ont le plus besoin.

Mais la justice sociale, cela va au-delà d'une hausse des revenus des plus pauvres. Concernant l'exclusion, nous reconnaissons avec les Français avoir ici affaire aux problèmes multidimensionnels les plus insolubles. Il faut être véritablement ouvert à tout ce qui marche et donner un maximum de moyens à l'initiative locale. D'où l'expérimen-

sur les questions de défense, d'élargissement et de réforme de la Commission. Le premier ministre présentera bientôt notre vision de l'Europe à venir. Lors des réunions du Conseil de l'Union européenne, nous avons montré comment la Grande-Bretagne peut être un partenaire majeur, démentant l'idée d'une peur de l'euroscéptique britannique ses intérêts et son identité.

Si notre politique sur la monnaie unique a été clairement définie, la



AU COURRIER DU « MONDE »

PRINCIPE DE PRÉCAUTION

Les députés néerlandais ont donc autorisé le mariage des homosexuels et l'adoption d'enfants par des couples homosexuels (*Le Monde* du 15 septembre). Bien sûr, les homosexuels ont le droit au bonheur comme chacun et ont, comme chacun, des devoirs, notamment celui de ne pas nuire à autrui, en particulier à l'enfant.

A ma connaissance, aucune étude sérieuse n'a démontré qu'il était inoffensif, pour un enfant, d'être élevé par deux « parents » du même sexe. La thèse opposée n'a pas été démontrée non plus. De la même manière d'ailleurs, aucune étude n'a démontré formellement le caractère dangereux ou inoffensif du maïs transgénique. Pourquoi, dans un cas, défend-on un légitime « principe de précaution » et pas dans l'autre ? Certains principes, applicables lorsqu'il s'agit de combattre les excès du libéralisme, ne seraient-ils plus valables pour défendre des enfants ?

Stéphane Chassard
Fontainebleau (Seine-et-Marne)

JUSTICE POPULAIRE

Pour une justice populaire : voilà en substance ce que devraient déclarer ceux qui se scandalisent de voir José Bové condamné à de la prison ferme pour vandalisme, au lieu de se réclamer hypocritement d'un besoin général d'apaisement ressenti dans l'opinion. A moins qu'ils ne réclament une justice franchouillarde, ayant pour mission d'absoudre ceux de nos valeureux concitoyens qui se dressent sans peur contre l'ennemi impérialiste. Sans peur, mais non

sans caméras. Malheureusement, la justice, en France, applique les lois qu'on lui demande d'appliquer. Que François Hollande, Robert Hue et Dominique Voynet déposent donc solidairement une proposition de loi. Qu'on amende le code pénal, en y ajoutant par exemple : « Dans le cas où ces actes de vandalisme visent des établissements notoirement reconnus comme pas gentils, le jugement ne sera pas prononcé pour de vrai, mais sera le prétexte à l'organisation d'un gigantesque cirque. » En attendant que le législateur, au lieu de pleurnicher, se décide à prendre ses responsabilités, je crains qu'il ne faille se résoudre, hélas, à voir les juges garder la tête froide.

Loïc Touchais
Crolles (Isère)

LA LIBERTÉ DE CROIRE

Comment ne pas réagir aux déclarations du cardinal Ratzinger (*Le Monde* du 6 septembre) ?

Depuis le concile de Nicée, la foi chrétienne s'est progressivement pétrifiée en raison de nouvelles interprétations péremptives, tant des Pères de l'Eglise que des papes. Pourquoi la curie romaine veut-elle toujours tirer la couverture à elle au détriment des autres confessions chrétiennes ? Pourquoi ne pas laisser aux fidèles leur sentiment personnel à l'égard des récits bibliques ? (...)

De toute façon, nous vivons dans un monde de « l'à-peu-près », faute d'avoir des certitudes incontestables. Nous ne disposons d'aucune vérité absolue. Je réclame la liberté du culte, la liberté d'expression et d'entendement de sa foi pour tout croyant qui ressent le besoin d'une croyance (...)

Francis Ley
Asnières (Hauts-de-Seine)



Dix semaines pour sauver la Charte européenne

par Francis Wurtz

L'ÉLABORATION de la Charte européenne des droits fondamentaux donne lieu en ce moment même à une vive bataille politique à l'issue incertaine. Cette confrontation est suivie par une petite minorité d'initiés, alors que son enjeu concerne, par définition, tous les citoyens de l'Union, toute personne qui y réside et même les peuples des pays candidats à l'adhésion.

Significative de l'espoir placé dans la portée de cette Charte est la question placée au cœur des débats entre parlementaires comme au sein des organisations syndicales et des ONG : faut-il exiger un texte juridiquement contraignant, intégré au traité de l'Union européenne, au risque de voir, dès lors, certains Etats en limiter le contenu, en particulier en ce qui concerne les droits économiques et sociaux ? Ou, à l'inverse, convient-il d'exercer avant tout la pression sur la substance de la Charte, quitte à aboutir de ce fait à une déclaration de principes, certes proclamée conjointement par le Conseil européen, la Commission et le Parlement de Strasbourg, mais non obligatoire et non soumise au contrôle juridictionnel de la Cour de justice de Luxembourg ?

Ce dilemme semble aujourd'hui, hélas, dépassé : le risque est que la Charte ne soit ni politiquement ambitieuse ni juridiquement contraignante. Pis, si les vues de

certaines Etats prévalaient, elle deviendrait inacceptable aux yeux de nombre d'actrices et d'acteurs sociaux. Mais tout n'est pas joué. Il reste dix semaines pour sauver la Charte dont l'adoption finale est prévue au Conseil européen de Nice, le 6 décembre.

Le coup de tonnerre fut la publication, fin juillet, du projet de Charte élaboré par le présidium de la « Convention » et reflétant une base d'accord possible entre les 15 Etats membres. On en saisira l'esprit en apprenant qu'en lieu et place du droit au travail, on y trouve le « droit d'accès aux services de placement » (article 27) ; le droit au logement attendu y devient « le droit à... une aide au logement » (art. 32) ; le droit de grève en est absent, mais on y affirme le droit des « employeurs (sic) et (des) travailleurs (...) de recourir, en cas de conflits d'intérêt, à des actions collectives » (art. 26) ! Plus généralement, les droits syndicaux y sont, pour l'essentiel, ignorés, mais « la liberté d'entreprise » fait l'objet d'un article à elle toute seule (art. 16) tandis que « la libre circulation des capitaux » est rappelée dès le préambule ! Par ailleurs, les formulations excessivement vagues y sont légion : sur « la dignité de la personne » (art. 1) la « protection de la santé » (art. 33) ; la « protection de l'environnement » (art. 35) ; la « protection des consommateurs » (art. 36)... On y trouve d'inadmissibles ambiguïtés sur des

points essentiels. Ainsi l'article 2 stipule-t-il que « nul ne peut être condamné à la peine de mort, ni exécuté », mais il est, à la demande d'un Etat membre, accompagné d'un commentaire – non intégré à la Charte, mais néanmoins adressé au Conseil européen chargé de l'adopter – qui évoque de possibles cas d'exception, en temps de guerre.

Enfin, les manques y sont criants : on y recherchera en vain des références à la parité hommes-femmes ; à l'avortement ; à l'homosexualité ; à l'objection de conscience ; à la diversité culturelle ; au regroupement familial ; à la libre circulation – à plus forte raison au droit de vote aux élections locales et européennes – des résidents non communautaires. Le texte passe enfin à côté de la question qui est au cœur de la crise de confiance entre les citoyens et les institutions européennes : la participation effective des acteurs et des actrices du mouvement social au processus de décision de l'Union. Qu'il n'y ait, sur plusieurs de ces points majeurs, aucun consensus possible, à ce jour, entre les quinze Etats n'empêcherait pas, pour le moins, la mention de la volonté politique de certains d'entre eux d'avancer dans cette voie. Sinon, quelle portée identitaire attendre de cette Charte pour l'Europe en construction ?

Fort heureusement, des premières réactions se sont fait entendre

à l'échelle de toute l'Union. La Confédération européenne des syndicats ainsi que la plate-forme des ONG européennes du secteur social, tout comme le Forum permanent de la société civile ont rejeté ce projet. Bien des parlementaires, membres de la « Convention », l'ont sévèrement critiqué, au point que son adoption a dû être reportée. Face à cette contestation à laquelle il ne s'était manifestement pas attendu, le présidium de la « Convention » a dû se résoudre à mettre un peu d'eau dans son vin. Il vient de publier une nouvelle mouture de son projet. Mais outre que les améliorations apportées restent insuffisantes, plusieurs Etats ont d'ores et déjà exprimé leurs réserves sur la dernière version du texte.

Le moment est donc venu, pour chacune et pour chacun de prendre ses responsabilités. La meilleure manière d'aider la présidence française de l'Union dans sa tâche, lourde et ingrate, de négociatrice du compromis final est, à présent, de favoriser l'irruption des « sociétés civiles », avec leurs propres priorités, dans ce véritable débat de civilisation.

Francis Wurtz est président du groupe Gauche unitaire européenne - Gauche verte nordique du Parlement européen et délégué national du PCF aux institutions européennes et internationales.

Justice et vérité : la voie marocaine

par Salah El Ouadie

TOURNER la page ! Au Maroc, cette phrase est devenue, depuis deux ans, une litanie. Beaucoup d'eau a coulé sous les ponts depuis qu'elle a été prononcée par le défunt roi. Aujourd'hui, elle prend, avec les changements survenus à la tête de l'Etat et l'accélération des événements et des initiatives, un sens nouveau, qui dépasse peut-être celui que ses promoteurs ont cru lui donner.

« Tourner la page » : métaphore pudique et faussement innocente qui cache derrière des mots sans relief des souffrances inhumaines, insupportables, que des milliers de citoyens au Maroc ont endurés pendant des décennies. Ces exactions ont été commises par des fonctionnaires et des organismes relevant de l'Etat dans le but évident de mettre toutes sortes d'opposants hors d'état de nuire, quitte à les éliminer physiquement. Disparitions forcées, tortures, exécutions extrajudiciaires, expropriations ou viols pour des raisons politiques, etc. : longtemps, ces atteintes ont été l'expression d'une politique systématique de l'Etat marocain.

La seule évocation des noms de lieux tristement célèbres (Tazmamart, Derb Moulay Chrif, Dar Mokri...), suscitait l'effroi dans les rangs même de la classe politique.

C'est dire toute l'importance du chemin parcouru. Après beaucoup d'atermoiements et de tentatives officiels de minimiser le terrible bilan, une association à vocation nationale, le Forum marocain pour la vérité et la justice (FVJ), a été créé en novembre 1999 par les victimes des disparitions forcées, des arrestations arbitraires, de la torture, et d'anciens exilés. Des éléments importants de l'appareil de l'Etat, dont la responsabilité dans les exactions ne laisse pas de doute, ont été limogés. Une prise de parole dans les médias, sans précédent par sa franchise et son audace, a touché à des sujets jusqu'ici tabous : tortures, exécutions en marge de la loi, enlèvements, détails des coups d'Etat de 1971 et 1972, baigne de Tazmamart, pouvoirs du roi, etc.

Fortes de leurs revendications légitimes, et armées de la référence universelle des droits de l'homme, les associations humanitaires marocaines, avec le FVJ, porte-parole des victimes, sont à même aujourd'hui de faire aboutir ces revendications légitimes et salutaires pour le Maroc tout entier : faire la lumière sur ce qui s'est passé, demander des comptes aux responsables des exactions et réhabiliter les victimes et la société marocaine tout entière ; enfin, asseoir des garanties pour l'avenir, afin que plus jamais de tels crimes ne puissent advenir.

Etablir la vérité : même si le principe n'en est plus rejeté, les autorités semblent l'approcher avec parcimonie, sinon avec hésitation, tant ce point touche la pérennité et la symbolique de l'Etat. La responsabilité de la classe politique et de ses éléments les plus représentatifs dans ces hésitations est entière. Bien que ses composantes de gauche aient lutté pour l'avènement d'un Etat de droit, elles n'ont pas su et elles ne parviennent jusqu'à présent pas à mettre à profit la nouvelle conjoncture, pour permettre l'avènement d'une solution équitable. En cela, elles restent prisonnières de la démarche du Conseil consultatif des droits de l'homme (CCDH), celle-là même que le roi Mohammed VI ne trouve aucune gêne à qualifier de caduque dans une critique à peine voilée d'un héritage qu'il sait lourd. Dans le même temps, il jette les bases de la réforme prochaine du CCDH.

Malgré la lenteur et la prudence, une disposition à reconnaître la vérité et à procéder à une véritable réhabilitation des victimes se fait de plus en plus sentir. L'une des missions didactiques déterminantes du FVJ – au-delà des tâches quotidiennes de mobilisation – est de démontrer l'importance capitale de la mise en œuvre des garanties constitutionnelles, législatives, politiques et morales pour l'avenir. Pour le FVJ, il faut faire parler le passé afin de le dépasser définitive-

ment. Le faire taire serait la plus sûre façon de le rééditer, d'une façon plus dramatique peut-être. Il faut créer une commission nationale de vérité, avec de réelles prérogatives pour enquêter et dévoiler la vérité sur les violations graves des droits de l'homme. L'appui des forces du progrès et du mouvement des droits de l'homme à un tel projet est primordial. Mais il est également primordial de prendre en considération certaines données cruciales : la symbolique de l'Etat marocain et sa continuité sont d'une importance déterminante au sein d'une dynastie héréditaire. Toutes les expériences de « grand déballeage » de par le monde, se sont déroulées dans des pays à régime républicain, où le nouveau chef d'Etat n'avait aucune gêne à se défaire du condamnable héritage. Il est politiquement irréaliste, voire incorrect d'envisager une rupture aussi rapide, même au niveau verbal, entre deux règnes successifs. Il y a, sans aucun doute, d'un côté, la vérité telle quelle, et, de l'autre, la vérité à rendre publique. Engager des poursuites contre les responsables des crimes commis est l'une des revendications des victimes. Elle n'est pas motivée par un sentiment de vengeance mais se fonde sur deux nécessités impérieuses : lutter contre l'impunité qui a porté un préjudice énorme au Maroc, et jeter les bases des garanties réelles pour l'avenir.

Il faut aller jusqu'à une réhabilitation morale incluant des excuses publiques de l'Etat

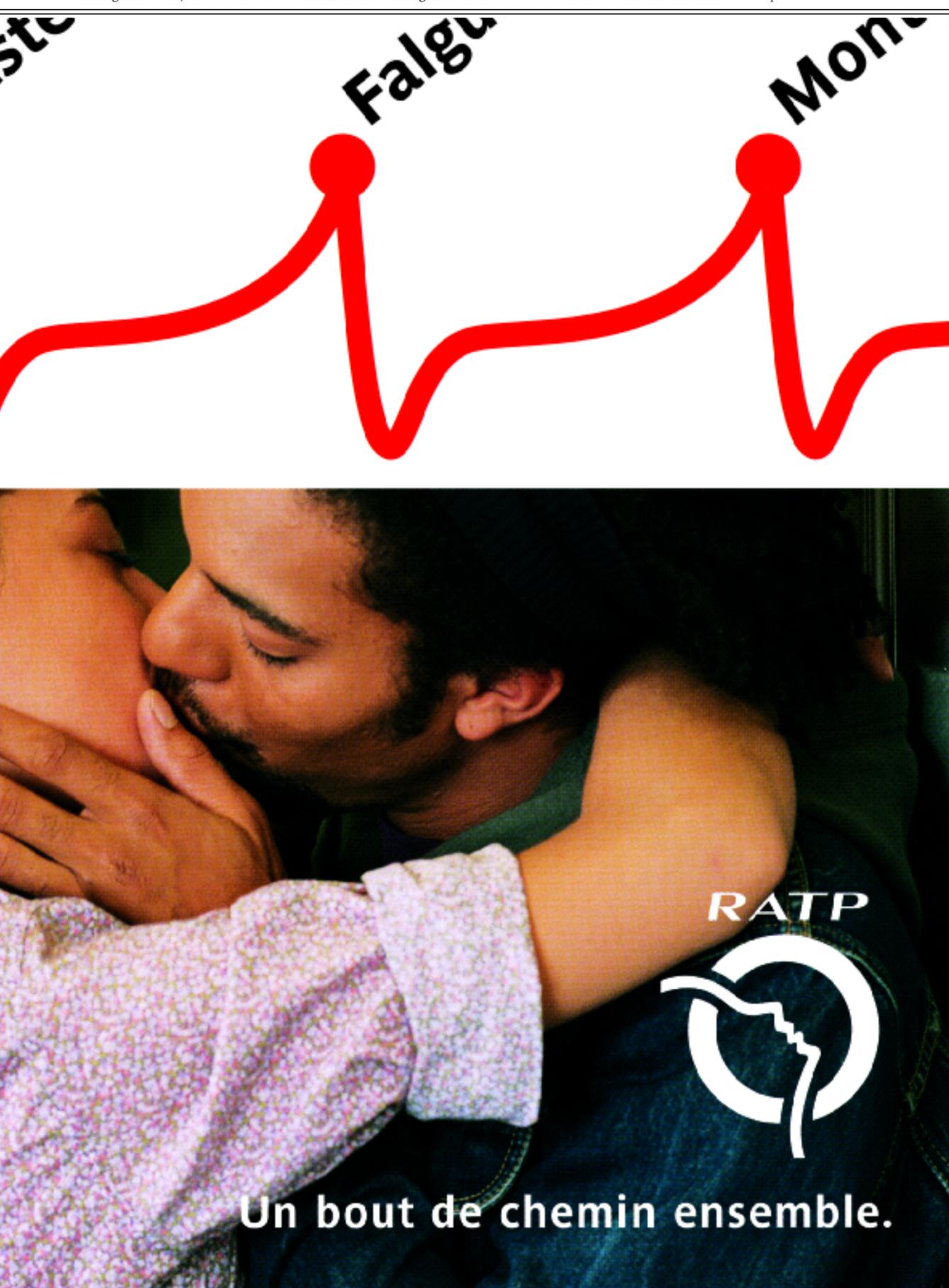
Indispensable sont, à nos yeux, la remise des dépouilles des disparus morts en détention ou la remise en liberté de ceux qui sont toujours en vie et la reconnaissance officielle de la vérité dans une atmosphère de deuil et de recueillement.

Les propositions et les recommandations de la commission de vérité joueront un rôle primordial dans les choix à privilégier concernant les poursuites, les réformes institutionnelles, législatives ou éducatives, en promouvant une approche qui privilégiera l'avenir plutôt que le passé. Les poursuites à envisager alors peuvent déboucher sur les résultats escomptés sans trop de formalisme, car vouloir à tout prix présenter les responsables devant la justice pourrait avoir pour effet de blanchir des juridictions elles-mêmes coupables d'iniquités notoires.

Indemnisation et réparation économique : cette revendication a toutes les chances d'aboutir, depuis la création par le roi Mohammed VI de la commission indépendante d'indemnisation immédiate après son accession au trône. Celle-ci vient de rendre publiques ses décisions concernant les rescapés de Tazmamart. La décision royale a élargi le champ d'indemnisation aux victimes des arrestations arbitraires. Mais il faut aller plus loin, dans une approche plus soucieuse de vérité et de justice. Il faut aller jusqu'à une réhabilitation morale incluant des excuses publiques de l'Etat. Beaucoup d'indices laissent présager une démarche sensiblement novatrice de la part du roi. L'acceptation sans hésitation par les autorités du projet de pèlerinage à Tazmamart organisé par le FVJ et prévu pour le 7 octobre le confirme.

La solution juste et équitable du dossier des violations graves des droits de l'homme doit être la pierre angulaire de l'édification de l'Etat de droit et du choix démocratique au Maroc. Elle se trouve aujourd'hui au centre de la transition en cours.

Salah El Ouadie est poète, membre fondateur et vice-président du Forum marocain pour la vérité et la justice.



Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Tél. : 202 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Changement d'adresse et suspension : 0-803-022-021 (0,99 F la minute).
Internet : <http://www.lemonde.fr>

ÉDITORIAL

Notre schizophrénie

LES mini-tornades qui se sont abattues mardi 19 septembre sur Marseille et Montpellier le confirment une fois de plus : il faudra désormais compter avec le changement climatique et ses conséquences dévastatrices. Même si les intempéries qui ont frappé les deux métropoles du sud de la France n'ont pas la dimension des rudes tempêtes de l'hiver dernier, elles n'en invitent pas moins à regarder en face un phénomène dont il convient aujourd'hui de prendre lucidement la mesure. On en connaît les causes, liées au réchauffement de la planète, dont le facteur déterminant est l'accroissement de l'effet de serre. On sait aussi que les émissions de gaz carbonique provoquées par la combustion du pétrole sont à l'origine de cette situation.

Le paradoxe est que les violents orages de Marseille et de Montpellier surviennent quelques jours à peine après la crise de l'essence et les manifestations de colère contre la hausse du prix du carburant. La nature vient en quelque sorte de répondre aux camionneurs en soulignant les conséquences d'une excessive consommation de pétrole et l'état de schizophrénie dans lequel vivent les sociétés occidentales : d'un côté, nous nous indignons du prix élevé de l'essence et nous demandons aux gouvernements de baisser les taxes pour nous permettre d'utiliser sans restriction nos automobiles qui nous sont désormais, paraît-il, aussi indispensables que notre pain quotidien ; de l'autre, nous nous inquiétons du dérèglement du temps et des drames provoqués par les intempéries qui, les évé-

nements de Marseille et de Montpellier viennent de le rappeler, peuvent être mortelles.

Pour sortir de cette schizophrénie, il faudrait d'abord prendre conscience de cette contradiction et accepter ensuite de mettre nos comportements en accord avec nos analyses. On ne peut pas à la fois lutter contre le changement climatique et continuer à consommer au même rythme un pétrole dont, par ailleurs, les réserves vont en se raréfiant. On ne peut espérer réduire les émissions de gaz carbonique sans renoncer, d'une façon ou d'une autre, au confort tranquille rendu possible par la modération du prix des énergies fossiles. On ne peut pas simultanément réduire le prix des carburants, en dépit des difficultés réelles que sa hausse soulève chez les professionnels directement concernés, et freiner, voire contrer, l'accroissement de l'effet de serre.

La solution, à l'évidence, réside dans une croissance plus économe d'énergie. De ce point de vue, le plan que Dominique Voynet s'apprête à proposer au gouvernement avant la fin de l'année est le bienvenu. Il a le mérite de mettre l'accent, selon le rapport d'Yves Cochet, député Vert du Val-d'Oise, sur les deux illusions qui fondent depuis de longues années les politiques de développement : celle du « caractère inépuisable des ressources énergétiques classiques » et celle de « la neutralité environnementale de leur utilisation ». Dans le même temps, la question de l'énergie nucléaire ne peut manquer d'être relancée, à condition que soit aussi posée celle des difficultés – en matière de déchets notamment – qui l'accompagnent.

Le lent réchauffement des relations gréco-turques

UN AN après les tremblements de terre qui ont frappé successivement la Grèce et la Turquie, le rapprochement entre les deux pays se poursuit. La détente avait commencé avant les catastrophes, mais celles-ci ont donné une assise populaire au changement politique voulu par Athènes, après des années d'une hostilité qui a failli déboucher à plusieurs reprises sur un conflit armé (la dernière fois en janvier 1996). Formés dans les mêmes écoles, les deux ministres des affaires étrangères, Georges Papan-dréou et İsmail Cem, ont établi des relations personnelles qu'ils cultivent à toute occasion. Ces bonnes dispositions ont abouti en décembre dernier au Conseil européen par l'inclusion de la Turquie dans la liste des candidats à l'Union européenne, après que la Grèce eut levé le veto qu'elle opposait jusqu'alors.

La « diplomatie du tremblement de terre » n'a pas que des partisans, à Athènes comme à Ankara, et les critiques du gouvernement Simitis soulignent qu'aucun des sujets fondamentaux de litige n'a été réglé ni même abordé. « Il faut de la patience, il faut insister sur notre effort », a reconnu le premier ministre grec lors de son discours de rentrée à la foire de Salonique. « La Turquie n'a pas encore accepté l'idée que, devenant candidate à l'Union européenne, elle doit changer son comportement. Certains s'attendent qu'on puisse changer d'un jour à l'autre cette situation. On ne peut pas changer d'un jour

à l'autre, a précisé Costas Simitis au cours d'un entretien avec *Le Monde*. C'est pourquoi on a commencé les discussions avec la Turquie. Beaucoup de gens nous disent : qu'est-ce que vous avez gagné ? Rien ! Outre les accords que nous avons signés, nous avons gagné un changement de mentalité dans l'opinion publique grecque. Nous avons besoin du même changement dans l'opinion turque, dans les classes dirigeantes et chez les militaires. »

MESURES DE CONFIANCE MILITAIRES

Les accords bilatéraux portent sur la protection de l'environnement, la coopération des marines marchandes, les échanges culturels, le commerce, la lutte contre la criminalité organisée, le trafic de drogue, l'immigration clandestine et le développement du tourisme. Le nombre de visiteurs grecs en Turquie est en hausse de 60 % depuis le début de l'année ; les touristes turcs fréquentent les îles proches de leurs côtes, mais le flux est freiné par l'obligation de visa, liée à la participation de la Grèce à l'accord de Schengen. La prochaine étape du rapprochement devrait concerner les mesures de confiance militaires en mer Egée, pour éviter le renouvellement d'incidents autour d'îlots dont la possession reste une des principales pommes de discorde entre les deux pays. Le sujet était à l'ordre du jour de la rencontre Papan-dréou-Cem à New York, en marge de l'Assem-

blée générale des Nations unies. La partie turque propose la création d'une commission mixte, tandis que les Grecs veulent laisser la discussion sur les questions militaires au sein de l'OTAN, dont les deux pays sont membres. Les contacts diplomatiques sur le sujet se sont poursuivis tout au cours de l'été, nous a confirmé M. Simitis.

Cette amélioration générale du climat n'a pas pour autant fait disparaître la suspicion qui marque les relations entre les deux pays depuis des décennies et n'a pas permis le moindre progrès sur les trois dossiers fondamentaux : la délimitation du plateau continental en mer Egée, la délimitation des espaces aérien et maritime dans la même région et la division de Chypre. Au contraire, le chef de la diplomatie turque a jeté un froid pendant l'été en publiant, dans le quotidien italien *La Stampa*, un article où le point de vue traditionnel de son pays était exposé comme si rien ne s'était passé depuis un an. Les milieux grecs les plus favorables au rapprochement ont tenté de minimiser la signification de ce texte en le traitant comme un exercice de politique intérieure turque. Considéré, même à Athènes, comme un « Européen convaincu », M. Cem se serait senti obligé de donner des gages aux militaires, d'autant plus que l'arrivée de l'ancien premier ministre Mesut Yilmaz dans le gouvernement Ecevit, avec la charge des relations avec l'Union européenne, aurait affaibli sa position.

Quoi qu'il en soit, les contacts bilatéraux semblent avoir épuisé leurs effets. Les questions délicates, concernant la sécurité et la défense, doivent être traitées dans un cadre multilatéral, à l'OTAN et dans les institutions européennes, nous a affirmé Akis Tsohatzopoulos, ministre grec de la défense. Réservé dans un premier temps sur l'intérêt du changement stratégique opéré par son collègue des affaires étrangères, M. Tsohatzopoulos considère que la décision prise à Helsinki a ouvert une « perspective européenne » à la Turquie qui devrait pousser ce pays à revoir son comportement. La coopération dans l'ex-Yougoslavie, la présence des deux pays dans la « brigade balkanique », la participation à des manœuvres de l'OTAN dans les deux pays constituent l'amorce d'une coopération militaire, qui ne suffit toutefois pas à rassurer complètement la partie grecque.

Dans les derniers mois, les Turcs comme les Grecs peuvent se targuer d'avoir remporté un succès diplomatique. Les premiers en faisant accepter leur candidature à l'UE ; les seconds en transformant leur problème turc en une question européenne. « Dans l'environnement fluide où se trouve la Grèce, l'Europe constitue un pôle de stabilité », explique M. Tsohatzopoulos. Pour espérer adhérer à l'Union, Ankara doit en effet respecter des critères démocratiques à l'intérieur et des règles de conduite avec leurs voisins, dont les Quinze sont en quelque sorte devenus les juges. La remarque vaut aussi à propos de Chypre, où la situation est dans l'impasse depuis 1974, et l'occupation turque du nord de l'île. A Helsinki, les Quinze ont appelé toutes les parties à faire un effort tout en affirmant, pour la première fois, que la division de l'île ne serait pas, « en elle-même », un obstacle à l'adhésion de la République de Chypre (grecque). Les Chypriotes grecs et turcs en sont à leur quatrième – et infructueux – round de « pourparlers indirects », sous l'égide de l'ONU et sous l'œil vigilant des Américains. Mais rien de décisif ne devrait se passer avant la fin des négociations d'adhésion de la République de Chypre à l'UE, sans doute vers 2003-2004. La Turquie sera alors placée devant un choix : laisser les Chypriotes grecs bénéficier seuls de la participation à l'UE, ou s'opposer à l'adhésion au risque de compromettre leur propre entrée dans l'UE, ou bien encore favoriser un compromis entre les deux communautés de l'île. En soutenant la candidature de la Turquie à l'UE, M. Simitis a fait un pari raisonnable.

Bestiaire par André François



L'huître

Une perle d'innocence aux portes de la vie.

Vincent Pachès

Didier Kunz et Daniel Vernet

IL Y A 50 ANS, DANS *Le Monde*

La rentrée de Maurice Chevalier

LE 22 SEPTEMBRE, au cours du gala organisé au Théâtre des Variétés pour la Fondation Ris-Orangis, Maurice Chevalier fera officiellement sa rentrée à Paris. Dans son appartement de l'avenue Foch, envahi des photos de « la Louque » et de nombreux manuscrits, il nous a reçus avec sa simplicité habituelle et mis au courant de ses projets.

Après avoir parcouru la France, l'Italie, la Belgique et l'Angleterre, où il donna des spectacles en one man show, après avoir tourné deux films, *Le Roi et Ma pomme*, écrit deux nouveaux recueils de souvenirs, celui qui s'intitule l'enfant prodige de « Paname » se présentera seul et interprétera environ quinze chansons nouvelles, entre autres *Béguin* et *14, avenue Foch*, toutes deux de sa composition, et les

bons vieux succès qu'on lui réclame d'office.

Mais l'interprète de *Ma pomme* ne peut s'empêcher d'évoquer ce qui lui tient encore plus au cœur : Maurice Chevalier écrivain. « *J'adore écrire, nous déclare-t-il, on m'a beaucoup critiqué, mais cela m'est égal, je continuerai, je recueille et je mets en ordre les souvenirs qui s'éparpillent à travers ma vie ; vous savez, nous dit-il, j'ai eu une existence merveilleuse ! Et je ne peux l'oublier ni laisser les autres l'oublier.* »

Le quatrième tome de sa biographie va bientôt paraître. Mais avant de compiler d'autres souvenirs, et pendant un mois, Paris aura la joie de posséder sur une de ses scènes l'homme qui a le plus aidé au triomphe de la chanson française.

J. R.

(21 septembre 1950.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Adresse Internet : <http://www.lemonde.fr>

Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC (5,57 F/mn)
ou 08-36-29-04-56 (9,21 F/mn)

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-88-46-60
Index du Monde : 01-42-17-29-33. Le Monde sur microfilms : 03-88-71-42-30

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

La mauvaise affaire du référendum

Suite de la première page

Le phénomène ne se limite d'ailleurs pas à la France. En Rhénanie-Westphalie, où on votait en mai dernier dans une élection de Land très importante, l'abstention a progressé en dix ans de quinze points. Tout sujet qui paraît trop directement politique, voire politicien, désintéresse ou agace, s'il n'est pas corrigé par une forte personnalisation, comme c'est le cas aux municipales ou à la présidentielle. Si elle se confirme dans le vide des urnes, une telle désaffection n'ira pas sans conséquences.

La première sera d'affaiblir l'arme du référendum dans l'arsenal institutionnel de la V^e République. M. Chirac l'a déjà reconnu devant le conseil communal des jeunes d'Issy-les-Moulineaux en déclarant : « *Dans ce cas [de forte abstention], on mettra probablement longtemps avant d'avoir un autre référendum.* » On sait que Georges Pompidou avait été ébranlé par l'abstention jugée alors très élevée au référendum d'avril 1972 sur l'Europe qui n'était

pourtant que de 39 %... Il a fallu seize ans ensuite pour qu'un autre référendum soit organisé. Si, sur un sujet comme le quinquennat, l'abstention est de l'ordre de 60 %, combien de temps faudra-t-il ?

Le référendum ému, l'article 16 dépassé, la durée du mandat écourtée, le droit de dissolution entaché..., que reste-t-il de la fonction présidentielle voulue par le général de Gaulle, quand, de surcroît, les deux derniers présidents ont dû à trois reprises nommer comme chef du gouvernement leurs principaux adversaires politiques ?

Plus grave encore, le désintérêt pour la réforme du quinquennat recèle une forme de renonciation des électeurs à l'un de leurs pouvoirs. La V^e République repose sur la relation directe des gouvernants et du peuple, le référendum étant un droit supplémentaire possible sur les grandes décisions. Ici le paradoxe est total : en désertant les urnes, les Français manifestent d'une certaine façon leur défiance à l'égard de la classe politique mais, en agissant de la sorte, ils autorisent leurs représentants à ne plus les consulter à l'avenir et à décider eux-mêmes en vase clos des futures réformes politiques et constitutionnelles, y compris, pourquoi pas un jour, la renonciation à l'élection du président au suffrage universel. Il y aurait là un mauvais coup porté à la V^e République, mais qui le serait par

les électeurs eux-mêmes. Haute-ment souhaitable car elle met fin à l'anomalie démocratique d'un mandat excessivement long, la réforme du quinquennat est censée, selon les plus éminents constitutionnalistes, réduire grandement la probabilité de futures cohabitations. Mais ces raisonnements omettent combien les Français apprécient la cohabitation, et pas seulement dans les sondages. Aux quatre dernières élections législatives, ils ont toujours choisi cette formule politique, sauf une seule fois en 1988 où, malgré la réélection triomphale de M. Mitterrand, il s'en est fallu d'un cheveu que la droite modérée ne l'emporte.

Le recours à la cohabitation permet à 80 % des Français de se sentir représentés au pouvoir au lieu des 50 à 53 % du camp victorieux de la présidentielle. Surtout pour les électeurs,

il permet de limiter le pouvoir des dirigeants en les obligeant à tenir compte des avis opposés et en introduisant ces contre-pouvoirs dont la V^e République est si dépourvue.

Il serait donc excessif de déduire du quinquennat la quasi-automatisme de l'harmonie président - chef du gouvernement. Si l'objectif est de mettre fin à la cohabitation, il faudra s'attaquer un jour à la particularité française qui crée un circuit concurrent de double légitimité électorale donnant la réalité du pouvoir tantôt au président tantôt au premier ministre. On passerait alors de la V^e à la VI^e République. Mais les Français pourront-ils décider eux-mêmes d'un tel changement si la grande majorité d'entre eux déserte les urnes dimanche prochain ?

Jérôme Jaffré pour *Le Monde*

RECTIFICATIFS

DOMINIK MOLL

Le réalisateur de *Harry, un ami qui vous veut du bien*, est Dominik Moll, et non Dominique, comme écrit par erreur en « une » du *Monde* du 20 septembre.

MICHEL CHARZAT

Dans le portrait de Jean-Pierre Chevènement que nous avons publié le jour de sa démission

(*Le Monde* du 30 août), nous avons mentionné par erreur Michel Charzat (PS), actuellement député de Paris et maire du 20^e arrondissement, parmi les jeunes étudiants qui avaient rejoint le groupe « Patrie et progrès » au début des années 60. M. Charzat souligne qu'il n'a, « en aucune façon », appartenu à ce groupe. Son entrée en politique se situe en 1968, à l'époque où il rejoint le Ceres et fait la connaissance de M. Chevènement.

SOCIAL Les revendications salariales s'intensifient. La quasi-totalité des syndicats de la SNCF appellent à la grève le 28 septembre. Ceux d'EDF-GDF préparent un mouvement

pour le 3 octobre. Le secteur privé pourrait ne pas rester à l'écart. ● FORTE CROISSANCE économique, bénéfices records, pénurie d'emplois dans certains métiers, médiatisation

des stock-options accordées aux dirigeants... tout contribue aux tensions salariales. ● LA « MODÉRATION SALARIALE » qui accompagne la mise en place des 35 heures ne fait qu'at-

tiser les attentes. ● LES SALARIÉS supportent de moins en moins les inégalités entre ceux dont l'augmentation salariale dépend de l'inflation, sur le modèle de l'après-guerre, et

ceux dont la rémunération est liée à la création de valeur boursière. ● CERTAINS observateurs estiment qu'il faut revoir l'ensemble des systèmes de rémunération en France.

Les tensions salariales sont de retour dans les entreprises

La forte croissance économique, les bénéfices records, la pénurie de certains emplois créent un contexte favorable aux revendications. Des grèves sont prévues à la SNCF et à EDF-GDF. Les directions invoquent les 35 heures pour ne pas lâcher du lest

GRÈVE à l'appel de tous les syndicats à la SNCF le 28 septembre, à EDF-GDF le 3 octobre... les salaires sont de nouveau au cœur des revendications sociales. Forte croissance économique, bénéfices records, pénurie d'emplois dans certains métiers, médiatisation des stock-options accordées aux dirigeants... tout contribue aux tensions salariales. La « modération salariale » qui accompagne la mise en place des 35 heures n'a fait qu'attiser les attentes. Force ouvrière et la CGT entendent mobiliser les salariés sur ce thème, début octobre.

Les « anticapitalistes » inquiètent l'UIMM

Dans le dernier numéro (juin-juillet) de sa revue *Actualité*, l'Union des industries métallurgiques et minières (UIMM) fait part des « insatisfactions plurielles » des syndicats. Surtout, l'UIMM s'inquiète « des alliances d'un autre type qui se nouent pour former un front anticapitaliste visant à lutter contre la mondialisation », tel la LCR, SUD, Attac, le PC, les Verts, les associations de « sans »...

Pour l'UIMM, « ces organisateurs (...) doivent être pris au sérieux. Il s'agit ni plus ni moins d'une Cinquième Internationale. Ce mouvement se déroule en dehors des entreprises, mais celles-ci en subiront forcément, à terme, des retombées, et elles ne semblent guère préparées à le faire ».

Le Medef renvoie la balle au gouvernement : « La revendication d'une augmentation du pouvoir d'achat des salariés est sans doute justifiée », mais, « pour l'obtenir, que les salariés obtiennent la diminution des impôts, des cotisations et tout ce qui vient grever leur pouvoir d'achat », a indiqué Denis Kessler, numéro deux du patronat, mercredi 19 septembre. Pour M. Kessler, « on ne peut pas distribuer deux fois les gains de productivité, par une réduction du nombre d'heures travaillées et ensuite sous forme d'une augmentation importante des salaires ». Michel Mainguy, secrétaire fédéral de FO-Métaux, relativise l'impact des 35 heures. « Elles ont apporté

de la flexibilité au travers de la modulation, du travail du samedi, il n'y a plus d'heures supplémentaires ni de chômage technique, ce qui coûtait cher aux entreprises », explique M. Mainguy, qui évalue l'impact réel des 35 heures dans les comptes des entreprises à environ 3 %. Dans un contexte de croissance à plus de 3 %, il n'y a plus de raison de pratiquer une modération salariale généralisée. Pour Bernard Galambaud, directeur scientifique à l'Institut Entreprise & Personnel, on n'échappera pas à une montée de la revendication salariale. « Non pas parce que Marc Blondel aura haussé le ton, relayé par Bernard Thibault, mais parce qu'on atteint une contradiction qui devient très difficilement gérable entre deux catégories de salariés : ceux dont l'augmentation salariale dépend de l'inflation sur le modèle de l'après-guerre et ceux dont la rémunération est liée à la création de valeur boursière. »

Le directeur des ressources humaines d'un géant de l'électronique le reconnaît : « Les tensions salariales restent modérées. Le problème, ce sont les inégalités : l'écart recommence à s'accroître entre opérateurs d'un côté et techniciens et cadres de l'autre. » Cet écart est d'autant plus ingérable que la reprise des recrutements pousse les entreprises à privilégier la logique du marché et à favoriser les nouveaux embauchés, tel ce constructeur informatique qui distribue des stock-options à nombre de ses nouvelles recrues, alors que leurs supérieurs hiérarchiques n'y ont toujours pas droit. « Les entreprises françaises ont pris l'habitude de trouver facilement les compétences dont elles ont besoin sur le marché du travail. Aujourd'hui, celui-ci est plus tendu mais les entreprises n'ont pas changé leur comportement et sont prêtes à payer cher de nouveaux embauchés, faute d'avoir mené une gestion prévisionnelle des emplois et des compétences », note le consultant Bernard Brunhes. Selon la dernière enquête rémunération de l'Association pour l'emploi des cadres (APEC), seuls 10 % des cadres se révèlent satisfaits de leur rémunération et le salaire constitue la préoccupation dominante de 21 % d'entre eux (c'est presque deux fois plus qu'en 1993). Ils sont même 20 % à avoir vu leur rémunération diminuer, selon l'APEC,

alors que 54 % ont vu leur salaire augmenter. Aux inégalités entre catégories sociales s'ajoutent des inégalités à l'intérieur de chaque d'elles, en fonction de l'âge et de la qualification.

A court terme, les entreprises vont devoir lâcher du lest. A l'annonce d'un bénéfice net en hausse de 39 %, début septembre, les syndicats du groupe PSA en ont profité pour réclamer des augmentations de salaire. La CFDT a demandé par exemple le versement, en décembre, d'une prime exceptionnelle de 4 000 francs. Chez Renault aussi, les syndicats veulent bénéficier des fruits de la croissance. Les entreprises peuvent être tentées de verser des primes exceptionnelles. Face aux syndicats qui mettent en avant leurs excellents résultats financiers, elles peuvent répondre que ceux-ci génèrent automatiquement des primes d'intéressement et une par-

ticipation plus élevées. « Les entreprises proposent des primes pour solder les revendications, ça calme le jeu pendant deux ou trois mois mais ça ne règle pas de façon structurelle les problèmes de pouvoir d'achat », résume Michel Mainguy, secrétaire fédéral FO-Métaux.

Tout se passe comme si l'individualisation des salaires entraînait une individualisation des revendications

Parfois, les syndicats remettent en cause la signature des accords Aubry. Selon le ministère, 42,5 % de ces accords prévoient un gel des salaires. Mais la croissance étant

plus forte que prévu, la modération salariale a du mal à passer. Ainsi, la fédération de la chimie et de l'énergie CFDT, très en pointe sur les 35 heures, a décidé de placer à nouveau les salaires au cœur de ses revendications. « La croissance est telle que nous sommes fondés partout à revendiquer de nouvelles améliorations du pouvoir d'achat, même s'il faut faire attention de ne pas accroître les inégalités, entre les entreprises sur lesquelles nous sommes en mesure de peser et les autres », explique Jean-François Renucci, secrétaire fédéral.

Tout se passe comme si l'individualisation des salaires entraînait une individualisation des revendications. « Il y a un changement qualitatif des demandes des salariés. De plus en plus de cadres, préoccupés par leur retraite, sont demandeurs de mécanisme d'épargne collective. Avec la reprise, on observe égale-

ment une multiplication des demandes pour des véhicules de fonction » (ce qui est vrai surtout pour les hauts revenus, pour des raisons fiscales), observe Jean-Claude Lattier, numéro deux de la CGC-Métallurgie. « Il faut réinventer les systèmes de rémunération. Mais les salariés ne sont pas prêts à ce que le montant de leur salaire varie en fonction des circonstances. Le travail n'est pas encore perçu comme une valeur spéculative », observe Bernard Galambaud. Selon cet observateur, la plupart des entreprises sont conscientes de l'impasse dans laquelle elles se trouvent et de la montée des revendications salariales, mais bien peu prennent les devants. « Qu'on ne s'y trompe pas, le moteur social reste un moteur à explosion. Sans explosion, il n'y a pas d'énergie », note M. Galambaud.

Stéphane Lauer et Frédéric Lemaître



Vive la nouvelle industrie !

Les cheminots veulent profiter du redressement économique

LE PRÉAVIS de grève déposé par la majorité des organisations syndicales de la SNCF (CGT, CFDT, FO et UNSA, pour l'instant) pour le jeudi 28 septembre a pour but de forcer la direction à rouvrir des négociations salariales. Pourtant, au terme de l'accord signé sur la réduction du temps de travail, le 7 juin 1999, par la direction et les deux principales organisations syndicales (CGT et CFDT), il est prévu que la progression des salaires soit strictement encadrée pour les années 1999, 2000 et 2001.

Tous les syndicats n'avaient pas alors signé ce texte. Mais, face à l'augmentation des trafics, l'ensemble des organisations syndicales de cheminots se retrouvent aujourd'hui unies pour estimer qu'il faut revoir à la hausse les embauches et les salaires. La progression des trafics n'est pas le seul élément pris en compte : les syndicats mettent également en avant l'« amélioration des comptes de l'entreprise et de la situation économique du pays ».

La CFDT, pour sa part, demande en outre un certain nombre d'embauches supplémentaires. Selon le syndicat, l'évolution des trafics au mois de juillet se situe à plus de 9 % pour le fret, plus de 11 % pour le trafic voyageurs (grandes lignes et régions) et à plus de 5 % pour l'Ille-

de-France. Pour Denis Andlauer, secrétaire général de la CFDT cheminots, « une telle progression, est supérieure de plus de deux points aux hypothèses qui avaient prévalu à l'élaboration du projet industriel et dépasse d'autant le niveau de productivité qui avait été intégré dans l'accord 35 heures et doit donc se solder par un minimum de 2 % d'embauches supplémentaires, soit environ 3 500 emplois ».

CHACUN SON PRÉAVIS

Les autres organisations syndicales ont déposé des préavis individuels : Sud-Rail a déposé un préavis de grève « reconductible », pour réclamer « l'augmentation uniforme des salaires de 1 500 francs nets par mois » et l'intégration de certaines allocations dans les salaires. La CFDT s'est inscrite, pour sa part, dans une action de 24 heures, en demandant « une augmentation générale conséquente des salaires pour tous, une augmentation des plus bas salaires » et l'intégration de certaines primes dans le salaire. Quant à la Fédération générale autonome des agents de conduite (Fgaac) elle réclame « des mesures salariales garantissant le pouvoir d'achat et un juste retour de la productivité accrue ».

François Bostnavaron

Résultats semestriels

+ 25 %

	1 ^{er} semestre 2000	1 ^{er} semestre 1999	
Chiffre d'affaires	1 305,2 M€	1 167,4 M€	+ 11,8 %
Résultat d'exploitation	160,3 M€	128,3 M€	+ 24,9 %
Résultat courant net, part du Groupe	77,4 M€	61,8 M€	+ 25,2 %
Résultat net, part du Groupe	71,0 M€	55,9 M€	+ 27,0 %
Résultat courant net, par action	4,82 €	3,86 €	+ 25,0 %

Dans un environnement économique porteur, les résultats du Groupe ont fortement progressé avec une croissance interne soutenue et la poursuite d'une croissance externe volontariste. A structure et changes comparables, le chiffre d'affaires du Groupe est en progression de 8,8 % et le résultat d'exploitation de 23,1 %.

Les résultats devraient continuer de progresser au 2^{ème} semestre conduisant à une hausse estimée du résultat courant net de 15 % en 2000 par rapport à 1999.

Le communiqué complet "Résultats du 1^{er} semestre 2000" est disponible auprès de la société. Communication financière : Tél. : 33 (0) 1 45 38 43 03 - Fax : 33 (0) 1 45 38 70 43 - <http://www.imerys.com>

UN LEADER MONDIAL DE LA VALORISATION DES MINÉRAUX
Pigments & Additifs • Matériaux de Construction • Réfractaires & Abrasifs • Céramiques & Spécialités

IMERYS

Le Conseil de la concurrence inflige des amendes records aux banques françaises

Les établissements sanctionnés se disent « sous le choc »

Le Conseil de la concurrence a lourdement sanctionné, mardi 19 septembre, les principales banques françaises, à propos « de la mise en

œuvre, en 1993 et 1994, d'une entente anticoncurrentielle dans le secteur du crédit immobilier aux particuliers ». Le montant total des

amendes s'élève à 1,145 milliard de francs. Les banques contestent une décision qu'elles jugent « disproportionnée ».

LE CONSEIL de la concurrence a rendu publique, mardi 19 septembre, une décision qui sanctionne lourdement les principales banques françaises. Il a infligé à plusieurs d'entre elles des amendes d'un montant total de 1,145 milliard de francs. Les sanctions prises par le conseil, les premières du genre à l'encontre du secteur bancaire en France, concernent « la mise en œuvre, en 1993 et 1994, d'une entente anticoncurrentielle dans le secteur du crédit immobilier aux particuliers » concernant la renégociation des prêts, indique le communiqué.

Six grands réseaux bancaires sont concernés : la Caisse nationale de Crédit agricole, qui écope de l'amende la plus lourde (450 millions de francs), la BNP et la Société générale (250 millions de francs chacune), le Crédit lyonnais (100 millions de francs), la Caisse nationale des caisses d'épargne (70 millions de francs) et la Confédération nationale du Crédit mutuel (10 millions de francs). S'y ajoutent trois établissements régio-

naux : la Caisse d'épargne des Alpes (8 millions de francs), la Caisse régionale du Crédit agricole de Loire-Atlantique (6 millions de francs) et la Fédération du Crédit mutuel Océan (500 000 francs). Les niveaux de ces amendes sont notamment fonction de « la gravité de la pratique, du dommage à l'économie et de la situation financière de l'entreprise », indique Frédéric Jenny, vice-président du Conseil de la concurrence. L'autorité reproche aux banques d'avoir conclu « un pacte de non-agression interbanque ». « Une telle action concertée entre les principaux acteurs d'un marché pour fausser la concurrence par les prix est non seulement prohibée par l'ordonnance du 1^{er} décembre 1986 relative à la liberté des prix et de la concurrence, mais constitue une pratique anticoncurrentielle considérée comme particulièrement grave par toutes les autorités de la concurrence », précise le communiqué.

« Sous le choc, interloqués... », les établissements bancaires, qui n'avaient jamais fait état publiquement de l'existence de cette procé-

sure, ne cachaient pas leur étonnement, mardi soir. « La sanction est disproportionnée », regrettaient-ils chez BNP Paribas. « Personne n'imaginait, compte tenu du niveau des faits incriminés, que ça puisse déboucher sur une telle sanction », précise un porte-parole, qui indique que, pour la BNP, le conseil n'a de preuve avérée que sur des pratiques locales, en l'occurrence en Picardie et à Chambéry, et qu'il n'y a jamais eu d'entente au niveau national. « Cette décision est très surprenante et totalement infondée. Nous examinons avec nos avocats les suites à donner », indiquait pour sa part le Crédit agricole, qui, comme les autres banques, envisage de faire appel de cette décision. Les banques ont trente jours pour déposer un recours devant la cour d'appel de Paris, recours qui ne suspend pas l'exécution de la décision du Conseil de la concurrence.

Tout en reconnaissant de « malheureuses intentions d'entente à l'échelon local », les établissements bancaires rappellent qu'ils perdent beaucoup d'argent sur la renégo-

ciation de prêts et réfutent les chiffres avancés par le Conseil de la concurrence. Ce dernier indique que seulement 36 milliards de francs d'encours de crédits immobiliers ont été renégo-ciés, sur un total de 600 milliards durant cette période de mi-1993 à fin 1994. L'Association française des banques (AFB) rappelle pour sa part que 42 % des accédants à la propriété depuis 1986 avaient renégo-cié leur prêt fin 1999. « En se limitant à la vague 1994-1998, la perte est évaluée à 40 milliards de francs courants environ sur dix ans, dont 30 milliards sur les cinq premières années », ajoute-t-elle.

« ÉLÉMENTS DE PREUVE »

Interrogée pour avis par le Conseil de la concurrence au cours de son enquête, la Commission bancaire avait répondu dans une lettre du 28 janvier 1999 ne pas disposer d'éléments d'information sur l'existence et le contenu d'un pacte de non-agression, précisant même : « La concurrence ne s'est jamais démentie et s'est exercée dans des conditions telles que les marges des établissements se sont très sensiblement réduites ». D'ailleurs, depuis 1995, elle ne cesse de stigmatiser la concurrence farouchée entre les banques françaises sur les taux des crédits immobiliers, qui, à terme, risque de nuire à la solidité financière des établissements.

M. Jenny précise, pour sa part, que la décision du conseil est basée sur « des éléments de preuve rassemblés à l'issue d'une enquête approfondie effectuée dans les banques ». Elle se fonde sur plusieurs documents, certains mentionnant un accord oral entre les grands réseaux de « ne pas s'attaquer entre eux ». S'étonnant du refus de certaines banques de renégo-cier des prêts immobiliers alors que les taux d'intérêt avaient fortement baissé, l'autorité de la concurrence s'était autosaissie de cette question en 1994. Devant la baisse des taux d'intérêt observée dans les années précédentes, les particuliers détenteurs d'emprunts immobiliers avaient alors tout intérêt à renégo-cier leur taux d'emprunt, soit à emprunter auprès d'une autre banque pour rembourser leurs crédits par anticipation, explique-t-on au Conseil de la concurrence, une pratique expressément prévue dans le Code de la consommation.

Propos recueillis par Pascale Santi

Sophie Fay et Pascale Santi

Les principales sanctions

Ces dernières années, le Conseil de la concurrence a infligé à plusieurs reprises des amendes à des entreprises.

● **Février 1996** : 31 entreprises du bâtiment et de travaux publics sont condamnées à 378,8 millions de francs d'amendes pour avoir noué des ententes entre 1988 et 1990 sur les marchés de construction des ponts et des infrastructures de TGV.

● **Décembre 1996** : EDF est condamnée à une amende de 30 millions de francs pour abus de position dominante face aux producteurs indépendants, à la suite de plaintes déposées en 1994 par sept entreprises, principalement filiales de la Compagnie générale de chauffe.

● **Janvier 1997** : Coca Cola est condamné à 10 millions de francs d'amende pour pratiques commerciales anticoncurrentielles et abus de position dominante en France, suite à une plainte déposée en 1991 par Orangina.

● **Janvier 1999** : France Télécom est condamné à une amende de 10 millions de francs pour ne pas avoir communiqué à ses concurrents les noms de ses clients inscrits sur la liste orange, suite à une plainte de Group/Adress-Filetech

TROIS QUESTIONS À...

MICHEL MOUILLART

1 Vous êtes professeur à l'université de Paris-X-Nanterre et responsable de l'Observatoire de l'endettement des ménages. Que pensez-vous de la décision du Conseil de la concurrence condamnant des banques françaises ?

Je ne souhaite pas me prononcer sur le bien-fondé de cette décision.

2 Les renégociations de prêts dans les années 1993 et 1994 ont-elles représenté un mouvement important ?

Il faut faire un retour en arrière. A cette époque, les banques françaises avaient en mémoire le précédent épisode de renégociations de 1986 à 1988 : au cours de cette période, on estime a posteriori que 60 milliards de francs d'encours de crédits immobiliers ont été renégo-ciés, dont 48 milliards de francs pour la seule année 1987. Ces renégociations ont entraîné des pertes de recettes d'environ 7,5 milliards de francs et une redistribution des parts de marchés.

3 Les banques contestent les chiffres donnés par le Conseil de la concurrence. Quelle est votre appréciation ?

Le montant des renégociations a atteint environ 36 milliards de francs en 1993 et 1994, ce qui correspond aux chiffres du Conseil de la concurrence. Il faut toutefois préciser que ces montants n'intègrent pas les réaménagements internes de crédits et les remboursements anticipés. En cumulant ces données, les renégociations, au sens large, ont atteint 67 milliards de francs durant ces deux années. Là encore, il faut rappeler le contexte : dans les années 1992-1993, les banques ont durement pâti de la crise de l'immobilier. La production en volume (les crédits nouveaux) a baissé de 25 % entre 1989 et 1993. La nouvelle vague de renégociations a commencé en 1994, année du redémarrage du marché de l'immobilier, assorti d'une baisse significative des taux d'intérêt. Il est donc probable que les établissements bancaires aient tenté de freiner les ardeurs des ménages qui voulaient renégo-cier leurs emprunts contractés à des taux élevés. Ces mouvements se sont amplifiés après 1994 : les renégociations ont porté sur 450 milliards de francs de 1994 à 1999. On peut s'étonner que les pouvoirs publics n'aient pas réagi face à ces montants.

Le Concorde bloqué à New York va pouvoir être rapatrié

LA DIRECTION générale de l'aviation civile (DGAC) a donné son feu vert au retour du Concorde bloqué à l'aéroport John-Fitzgerald-Kennedy de New York depuis le crash de Gonesse (Val-d'Oise) mardi 25 juillet. Cette autorisation, délivrée le 11 septembre, est valable quatre semaines mais n'est toutefois pas suffisante pour autoriser le redécollage de New York.

Air France a confirmé qu'elle devait encore obtenir un certain nombre d'autorisations, notamment celles des pays survolés et des aéroports de déroutage éventuel. Selon *Le Parisien* du mercredi 20 septembre, qui est à l'origine de l'information, une « équipe d'une douzaine de mécaniciens s'est rendue sur place depuis une dizaine de jours afin d'effectuer les opérations de maintenance permettant le convoyage » de cet avion.

Le règlement du dossier Bourgoin est retardé d'une semaine

À LA DEMANDE de toutes les parties, le Tribunal de grande instance de Sens a accepté de retarder d'une semaine l'audience consacrée au redressement judiciaire de Bourgoin SA. Elle se tiendra finalement le 29 septembre et le jugement sera rendu le 6 octobre. Six candidats sont sur les rangs pour reprendre tout ou partie du groupe volailler, et deux projets de RES (Reprise de l'entreprise par les salariés) partiels sont en cours de montage par des salariés des filiales BSAD et Farmstead. L'offre la plus globale est celle présentée par les coopérateurs Sofiprotéol, UNCAA et Unigrain, associés à leurs partenaires producteurs, les groupes Glon, Gastronomiste et Arrivé.

En face, les industriels de la volaille Doux et LDC feraient des offres séparées mais complémentaires sur, respectivement, Douce France et Les Poulets Fermiers d'Auvergne. Elles complèteraient celle de Verneuil Finances, déjà reprenneur de Duc, et qu'intéressent l'usine et le siège social de Chailley. Enfin, un groupe hollandais guigne Farmstead et ses deux usines de transformation bretonnes. (lire page 17 le portrait de Gérard Bourgoin)

La TVA sur les notes de frais récupérable par les entreprises

BRUXELLES

de notre bureau européen

Les entreprises sont autorisées à déduire la TVA perçue sur les dépenses de représentation de leur personnel ou bien de leurs fournisseurs et clients (restaurant, hôtel, réception, cadeau, spectacle...). C'est ce que vient de décider la Cour de justice des Communautés européennes (Luxembourg), donnant ainsi raison à deux sociétés françaises - Ampafrance SA et Sanofi - contre l'administration fiscale, qui refusait d'admettre pour de tels frais professionnels le droit à déduction. Celui-ci, rappelle la Cour, constitue un des fondements du système de TVA tel qu'il résulte de la directive européenne de 1977, dont l'objet était d'harmoniser les législations européennes. Les autorités nationales s'appuyaient sur une décision de 1989 du Conseil des ministres de la Communauté, qui autorisait la France à procéder à de telles exclusions. L'arrêt de la Cour annule une décision du conseil des ministres, ce qui est rare et révèle l'importance qu'elle attache à ne pas voir les gouvernements commettre des abus en matière fiscale.

Ampafrance et Sanofi, qui avaient déduit la TVA de leurs dépenses de représentation, s'étaient vu imposer des redressements importants et, après le rejet de leurs réclamations par les services fiscaux, avaient saisi

les tribunaux administratifs de leurs sièges respectifs. Ceux-ci avaient alors interrogé la Cour sur la validité de la décision du Conseil, laquelle indique maintenant que des dérogations au principe de déduction ne peuvent être permises que de façon exceptionnelle. Or le Conseil est allé au-delà. La Cour, rejetant l'argument selon lequel cette taxation permettrait d'éviter la fraude ou l'évasion fiscale, fait remarquer que l'administration dispose d'autres moyens pour vérifier leur caractère effectivement professionnel.

7 MILLIARDS PAR AN

Mardi, le téléphone a beaucoup fonctionné entre la France et Luxembourg : les entreprises et leurs cabinets d'avocats regardent cette affaire de très près. Il existe des centaines de litiges pendants et d'autres, nombreux, peuvent naître. Selon le cabinet spécialisé Francis Lefebvre, cité par *L'AFP*, les déductions ainsi autorisées représenteraient un montant de l'ordre de 7 milliards de francs par an. Motif d'insatisfaction supplémentaire pour l'administration fiscale, la Cour a refusé de limiter dans le temps les effets de son arrêt, ce qui semble indiquer que les entreprises pourront réclamer les taxes indûment perçues au cours des années passées.

Philippe Lemaître

Les laboratoires indépendants Pierre Fabre et BioMérieux s'allient

Une première dans ce secteur

C'EST UNE surprise : les groupes pharmaceutiques à capitaux familiaux Pierre Fabre et BioMérieux Alliance devaient annoncer, mercredi 20 septembre, leur mariage, créant ainsi le numéro un des laboratoires français dits « indépendants », devant l'entreprise Servier. Le nouveau laboratoire, baptisé BioMérieux-Pierre Fabre, serait contrôlé à parité par les deux groupes fondateurs, avec le soutien de la CGIP, la holding d'Ernest-Antoine Seillière, actionnaire à 33 % de BioMérieux Alliance. La fusion prendrait effet au 1^{er} janvier 2001. Le nouvel ensemble serait doté d'un conseil de surveillance et d'un directeur, respectivement présidés par Pierre Fabre et Alain Mérieux et aurait vocation à entrer en Bourse dans les deux ans à venir. La direction générale serait assumée conjointement par Jean-Luc Bélingard, vice-président de Pierre Fabre, et François Guinot, directeur général de BioMérieux Alliance.

Le groupe sera présent dans le diagnostic clinique, la pharmacie, l'immunothérapie et la dermo-cosmétique

Fort d'un chiffre d'affaires « pro forma » de 10,7 milliards de francs (dont 55 % réalisés à l'international), et de 11 400 collaborateurs à travers le monde, le nouveau groupe aura un budget de recherche de 1,5 milliard de francs, soit près de 14 % du chiffre d'affaires. Il entend suivre l'évolution actuelle de la médecine vers des traitements personnalisés, en associant les diagnostics de BioMérieux Alliance et les thérapies de Pierre Fabre. Il sera présent dans quatre domaines d'activité principaux : le diagnostic clinique, la pharmacie, l'immunothérapie et la dermo-cosmétique (avec des gammes de produits très connues comme Elancyl, Klorane, Avène, René Furterer...). Le portefeuille de médicaments ciblera notamment les maladies infectieuses et le cancer. Il intégrera les traitements homéopathiques des laboratoires Dolisos, rachetés par Pierre Fabre en 1998.

L'annonce de ce projet de fusion bat en brèche le sacro-saint principe selon lequel les laboratoires français indépendants, préférant la vente ou la disparition, ne s'associent jamais. « Quand on est petit, il faut avoir toute la souplesse qui convient pour s'adapter le plus pos-

sible et jouer la carte du partenariat », expliquait récemment au Monde, Pierre Fabre, PDG fondateur du groupe de Castres. L'arrivée de Jean-Luc Bélingard aux commandes du laboratoire castrais, en 1998, a sans doute marqué un tournant dans sa stratégie. La publication, pour la première fois, en juin 2000, du rapport annuel de l'entreprise, « dans un souci de transparence et de communication », n'a fait que confirmer la perspective de changements importants, d'autant que la rumeur persistante d'une future introduction en Bourse courait depuis quelques années. A cette occasion, M. Bélingard avait clairement indiqué rechercher des accords capitalistiques.

Fermement convaincu que les laboratoires moyens ont une carte à jouer sur un échiquier mondial qui fait la part belle aux mastodontes, M. Bélingard est un adepte de la stratégie « research and partners » : garantir une recherche forte avec des axes thérapeutiques clairement déterminés - d'où son intérêt marqué pour le laboratoire du groupe franco-allemand Aventis, situé à Romainville en Seine-Saint-Denis (le Monde du 16 septembre) - et construire des partenariats en aval pour soutenir le développement et la commercialisation des médicaments. Dans un contexte où le groupe Pierre Fabre est fragilisé par les baisses de prix de certains de ses médicaments décidées par le gouvernement pour maîtriser les dépenses de santé, l'innovation et l'internationalisation sont plus que jamais ses maîtres mots.

BioMérieux Alliance, tout comme Pierre Fabre, place l'innovation au cœur de sa stratégie. L'entreprise lyonnaise, au huitième rang mondial des groupes de diagnostics biologiques, a réalisé en 1999 un chiffre d'affaires de 3,4 milliards de francs et un bénéfice net de 152 millions de francs. L'essentiel de son activité est axé sur le diagnostic clinique des maladies infectieuses, métaboliques, endocriniennes et cancéreuses. Un marché mondial en expansion que le groupe lyonnais estime à 110 milliards de francs. Le deuxième axe fort de sa stratégie est le contrôle de la qualité microbiologique des produits des industries pharmaceutiques, agroalimentaires et cosmétiques, comme la vérification de l'absence de *Listeria* dans le fromage ou de la stérilité des solutions injectables. BioMérieux a également contracté des accords de partenariat avec les start-up américaines Affymetrix et GenProbe et est actionnaire de l'entreprise de biotechnologie française Transgène, active sur les maladies génétiques et le traitement du cancer.

Florence Bal

EUROPAGES, L'ANNUAIRE EUROPEEN DES AFFAIRES

EURO PAGES

Précédente Recharger Accueil Rechercher Guide

Adresse : <http://www.europages.com/> Inlins connexes

Et si c'était à Vannes qu'on fabriquait les meilleurs robinets ?

www.europages.com

Tout le BtoB sur le Net

Les éditeurs musicaux indépendants hostiles à la fusion EMI/Warner Music

Alors que les groupes américains proposent à la Commission européenne d'ultimes concessions pour rendre acceptable leur fusion, les éditeurs et les producteurs musicaux indépendants redoutent une domination absolue du marché par les majors

LA RECOMPOSITION du paysage culturel et musical esquissée par les fusions AOL/Time Warner et EMI/Warner Music suscite l'inquiétude des producteurs discographiques indépendants. Mardi 19 septembre, ils ont été à nouveau auditionnés par la Commission européenne. Redoutant que ces fusions ne contreviennent aux règles de la concurrence européenne, la Commission a récemment adressé aux Etats membres une « recommandation » négative, visant à interdire ces opérations (*Le Monde* du 20 septembre). Les représentants de Time Warner et d'Emi ont proposé, mardi, d'ultimes concessions à Mario Monti, commissaire européen à la concurrence, pour rendre acceptable leur projet. Ils ont évoqué la cession de certains labels discographiques nationaux – dans les pays, comme la France, l'Espagne ou le Danemark où le nouveau groupe atteindrait 30 % de part de marché –, une restructuration du circuit de distribution, ou encore l'arrêt de la fabrication de disques compacts.

Mobilisés depuis l'annonce, en janvier, du mariage de deux des

cinq majors (EMI, Warner Music, BMG, Sony et Universal) qui dominaient déjà l'industrie de la musique, les indépendants tirent la sonnette d'alarme. Ils redoutent la constitution d'un oligopole qui ne pourra pas garantir la diversité culturelle et placera les majors dans une position de force qui leur permettra d'imposer plus encore leurs lois, leurs goûts et leurs prix.

Dans un rapport confidentiel, la Commission européenne souligne les risques que ferait courir cette fusion pour le marché discographique européen (13 milliards d'euros, soit 34 % du total des ventes mondiales en 1999), pour l'édition musicale et la diffusion en ligne de la musique. En mariant EMI Publishing et Warner Chapell Music, le nouveau groupe Warner EMI Music deviendrait propriétaire de deux des six millions de titres ou d'œuvres bénéficiant d'un copyright dans le monde. Elle aurait la maîtrise d'un catalogue « trois fois supérieur à [celui de] son concurrent le plus proche », où s'alignent les noms les plus prestigieux du patrimoine musical mondial.

Patrick Zelnik, président de la société française Naïve et de l'Union des producteurs phonographiques français indépendants (UPFI), remarque que « des secteurs comme le classique et le jazz seraient les premiers touchés par les concentrations de ce type : Universal et Warner EMI posséderaient à eux deux 90 % de la production classique dans le monde et pratiquement autant pour le jazz ». La situation aux yeux des producteurs indépendants est d'autant plus grave que, en rachetant des catalogues pointus ou prestigieux, ou en créant des sous-labels aux

allures de francs-tireurs, mais bénéficiant en réalité de la logistique du groupe, les majors du disque occupent tous les secteurs musicaux, y compris celui des « niches culturelles » – du rap ou de la dance, par exemple. « En France, les leaders en matière de rap, remarque Patrick Zelnik, sont Delabel, une division de Virgin-EMI, et Small, de chez Sony. Quel espace reste-t-il aux indépendants ? »

Véritable banque de contenus, le secteur éditorial de Warner EMI Music serait en mesure de contrôler le flux des œuvres, et d'en fixer les prix d'utilisation. Une perspec-

tive que Walt Disney, également invitée en tant que contradicteur à Bruxelles, a vu d'un mauvais œil : les éditions EMI Warner deviendraient ainsi un passage obligé pour les droits musicaux des films.

DROITS D'AUTEURS

Par ailleurs, remarque l'hebdomadaire professionnel *Billboard* du 16 septembre, la nouvelle entité pourrait se passer des intermédiaires que sont les sociétés de gestion collective des droits d'auteurs, chargées notamment de négocier le montant des droits de diffusion ou d'utilisation (audiovisuelle ou publique) pour le compte des auteurs, compositeurs et éditeurs musicaux. Parmi les concessions faites à la Commission, EMI Warner Music se serait également engagée à ne pas écarter les sociétés d'auteurs pendant les cinq années à venir. « Ce qui signifie, constate un observateur, qu'elle avait bien l'intention de le faire. »

Autre point crucial, la distribution en ligne. L'IMPALA (Independent Music Companies Association), créée en janvier à Bruxelles et fédérant un millier de

producteurs indépendants européens et leurs organismes professionnels, s'est émue de la capacité de ces « nouvelles entités [AOL/Time Warner/EMI et Vivendi/Universal/Canal+] à dicter à l'échelle mondiale les modalités de la distribution en ligne (...) et [elles risquent d']instaurer une discrimination en faveur de certains propriétaires de contenus ».

Président d'IMPALA et cofondateur de Play It Again Sam (PIAS), un des leaders de l'industrie discographique européenne indépendante, Michel Lambot craint de se voir refuser, ou concéder à prix démesuré, l'accès aux normes de fonctionnement et au réseau AOL. Aux Etats-Unis, la commission fédérale du commerce (Federal Trade Commission), chargée d'étudier la fusion AOL/Time Warner, a d'ailleurs exigé que le nouveau groupe s'engage à laisser ouvert à la concurrence ses réseaux d'accès à Internet à haut débit et à la télévision câblée, « afin que le consommateur ne soit pas forcé de ne recevoir que les contenus distribués par AOL Time Warner ».

Véronique Mortaigne

Le collectif citoyen anti-marée noire lance Radio Erika

NANTES

de notre correspondant

« Raconter l'histoire de Total, tenir une chronique sur le traitement des déchets, inviter les maires, le préfet, les pompiers, les riverains, le cafetier ou l'hôtelier à débattre. Le dossier marée noire est très vaste, il peut se traiter sous beaucoup d'angles. » Pascal Braud, porte-parole du collectif citoyen anti-marée noire de Saint-Nazaire et du littoral ne se fait pas de soucis pour « remplir l'antenne » de Radio Erika qui émet sur l'ouest de la Loire-Atlantique, depuis samedi 16 septembre, sur la fréquence 106,5 FM. A la grande surprise des 400 adhérents du collectif nazairien, le conseil supérieur de l'audiovisuel a donné, cet été, son autorisation à la station. L'autorisation est accordée jusqu'au 30 septembre. L'espoir du collectif est d'aller au-delà, même si « la radio s'ajoute à tout ce qu'il y a à faire ».

Plusieurs adhérents du collectif ont l'expérience de la radio associative. Le pylône et l'antenne sont prêtés et le reste du matériel loué pour quelques milliers de francs. Radio Erika complétera un dispositif d'enquête et d'information sur la marée noire déjà composé du site Internet collectif.littoral.free.fr et du journal *Ras le fioul*, tiré à 10 000 exemplaires et vendu en kiosque. « Un noyau dur de trente à quarante personnes travaille bénévolement », indique Pascal Braud.

Le collectif de Saint-Nazaire rassemble des personnes hors de toute appartenance associative, syndicale ou politique : « Il est né

grâce aux réseaux militants de la lutte contre la centrale nucléaire du Carnet ou les OGM. Mais si ça marche, c'est parce qu'aujourd'hui le médecin, le facteur, le capitaine de pétrolier, le conchyliculteur viennent aux réunions. »

Face à Total et à l'Etat, qu'ils estiment coresponsables de la marée noire, vieux routiers et nouveaux venus de l'action citoyenne ont mesuré très vite l'enjeu de l'information et jugé qu'ils ne seraient jamais mieux servis que par eux-mêmes. Ce qui n'exclut nullement d'occuper le terrain médiatique traditionnel : la toxicité du fioul numéro 2, annoncée très tôt « grâce à l'affiche qu'un copain est allé chercher à la raffinerie de Donges », la prise de position remarquée sur l'ambiguïté du bénévolat, ou l'information révélée sur l'expulsion d'un sans-papiers ayant nettoyé les plages de Belle-Ile foulées par Jean-Pierre Chevènement, ont fait mouche.

A Saint-Nazaire, l'investigation se poursuit tous azimuts : « Nous nous intéressons à la gestion financière du Fipol (fonds international d'indemnisation pour les dommages dus à la pollution par hydrocarbure). Nous venons de traduire l'interview du capitaine de l'Erika publiée par une revue anglaise. Il affirme avoir prévenu tout le monde de son avarie, y compris Total. Nous examinons les procès-verbaux sur le pompage des citernes de l'Erika et nous demandons pourquoi ils sont cosignés par le Fipol. »

Dominique Luneau

Edouardo Mallone président du directoire de Pathé

JÉRÔME SEYDOUX, PDG de Pathé, a annoncé, mardi 19 septembre, la transformation de son groupe familial en société anonyme à directoire et conseil de surveillance. Son bras droit, le vice-président du groupe, Edouardo Malone, est nommé président du directoire. Michel Crépon, directeur général adjoint de Pathé, siègera à ses côtés. Agé de soixante-six ans, Jérôme Seydoux conserve la présidence du conseil de surveillance, qui compte également sa femme Sophie ; son frère Michel, PDG de Camera One ; Bruno Bonnell, président d'Infogrammes et François Letacconnou, président de la banque Lepercq Neuflyze & Co. Pathé est présent dans tous les métiers du cinéma, les chaînes thématiques, la presse (*Liberation*) et détient 1,5 % de Vivendi ainsi que 32,2 % de Chargeurs. Le groupe est candidat à l'attribution des futures fréquences numériques hertziennes.

DÉPÊCHES

■ **PRESSE** : Georges Ghosn, PDG de Presse Alliance, société éditrice de *France-Soir* a annoncé, mardi 19 septembre, le rachat du *Journal du commerce*, mensuel spécialisé appelé à devenir un supplément spécialisé du quotidien et du bi-mensuel *Petites annonces*.

■ **Hachette Filipacchi Medias crée une édition polonaise** du bi-mensuel *Elle Décoration* dont le tirage initial est de 65 000 exemplaires. C'est la 17^e édition du magazine, lancé en 1987.

■ **PUBLICITÉ** : Havas Advertising a pris une participation de 60 % dans l'agence londonienne de conseil et communication financière Hudson Sandler, qui rejoint le pôle Diversified Agencies Group du groupe.

FIMATEX, The European On Line Broker

Groupe Société Générale

Denis ENGRAND

Chargé de Clientèle
denis.engrand@fimatex.fr

Pour
la bourse en ligne,
chez Fimatex nous
vous accompagnons
tout au long
de vos transactions.

GREY INTERACTIVE

Pour nous chez Fimatex, vous accompagner c'est essentiel. **Accueil** : de 8 h à 22 h, du lundi au vendredi. **Service** : chaque matin le Morning Meeting, la synthèse détaillée des marchés et l'analyse des valeurs à suivre. **Technologie** : toutes les solutions de passage d'ordres : Internet, téléphone, Minitel, wap, reconnaissance vocale, organisateurs (pda)... Testez-nous gratuitement pendant 5 jours sur fimatex.fr ou mieux encore appelez-nous directement.

www.fimatex.fr

N°Azur 0 810 810 300



FIMATEX Votre épargne passe à l'action

* Le courrier en ligne européen

TABLEAU DE BORD

AFFAIRES

INDUSTRIE

● **CONTINENTAL : le fabricant allemand de pneumatiques** a annoncé, mardi 19 septembre, le rappel volontaire de quelque 140 000 pneus montés en 1998 et 1999 sur environ 38 000 Ford Lincoln Navigator, un 4x4 de loisir. Ils seraient impliqués dans moins de cinq accidents sans gravité.

● **SOGERMA : la filiale du groupe aéronautique Aérospatiale** a signé un accord avec Airbus Industrie portant sur la fourniture de services à la flotte et aux clients d'Airbus Asset. Le pôle de maintenance Sogerma figure parmi les leaders mondiaux pour les services sur avions commerciaux et militaires.

● **VOLKSWAGEN : le constructeur automobile allemand** devrait concevoir d'ici 2003 une voiture ne consommant qu'un litre aux cent kilomètres, a promis le patron du constructeur allemand Ferdinand Piech dans une interview à paraître jeudi dans l'hebdomadaire Stern. « Je suis persuadé que je serai en mesure de la conduire au cours de mon mandat » qui s'achève en 2003.

● **TOTALFINALEF : le pétrolier français** a annoncé mercredi la cession de 2,5 % du capital de Sanofi-Synthelabo à des investisseurs institutionnels, ramenant sa participation dans le groupe pharmaceutique à 32,7 %.

SERVICES

● **NOVARTIS : le groupe pharmaceutique suisse** a annoncé mardi 19 septembre le transfert avant la fin de l'année de ses activités non spécifiques, comme l'approvisionnement en énergie ou la collecte des déchets à Vivendi Environnement et le Facility Management et Technical Services à la société Johnson Controls.

● **MICROSOFT : Microsoft, IBM, Arthur Andersen et Avaya** notamment ont créé **Enfrastructure**, une société conjointe dotée de 100 millions de dollars de fonds propres, chargée d'aider les start-up. Elle pourra fournir aux sociétés de hautes technologies, Internet et de biotechnologie, un local, des logiciels, une infrastructure technique et du conseil.

● **LUFTHANSA : la compagnie aérienne allemande** devrait annoncer, jeudi 21 septembre, être en pourparlers pour le rachat de 25 % du capital de la compagnie régionale allemande Eurowings, selon le Financial Times. Eurowings est détenu à plus de 90 % par son patron Andrew Knauff, rappelle le journal.

● **VODAFONE : le géant britannique des télécommunications** a annoncé mercredi le rachat des 8,48 % du groupe espagnol Alba dans Airtel Movil, numéro deux de la téléphonie mobile en Espagne, pour environ 1,5 milliard de livres (2,5 milliards d'euros). Cette acquisition porte à 30,18 % la part de Vodafone dans Airtel, qui a obtenu en mars l'une des quatre licences de téléphonie mobile de troisième génération UMTS en Espagne.

● **MOBILCOM : l'opérateur allemand de téléphonie mobile** Mobilcom, filiale de France Télécom, cherche à vendre sa participation dans le troisième fournisseur allemand d'accès gratuit à Internet, Freenet.

● **CEGEDIM : la société de service de santé et le répartiteur pharmaceutique Alliance Unichem** ont signé mardi un protocole d'accord qui prévoit que Cegedim reprendra les activités d'informatisation des pharmacies et de cabinets médicaux d'Alliance Unichem en France. Cegedim reprend aussi la société Resip qui possède et exploite les bases de données des médicaments Claude Bernard.

FINANCE

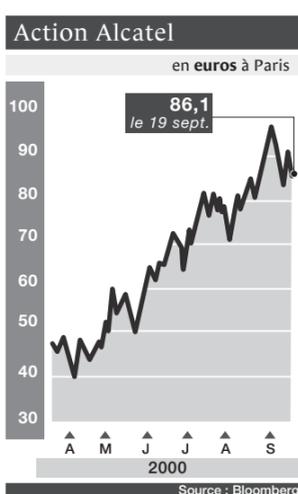
● **SCOR : le réassureur Scorer** a annoncé mercredi avoir ramené sa participation dans le numéro un mondial de l'assurance-crédit export, Coface, de 44 % à 35 %, après la cession d'un bloc de titres à un « large groupe d'investisseurs », pour en élargir le flottant en Bourse.

RÉSULTAT

● **MEDIOBANCA : la banque d'affaires italienne** a affiché mardi des résultats annuels en hausse tandis que l'assureur suisse Renteanstalt/Swiss Life a fait une entrée surprise dans le capital en en acquérant 2,13 %. L'établissement milanais a annoncé un bénéfice net consolidé de 281,9 millions d'euros (545,9 milliards de lire) pour son exercice 1999/2000 (clôt au 30 juin), en hausse de 38,5 % sur 1998/99.

VALEUR DU JOUR

Alcatel va émettre des « actions reflètes »

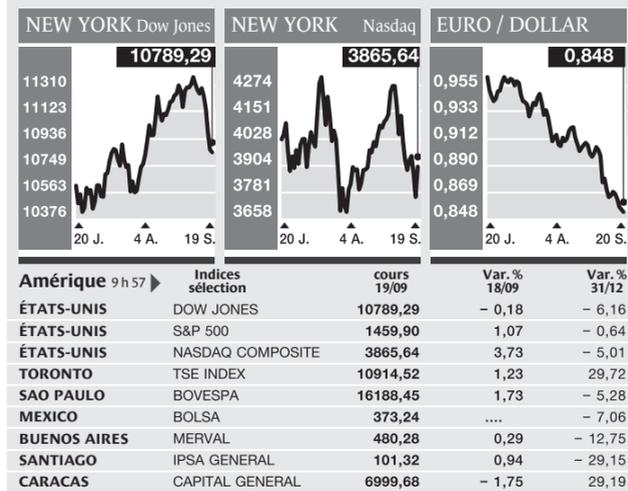


GRANDE PREMIÈRE en Europe : Alcatel s'approprie à lancer des « actions reflètes ». Ces titres, version française des « tracking stocks » américaines, permettent aux entreprises qui exercent plusieurs activités de mettre en valeur l'une d'entre elles. Outre-Atlantique, une quarantaine d'entreprises, comme AT & T pour son activité de téléphonie sans fil, ont eu recours à ce type d'opération. Mais la procédure est inédite sur le Vieux Continent. Mercredi 20 septembre, une assemblée générale d'Alcatel devait adopter une résolution autorisant l'émission d'actions « O » ou actions reflètes d'Alcatel Optonics, la division composants optiques du groupe. Chez Alcatel, on explique que cette opération va permettre une meilleure valorisation de cette activité, qui ne représente que 1,3 % du chiffre d'affaires du groupe mais connaît un fort développement. Ce département a vu son chiffre d'affaires doubler au premier semestre. La cotation d'actions « O » doit également aider Alcatel à procéder à des acquisitions dans le même secteur par échange de titres. Une fois approuvée, l'émission d'actions « O » pourrait intervenir très rapidement et, en tout état de cause, avant la fin de l'année, précise Alcatel. La banque Morgan Stanley a été choisie pour piloter l'opération et il est prévu que les actions « O » soient cotées à Paris et à New York. Mardi 20 septembre, le titre Alcatel était en recul de 1,26 % à 86,1 euros.

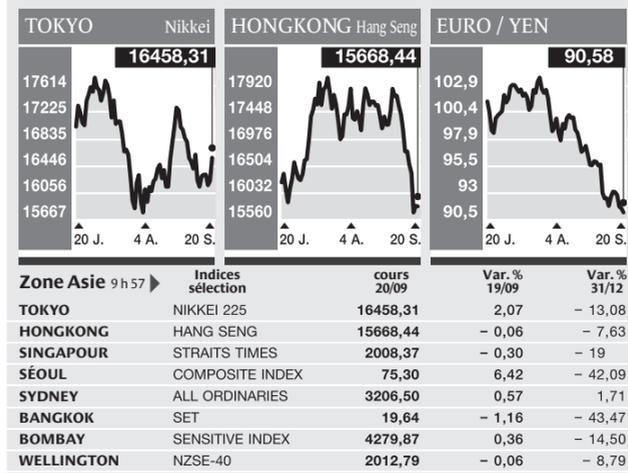
Joël Morio



AMÉRIQUES



ASIE - PACIFIQUE



SUR LES MARCHÉS

PARIS

L'INDICE CAC 40 était en baisse de 0,57 %, à 6 485,2 points, mercredi 20 septembre, à l'ouverture de la séance. La Bourse de Paris avait clôturé en hausse de 0,12 % mardi, tirée en fin de séance par un rebond du Nasdaq, le marché des valeurs de croissance américaines. L'indice CAC 40 avait terminé à 6 529,95 points.

FRANCFORT

À LA BOURSE de Francfort, l'indice de référence DAX des trente valeurs vedettes progressait de 0,22 %, à 6 953,25 points, lors des premières transactions mercredi. Mardi, le baromètre des actions en Allemagne avait progressé de 0,67 %, à 6 937,74 points.

LONDRES

L'INDICE FOOTSIÉ des cent principales valeurs de la Bourse de Londres gagnait 0,30 %, à 6 422,8 points, mercredi, quelques minutes après le début des cotations. La Bourse de Londres avait terminé en légère baisse mardi. A la fermeture du marché, l'indice Footsie cédait 0,1 %, à 6 403,5 points.

TOKYO

LA BOURSE de Tokyo a fini en hausse pour la deuxième séance consécutive mercredi. L'indice Nikkei a gagné 2,07 %, à 16 458,31 points. C'est la première fois depuis le 22 août que l'indice vedette de la place japonaise grimpe de plus de 2 %.

NEW YORK

LES PLACES BOURSIÈRES américaines ont terminé en ordre dispersé, mardi 19 septembre. La Bourse électronique Nasdaq a grimpé de 3,73 %, à 3 865,61 points, tandis que l'indice Dow Jones a cédé 0,18 %, à 10 789,29 points, en raison des inquiétudes sur les résultats des sociétés américaines. L'indice Standard & Poor's 500 a fini, quant à lui, en hausse de 1,07 %, à 1 459,90 points.

TAUX

LE RENDEMENT de l'obligation assimilable du Trésor français émise à dix ans s'établissait à 5,48 %, mercredi 20 septembre, en début de matinée. Celui du Bund allemand de même échéance s'inscrivait à 5,32 %. Mardi, outre-Atlantique, le rendement moyen sur les bons du Trésor à dix ans avait reculé à 5,85 %, contre 5,87 % lundi soir, et celui de l'obligation à trente ans à 5,91 %, contre 5,95 %. Le rendement d'une obligation évolue en sens inverse de son prix.

MONNAIES

L'EURO a franchi un nouveau record à la baisse mercredi matin, tombant à 0,8465 dollar. La monnaie européenne, qui a perdu plus d'un quart de sa valeur depuis son lancement, le 1^{er} janvier 1999, était tombée pour la première fois mardi en dessous de 0,85 dollar (lire aussi page 38). Contre la devise japonaise, l'euro a touché également un plus bas niveau, à 90,42 yens. Le billet vert se traitait à 107,39 yens.

ÉCONOMIE

Nouveau plan de relance au Japon

LE GOUVERNEMENT japonais a annoncé, mercredi 20 septembre, un budget supplémentaire de près de 4 000 milliards de yens (40 milliards d'euros) en dépenses nouvelles destinées à favoriser la reprise encore incertaine de l'économie. Ce collectif budgétaire adopté en conseil des ministres sera soumis à l'approbation de la Diète, dont la session débute jeudi. Ces financements seront destinés en priorité à des projets d'infrastructures (1 500 milliards de yens) liées au développement des technologies de l'information.

Ce nouveau plan de relance, qui alimente les craintes d'une aggravation du déficit de l'Etat par l'émission de nouveaux bons du Trésor, suscite plus de critiques que de louanges. Il est « non seulement inutile mais encore dangereux », écrivait récemment dans un éditorial le quotidien *Asahi*, qui fait valoir que l'endettement public a atteint un point limite.

■ **L'excédent commercial du Japon a reculé de 11,8 % en août sur un an**, à 614,8 milliards de yens (5,7 milliards de dollars, 6,3 milliards d'euros), en raison de la forte hausse des prix du pétrole qui a fait bondir les importations, a annoncé mercredi le ministère des finances.

■ **EURO : la faiblesse de l'euro « fait la joie de nos entreprises », a estimé le chef du gouvernement italien**, Giuliano Amato, dans un entretien avec le quotidien économique allemand *Handelsblatt* de mercredi.

■ **La faiblesse actuelle de l'euro face au dollar et au yen commence à poser problème**, a estimé mardi 19 septembre Michael Mussa, économiste en chef du Fonds monétaire international (FMI). « Je pensais que la faiblesse de l'euro était plus un embarras qu'un problème. Mais je pense maintenant que c'est devenu davantage un problème. C'est une source d'inquiétudes dans toutes les zones monétaires », a indiqué M. Mussa.

■ **Un responsable du parti conservateur allemand Union chrétienne-sociale (CSU)**, Bartholomaeus Kalb, a comparé mardi l'euro à une monnaie de « république bananière » en raison de son affaiblissement spectaculaire face au dollar américain.

■ **PÉTROLE : le secrétaire général de l'OPEP, Rilwanu Lukman, a affirmé mercredi**

que l'organisation se tenait prête, « si nécessaire, à mettre sur le marché 500 000 barils supplémentaires au cours du mois d'octobre ».

■ **Le président de l'OPEP et ministre de l'énergie vénézuélien, Ali Rodríguez**, a déclaré mardi qu'il pensait que le prix du baril de pétrole brut ne dépassera pas les 40 dollars, lors d'une interview à la télévision Globovision.

■ **Les stocks américains de pétrole et d'essence ont diminué alors que ceux de produits distillés ont augmenté** sur la semaine achevée au 15 septembre, selon les dernières statistiques de l'Institut américain du pétrole (API) publiées mardi.

■ **EUROPE CENTRALE : selon un rapport de la Banque mondiale (BM) publié mardi, 19 % de la population russe vit avec 2,15 dollars par jour ou moins**, somme qui correspond au seuil de pauvreté défini par la Banque mondiale. En Hongrie, en Pologne, en République tchèque et en Slovaquie, un nombre très faible d'habitants vivent sous ce seuil.

■ **FRANCE : Lionel Jospin a assuré mardi soir que l'Etat n'était « pas un thésorier, un usurier », mais « un aiguilleur de la richesse publique »** et qu'il n'y avait « pas d'argent » qu'il « récupérerait, cacherait ou mettrait de côté ». S'exprimant lors du meeting du PS en faveur du quinquennat, le premier ministre a tenu à répliquer à ceux qui laissent entendre que « l'Etat s'enrichirait grâce à la croissance ou avec la TVA sur les produits pétroliers ».

■ **SUÈDE : les ventes de détail en Suède ont progressé de 8,5 % en juillet par rapport au mois correspondant de 1999**, a annoncé mardi l'Office national des statistiques (SCB).

■ **FINLANDE : le taux de chômage de la Finlande a reculé de 0,7 point de pourcentage** en août, pour ressortir à 8,3 % contre 9 % lors du mois correspondant de 1999.

■ **ÉTATS-UNIS : les mises en chantier de logements ont augmenté de 0,3 % en août** aux Etats-Unis par rapport au mois précédent, avec 1,531 million d'unités en rythme annuel, a annoncé mardi le département du Commerce.

■ **Le Sénat américain a voté mardi à une écrasante majorité** une normalisation permanente des relations commerciales entre les Etats-Unis et la Chine.

Taux de change fixe zone Euro

Euro contre	Taux	contre franc	Taux
FRANC.....	6,55957	EURO.....	0,15245
DEUTSCHEMARK.....	1,95583	DEUTSCHEMARK.....	3,35385
LIRE ITALIENNE (1000).....	1,93627	LIRE ITAL. (1000).....	3,38774
PESETA ESPAG. (100).....	1,66386	PESETA ESPAG. (100).....	3,94238
ESCUDO PORT. (100).....	2,00482	ESCUDO PORT. (100).....	3,27190
SCHILLING AUTR. (10).....	1,37603	SCHILLING AUTR. (10).....	4,76703
PUNT IRLANDAISE.....	0,78756	PUNT IRLANDAISE.....	8,32894
FLORIN NÉERLANDAIS 2,20371		FLORIN NÉERLANDAIS 2,97860	
FRANC BELGE (10).....	4,03399	FRANC BELGE (10).....	1,62607
MARKKA FINLAND.....	5,94573	MARKKA FINLAND.....	1,10324

Hors zone Euro

Euro contre	19/09	Cours	19/09
COURONNE DANOISE.....	7,4674	COUR. NORVÉGIENNE.....	8,0055
COUR. SUÉDOISE.....	8,3780	COURONNE TCHÈQUE.....	35,4980
DOLLAR AUSTRALIEN.....	1,5736	DOLLAR CANADIEN.....	1,2689
DOLLAR NÉO-ZÉLAND.....	2,0653	DOLLAR SINGAPOUR.....	2,4660
DRACHME GRECQUE.....	338,9800	FLORINT HONGROIS.....	262,4000
ZLOTY POLONAIS.....	3,9408		

Cours de change croisés

	Cours DOLLAR	Cours YEN(100)	Cours EURO	Cours FRANC	Cours LIVRE	Cours FR. S.
DOLLAR.....	0,93703	0,84810	0,12935	1,40945	0,56210
YEN.....	106,72000	90,58000	13,79500	150,41000	60,01500
EURO.....	1,17911	1,10400	1,15245	1,66040	0,66250
FRANC.....	7,73125	7,24125	6,55957	10,89680	4,34585
LIVRE.....	0,70950	0,66485	0,60230	0,09175	0,39880
FRANC SUISSE.....	1,77905	1,66625	1,50935	0,22995	2,50740

Taux d'intérêt (%)

Taux 19/09	Taux j.j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE.....	4,54	4,66	5,48	5,79
ALLEMAGNE..	4,53	4,78	5,32	5,64
GDE-BRETAG..	5,88	5,96	5,36	4,74
ITALIE.....	4,53	4,73	5,70	6,08
JAPON.....	0,38	0,34	1,85	2,65
ÉTATS-UNIS..	6,41	6,15	5,86	5,93
SUISSE.....	2,90	3,32	3,83	4,27
PAYS-BAS.....	4,50	4,73	5,49	5,76

Matif

Cours 9h57	Volume 20/09	dernier prix	premier prix
Notionnel 5,5			
SEPTEMBRE 2000	9974	86,09	86,25
Euribor 3 mois	NC	NC	NC
SEPTEMBRE 2000			

Matières premières

En dollars	Cours 19/09	Var. % 18/09
MÉTALUX (LONDRES)		
CUIVRE 3 MOIS.....	1997	-0,40
ALUMINIUM 3 MOIS.....	1640	-0,24
PLOMB 3 MOIS.....	492	-0,20
ETAIN 3 MOIS.....	5518	-0,58
ZINC 3 MOIS.....	1147,50	-0,04
NICKEL 3 MOIS.....	8320	+0,12
MÉTALUX (NEW YORK)		
ARGENT A TERME.....	4,92
PLATINE A TERME.....	160455,00	+0,49
GRAINES DENRÉES		
BLÉ (CHICAGO).....	249,25
MAIS (CHICAGO).....	189,50
SOJA TOURTEAU (CHG.).....	167,80
SOFTS		
CACAO (NEW YORK).....	803	-0,74
CAFÉ (LONDRES).....	925	+2,21
SUCRÉ BL. (LONDRES).....	168,20	-1,30

En euros

VALEURS EUROPÉENNES

L'action du groupe énergétique allemand RWE a affiché une légère hausse, mardi 19 septembre, progressant de 0,37 %, à 41,10 euros. Le groupe n'a pas voulu commenter des informations de presse selon lesquelles il serait en pourparlers avec BP Amoco, pour mettre en place un joint-venture qui regrouperait leurs activités de stations-service et de raffinerie. Le fabricant de pneumatiques Continental a enregistré, mardi, la plus forte baisse de la Bourse de Francfort. Le titre a chuté de 5,36 %, à 19,24 euros, après que le groupe eut confirmé qu'il préparait le rappel de plus de 80 000 pneus en raison d'un défaut.

L'action DaimlerChrysler a reculé, mardi, de 0,83 %, à 54 euros. Ses ventes de véhicules utilitaires stagneront cette année, a indiqué le responsable de la branche, Dieter Zetsche, dans le Wall Street Journal Europe paru mardi.

Le groupe d'électricité espagnol Endesa a perdu 1,99 %, à l'issue de la séance mardi, pour finir à 22,20 euros. La presse a publié des informations selon lesquelles la Commission européenne aurait décidé d'ouvrir une enquête contre l'Espagne pour les compensations versées aux compagnies électriques dans le cadre de l'ouverture du marché à la concurrence.

20/09 10h08

AUTOMOBILE

Table of automotive stock prices including Autoliv SDR, BASF AG, BMW, Continental AG, DaimlerChrysler, Fiat, Fiat Priv., Michelin/RM, Peugeot, Pirelli SPA, DR Ing Porsche, Renault, Valeo/RM, Volkswagen.

BANQUES

Table of bank stock prices including Abbey National, ABN AMRO Holding, All & Leics, Allied Irish BA, Alpha Bank, B Pinto Mayor R, Bank Austria AG, Bank of Ireland, Bank of Pireaus, BK of Scotland, Bankinter R, Barclays PLC, Bayer-Hypo-Lever, BCA AG, Mantovan, BCA Fideuram, BCA Intesa, BCA Lombarda, Monte Paschi SI, BCA P.Berg-CV, BCA P.Milano, B.P. Verona E.S., BCA Roma, BBVA R, Espirito Santo, BCO Popular ESP, BCP R, BiPop Carire, BNL, BNP Paribas/RM, BSCH R, Christiania BK, Comit, Comm.Bank of GR, Commerzbank, Credit Lyonnais, Danske Bank, DNB Holding-A, Deutsche Bank N, Dexia, Dresdner Bank N, EFG Eurofif Erga, Erste Bank, FoerentseSSB A, Halifax Group, HSBC Hldc, IKB, KBC Bancassuran, Lloyds TSB, Nat Bank Greece, Natexis BQ Pop., Nordic Baltic H, Nordic Baltic H, Rolo Banca 1473, Royal BK Scotl, S-E-Banken-A, San Paolo Imi, Standard Chart, Stv General-A/, Sve Handbk-A, Swedish Match, UBS N, Unicredit It, Unidankmark-A, Xiosbank.

BOC GROUP PLC

Table of BOC Group PLC and other international stocks including CIBAN, Ciba Spec Chem, Clariant N, Degussa-Huels, DMS, EMS-Chem Hold A, ICI, Kemira, Laporte, Lonza Grp N, Norsk Hydro, Rhodia, Solvay, Tessenderlo Che, D'Ieteren SA, AZEO, GBL, Gevaert, Inchcape, Mytilineos, Unaxis Hldg N, Orkla, Sonae SGPS, Tomkins.

CONGLOMÉRATS

Table of conglomerate stock prices including D'Ieteren SA, AZEO, GBL, Gevaert, Inchcape, Mytilineos, Unaxis Hldg N, Orkla, Sonae SGPS, Tomkins.

TÉLÉCOMMUNICATIONS

Table of telecommunications stock prices including Atlantic Teleco, Eircom, British Telecom, Cable & Wireless, Deutsche Telekom, E.Biscom, Eircom, ELSA Communica, Energis, Equant NV, Europlatan Hld, France Telecom, Hellenic Tele, Helsteleph E, Kingston Com, Koninklijke KPN, Libertel NV, Mannesmann N, Mobilcom, Panafon Helleni, Portugal Teleco, Sonera, Swisscom N, Tele Danmark-B, Telecel, Telecom Italia, Telia, T.I.M., Tiscali, Tiscali, Tiscali, Vodafone Group.

CONSTRUCTION

Table of construction stock prices including Acciona, Aktor SA, Uponor-A, Aumar R, Acesa R, Blue Circle Ind, Bouygues/RM, BPB, Brisa Auto-Estr, Buzzi Unicem, CRH PLC, Cimpor R, Colas/RM, Grupo Dragados, FCC, Groupe GTM, Grupo Ferrovia, Hanson PLC, Heidelberg Z, Helltechnod, Heracles Genl R, Hochtief Essen, Holderbank Fina, Imerys/RM, Italcementi, Lafarge/RM, Michaniki Reg., Pilkington PLC, RMC Group PLC, Saint Gobain/R, Skanska-B, Taylor Woodrow, Technip/RM, Titan Cement Re, Wiener BauStof, Williams.

CONSOMMATION CYCLIQUE

Table of cyclical consumption stock prices including Accor/RM, Adidas-Salomon, Agfa-Gevaert, Air France, Airtours PLC, Alitalia, Austrian Airlines, Autogrill, Bang & Olufsen, Benetton Group, British Airways, Bulgari, Christian Dior, Club Med/RM, Dt.Lufthansa N, Electrolux-B, Em.Tv & Merchan, EMI Group, Euro Disney/RM, Granada Compass, Hermes Intl, HPI.

CHIMIE

Table of chemical stock prices including Air Liquide/RM, Akzo Nobel NV, BASF AG, Bayer AG.



Table of various stock prices including KLM, Hilton Group, LVMH/RM, Medion, Moulinex/RM, Persimmon PLC, Roy.Philips Ele, Preussag AG, Rank Group, Ryanair Hldgs, Saigroup N, Sas Danmark A/S, Seb/RM, Sodexo Allianc, Tele Pizza, The Swatch Grp, Thomson Multime, Wmww Uk Units, Wilson Bowden, Wm-Data-B, Wolford Ag.

ALIMENTATION ET BOISSON

Table of food and beverage stock prices including Allied Domecq, Associat Brit F, Bass, Bbagg Oe Brau-Be, Brau-Union, Cadbury Schwepp, Carlsberg-B, Carlsberg A-S, Danisco, Danone/RM, Delta Holdings, Diageo, Elais Oleaginou, Erid.Begh.Say, Heinek Hold.N, Hellenic Bottli, Hellenic Sugar, Kamps, Kerry Grp-A, Montedison, Nestle N, Koninklijke Num, Parmalat, Pernod Ricard/, Raisio Grp-V, Scott & Newcast, South African B, Tate & Lyle, Unigate, Unilever, Unilever, Whitbread.

PHARMACIE

Table of pharmaceutical stock prices including Altana Ag, AstraZeneca, Aventis/RM, Bb Biotech, Celltech Group, Elan Corp, Essilor Intl/R, Fresenius Med C, Gambro-A, Glaxo Wellcome, Novartis N, Novo Nordisk B, Nycomed Amersha, Orion B, Qiagen NV, Roche Holding, Roche Holding G, Sanofi Synthelab, Schering Ag, Shire Pharma Gr, Shero N-B, Smith & Nephew, Smithkline Beech, Sulzer Frats.Sa1, Ucb.

BIENS D'ÉQUIPEMENT

Table of equipment stock prices including Abb N, Adecco N, Aeroporti Di Ro, Alstom, Euler, Altran Techno, Aluisse Grp N, Assa Abloy-B, Assoc Br Ports, Atlas Copco-A, Atlas Copco-B, Attica Entr Sa.

Advertisement for Volkswagen Sharan TDI 115, featuring a car image and text: 'Nouveau Sharan TDI 115 boîte 6 vitesses.'

WILLIAM DEMANT

Table with William Demant and other stock prices.

ÉNERGIE

Table of energy stock prices including Bg Group, Bp Amoco, Cepso, Coflexip/RM, Dordtsche Petro, Eni, Enterprise Oil, Hellenic Petrol, Lasmo, Omv Ag, Petroleum Geo-S, Repsol Ypf, Royal Dutch Co, Saipem, Shell Transp, Total Fina Elf, Wp Energy P.

SERVICES FINANCIERS

Table of financial services stock prices including 3i, Almani, Alpha Finance, Amvescap, Bhw Holding Ag, Bpi R, British Land Co, Canary Wharf Gr, Capital Shoppin, Close Bros Grp, Compart, Cobepa, Consors Disc-Br, Corp Fin Alba, Cs Group N, Depfa-Bank, Direkt Anlag B, E & F Man Gro, Eurafrance/RM, Fortis (B), Fortis (NL), Gecina/RM, Gmv, Hamneron, Ing Groep, RealDanmark, Land Securities, Liberty Intl, Marschollek Lau, Mediobanca, Mepc Plc, Metrovacesa, Provident Fin, Rodamco Cont. E, Rodamco North A, Schroders, Simco N/RM, Slough Estates, Unibal/RM, Vallehermoso, Wcm Beteiligung.

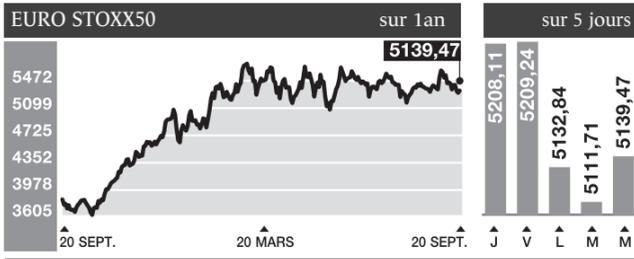


Table of various stock prices including Saure Arbon N, Schneider Elect, Seat Pagine Gia, Securicor, Securitas-B, Serco Group, Sgl Carbon, Shanks Group, Sidel/RM, Invensys, Singulus Techno, Skf-B, Smiths Ind Plc, Sophus Berend, T.J.Group Plc, Telefonica, Thomson Csf/RM, Tomra Systems, Unaxis Hldg N, Va Technologie, Vedio Nv, Vesta Wind Sys, Volvo-A, Volvo-B.

ASSURANCES

Table of insurance stock prices including Aegis Group, Aegon Nv, Agf/RM, Allianza Ass, Allianz N, Allianz Zurich, Asr Verzekering, Axa/RM, Baloise Hldg N, Britannic, Cgno, Cnp Assurances, Corp Mapfre R, Ergo Versicheru, Ethnik Gen Ins, Euler, Codan, Fortis (B), Generali Ass, Generali Hld Vi, Interam Hellen, Irish Life & Pe, Fondiaria Ass, Legal & General, Mediolanum, Muench Rueckver, Pohjola Yhtymae, Prudential, Ras, Royal Sun Allia, Sampo-A, Swiss Re N, Scor/RM, Seguros Mundial, Skandia Insuran, Storebrand, Royal Sun Allia, Swiss Life Reg, Topdanmark, Zurich Allied N.

HAUTE TECHNOLOGIE

Table of high technology stock prices including Alcatel/RM, Altex Sa Reg, Asm Lithography, Bsm Company, Baltimore Tech, Bookham Technol, Spirotech, Bae Systems, Brokat, Bull, Business Object, Cap Gemini/RM, Colt Telecom Ne, Comptel, Dassault Syst./, Dialog Semicond, Ericsson-B, F-Secure, Fintronic, Finmatica, Getronics, Gn Great Nordic, Infineon Techno, Infogrames Ente, Intracom R, Kewill Systems, Logica, Marconi, Misys, Nokia, Oce, Olivetti, Psion, Sage Grp, Sagem, Sap Ag, Sap Vz, Sema Group, Siemens Ag N, Mb Software, Spirotech, Stmicroelec Sic, Tecnost, Tele I Europe, Thuis, TietoEnator.

MEDIAS

Table of media stock prices including Mondadori, B Sky B Group, Canal Plus/RM, Capital Shoppin, Carlton Communi, Daily Mail & Ge, Elsevier, Emap Plc, Future Network, Gruppo L'Espresso, Havas Advertisi, Indp News And M, Lagardere Sca N, Lambrakis Press, M6 Metropole Tv, Mediaset, Nrg Group, Pearson, Pt Multimedia R, Publicis Groupe, Publigroupe N, Reed Internatio, Reuters Group, Sogecable R, Telewest Comm, Tfi, Trinity Mirror, United News & M, United Pan-Euro, Vnu, Wolters Kluwer, Wpp Group.

BIENS DE CONSOMMATION

Table of consumer goods stock prices including Ahold, Altadis-A, Amadeus Global, Athens Medical, Austria Tabak A, Avs Europe, Beiersdorf Ag, Bic/RM, Brit Amer Tobac, Casino Gp/RM, Cfr Units-A, Clarins/RM, Delhaize, Colruyt, Freeserve, Gallaer Grp, Gib, Gaudan N, Henkel Kcaa Vz, Imperial Tobacc, Jeronimo Martin, Kesko-B, L'oreal/RM, Laurus Nv, Morrison Superm, Reckitt Benckis, Safeway, Stainsbury J. Pl, Stagecoach Hldg, T-Online Int, Terra Networks, Tesco Plc, Tnt Post Groep, World Online N, Rolls Royce.

SERVICES COLLECTIFS

Table of utility services stock prices including Aem, Anglian Water, British Energy, Centrica, Edison, Electrabel, Electric Portug, Endesa, Enel, Evn, Fortum, Gas Natural Sdg, Iberdrola, Italgas, National Grid G, National Power, Oesterelektr, Powergen, Scottish Power, Severn Trent, Suez Lyon Eau, Sydkraft-A, Sydkraft-C, Thames Water, Wpp Group, United Utilitie, Vivendi/RM.

AMSTERDAM

Table of Amsterdam stock prices including Airspray Nv, Antonov, Ctac, Cardio Control, Ccs, Htt Nv, Innoconcepts Nv, Nedgraphics Hold, Sophieon, Prilion Holding, Ring Rosa, Ring Rosa Wt.

★ CODES PAYS ZONE EURO: FR : France - DE : Allemagne - ES : Espagne, IT : Italie - PT : Portugal - IR : Irlande, LU : Luxembourg - NL : Pays-Bas - AT : Autriche, FI : Finlande - BE : Belgique.

TECHNOLOGIE L'irruption, fin 1998, du MP3, une technique de compression numérique du son, a donné aux consommateurs un outil leur permettant de s'affranchir des

règles du commerce de la musique qu'ils peuvent désormais enregistrer sur Internet. ● SOUTENU par quinze autres fabricants d'électronique grand public, Sony tente de re-

prendre la main en lançant le Super Audio CD (SACD), qu'il a présenté au Mondial Son et image, le Salon qui s'est tenu à la porte de Versailles, à Paris, du 15 au 20 septembre. ● LE

MODE D'ENREGISTREMENT utilisé et une plus grande capacité permettent au SACD d'offrir une qualité sonore très supérieure à celle des CD classiques. ● EN CONTREPARTIE,

le SACD est incopiable et la masse de données à mettre en œuvre interdit la diffusion des titres sur Internet, contrairement au format de compression MP3.

Les industriels lancent un « super CD » pour lutter contre le piratage

Soutenu par une quinzaine d'autres fabricants, Sony met sur le marché le SACD, successeur potentiel du CD audio qui offre une qualité nettement meilleure, mais vise surtout à endiguer la vogue du format MP3 et des enregistrements sauvages à partir d'Internet

AU MONDIAL Son et image, le Salon qui s'est tenu à la Porte de Versailles, à Paris, du 15 au 20 septembre, le MP3 n'existait pas. Ce format de compression de données, qui, sur Internet, fait le bonheur des surfeurs et des pirates mélomanes, était absent d'une manifestation qui se voulait pourtant celle de la « génération numérique ».

Cette absence souligne le malaise qui sévit chez les fabricants de matériel électronique grand public. Les problèmes de protection des droits d'auteurs et des bénéfices confortables réalisés par les maisons de disques semblent freiner considérablement l'innovation de ce secteur, malgré le potentiel des techniques numériques. D'où l'absence remarquée, pour le lancement de ce nouveau Salon, des grands de ce domaine : Philips, Thomson Multimédia ou Toshiba. Philips s'apprête pourtant à commercialiser son lecteur de CD MP3 Expanium (*Le Monde* du 26 juillet) à la suite de plusieurs marques moins renommées (Dragon State, Terratec, A-Max...). Un tel appareil pourrait bouleverser les modes de consommation de la musique en permettant d'écouter plus de dix heures d'enregistrement sur un seul CD inscriptible (CD-R) coûtant moins de 10 francs. On peut donc légitimement s'éton-

ner de ne pas en trouver trace dans un Salon spécialisé.

La prestation de Sony, entièrement focalisée sur la promotion d'un nouveau format de disque compact – le Super Audio CD (SACD) –, explique peut-être cette étrange absence. Ce système concurrent, composé d'une ou deux couches superposées contenant chacune 4,7 gigaoctets de données numériques, donne au Super Audio CD une structure physique qui le fait ressembler comme deux gouttes d'eau à un DVD. Ce dernier format, dont le V de l'acronyme signifie « versatile », a la capacité de s'adapter à différents types de contenus : la vidéo avec le DVD vidéo, les données informatiques avec les DVD-ROM et DVD-RAM et le son avec le DVD audio. Attendu depuis plusieurs années, ce dernier n'est annoncé que pour 2001. Mais verra-t-il jamais le jour ? Le SACD pourrait lui couper l'herbe sous le pied.

QUALITÉ SONORE OPTIMALE

Le système proposé par Sony exploite un nouveau mode d'enregistrement, le DSD (*Direct stream digital* ou flux numérique direct), à la place du format PCM (*Pulse code modulation*) utilisé par les CD audio actuels. Le PCM impose le recours à plusieurs filtres lors de l'enregistrement et lors de la lec-

ture, alors que le DSD capte et reproduit directement le signal d'origine sans intermédiaire, ce qui garantit une qualité sonore optimale. Les mélomanes insatisfaits par le CD trouveront peut-être là leur bonheur. Mais cette perfection leur reviendra relativement cher. Le lecteur de SACD de bas de gamme (SCD-XB940) coûte aujourd'hui 6 500 francs. En octobre, Sony lancera un lecteur universel (CD, SACD et DVD) pour 14 000 francs. Quant aux titres disponibles aujourd'hui (140 dans le monde pour une quarantaine d'artistes, 71 en Europe), ils reviennent à 25 dollars l'unité, soit près de 190 francs, sur Internet (<http://thetore.sonymusic.com/>).

Parmi les quinze fabricants qui ont adhéré au format SACD, on trouve Philips, Pioneer, Yamaha, Onkyo, Kenwood ou Sharp. Mais rien ne laisse prévoir aujourd'hui le succès qu'aura ce nouveau format. Se limitera-t-il au marché haut de gamme des mélomanes avertis ? Se substituera-t-il progressivement à l'ensemble des CD audio actuels ?

Si l'industriel japonais demande un important sacrifice financier aux clients qu'il aura séduits, il leur évite en revanche la douloureuse opération qui avait accompagné le lancement du CD audio en 1982. Nul besoin, cette fois, de tirer un

trait sur la collection de disques compacts ordinaires que chacun possède. Les lecteurs de SACD peuvent les lire de même que certains disques SACD peuvent être à leur tour lus par les lecteurs de CD audio dont 600 millions d'exemplaires ont été vendus dans le monde.

Une telle souplesse induit une

densité (HD) qui reste transparente au rayon laser des lecteurs de CD traditionnels. Cette technique rappelle fortement celle des DVD qui possèdent également deux couches superposées de 4,7 gigaoctets chacune. Dans le cas des SACD, elle permet d'enregistrer deux versions d'un programme sur le même disque, l'une en haute

pourraient être enregistrés sur un seul disque. A quel prix vendre un tel produit ? Le SACD résout ce problème en augmentant la place occupée par la musique. Le nouveau format se prête à l'enregistrement multicanal déjà utilisé sur les DVD vidéo avec des techniques telles que le Dolby Digital ou le DTS. En augmentant le nombre d'octets nécessaires, Sony utilise la capacité disponible pour améliorer la qualité sonore sans augmenter la durée de l'enregistrement des SACD qui reste limitée à 74 minutes. C'est-à-dire celle des CD audio actuels.

PIRATAGE IMPOSSIBLE

En prime, le nouveau format offre toutes les garanties de protection contre les copies illégales. La technique utilisée, le PSP (*Pit signal processing*), permet de graver sur la surface du disque un ensemble de cuvettes microscopiques qui constitue un filigrane invisible à l'œil nu, mais facile à détecter pour les appareils de lecture. Tout disque piraté restera ainsi muet.

Le lancement de ce nouveau format ressemble fort à une tentative de reprise en main d'un marché menacé par le vent d'anarchie que font souffler les techniques comme le MP3. Mais rien n'indique aujourd'hui que les consommateurs qui ont adopté le CD, puis le DVD, soient prêts à se plier à la stratégie commerciale de Sony et de ses alliés.

Michel Alberganti

Les amateurs de musique vont-ils se laisser convaincre ?

LE LANCEMENT du Super Audio CD par Sony et une quinzaine de fabricants constitue la première réaction de l'industrie à la menace du MP3. L'irruption, fin 1998, de cette technique de compression numérique de la musique a bousculé la stratégie des industriels de l'électronique grand public et fait passer un frisson d'angoisse dans le dos des éditeurs de disques. Pour la première fois, les consommateurs disposaient d'un outil leur permettant de s'affranchir des règles du commerce de la musique.

Avec le MP3, cette dernière circule librement sur Internet et peut s'enregistrer sur les disques compacts (CD-R) gravés par l'intermédiaire d'un ordinateur. D'où la prolifération des copies plus ou moins illégales entraînant de multiples affaires judiciaires. Le MP3 pose, en effet, une question cruciale : comment concilier les possibilités techniques offertes par le développement du traitement numérique du son avec la protection des droits d'auteur et du commerce des maisons de disques ? Les frontières du droit entre copie privée et reproduction illégale ont tendance à se rapprocher dangereusement.

En lançant un nouveau format de CD audio, le SACD (un acronyme qui signifie fortuitement, en français, Société des auteurs et compositeurs dramatiques...), le géant nippon tente de reprendre la main dans une partie de bras de fer à l'issue incertaine. Si le nouveau standard s'impose, le problème du piratage sera largement résolu. Pas question de copier les disques SACD, parfaitement protégés par leur filigrane invisible. De plus, la qualité très importante de données qu'ils contiennent leur interdit de voyager sur la Toile.

Les consommateurs accepteront-ils facilement de sacrifier leur liberté toute neuve ? Il faudra d'abord convaincre les amateurs de musique de la réalité du gain apporté par le SACD. Ce dernier tente de prendre le MP3 à revers. Tandis que la compression numérique réduit la quantité de données en éliminant celles qui n'affectent pas la qualité son, le format de Sony fait le plein en multipliant par six leur volume afin de ne rien perdre de la musique originale. Encore faut-il que les oreilles des mélomanes perçoivent ces subtiles différences. Le débat existe déjà entre le MP3 et le CD audio, dont le son est filtré mais non compressé. Pour beaucoup, la différence n'est guère perceptible. D'où le succès du MP3, qui devrait être renforcé par le lancement des lecteurs de CD MP3 permettant de stocker dix heures de musique sur un seul CD-R.

CONSUMMATEURS PLUS LIBRES

L'éventuelle apparition du DVD audio ou du DVD-Ram enregistrable pourrait aggraver la situation. Un DVD à 4,7 gigaoctets de capacité contiendra plus de 50 heures de musique MP3... Comment les maisons de disques pourront-elles endiguer cette marée numérique ? Devront-elles baisser le prix des CD, qui n'a guère varié, en francs courants, depuis leur apparition, il y a dix-huit ans ?

Les prochaines années seront fertiles en rebondissements. Pour la première fois, les consommateurs ne sont pas entièrement à la merci des industriels qui multiplient les standards pour renouveler leur marché.

M. Al.

La chasse aux astéroïdes : une assurance-vie pour la planète

À L'HEURE où les instituts de sondage scrutent le ciel dans l'espoir d'y trouver le taux d'abstention du prochain référendum, des experts britanniques mandatés par leur gouvernement nous annoncent que le pire est à craindre et que le ciel va peut-être nous tomber sur la tête. L'affaire n'est pas nouvelle. De nombreuses équipes s'efforcent, de par le monde, de détecter les astéroïdes les plus dangereux pour notre planète. Les fameux Near Earth Objects, ceux qui gravitent à moins de 45 millions de kilomètres de la Terre et ceux qui risquent de couper sa trajectoire.

De fait, l'essentiel du travail nécessaire à l'établissement d'un catalogue de ces encombrants voisins a déjà été effectué par les Américains. Résultat : une liste de quelque 400 corps errants de plus d'un kilomètre de diamètre placés sous haute surveillance. Mais ce n'est pas suffisant. Les astronomes estiment qu'un nombre aussi important de ces dangers planétaires échappent aux télescopes.

A voir le calme qui règne sur la

planète, on pourrait être tenté de ne pas s'intéresser au sujet. Mais les conclusions du petit groupe d'experts britanniques – animé par un ancien membre de l'Agence spatiale européenne, Harry Atkinson, le président de la Société royale d'astronomie, David Williams, et l'ancien ambassadeur britannique auprès des Nations unies, Crispin Tickell – reprennent tout leur intérêt quand les satellites d'observation, les géologues et les océanographes pointent les cicatrices laissées par un certain nombre de gros astéroïdes ayant percuté la Terre voici plusieurs milliers, voire millions d'années.

RAVAGES CATASTROPHIQUES

Le sujet qui préoccupe les Terriens tient moins à ces monstres, heureusement rares, qui ont marqué à jamais la planète qu'à des astéroïdes plus petits – de 100 m à quelques kilomètres – dont les capacités de nuisance (tsunamis, modification du climat, parasites électromagnétiques) et les ravages seraient catastrophiques. « Ce

risque doit être réduit autant que possible, jusqu'à parvenir à un niveau acceptable », estime David Williams, qui, avec ses collègues, propose à cette fin la construction dans l'hémisphère sud d'un télescope de 3 mètres spécialisé dans la recherche et l'identification des Near Earth Objects.

Les rapporteurs recommandent également la création d'un centre d'études chargé de conseiller le gouvernement sur ce thème, et une meilleure coordination des activités européennes. Interrogé sur ce rapport, Lord Sainsbury, le secrétaire d'Etat à la science, a déclaré que le gouvernement se prononcerait « au cours des deux prochains mois », tandis que le député libéral-démocrate Lembit Opik, initiateur d'une campagne sur les risques présentés par ces corps errants, a estimé que le coût d'un système de surveillance ne représenterait qu'« un petit investissement pour une assurance-vie très utile pour la planète ».

J.-F. A.

présente

Inter Concerts

Concerts exceptionnels les 30 et 31 octobre

A L'OLYMPIA

BRUNO COQUATRIX

DIRECTION : PAULETTE ET PATRICIA COQUATRIX

Paul Simon

"you're the one"

Nouvel album le 3 octobre

Locations Fnac, Virgin Mégastore, Carrefour, Olympia

Tel : 01 47 42 25 49

Minitel : 3615 Nostalgie (2,21 F/mn)

NOSTALGIE

La Légende

RETROUVEZ TOUTES LES FRÉQUENCES SUR 3615 Nostalgie ou au 08 36 68 05 05 (2,21 F/mn)

wea

Jamais depuis le séisme de 1755 la cité du Tage n'avait connu autant d'innovations urbaines, opérées jusqu'ici sans nuire au legs du passé. Zigzags entre l'Océanorium, la mosquée, le parc des Nations, les chantiers

LISBONNE

de notre envoyé spécial

Trêve de zelliges, foin de morue en cent recettes, assez de tramways et d'ascenseurs façon Eiffel, basta de fenêtres manuelles, moratoire pour Pessoa ! Lisbonne n'en est pas à jeter dans le Tage ses appâts traditionnels mais elle veut entrer rajeunie dans le troisième millénaire ; elle se fait donc tirer la peau, elle dégraisse ses artères, dénoue ses cheveux, dévoile ses jambes et son corsage. Les Lisboètes, qui croyaient en être quittes après les « grands travaux, grands embêtements » de l'Expo 98, n'en finissent plus de voir un trou sans fond place Camoens ; des barrières sur l'esplanade du Commerce et des palissades sur celle du Rossio ; l'antique embarcadère sur la mer de Paille, avec ses colonnes phalliques, mi-vénitien mi-stambouliote, englouti sous d'incompréhensibles remblaiements.

Le remue-ménage est général, le paysage bouge : au flanc de la colline dominant les jardins Calouste-Gulbenkian et la statue du mécène arménien, un minaret hélicoïdal, vieux rose mais neuf, a été planté par les architectes Antonio Maria Braga et Joao Paulo Conceição, révélant le pan islamique de la lusophonie ; les gratte-ciel hydrocéphales des Amoreiras forment, eux, le temple de la déesse Consommation, laquelle a encore au Portugal quelques charmes de la nouveauté. Un deuxième aéroport sera bientôt impératif car l'actuel est dangereusement cerné



NICOLAS CORNET

Coup de jeune sur Lisbonne

par l'urbanisation galopante : la conurbation englobe deux millions et demi de résidents. Elle escompte cette année le même nombre de voyageurs étrangers.

Pendant, le vrai chambardement urbain et urbanistique est un peu plus à l'orient, desservi par la gare de ce nom, cathédrale trans-

lucide avalant trains et métros rapides, nickel. Le site de l'exposition mondiale s'est mué en « parc des Nations », quartier inédit de 300 hectares : résidentiel (20 000 âmes dont un quart déjà présentes) ; actif (6 000 emplois déjà occupés) ; ludo-culturel avec le plus spectaculaire Océanorium du monde et des attractions comme le circuit Camoens mariant grandeur d'hier et techniques de pointe ; politique enfin avec l'installation attendue du premier ministre sous le vertigineux voile de béton de l'ancien pavillon portugais, dû à l'architecte vétéran Alvaro Siza Vieira.

VOGUE VERTE

Tout a été prévu, des écoles à l'hôpital, du téléphérique longeant le fleuve aux vélos de location, des hôtels à l'immense galerie commerciale Vasco-de-Gama dotée de verrières parcourues d'eau fraîche pour économiser la clim, tout sauf une église. « Un terrain avait été réservé, indique Antonio

Mega Ferreira, président du parc des Nations, mais l'Eglise n'a même pas envoyé quelqu'un le voir... Lisbonne se déchristianise. » Seule présence spirituelle, si on peut dire, la façade en simili-pierre de la basilique Saint-Paul de Macao, ci-devant pavillon du comptoir lusochinois, perdue au milieu de ce royaume de l'esthétique industrielle.

En revanche, la vogue verte triomphe avec, partout, exaltant le rôle d'agitateur botanique des explorateurs portugais, les végétaux des cinq continents, jusqu'à un olivier local de 800 ans transplanté et un gros pistachier atlassique envoyé du Sahara algérien ; en sus, est en cours de plantation un bois de 70 hectares passant sous les premières arches du pont Vasco-de-Gama dont les 17 kilomètres s'élançant de cette « Nova Lisboa », où s'alignaient naguère abattoirs, raffineries et décharges. (Au sujet du pont, on rappelle aux visiteurs de Paris « que deux ingénieurs français, Jérôme Cornille et



NICOLAS CORNET

Une « rade paisible » au passé tumultueux

Mythologiquement fondée par Ulysse, phénicienne de nom — Alis-ubbo, « rade calme » —, vantée par Ovide, Idrissi, Cervantès, Larbaud, Pessoa et Queneau, la capitale portugaise paraît justifier son appellation antique. Dans *Histoire de Lisbonne* (Fayard), Déjanirah Couto, de l'Ecole pratique des hautes études de Paris, montre au contraire combien fut agité le passé de cette cité étrangère en pays celtibère « qui connut séismes, sièges et razzias mais sut toujours renaître ». Après Carthage, Rome et les Wisigoths, Lisbonne fut arabo-berbère (716-1147), en conservant l'« enceinte maure ». Reprise par le premier roi du Portugal, le Capétien Alphonse-Henri, Lisbonne redevint capitale en 1255 et elle s'étendit alors sur un espace sept fois supérieur à la *Lissabona* musulmane. A la fin du Moyen Âge, avec les Grandes Découvertes, la ville-port se mua en métropole universelle et au XVII^e siècle, deux Lisboètes sur dix eurent du sang africain dans les veines. M^{me} Couto souligne combien, au siècle suivant, un tremblement de terre permit à Lisbonne, qui se voulait déjà « la plus ancienne cité d'Europe », d'en devenir pour cent ans la plus moderne.

EVASION
Publicités

avec Héliades, en Grèce et nulle part ailleurs.
Balades en voiture à la découverte de la CRETE authentique
Ex : **HÔTEL AROLITHOS : 2820 F HT (3100 F TTC)**
Vol (de Paris les 18 et 25/09) + séjour + location de voiture
Réservations : 0 803 803 113 ou 01 42 60 83 40
Internet : www.heliades.fr

HAUTES-ALPES
VOTRE SÉJOUR EN QUEYRAS
300 jours de soleil par an
Piscine, tennis, bainé, jeux d'enfant
Hébergement : Hôtels 2 ou 3**
Résidence hôtel ou studios
Plus haute commune 2040 m.
Site classé, chalets du XVIII^e
Hôtel BEAUREGARD** ☎ 04.92.45.86.86
ARVIEUX
Au pied du fameux col de l'izoard 1800 m.
Ferme de l'IZOARD*** ☎ 04.92.46.89.00
1/2 Pension de 255 à 390 F/jour
Pension de 317 à 451 F/jour
Résidence à partir de 2000 F/semaine
Se recommander du "Monde"

Voyageurs
DANS LE MONDE ARABE
vdm.com

Nouvelle brochure *Voyageurs dans le Monde Arabe 2001 !*

Conseillé par un spécialiste de chaque pays, vous construisez un voyage "à votre mesure"...

Des conseillers spécialisés ont une connaissance intime du pays qu'ils vous recommandent. Ils vous proposent : vols secs, voyages à la carte en individuel, voyages sur mesure et circuits accompagnés.

PARIS	LYON	TOULOUSE	RENNES	FOUGÈRES
La Cité des Voyageurs 55, rue Sainte-Anne 75002 Paris Tél : 01 42 86 17 90 Fax : 01 42 86 16 19	5 quai Jules Courmont 69002 Lyon Tél : 04 72 56 94 56 Fax : 04 72 56 94 55	26, rue des Marchands 31000 Toulouse Tél : 05 34 31 72 72 Fax : 05 34 31 72 73	2, rue Jules Simon BP 10206 35102 Rennes Cedex Tél : 02 99 79 16 16 Fax : 02 99 79 10 00	Tél : 02 99 94 21 91 Fax : 02 99 94 53 66
				SAINT-MALO Tél : 02 99 40 27 27 Fax : 02 99 40 83 61

© Opéra/Pyramides
lic. 075950346

Dépensez moins, voyagez plus !
achetez en direct au tour operator.

DIRECTOURS, c'est aussi la THAILANDE

DEPARTS QUOTIDIENS de Paris et de province, CHOIX DES MEILLEURS HOTELS, FLEXIBILITE DU VOYAGE à la CARTE, PRIX GARANTIS IMBATTABLES (en moyenne de 10 à 25% moins cher que le marché), extensions ANGKOR.

exemples de prix : **CIRCUIT ACCOMPAGNÉ**
9j/6n : **5 545 F TTC**
petits groupes, excellents guides francophones, pas de harcèlement shopping. 3 départs/semaine Paris et province.

SEJOURS THAILANDE AUTHENTIQUE, vol + hôtel 3* plage
10j/7n : **4 200 F TTC** (nuit sup. : 100 F).

Nuits hôtels : ♦ **BANGKOK** Méridien 4* : 180 F/pers.
♦ **PENINSULA** 5* Luxe : 345 F/pers.

www.directours.com
3615 Directours (2,21 F/mn). Tél. : 01.45.62.62.62

Agence ouverte 6/7 au 90 Champs-Élysées
Lic. 078960001 - Membre SNAV - Garantie APS

Directours

ANYWAY.com

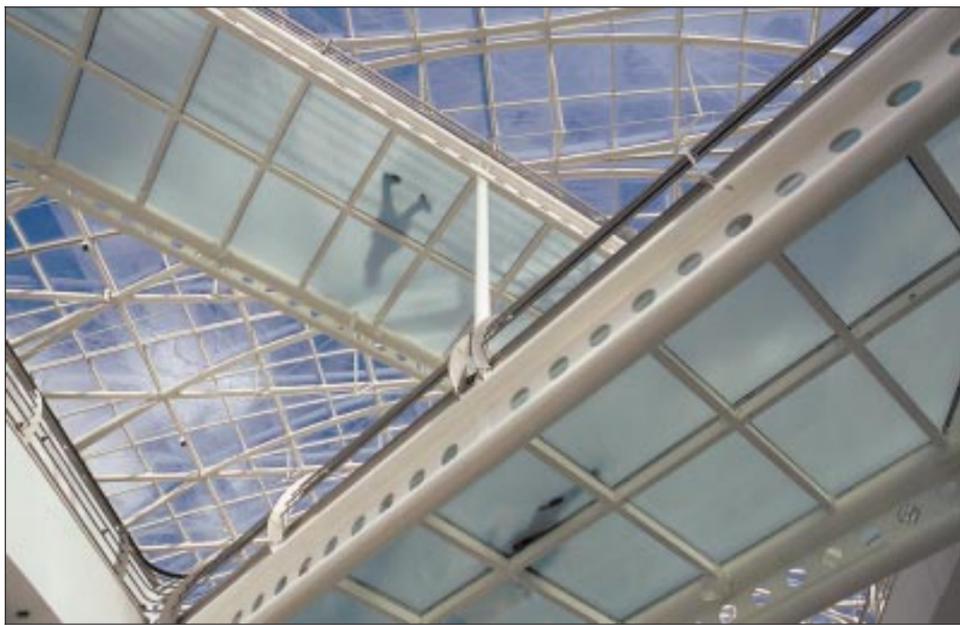
VOLS ALLER/RETOUR*
Taxes aéroport comprises

DJERBA	@ 1390F	TUNIS	@ 1590F
HERAKLION	@ 1590F	VENISE	@ 1090F
MALTE	@ 1190F	MADRID	@ 860F
MARRAKECH	@ 1290F	BARCELONE	@ 1100F
POINTE A PITRE	@ 2290F	MEXICO	@ 3315F
PORTO	@ 1290F	SEATTLE	@ 2500F

www.anyway.com
0 803 008 008** - 3615 ANYWAY***

* Prix non personnalisés à partir de, susceptible de changement sans préavis. Pour la validité, nous consulter.
** 0,99 F/min., *** 2,20 F/min.

AnyWay Lic. 075960011. RCS Paris B391482452. Caution Bancaire Banque de Bascque de Beau. ARCP : Général Assurance et APS



En vue du nouveau pont-caravelle Vasco-de-Gama, l'ancien site de l'Exposition internationale de 1998, aux Olivais, est devenu le parc des Nations, nouveau quartier résidentiel, culturel et commercial de Lisbonne (en haut à gauche). On y accède notamment par la gare d'Orient, summum arachnéen de l'architecture ibérique contemporaine (en bas à gauche). Verrières rafraîchies continuellement par des coulées d'eau et passages piétons translucides (en haut à droite) sont les maîtres-mots des structures publiques du district des Nations, immédiatement adoptées par une population pourtant réputée conservatrice. Certaines stations du métro lisboète ont choisi, elles, les couleurs vives, l'union du béton avec les zelliges (en bas à droite).

NICOLAS CORNET



NICOLAS CORNET

Etienne Muller, sont morts pour sa construction ».)

Il faut remonter au milieu du XVIII^e siècle, après les tremblements de terre et raz-de-marée ravageurs de la Toussaint 1755 (40 000 victimes selon Voltaire) — ce malheur permit à Pombal, ministre de José I^{er}, de donner à Lisbonne un centre aéré tout en angles droits, la Baixa —, pour trouver ici des bouleversements monumentaux comparables à ceux de maintenant. Le séisme, cette fois, aura été l'entrée du Portugal dans l'Union européenne, le retour d'une nation vers sa matrice continentale à laquelle elle avait préféré, depuis plus de cinq cents ans, de captivantes aventures outre-mer. Il a donc fallu mettre la capitale au diapason de la modernité occidentale.

LA FOIRE DE LA VOLEUSE

Du coup, au parc des Nations, les Portugais sont peut-être en train de réussir une Villette mais avec des habitants, une Défense mais sans gigantisme glaçant. Le succès populaire, accru sans nul doute par les facilités (payantes) de stationnement, est patent, pour l'instant, avec, en 1999, 1,2 million d'entrées (payantes également) au seul Océanorium (dont 35 % d'étrangers en été). Les gens se sont assez vite trouvés chez eux entre ces espaces et ces murs, certes sentant encore trop le décoffrage, mais d'emblée familiers par l'emploi, entre eux, de la fameuse *calçada portuguesa*, ces minipavés de calcaire métamorphique ou de basalte, pas toujours commodes mais jolis à l'œil, et véritable marque de fabrique lusitane de Timor au Brésil via la métropole. Les noms des voies, tout un poème, ont plu également à ce peuple qui, selon les chiffres bruxellois, est celui des Quinze achetant le plus de recueils de poésie : avenue *Mar-Vermelho* ou du Prince-Parfait, rue du Safran ou des Argonautes.

Le Parque dos Nações rééquilibre Lisbonne, donnant un pendant aux frondaisons de Monsanto et au Centre culturel (500 000 visiteurs annuels dont 36 % de jeunes) construit il y a dix ans à Bélem (Bethléem). Entre ces deux piliers contemporains que sont Bélem et les Nations, consacrons un moment à un endroit sans âge de cette ville, à un lieu où vieilleries et jeunesse cohabitent de longue date, anarchiquement : la *Feira da Ladra*, « la foire de la Voleuse ». Entre un tribunal militaire rosâtre et un panthéon national blême, sur une pente des plus raides vouée à l'austère sainte Claire, s'accrochent les puces lisboètes où les brocanteurs proposent aux curieux, collectionneurs et maniaques, tous les objets kitsch, militaires, anticléricaux, calotins, obscènes, cucul-la-praline, coloniaux, possibles et imaginables ; y compris les *Lectures françaises*, que Salazar prescrivait aux lycéens, le Larousse écorné de *La Cuisine des conserves et surgelés*, les premières versions portugaises de Flaubert ou Marx, des gravures à la fois romantiques et cochonnes ou encore d'authentiques *azulejos* tricentenaires au bleu éternel.

Les jeunes couples à la page, accros de la Nouvelle Economie qui ont acquis à crédit au parc des Nations, des appartements presque aussi chers que dans le cœur historique de la cité, viennent chercher chez la Voleuse « de quoi donner un peu de patine à notre logis empestant la peinture acrylique... » A chaque niveau, petit à petit, Lisbonne, en ronchonnant modérément, digère ses agrandissements qui ne sont pas tous, ce serait miraculeux, des embellissements. Là-bas, dans les arbres coûteusement plantés adultes, près de l'interminable nouveau pont à voilure de caravelle, les cigales, après les oiseaux, ont élu domicile cet été. C'est quand même bon signe.

Jean-Pierre Péroncel-Hugoz



Carnet de route

- **ACCÈS.** Vols quotidiens Paris-Lisbonne sur TAP Air Portugal (tél. : 0-802-319-320), qui dessert également Marseille, Lyon et Nice. Billet A/R Paris-Lisbonne à partir de 1 150 F (236 €).
- **HÔTELS.** Tous les types d'hébergement sont offerts par les cent hôtels lisboètes, du classique « 5 étoiles » tel le Tivoli-Lisboa (1 980 F, 300 €, la chambre double sans petit déjeuner, tél. : 00-351-21-353-01-81) aux *dormidas*, chambres indépendantes chez l'habitant (à partir de 100 F,15 €) via d'honorables établissements comme ceux de la chaîne française Ibis (trois et bientôt quatre enseignes à Lisbonne avec chambre double sans petit déjeuner à 300 F, 45 €. Réservation en France au 08-03-88-22-22). Quant à l'équipement hôtelier du parc des Nations, il n'est pas encore assez étoffé pour être compétitif.
- **TABLES.** Prix relativement élevés mais fraîcheur et choix incomparable de poissons au restaurant Café in, rendez-vous des hommes d'affaires gourmets, au bord de la mer de Paille (311, avenue de Brasilia, Junqueira, Lisbonne, tél. : 21-362-62-49/8). On peut se restaurer économiquement sous les frondaisons de Bélem en se préparant des sandwichs de *serra-da-villa*, fromage aux trois laits (vache, chèvre, brebis), puis goûter, à la pâtisserie de Bélem (84, rue de Bélem), les fameux *pasteis de nata*, petits cratères de pâte feuilletée remplis de crème brûlée vanillée, fabriqués là depuis 1837 et dont la douceur

- s'allie bien à la légère amertume d'une bière Sagrès. Les buffets des hôtels Ibis sont abordables et servent une cuisine lusitane allégée mais encore savoureuse.
- **LECTURES.** *Histoire de Lisbonne*, de Déjanirah Couto (Fayard, 382 p.). *Histoire du Portugal*, d'Albert-Alain Bourdon (Chandeigne, 185 p.). *Fátima, trois secrets, un message*, cahier spécial Edifa, août 2000 (96 p. illustrées). *Le Portugais tout de suite I*, manuel de conversation par J. Dias da Silva et S. Parvaux (Pocket, 160 p.). Guide Michelin *Escapade Lisbonne* (130 p.). Guide portugais-anglais du Musée du design, en vente au Centre culturel de Bélem. Rayon francophone à la librairie Bertrand, fondée en 1732, 73, rue Garrett, 1200 Lisbonne.
- **MANIFESTATIONS.** Chaque mardi et samedi matins, puces lisboètes au campo Santa-Clara. Du 7 novembre au 30 janvier 2001, dans les appartements de M^{me} de Maintenon, à Versailles, exposition des chefs-d'œuvre de la collection XVIII^e siècle de la Fondation Gulbenkian de Lisbonne.
- **VOYAGISTES.** Euro-Pauli (tél. : 01-49-77-28-00) ; Kuoni (tél. : 01-42-85-60-05) ; Nouvelles Frontières (tél. : 01-45-68-70-77).
- **RENSEIGNEMENTS.** Office portugais du commerce et du tourisme (tél. : 01-56-88-30-80). Association du tourisme de Lisbonne (tél. : 00-351-21-361-03-50) : informations en français, notamment sur la Lisboa Card et la Shopping Card, et sur Internet : www.atl-turismolisboa.pt.

Week-end sous terre en Ardèche

La chaleur de l'extérieur à peine oubliée, le visiteur se retrouve, via l'ascenseur de service, à 50 mètres sous terre. Température : 13 degrés ! Surprises : ni sensation de vertige ni prémices claustrophobes. Un certain bien-être, au contraire, lié sans doute aux immenses volumes de la grotte (3 hectares de salles ouvertes au public dont certaines hautes de 50 m !) mais aussi au fait que l'air circule dans l'aven. Car, autre surprise, la grotte souffle et respire. Autre motif d'étonnement : une multitude de concrétions aux formes innombrables. Infiniment petites, tels ces filaments de quelques centimètres surnommés les « excen-triques », ou bien gigantesques à l'image de ces « buffets d'orgue » aux dimensions colossales. Ici, des dentelles superposées et ajourées, baptisées « draperies », « piles d'assiettes » ou « forêts de palmiers » ; là, une succession de cercles concentriques nommés « disques » ou encore des stalactites aux pointes acérées appelées « sabres ».



Autant de noms métaphoriques désignant, de façon imagée, ces trésors sculpturaux dus aux phénomènes de la cristallisation. Avec un rythme de croissance d'un centimètre par siècle, certaines stalactites, précise-t-on, datent de 100 000 à 200 000 ans ! Découverte en 1935 par Robert de Joly, précurseur de la spéléologie moderne, l'aven d'Orgnac est une cavité dont l'entrée naturelle est un puits de 45 m. Une difficulté d'accès qui justifie l'absence de vestiges préhistoriques *in situ*. En 1995, 29 hectares de nouvelles galeries souterraines ont été explorés, tout aussi spectaculaires que les précédentes. Depuis le 8 juin, l'aven d'Orgnac est, à l'instar de 18 autres sites, labellisé « Grand site national » et son inscription au patrimoine mondial de l'Unesco a été demandée. Une légitime fierté pour ce lieu situé aux confins de l'Ardèche méridionale mais, également, la perspective d'une renaissance, un projet d'aménagement devant permettre le maintien de l'ouverture au public tout en assurant une protection accrue de cet exceptionnel patrimoine naturel qui concentre 95 % des types de concrétions répertoriées dans le monde.

Un véritable « Louvre » souterrain que l'on peut admirer en une heure (ainsi que le font les quelque 140 000 visiteurs qui y descendent chaque année) mais aussi en choisissant de s'y initier à la spéléologie, en explorant, en compagnie du guide Stéphane Tocino, des galeries moins balisées. A visiter également le musée régional de préhistoire et, dans la région, Labastide-de-Virac. On peut aussi rejoindre à pied, par le GR 4, les gorges de l'Ardèche.

Un véritable « Louvre » souterrain que l'on peut admirer en une heure (ainsi que le font les quelque 140 000 visiteurs qui y descendent chaque année) mais aussi en choisissant de s'y initier à la spéléologie, en explorant, en compagnie du guide Stéphane Tocino, des galeries moins balisées. A visiter également le musée régional de préhistoire et, dans la région, Labastide-de-Virac. On peut aussi rejoindre à pied, par le GR 4, les gorges de l'Ardèche.

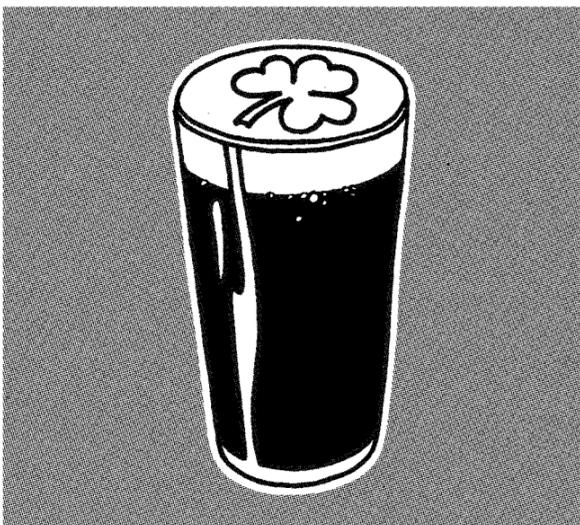
de notre correspondante à Aubenas, Carole Dumas

★ L'aven d'Orgnac, ouvert tous les jours jusqu'au 31 octobre, est situé sur la rive droite du Rhône, à 30 km de l'A 7, sortie Montélimar-Sud ou Bollène. Prix de la visite d'une heure : 47 F (7,17 €) pour les adultes et 30 F (4,57 €) de 6 à 14 ans. La « rando » de 2 heures ou l'« odysée » (6 à 8 heures) coûtent, respectivement, 120 F (18,29 €) et 108 F (16,46 €), pour les enfants et 350 F (53,36 €). A réserver 15 jours à l'avance. Renseignements au 04-75-38-62-51 ou 65 10 et, pour le musée (31,50 F, 4,8 €, pour les adultes ; 17,50 F, 2,67 €, pour les 6-14 ans), au 04-75-38-65-10. A Labastide-de-Virac, chambres d'hôtes au Coura-dou (tél. : 04-75-38-64-75) : environ 500 F (76,22 €). Restaurant : La Petite Auberge (tél. : 04-75-38-61-94).

A tous prix

- **40 F (6 €) : le nouveau visage du Port-Musée de Douarnenez**, désormais intégré à une ville qui entend le relancer et proposer aux visiteurs d'explorer « l'identité bretonne sous l'angle de la vie du littoral et du patrimoine maritime ». Avec, toujours, une exceptionnelle collection de bateaux traditionnels et, sur les quais, des animations autour des vieux métiers. A noter, jusqu'au 31 octobre, une exposition sur la pêche à pied. Prix pour la visite des bateaux et du musée. Tarif réduit et enfants : 25 F (4 €), familles (2 adultes et 2 enfants) : 110 F (17 €). Renseignements au 02-98-92-65-20.
- **9 130 F (1 392 €) : le duo Islande-Canada proposé**, jusqu'au 31 octobre, par Voyageurs au Canada dans le cadre d'un voyage à la carte en individuel qui, en 12 jours et 10 nuits, permet de découvrir la terre des Vikings (Reykjavik et les environs), puis la Nouvelle-Ecosse avec Halifax, la forteresse de Louisbourg, Ingonish, Baddeck et Peggy's Cove. Prix par personne avec les vols Icelandair et l'hébergement. Renseignements au 01-42-86-17-30.

Pignon. Renseignements au 02-54-03-22-15 et à l'office de tourisme, au 02-54-21-74-02.



Paris-Dublin à partir de 931 F*

Voici le moment de découvrir la chaleur de l'hospitalité irlandaise.

Pour de plus amples informations, contactez Aer Lingus tél : Minitel 3615 Aer Lingus (2,23F/mn.) ou votre agence de voyages.

*TAXES COMPRISES. TARIF A/R. ACHAT AU MOINS 7 JOURS AVANT LE DEPART. VOIR CONDITIONS SPECIALES. VOLS DEPART PARIS-DUBLIN SOUS RESERVE D'APPROBATION GOUVERNEMENTALE.

Sur son pré, le Paris-Saint-Germain a repris goût à l'Europe

Vainqueur des Suédois du Helsingborg IF (4-1), à l'occasion de la deuxième rencontre de la Ligue des champions, le club parisien a effacé une partie des doutes nés à Trondheim, où il s'était incliné (1-3)

Le public du Parc des Princes a assisté, mardi 19 septembre, à une nouvelle large victoire du Paris-Saint-Germain. En dominant (4-1) les Suédois du Helsingborg IF, lors de la deuxième rencontre de la Ligue des champions (groupe F),

les hommes de Philippe Bergeroo ont démontré que leurs ambitions européennes étaient intactes. Ils ont également confirmé qu'ils se sentaient bien plus à l'aise à domicile qu'à l'extérieur. Ils comptent sur la venue du Bayern

Munich, mardi 26 septembre, à l'occasion du troisième match du groupe. Les Bavarois occupent, pour l'instant, la tête du classement provisoire, suivis des Parisiens et des Norvégiens du Rosenborg Trondheim. Les autres ren-

contres ont vu la défaite de Barcelone (3-0) devant les Turcs de Besiktas (groupe H), la victoire (2-1) de la Juventus (groupe E) face aux Grecs de Panathinaïkos et le match nul (0-0) de Manchester à Kiev (groupe G).

UN SOULAGEMENT et une confirmation. Voilà comment on pourrait résumer la deuxième rencontre de Ligue des champions disputée et gagnée (4-1) par le Paris-Saint-Germain, mardi 19 septembre, face au Helsingborg IF. D'abord, le vice-champion de France ne souffre pas d'un vilain syndrome scandinave. Une semaine après ses débuts navrants (1-3) en Norvège face à Rosenborg Trondheim, le PSG s'est repris devant le champion de Suède. Ensuite, l'équipe de Philippe Bergeroo a confirmé son redoutable potentiel offensif, qu'il exprime sans parcimo-

nie au Parc des Princes. En cinq rencontres officielles devant leur public, les Parisiens totalisent désormais dix-sept buts, soit une moyenne de 3,4 buts par match. Impressionnant.

Un vieux précepte affirme qu'en football la fortune sourit aux équipes-fortresses qui songent, en priorité, à préserver l'accès de leur but. Pendant toute sa carrière d'entraîneur et de sélectionneur, Aimé Jacquet déclina les vertus de la rigueur et n'eut pas à s'en plaindre à l'arrivée. Le PSG a choisi d'y déroger. « Avant le début de la saison, nous avons fait un choix de jeu, assure le directeur sportif, Jean-Luc Lamarche. Nous voulons privilégier l'offensive, ce qui peut nous mettre en danger sur le plan défensif, mais nous acceptons ce risque sans oublier pour autant qu'un club comme le nôtre a un devoir de résultats. »

temps. « Une nouvelle faute de concentration », déplore l'entraîneur parisien, Philippe Bergeroo, qui a tancé ses joueurs en basque pendant la pause. Faiblesses collectives également, comme en témoignent les re-

pas regretté d'y avoir souscrit. Décisif sur le premier but, le Franco-Algérien le fut également sur le deuxième. Après avoir mystifié trois adversaires, il a servi Laurent Robert, qui a trouvé la lucarne de son pied

les Suédois à court d'idées et de forces ont accepté l'inéluctable. Une tête de Christian (82^e) et un coup franc millimétré de Talal El-Karkouri (90^e) leur ont rappelé que la Ligue des champions était au-dessus de leurs forces.



FOOTBALL

nie au Parc des Princes. En cinq rencontres officielles devant leur public, les Parisiens totalisent désormais dix-sept buts, soit une moyenne de 3,4 buts par match. Impressionnant.

Un vieux précepte affirme qu'en football la fortune sourit aux équipes-fortresses qui songent, en priorité, à préserver l'accès de leur but. Pendant toute sa carrière d'entraîneur et de sélectionneur, Aimé Jacquet déclina les vertus de la rigueur et n'eut pas à s'en plaindre à l'arrivée. Le PSG a choisi d'y déroger.

« Avant le début de la saison, nous avons fait un choix de jeu, assure le directeur sportif, Jean-Luc Lamarche. Nous voulons privilégier l'offensive, ce qui peut nous mettre en danger sur le plan défensif, mais nous acceptons ce risque sans oublier pour autant qu'un club comme le nôtre a un devoir de résultats. »

Trois buts en sept minutes pour le Bayern Munich

Le Bayern Munich a signé sa deuxième victoire, lors de la 2^e journée de la première phase de la Ligue des champions mardi 19 septembre, devant le club norvégien de Rosenborg Trondheim (3-1). Les Bavarois, menés depuis la 38^e minute et un but de l'attaquant international Jan Erik Sørensen, ont montré la puissance de leur secteur offensif en inscrivant trois buts en seulement sept minutes. L'international allemand Carsten Jancker a permis l'égalisation à la 73^e, avant que l'avant-centre brésilien Giovanni Elber – entré à la place du Paraguayen Roque Santa Cruz trois minutes plus tôt – ne donne l'avantage à son équipe à la 74^e, et que Thomas Linke ne vienne parachèvement la victoire à la 80^e. Le Bayern Munich, qui s'était imposé (3-1) contre les Suédois de Helsingborg, conforte ainsi sa place de leader. Les hommes d'Ottmar Hitzfeld affronteront le Paris-SG au Parc des Princes, le 26 septembre.

RÉSULTATS

LIGUE DES CHAMPIONS

(2^e journée)

● Groupe E	
Deportivo La Corogne (Esp.)-Hambourg (All.)	2-1
Juventus Turin (Ita.)-Panathinaïkos (Grè.)	2-1
Classement : 1. Juventus Turin, 4 pts ; 2. Deportivo La Corogne, 4 ; 3. Hambourg, 1 ; 4. Panathinaïkos, 1.	
● Groupe F	
Bayern Munich (All.)-Rosenborg (Nor.)	3-1
Paris-SG (Fra.)-Helsingborg (Suè.)	4-1
Classement : 1. Bayern Munich, 6 pts ; 2. PSG, 3 ; 3. Rosenborg Trondheim, 3 ; 4. Helsingborg, 0.	
● Groupe G	
Anderlecht (Bel.)-PSV Eindhoven (PB)	1-0
Dynamo Kiev (Ukr.)-Manchester United (Ang.)	0-0
Classement : 1. Manchester United, 4 pts ; 2. PSV Eindhoven, 3 ; 3. Anderlecht, 3 ; 4. Dynamo Kiev, 1.	
● Groupe H	
Besiktas Istanbul (Tur.)-FC Barcelone (Esp.)	3-0
Leeds (Ang.)-Milan AC (Ita.)	1-0
Classement : 1. Milan AC, 3 pts ; 2. Barcelone, 3 ; 3. Besiktas Istanbul, 3 ; 4. Leeds, 3.	

TERRE INGRATE

Ce dangereux numéro d'équilibrisme a, pour l'instant, fait des dégâts sur terrain adverse, où la formation de la capitale n'a toujours pas vaincu (trois revers, deux matchs nuls). Sur son pré, en revanche, la qualité de ses techniciens, l'adresse et la puissance de ses attaquants se sont révélées déterminantes. Après Strasbourg, Sedan, Bastia et Saint-Etienne, c'est donc Helsingborg qui repart confondu de cette terre ingrate pour les visiteurs. Et pourtant le PSG n'a pas fardé ses faiblesses. Faiblesses défensives, évidemment, comme sur ce corner qui a permis à Björn Johansen d'égaliser au crépuscule de la première mi-

lances fantaisistes qui ont permis aux Suédois de reprendre confiance après l'ouverture du score signée Nicolas Anelka à la 24^e minute de jeu.

La seconde période sera plus rythmée, plus spectaculaire, avec le duo Ali Benarbia-Laurent Robert dans le rôle des détonateurs. Le premier avait perdu sa place de titulaire depuis la venue de Bastia, le 26 août, victime de la vive concurrence au milieu de terrain et de quelques entorses au règlement intérieur. Après la défaite à Trondheim, Laurent Robert avait suggéré officiellement le retour en grâce de l'ancien capitaine, vieux routier des coupes d'Europe. Bon gré mal gré, Philippe Bergeroo n'aura

gauche magique (63^e). « Avec Ali, je m'entends à merveille », a déclaré l'international à l'intention de son entraîneur. Après une ultime occasion manquée par l'attaquant brésilien Alvaro (68^e),

Elie Barth

Le Besiktas d'Istanbul invite le FC Barcelone a plus de modestie

POUR CEUX qui en doutaient encore, le FC Barcelone a confirmé une nouvelle fois, mardi 19 septembre, la nature périlleuse des déplacements sportifs en Turquie. Dans le bouillant stade Inonu, le Besiktas (groupe H) a écarté le prestigieux club espagnol de Rivaldo, Emmanuel Petit et Marc Overmars (3-0). Incapables de fluidifier leur jeu, semblant tétanisés par l'ambiance – parfois hostile – de l'enceinte stambouliote, les Espagnols ont livré une prestation sans relief. S'appuyant sur une défense solide et bien organisée, le Besiktas a enrayé les rares tentatives ibériques aperçues en début de rencontre, avant de s'emparer définitivement de la maîtrise du jeu.

Leur abnégation a été récompensée à la 38^e minute, où, sur un centre de Nihat, Dursun est parvenu à tromper le gardien français Richard Dutruel. Après la pause, le FC Barcelone a de nouveau subi la domination de son pugnace adversaire, et c'est très logiquement que Dursun s'est une nouvelle fois illustré (75^e). A quatre minutes du coup de sifflet final, le Français Pascal Nouma, ancien joueur du Paris-SG, a profité d'un rebond favorable sur la transversale pour porter l'estocade. Dans l'autre rencontre du groupe, le Milan AC s'est incliné à Leeds (1-0) sous une pluie battante mais a conservé la première place du groupe à la faveur d'une meilleure différence de buts.

REBOND PROVIDENTIEL

La reprise tardive du championnat italien est-elle responsable de l'asthénie du jeu produit par la Juventus Turin ? Devant son public, la « Juve » est péniblement venue à bout (2-1) du Panathinaïkos d'Athènes (groupe E). Zinedine Zidane et ses partenaires, qui avaient obtenu un prolifique match nul la semaine dernière à Hambourg (4-4), se sont longtemps heurtés aux rugueux défenseurs grecs, avant d'ouvrir le score grâce à un rebond providentiel. La frappe lointaine d'Alessio Tacchinardi, à la 34^e minute, a d'abord rebondi sur la barre puis sur le dos du gardien, avant de retomber derrière la ligne blanche.

Au retour des vestiaires, Panathinaïkos a égalisé sur une reprise de plein fouet de son défenseur Goumas, sur un coup franc repoussé par les Bianconeri. Après plusieurs attaques menées de manière approximative, les Italiens n'ont dû leur salut qu'à une tête, à la 83^e minute, du Français David Trezeguet, entré onze minutes plus tôt. Au classe-

ment, les Italiens sont désormais à égalité de points avec les Espagnols du Deportivo La Corogne, vainqueurs dans les arrêts de jeu de Hambourg (2-1).

Bien que dominateur, Manchester United n'est pas parvenu à tromper la défense ukrainienne du Dynamo Kiev (0-0). Les Mancunien, privés de leur gardien, Fabien Barthez, ont toutefois conservé leur place de leader du groupe G. Sévèrement battu il y a une semaine chez le champion d'Angleterre (5-1), le club belge d'Anderlecht (groupe G) s'est rassuré (1-0) face aux Néerlandais du PSV Eindhoven, grâce à un coup franc tiré par Dheedene et dévié par le mur à dix minutes de la fin.

Pierre Lepidi (avec AFP)

Cyclisme : Roberto Heras rejoint le dernier vainqueur du Tour de France

L'ESPAGNOL Roberto Heras, vainqueur de la Vuelta, dimanche 17 septembre à Madrid, a confirmé son intention de rejoindre Lance Armstrong en 2001 au sein de l'équipe US Postal Service. « Je n'ai encore rien signé, mais j'ai donné ma parole et je vais la respecter », a précisé le grimpeur espagnol. Le contrat de Heras avec l'équipe Kelme expire fin 2001. L'équipe américaine, ayant contacté l'Espagnol après le Tour de France, s'acquittera de la clause de cession. Armstrong était intervenu personnellement auprès de ses dirigeants afin que l'aspect financier du transfert ne soit pas un obstacle. Roberto Heras ne s'estimant pas encore prêt à gagner le Tour, en raison de ses lacunes dans le contre-la-montre, il tiendra un rôle majeur auprès d'Armstrong dans sa quête d'un 3^e succès dans la Grande Boucle. « J'apprendrai beaucoup plus en étant le deuxième coureur de l'équipe qu'en étant ailleurs un leader inexpérimenté. C'est un projet à long terme et je suis sûr que cette équipe m'aidera un jour à gagner le Tour. »

■ **CYCLISME : l'italien Francesco Casagrande** (Vini Calderolla) a pris la tête du classement mondial de l'Union cycliste internationale (UCI). Grâce à sa quatrième place dans le Tour du Latium, l'italien reprend les rênes du classement mondial à Jan Ullrich (Telekom), relégué à la 6^e place. L'Allemand Ekik Zabel (Telekom) se positionne second. Le premier Français, Laurent Jalabert (ONCE), se place 12^e.

■ **GOLF : l'Américain Tiger Woods** participera à la prochaine Coupe du monde de golf, qui aura lieu du 7 au 10 décembre au Buenos Aires Golf Club, associé au numéro 3 mondial, David Duval. Tiger Woods avait remporté l'épreuve l'an dernier à Kuala Lumpur (Malaisie), associé à Mark O'Meara.

■ **RALLIES : le départ du Rallye des Princesses** a été donné mardi 20 septembre de la place Vendôme, à Paris. Les 27 concurrentes sont parties en direction de Saint-Raphaël (Var), où elles sont attendues samedi. Cette épreuve est réservée à des femmes utilisant des véhicules de collection. Si quelques équipages sont mixtes, seules les concurrentes seront au volant jusqu'à Saint-Raphaël.

C'est le moment d'une escapade en Provence

Du 1er octobre au 31 décembre 2000, profitez de conditions exceptionnelles sur les hôtels, les chambres d'hôtes, les avions et les véhicules de location pour vous offrir une escapade en Provence.

Week-end dans les Alpilles

320^F

2 nuits pour 2 personnes en chambre d'hôtes, (petits déjeuners inclus)

BOUCHES DU RHÔNE



Pour profiter des offres, demandez gratuitement votre "Petit Guide à l'usage des cigales qui veulent prolonger l'été".

En téléphonant gratuitement au :

Sur notre site internet : www.visitprovence.com

Ou en renvoyant ce bulletin au Service Loisirs Accueil des Bouches-du-Rhône : Domaine du Vergon - 13370 Mallemort

CONSEIL GENERAL BOUCHES-DU-RHÔNE

Offre valable du 1er octobre au 31 décembre 2000 réservée à toute personne physique.

* une nuit offerte en chambre double incluant 2 petits déjeuners.

Pour tout séjour d'au moins une nuit comprenant deux petits déjeuners dans l'un des 63 hôtels et chambres d'hôtes participant à l'opération, une nuit supplémentaire vous sera offerte, incluant deux petits déjeuners, dans le même établissement pour le même séjour. Offre limitée à une nuit offerte par établissement mais cumulable dans tous les hébergements participant. Réservations à faire directement auprès des hébergements participant sur présentation du "Petit Guide à l'usage des cigales qui veulent prolonger l'été", ou auprès du SJA (Service Loisirs Accueil). Important : Le Comité Départemental du Tourisme des Bouches-du-Rhône réalise une opération d'information sur le département des Bouches-du-Rhône et n'a aucune mission dans l'organisation, la gestion, les réservations ou le règlement des séjours qui seront soustraits. Le CDT 13 n'est pas un prestataire de services touristiques au sens de la loi du 13/07/1992.

Nom _____

Prénom _____

Adresse _____

e-mail _____

Selon la loi Informatique et Libertés du 6/01/78 vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification et de retrait des données vous concernant.

“Les bons coûts de la rentrée ?”

“La preuve avec KLM !”

Le Caire	2 000 FF TTC
New York	2 265 FF TTC
Miami	2 715 FF TTC
Caracas	3 210 FF TTC
Pékin	3 670 FF TTC
Osaka	4 240 FF TTC

Pour en savoir plus, contactez :
KLM Réservations au 01 44 56 18 18
www.klm.fr ou **3615 KLM (2,21 F/min)**.

Pete Allan au retour par personne, taxes d'aéroport incluses au 12/09/00 au départ de Paris, soumis à conditions de vente et de transport dans la limite des places disponibles. Départs possibles de Nice, Lyon et Toulouse.

WORLDWIDE RELIABILITY

The Reliable Airline **KLM** Royal Dutch Airlines

Quelques pluies au nord-ouest

JEUDI. Une dépression est située au nord-ouest de l'Irlande et dirige un flux perturbé de sud-ouest sur le proche Atlantique. Une perturbation aborde la Bretagne le matin et gagne lentement vers l'intérieur, avec des pluies éphémères faibles.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. – Sur la Bretagne, les pluies faibles gagneront par l'ouest dès le matin. Ailleurs, le ciel deviendra très nuageux, avec des pluies faibles l'après-midi. Le vent de sud à sud-est soufflera à 60 km/h en rafales sur la Manche. Les températures maximales avoisineront 18 à 21 degrés.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – Le ciel sera très nuageux en début de matinée, puis des éclaircies reviendront. Le ciel se voilera par l'ouest l'après-midi. Il fera 20 à 21 degrés au meilleur moment de la journée.

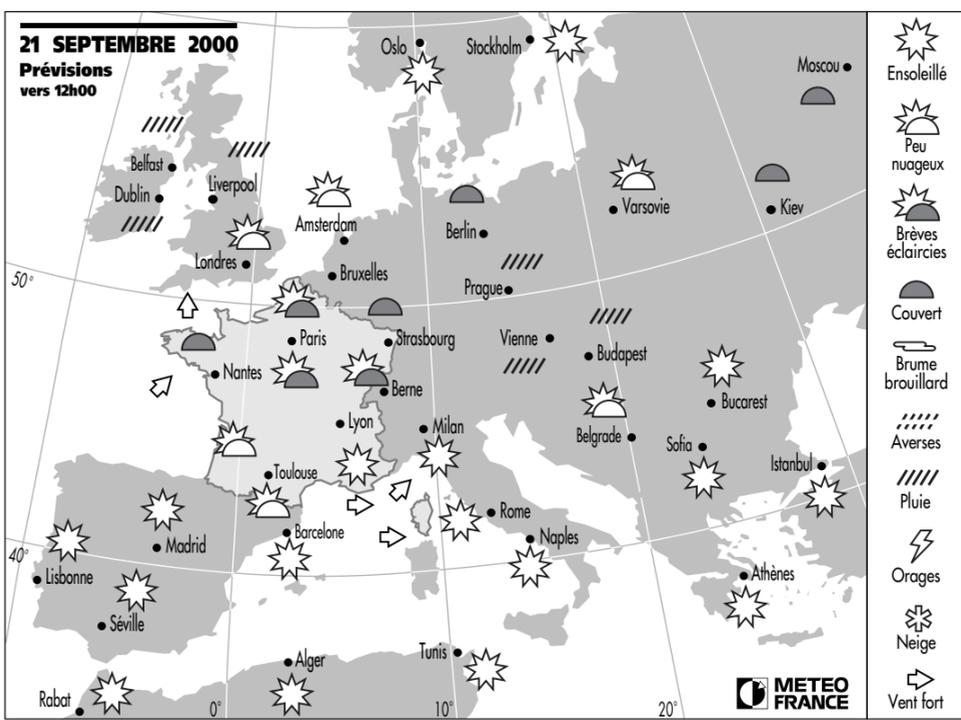
Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – Le ciel sera encore très nuageux le

matin avec quelques averses résiduelles, surtout sur le relief. L'après-midi, de belles éclaircies reviendront, et le thermomètre marquera 17 à 19 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – Sur Poitou-Charentes et le Nord-Aquitaine, le ciel se voilera le matin, puis deviendra très nuageux, avec quelques pluies sur les Charentes en fin de journée. Ailleurs, de belles éclaircies reviendront en fin de matinée. Les températures maximales avoisineront 20 à 24 degrés du nord au sud.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – Le ciel sera encore très nuageux le matin, avec quelques averses sur les Alpes. L'après-midi, le soleil fera de belles apparitions, avec des températures proches de 19 à 21 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. – Le soleil sera prédominant avec un vent d'ouest à nord-ouest assez fort près des côtes. Les températures maximales avoisineront 22 à 25 degrés.

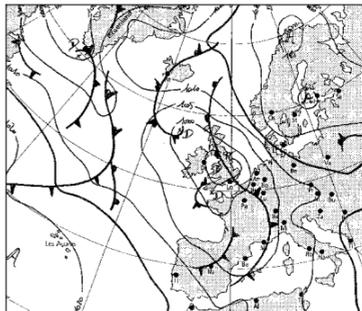


PRÉVISIONS POUR LE 21 SEPTEMBRE 2000

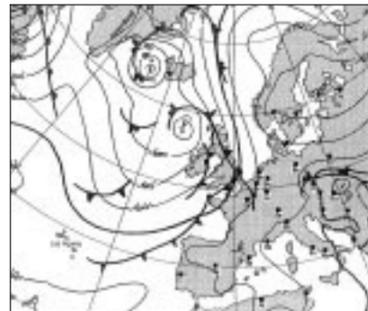
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

FRANCE métropole			
AJACCIO	14/24 S	NANCY	10/18 N
BIARRITZ	13/23 N	NANTES	9/20 P
BORDEAUX	12/22 N	NICE	15/25 S
BOURGES	9/21 N	PARIS	11/20 N
BREST	11/18 P	PAU	10/22 N
CAEN	9/18 C	PERPIGNAN	13/24 S
CHERBOURG	11/19 C	RENNES	9/20 P
CLERMONT-F.	8/20 N	ST-ETIENNE	7/20 N
DIJON	8/19 N	STRASBOURG	10/18 N
GRENOBLE	8/20 N	TOULOUSE	12/23 N
LILLE	10/19 N	TOURS	9/21 N
LIMOGES	10/21 N	FRANCE outre-mer	
LYON	9/19 N	CAYENNE	22/31 S
MARSEILLE	14/23 S	FORT-DE-FR.	23/28 P
		NOUMEA	18/24 S

PAPEETE	22/28 S	KIEV	9/14 C	VENISE	16/22 S	LE CAIRE	22/35 S		
POINTE-A-PIT.	24/30 P	LISBONNE	16/23 S	VIENNE	10/14 P	NAIROBI	15/27 S		
ST-DENIS-RE.	18/24 S	LIVERPOOL	11/17 P	AMÉRIQUES				PRETORIA	11/17 C
EUROPE				BRASILIA	19/29 S	RABAT	15/24 S		
AMSTERDAM	12/16 S	LUXEMBOURG	11/16 S	BUENOS AIR.	11/19 S	TUNIS	21/27 S		
ATHENES	24/35 S	MADRID	10/24 S	CARACAS	25/31 P	ASIE-OCEANIE			
BARCELONE	14/22 S	MILAN	17/25 S	CHICAGO	10/16 S	BANGKOK	26/32 P		
BELGRADE	10/16 P	MOSCOW	4/12 C	LIMA	15/19 C	BEYROUTH	24/31 S		
BELGRADE	15/27 S	MUNICH	8/19 P	LOS ANGELES	16/20 C	BOMBAY	25/31 P		
BERNE	10/13 C	NAPLES	18/25 S	MEXICO	12/22 P	DIJAKARTA	27/30 S		
BERLIN	7/13 C	OSLO	1/15 S	MONTREAL	10/22 P	DUBAI	28/37 S		
BELFAST	7/13 C	OSLO	1/15 S	NEW YORK	19/25 S	HANOI	26/31 S		
BRUXELLES	11/18 S	PALMA DE M.	13/26 S	SAN FRANCISCO	15/19 S	HONGKONG	26/31 C		
BUCAREST	7/20 N	PRAGUE	9/14 P	SANTIAGO/CHI	3/17 S	JERUSALEM	24/33 S		
BUDAPEST	11/18 P	ROME	16/23 S	TORONTO	12/20 C	NEW DEHLI	25/34 S		
COPENHAGUE	10/16 S	SEVILLE	15/29 S	WASHINGTON	16/24 S	PEKIN	21/24 P		
DUBLIN	9/18 P	SOFA	18/32 S	AFRIQUE				SEOUL	17/23 C
FRANCFORT	11/17 P	ST-PETERSB.	4/12 S	ALGER	15/27 S	SINGAPOUR	26/30 C		
GENEVE	10/18 S	STOCKHOLM	6/14 S	DAKAR	25/29 P	SYDNEY	14/27 S		
HELSINKI	4/13 S	TENERIFE	15/22 S	KINSHASA	5/16 S	TOKYO	21/29 S		
ISTANBUL	25/32 S	VARSOVIE	5/16 S						



Situation le 20 septembre à 0 heure TU



Prévisions pour le 22 septembre à 0 heure

JARDINAGE

BOUTURAGE, division et semis sont les façons les plus économiques et les plus simples de produire un grand nombre de plantes et d'arbustes pour le jardin. Les plus aguerris et les professionnels usent aussi du greffage. Il en existe plusieurs : à œil poussant, à œil dormant, en approche, en couronne... Le greffage se produit parfois spontanément sur certains arbustes : deux branches du même pied se touchent, se frottent sous l'action du vent, elles se blessent, mettant leur aubier à nu qui se soude. Il s'agit là, plutôt d'une fusion.

La greffe proprement dite à pour but de faire pousser une variété donnée sur les racines d'une autre variété, le porte-greffe, dont les caractéristiques (vigueur, tolérance à certains types de sol) autorisent à l'hôte de pousser sans contrainte et lui permettent, quand il s'agit d'espèces fruitières, une mise à fruits rapide. Ce moyen de multiplication offre la possibilité d'obtenir un grand nombre d'arbustes ou d'arbres homogènes en taille et fidèles à la variété voulue. La greffe produit des plans hétérogènes : chacun garde sa spécificité.

Produites par croisement du pollen de l'une sur le pistil de l'autre,

de nombreuses variétés ornementales et utilitaires ne se reproduisent pas fidèlement de semis. Il s'agit là d'une hybridation (croisement de deux genres différents), ou d'un métissage (croisement de deux variétés d'un même genre). Une croyance populaire, largement répandue chez les jardiniers, veut que certaines plantes à fruits obtenues de semis ne fleurissent jamais. C'est évidemment inexact, mais les pieds ainsi obtenus n'auront pas les caractéristiques attendues. Bien souvent, il faut attendre de nombreuses années avant qu'un arbre ainsi produit ne fleurisse, des décennies dans certains cas.

Parfois, le hasard fait des heureux. Bien avant les travaux de Mendel et ses petits pois à grains lisses et ridés, les jardiniers avaient observé de grandes différences dans les plantes nées de graines obtenues du même arbre. Ils ont fixé de nouvelles variétés en sélectionnant les plans les plus forts, les plus généreux, les plus beaux dans les semis qu'ils effectuaient ou dans ceux dus au hasard. L'un des plus beaux rosiers arbustifs qui soient, Fantin-Latour, a ainsi été trouvé dans un jardin britannique et l'on ignore toujours quels sont exacte-

ment ses parents. De nombreux cerisiers, pêcheurs et abricotiers portent ainsi le nom de la ville ou du jardinier qui les a « trouvés » dans son lopin de terre.

D'abord produits de l'observation, ces croisements ont été ensuite réalisés de façon consciente, scientifique. Ils avaient pour but d'obtenir des plantes plus robustes, plus prolifiques, plus résistantes aux maladies et à la rigueur du climat. Dès lors, un eugénisme impitoyable a fait éliminer les plantes

qui ne correspondaient pas à ce que l'on attendait d'elles pour ne sélectionner que celles qui, après une longue observation, pouvaient arriver sur le marché. Contrairement à une idée répandue, les nouvelles variétés de pommes obtenues depuis le début du siècle ne sont pas moins bonnes que celles que l'on cultivait autrefois... et celles que l'on cultivait n'étaient pas toutes bonnes. Ce sont les conditions de culture et de conservation industrielles qui sont à mettre en cause.

Celui qui a mangé une golden cultivée dans un jardin, cueillie, sur un arbre de plein vent, mise à mûrir dans le cellier d'une région à l'automne chaud, savent que ce fruit synonyme de « flotte sans saveur » est un délice : *Golden delicious* porte bien son nom. Ils savent aussi que ce fruit n'est pas uniformément jaune pâle, mais cuivré du côté du soleil.

Produits de l'industrie, de la recherche, ces nouvelles variétés génétiquement améliorées sont protégées par des brevets. Il est donc interdit de les multiplier sans verser de redevances à leur propriétaire. Une interdiction que le jardinier amateur ignore allègrement quand il divise et bouture une plante, ce qui est parfois la seule façon de la garder longtemps en vie dans son jardin.

La science avançant, l'homme s'est livré à des manipulations plus complexes. En usant, par exemple, de la colchicine, un alcaloïde tiré de la colchique qui fleurit en septembre dans les prés humides – desquels il faut vite retirer les vaches, ce qui lui a donné le nom de « tue vache » dans certaines régions. En médecine, la colchicine sert à traiter la goutte. En horti-

culture, elle a servi à obtenir des hybrides tétraploïdes, dont les fleurs stériles sont doubles ou beaucoup plus grosses, par augmentation de leur nombre de chromosomes. Une manipulation de laboratoire. Comme le fait de produire des plantes *in vitro* à partir de culture de cellules saines, ce qui a permis de régénérer des espèces en voie de dégénérescence ou décimées par un virus (certains fraisiers, par exemple).

Aujourd'hui, les hommes de pouvoir et d'argent qui se cachent derrière la blouse blanche du scientifique vont plus loin en produisant des plantes transgéniques protégées par des brevets. Le principe de précaution doit évidemment prévaloir et il est logique que les sociétés veuillent se protéger contre des aliments de l'innocuité desquels elles ne seraient pas assurées. Mais il est réaliste de penser que les manipulations génétiques qui effraient tant aujourd'hui seront à la base de l'agriculture de demain et que le rejet qu'elles inspirent sera dominé comme l'ont été les grandes peurs et l'incrédulité du XIX^e et du début du XX^e siècle.

Alain Lompech

Pas de belles plantes sans manipulation

Portrait d'un simple jardinier

A l'occasion de l'exposition « André Le Nôtre (1613-1700) et les jardins de Chantilly », présentée au Musée Condé de Chantilly (Oise), Nicole Garnier-Pelle publie un ouvrage au titre identique à celui de l'exposition. Illustré de plans, de dessins, photos et gravure. Cet ouvrage, préfacé par Alain Decaux, retrace la vie et l'œuvre du jardinier de Louis XIV et du Grand Condé, celle d'un homme qui embrassait son roi sur les deux joues, à la stupeur des courtisans, et que son roi estimait tant qu'il lui fera visiter ses jardins sur une chaise à porteur placée à côté de la sienne quelques mois avant sa mort. L'ingéniosité, pour ne pas dire le génie, de Le Nôtre, la nature complexe des relations de cet homme simple qui préféra toujours la compagnie de ses ouvriers à celle des grands qui l'honoraient cependant et le réclamaient près d'eux, est ici écrite dans une langue simple et précise.

★ *André Le Nôtre (1613-1700) et les jardins de Chantilly* (Ed. Somogy, 120 p., 175 F, 26,68 €.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 00 - 226

Retrouvez nos grilles sur www.lemonde.fr

BRIDGE

PROBLÈME N° 1911

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

I													
II													
III													
IV													
V													
VI													
VII													
VIII													
IX													
X													

HORIZONTELEMENT

I. Discrète quand elle travaille dans sa loge. – II. Un bain avant l'épreuve. – III. Désagréable. Fait les choses en grand. – IV. Assure l'équilibre sur le plateau. Petit coin perdu. Conjonction. – V. Stockée pour plus tard. Le troisième fut Grand, le quatrième Terrible. – VI. Un peu ridicule. En tournée la nuit. Information directe. – VII. Neiges éternelles. Super-nana. Possessif. – VIII. Nombreux sont ceux qui les croient influents. Prioritaire après avoir encaissé. – IX. Oncle d'Amé-

rique. Facilite le levage. Force dans le Périgord, coule dans les Pyrénées. – X. Niches.

VERTICALEMENT

1. Partout sur les murs, très peu dans la vie. – 2. Assure le changement. Travaille à l'usine. – 3. Fait face. Allumait dans l'obscurité des salles. – 4. Cinquante filles au bord de l'eau. – 5. Donne le ton. Cinq ans ni plus ni moins. – 6. Possessif. Cloué pour faire silence. Des cailloux dans le désert. – 7. Fait le singe en Amérique du Sud. Loyal. – 8.

Lâche prise. Dans les règles. – 9. Information très indirecte. En gros et en grand. – 10. Eut pour pères Gide et Copeau. Convient. De bonne humeur. – 11. Ni travailleuse ni chômeuse. – 12. Grosses critiques.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 00 - 225

HORIZONTELEMENT

I. Scrabbleuses. – II. Alexie. Griot. – III. Nabi. Rarefié. – IV. Acronyme. Fla. – V. OM. Lendl. – VI. Touer. Néré. – VII. OMS. Cadartin. – VIII. Ness. Je. Gl. – IX. Item. Arnaqué. – X. Réexaminer.

VERTICALEMENT

1. San-Antonio. – 2. Clac. Omet. – 3. Rebrousser. – 4. Axiome. SME. – 5. Bi. RC. – 6. Béryl. Ajax. – 7. Amendera. – 8. Egrenre. Nm. – 9. Ure. Drapai. – 10. Sifflet. Qn. – 11. Eoil (Eloi). Igue. – 12. Stéarinier.

LE DANGER EN EST

Quelquefois, il est dangereux de laisser la main à un adversaire dont la contre-attaque pourrait être mortelle. Il faut imaginer une manœuvre qui puisse éliminer ce risque, comme le fit le déclarant dans cette donne jouée en partie libre.

♠ 10 4 2	♠ V 9 3
♥ 6 5 3	♥ D 9 2
♦ A 7 5 4 3	♦ D V 8
♣ 5 4	♣ D 10 9 2
♠ D	♠ A R 8 7 6 5
♥ 10 7 4	♥ A R V 8
♦ 10 9 6 2	♦ R
♣ A V 7 6 3	♣ R 8

Ann. : S. don. Pers. vuln.

Sud	Ouest	Nord	Est
2 ♣	passé	3 ♦	passé
3 ♠	passé	4 ♠	passé
5 ♥	passé	5 ♠	passé

Ouest ayant entamé le 10 de Carreau Sud, a pris avec l'As du mort et a fait l'impatte à la Dame de Cœur (qui a réussi). Puis il a tiré le Roi de Pique, sur lequel est tombée la Dame sèche d'Ouest. *Comment Sud a-t-il gagné CINQ PIQUES* contre toute défense, les Cœurs étant 3-3 ?

Réponse

Après avoir pris avec l'As de Carreau sur lequel le Roi s'est écrasé, Sud a pu faire l'impatte à Cœur, qui a réussi. Ensuite, après deux coups d'atout (car Ouest pouvait avoir Dame et Valet secs à Pique), il y a donc un atout à perdre, et le problème est de ne donner qu'un seul Trèfle en défaussant un Trèfle du mort sur le quatrième Cœur.

Mais, bien entendu, au quatrième tour de la couleur, Est a refusé de couper le 8 de Cœur. Comment alors ouvrir la coupe à Trèfle sans donner la main à Est ? Un seul moyen : jouer le Roi de Trèfle en espérant que Ouest ait l'As. Ouest a pris, mais il n'a pu empêcher le déclarant de couper son second Trèfle avec le 10 de Pique et de réaliser au total cinq Piques, quatre Cœurs, un Carreau et une coupe à Trèfle... Si Sud n'avait pas joué le Roi mais le 8 de Trèfle, il aurait chuté, car Est aurait pris la main, tiré son Valet de Pique maître pour empêcher la coupe à Trèfle...

LE TOURNOI INDIVIDUEL

Le tournoi individuel n'est pas très en vogue, car la chance joue un rôle encore plus important que dans un

tournoi par paires classique. Cette donne est tirée d'un championnat d'Europe individuel en 1992, où le Polonais Piotr Gawrys, en Est, a réussi ce joli coup de flanc.

♠ 6 3 2	♠ A 10 9 7
♥ D 9	♥ 5 4
♦ A R 6	♦ 10 5
♣ 10 9 7 6 5	♣ R 8 4 3 2
♠ R 5	♠ D V 8 4
♥ A V 8 6 3 2	♥ R 10 7
♦ 7 4 3 2	♦ D V 9 8
♣ V	♣ A D

Ann. : S. don. Pers. vuln.

Sud	Ouest	Nord	Est
1 SA	2 ♥	3 SA	passé...

Ouest ayant entamé le 6 de Cœur pour le 9 de Nord, le 5 d'Est et le 7 de Sud, le déclarant a fait l'impatte au Roi de Trèfle, puis a joué l'As de Trèfle sur lequel Ouest a défaussé le 3 de Cœur. Sud est monté au mort par le Roi de Carreau pour jouer le 10 de Trèfle (afin d'affranchir le 9). *Comment Gawrys (qui ne voyait que le mort) a-t-il fait chuter TROIS SANS ATOUT ?*

Note sur les enchères Sans convention particulière, Nord pouvait difficilement faire d'autre enchère que « 3 SA ».

Philippe Brugnol

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN 0395-2037

Imprimerie du Monde 12, rue M. Gunsbourg 94852 Ivry cedex

Le Monde PRESSE

Président-directeur général : Dominique Alduy
 Directeur général : Stéphane Corre
 21bis, rue Claude-Bernard - BP 218
 75226 PARIS CEDEX 05
 Tél : 01.42.17.39.00 - Fax : 01.42.17.39.26

PRINTED IN FRANCE

DÉBAT Trois ans après la parution du *Livre noir du communisme*, œuvre controversée d'un collectif d'historiens réunis par Stéphane Courtois, une autre équipe publie *Le Siècle des*

communismes, écrit, en partie, en réaction au précédent. ● SES AUTEURS entendent proposer une analyse scientifique du phénomène communiste, questionné dans sa glo-

balité, en rejetant l'approche centrée sur son caractère criminogène. ● CE LIVRE ouvre ainsi de nouvelles perspectives au moment où, en France, les historiens se déchirent entre ceux

qui recherchent des scoops via l'ouverture des archives soviétiques et ceux qui rejettent ces méthodes. ● POUR NICOLAS WERTH, qui avait participé au *Livre noir* mais s'était

démarré de sa préface, « il y a eu une dérive de l'histoire exclusivement policière et une fascination de l'archive alliée à l'idée qu'elle permet de repartir de zéro ».

Le communisme, entre analyse scientifique et vision policière de l'histoire

Réaction au « Livre noir » publié en 1997 par une équipe d'historiens autour de Stéphane Courtois, « Le Siècle des communismes » entend s'inscrire dans une démarche distanciée et questionner ce système politique dans sa globalité

COMMENT de l'idéologie de l'« avenir radieux », creuset de l'« homme nouveau », est donc né le « culte de la personnalité » avec son cortège de purges et de crimes, menés de manière « impériale » depuis le « Vatican soviétique » ? Pourquoi le « socialisme réel » qui, pendant un temps, régnait – dans ses différentes versions régionales – sur un bon tiers de l'humanité est-il « mort de vieillesse », victime d'« une déperdition de croyance » ? Ces questions et bien d'autres sont au cœur du travail des historiens du communisme. Le problème est de savoir si leurs analyses peuvent passer de la rubrique politique à la rubrique histoire, du champ idéologique au champ scientifique.

Sur le communisme, l'historiographie était, depuis longtemps, d'une grande richesse. Dès 1917, voyageurs, journalistes ou écrivains ont rapporté d'Union soviétique ce qui est presque devenu un genre littéraire, le retour d'URSS. Cette littérature abondante a été suivie de celle des opposants comme Victor Serge ou Boris Souvarine, avec son prophétique *Staline*, publié en 1935. L'historiographie a ensuite balancé entre empathie et antipathie, avant que des travaux scientifiques ne viennent éclairer le phénomène, à partir des années 60, en particulier dans le monde anglo-saxon. La chute du mur de Berlin et l'effondrement des pays de l'Est, accompagnés de l'ouverture des archives de Moscou, ont renouvelé les approches. Est-on pour autant passé de l'ère des hypothèses à celle des certitudes ? Certainement pas : en France comme aux Etats-Unis, les écoles d'historiens s'affrontent, et pas à fleurets mouchetés, autour du « communisme, espoir et désillusion du siècle ».

« Et si le *Livre noir* n'avait pas tout dit ! » : le bandeau qui accompagnait *Le Siècle des communismes* annonce clairement l'objectif du livre que publie un collectif d'historiens français et



DESSIN SELÇUK

anglo-saxons. Il s'agit bien de répondre au pavé d'un autre collectif, mené par Stéphane Courtois, dont la publication, en 1997, avait été suivie d'une polémique. Certains coauteurs du *Livre noir du communisme* s'étaient dits sa parution désolidarisés de la préface de Stéphane Courtois. Celui-ci s'interrogeait sur l'idée d'un Nuremberg du communisme pour juger les « crimes contre l'humanité » commis par les partisans de ce système politique. Cette position

extrême avait provoqué un tollé, y compris au sein de la revue *Communisme* dont le numéro du dernier trimestre 1999 (n° 59-60) faisait largement état.

L'histoire de la revue *Communisme*, fondée en 1982 par Annie Kriegel, pionnière française de l'histoire scientifique du communisme, et Stéphane Courtois, résume assez bien l'histoire du débat français. Ce n'est pas un hasard si plusieurs auteurs du *Siècle des communismes* ont quitté cette revue après des désaccords.

« La revue, explique Denis Pechanski, qui comptait parmi ses premiers collaborateurs, fédérait autour d'Annie Kriegel des jeunes chercheurs animés par une volonté de faire du communisme un objet scientifique avec des grilles d'analyse complémentaires ou divergentes. C'était un projet intellectuel exemplaire autour de l'idée d'une double dimension, téléologique et sociétale, du phénomène communiste. La dislocation de l'équipe a commencé quand est apparu un renouveau de l'histoire policière du PCF et une dérive du scoop avec les allégations contre Jean Moulin, accusé d'être un agent soviétique. L'ouverture des archives de Moscou en 1991 a renforcé cette tendance. »

Après l'affaire Jean Moulin, la revue *Communisme* a subi d'autres crises qui ont entraîné des départs, en particulier après la publication du livre de Karel Bartosek, *Les Aveux des archives*, qui mettait en cause Arthur London, l'auteur de *L'Aveu*, provoquant une polémique, suivie

d'une pétition de soutien à l'auteur. Affirmer que Jean Moulin ou Pierre Cot étaient des « agents », que tel ou tel dirigeant socialiste ou journaliste était « sous influence » en faisant « parler » les archives a provoqué une cassure entre les historiens adeptes des scoops et ceux qui rejettent ces méthodes. Point ultime de cette dérive, le débat entre spécialistes de la Résistance dans les colonnes de *Libération* autour de l'« affaire Aubrac » a montré les dangers de l'histoire-spectacle où l'historien devient juge.

Aux Etats-Unis aussi, deux écoles divisent le monde universitaire. La première, qualifiée de « totalitariste », privilégie le rôle du parti-Etat en Union soviétique. La seconde estime qu'on ne peut pas occulter le poids de la société. On l'appelle « révisionniste » – ce qui a une connotation terrible en France – parce que ses membres ont contesté les chiffres des victimes du Goulag en divisant les estimations précédemment admises par dix. Cette école est aujourd'hui dominante. Le débat américain, s'il a des connotations politiques, l'une des écoles étant de droite et l'autre de gauche, a surtout comme théâtre le monde universitaire. En France, « fille aînée de l'Eglise communiste », un pays où le Parti communiste français a des ministres, où on trouve encore des rues Lénine ou une station de métro Stalingrad, le débat va bien au-delà des cercles universitaires et traverse la société, ce qui explique évidemment son apreté.

Les Editions de l'Atelier, qui publient *Le Siècle des communismes*, ont mené à bien la publication depuis 1971 du *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier* en 46 volumes, appelé familièrement le *Maitron*, une œuvre gigantesque, aujourd'hui disponible sur CD-Rom. Il sera complété en 2001 par la publication d'un dictionnaire des kominterniens, qui proposera les biographies de quatre cents militants

de l'Internationale communiste dans les pays francophones (France, Suisse, Belgique et Luxembourg) un travail rendu possible par l'ouverture des archives. « Toute notre démarche, explique Claude Penner, responsable du *Maitron* et un des auteurs du *Siècle des communismes*, tend à combattre la vision policière de l'histoire. Le Livre Noir ne permet pas de comprendre comment fonctionne le système stalinien, il est focalisé sur la dimension criminelle, il a du mal à être dans l'interprétation ou dans l'analyse. L'idée majeure de notre livre est que l'essence du communisme est complexe, elle n'est pas uniquement criminogène. »

Affirmer que Jean Moulin ou Pierre Cot étaient des « agents » a provoqué une cassure entre les historiens

Rejetant les dérives de l'histoire « policière », *Le Siècle des communismes* essaye de s'inscrire dans une démarche scientifique « distanciée » en interrogeant le phénomène communiste au pluriel. Sans omettre de discuter les notions de totalitarisme, de crime de masse ou de comparaison avec le nazisme, et en replaçant le phénomène communiste au cœur des luttes libératrices du XX^e siècle. Ce nouvel ouvrage se garde cependant d'examiner en quoi la théorie marxiste a pu avoir un rôle dans les crimes du communisme au XX^e siècle, mais le *Livre noir* s'en gardait aussi.

M. Le

Un succès éditorial

Le Livre noir du communisme a fait entrer l'historiographie du communisme au rayon des best-sellers. Le premier tirage a été épuisé en quelques jours et, deux ans après sa sortie, en 1997, chez Laffont, près de 200 000 exemplaires avaient été écoulés.

Le succès en France a été suivi par une large diffusion internationale, en particulier dans les pays de l'Est. Seize versions étrangères existent et une quinzaine d'autres sont prévues. Consécration suprême, Le Livre noir du communisme a été édité à Moscou et aux Etats-Unis par l'université Harvard. Au total, toutes éditions confondues, il a été diffusé à 700 000 exemplaires, un résultat qui doit faire rêver les auteurs du Siècle des communismes.

Une incitation à penser autrement un phénomène complexe

FRUIT des compétences de vingt-trois chercheurs français et étrangers, de générations et de filiations différentes, ce livre est à marquer d'une pierre blanche.

Moins comme riposte au *Livre noir du communisme* – ce qu'il est – qu'en raison de sa teneur. Rejetant l'analyse de François Furet, dans *Le Passé d'une illusion*, et l'approche centrée sur la criminalité du communisme, ses auteurs s'attachent à explorer les facettes d'un phénomène complexe marqué par une diversité, sans éluder la question d'une identité commune aux avatars du communisme, non plus que le rôle central de l'URSS. Dans un domaine où l'invective a été monnaie courante, cette démarche vaut d'être relevée.

L'économie du livre dit le souci de mise en perspective de ses maîtres d'œuvre. Il s'ouvre sur un examen historiographique puisque l'histoire des analyses du communisme fait aussi partie de l'histoire du communisme. Le lecteur y apprendra beaucoup sur un champ de recherche longtemps ballotté entre science historique et légitimation politique (Brigitte Studer). Après la domination des courants totalitariste, puis révisionniste, Sabine Dullin plaide pour « une histoire sociale du politique ». Si l'évocation de la diversité des contextes historiques est classique, celle des individus l'est moins. Les raisons de l'engagement, les façons d'être communiste ont varié au gré de la

géographie et du temps. On regrettera que le livre évoque peu ceux qui ont revendiqué une identité communiste tout en refusant son expression officielle et étatique. Le deuxième volet du livre pose les jalons d'un itinéraire tourmenté. Le communisme connaît après 1945 une ascension irrésistible. Vingt ans plus tard, il est sur la défensive.

DIVORCE SANS ALTERNATIVE

Vingt ans encore et le voilà à l'agonie. Un désastre aux effets dévastateurs : vaincu, il est déchu de tout, y compris de sa prétention à améliorer la société. Les contributions qui scrutent cette expérience s'efforcent de débusquer les représentations qui y jouent un rôle éminent. Ainsi, rappeler que, même dans la période où l'URSS était unique de son espèce, l'histoire du communisme ne se confondait pas avec elle, c'est aller contre une idée reçue. L'accent est par ailleurs mis sur le contexte historique dans lequel le régime des soviets se cristallisa. Peter Holquist cite Tocqueville : l'Ancien régime a fourni à la révolution plusieurs de ses formes ; celle-ci n'y a joint que l'atrocité de son génie. Le « génie », en l'occurrence, eut pour vecteur un parti omniscient et prit les traits de la terreur. Un abîme se creusa entre la société et le pouvoir. Ce fut vrai des paysans comme des ouvriers. Divorce donc mais sans alternative possible. Le sort des femmes ne fut guère plus enviable. Dans l'iconographie communiste, la classe ouvrière, c'était l'homme aux bras nouveaux. Coiffant cet ensemble, il y avait l'Internationale communiste. En 1943, Staline la supprima. La section étrangère du PCUS géra désor-

mais les relations avec les partis frères. Ce qui, en un sens, avait le mérite de la clarté.

Une clarté aveuglante en 1945 pour beaucoup. Le communisme avait le vent en poupe. Mais, sauf en France et en Italie, la guerre froide ramena les partis qui portaient ses couleurs à leur étiquette, contre-coup des conditions d'accès au pouvoir de leurs homologues de l'Europe de l'Est. On dilapida le patrimoine de la lutte antifasciste. En eut-on conscience dans l'instant ? Pas si sûr. En Asie, la victoire du communisme en Chine constituait une avancée de choix. Réinsérée dans l'économie capitaliste, la Chine n'en écrasa pas moins ses contestataires en juin 1989. En Asie du Sud-Est eut lieu le génocide perpétré par les Khmers rouges. Dans l'intervalle, le rapport Khrouchtchev de 1956 avait ouvert l'ère des turbulences menant à une implosion, tantôt rampante, tantôt soudaine. De la déroute électorale du PCF jusqu'à la déroute, aux effets autrement importants, dans les pays d'Europe de l'Est, l'échec politique fut cinglant.

PLUSIEURS ANTIFASCISMES

La troisième partie ausculte l'Internationale. Et d'abord, ses organisations : le parti, bien sûr, mais aussi l'appareil. Coercitif et policier, l'encadrement des militants traduisait également un don consenti à la cause. Dans cette optique, la fonction des intellectuels n'allait pas de soi. Car l'Internationale, c'étaient aussi des individus, avec la foi du charbonnier chevillée au corps.

La dernière partie questionne « trois enjeux en débat ». En affirmant en préambule qu'on ne peut

pas tout réduire au dilemme « qui fait du communisme le résultat d'une conspiration venue de l'étranger ou le fruit d'une implantation locale », ou encore que « la comparaison entre fascisme et communisme est légitime » à condition de ne pas les assimiler, Serge Wolikow atteste que les postures anciennes ne sont plus de mise. Traitant de la violence, Peter Holquist, Michel Dreyfus et Roland Lew font valoir que les bolcheviks n'ont pas créé la brutalisation des rapports sociaux ; ils l'ont institutionnalisée et utilisée. L'autoritarisme a marqué l'histoire des communismes au pouvoir bien au-delà de ses phases de violence extrême. Bruno Groppo montre qu'il n'y eut pas un mais plusieurs antifascismes dont le mouvement communiste officiel n'eut pas l'apanage, même s'il s'échigna à le laisser accroître. La vulgate, martelée par le communisme officiel, n'est pas moins mise à mal par Bernard Pudal, qui pointe que « la relation nécessaire entre communisme et classe ouvrière est un préjugé ».

Composé, à l'image de la réalité qu'il tente d'appréhender, de multiples éclairages, tantôt novateurs, tantôt récapitulatifs, cet ouvrage n'est donc pas une synthèse. Il est une incitation à penser autrement, sur un chantier en plein renouvellement.

Laurent Douzou

★ *Le Siècle des communismes*, sous la direction de Michel Dreyfus, Bruno Groppo, Claudio Ingerflom, Roland Lew, Claude Penner, Bernard Pudal, Serge Wolikow, éd. de l'Atelier, 160 F (24,39 euros).

TROIS QUESTIONS À...

NICOLAS WERTH

1 Vous avez participé au Livre noir avant de critiquer la préface de Stéphane Courtois, aujourd'hui paraît Le Siècle des communismes. Quelle est votre sentiment sur l'état des recherches sur le communisme ?

Expliquer qu'il n'y a pas un communisme mais des communismes je suis plutôt d'accord. Le phénomène n'est pas réductible au crime, il y a d'autres dimensions. Plus on compare le communisme et le nazisme, plus les différences sautent aux yeux. Il y a eu une dérive de l'histoire exclusivement policière et une fascination de l'archive alliée à l'idée qu'elle permet de repartir de zéro. En même temps, si on regarde les publications au cours des dix dernières années, les morceaux de bravoure sont plutôt du côté des gens autour de Stéphane Courtois, qui ont éclipsé la tendance des recherches sociétales.

2 Le débat en France est-il comparable à celui qui a lieu aux Etats-Unis ?

Aux Etats-Unis on identifie bien deux camps ; en France, c'est moins clair. De toute façon, il faut être modeste, les grandes œuvres sur la soviétologie sont américaines et très peu sont traduites en français. La césure américaine est classique. Jusque dans les années 70 régnait sans partage l'école politologique dans la lignée d'Hannah Arendt, qui voyait comme seule analyse possible le « totalitarisme » et négligeait l'histoire sociale. En réaction contre ce courant, l'école « révisionniste », autour de Leopold Haimson, Moshe Lewin, Shei-

la Fitzpatrick, a réhabilité l'histoire sociale. L'ouverture des archives a montré les faiblesses des deux approches, chaque camp s'est retrouvé avec des démentis.

3 Quelle est votre opinion sur l'évolution du débat en France ?

Les jeunes historiens français sont conscients des limites de l'école « révisionniste » et de l'école « totalitariste ». Sans complexe, ils dépassent les approches et ne se figent pas dans un cadre. Une des grandes idées des « révisionnistes » était que, derrière l'entreprise de collectivisation stalinienne, il y avait des forces qui soutenaient ce mouvement ; il n'en était rien. De l'autre côté, les « totalitaristes » décrivent une terreur toute-puissante. Alors que ce qui frappe c'est que la violence est le résultat d'une frustration permanente du pouvoir face à une société qui est rétive, qui ne plie pas. Le social pollue le politique et devient une des sources de la violence.

Propos recueillis par Michel Lefebvre

Chaque lundi avec
Le Monde
DATÉ MARDI

retrouvez

LE MONDE
ECONOMIE

Les splendeurs discrètes de José Miguel Moreno

Autodidacte converti à la guitare baroque et au luth, le musicien espagnol aime les sonorités profondes et la musique française

EL ESCORIAL (Espagne)
de notre envoyé spécial

José Miguel Moreno habite au calme, à l'Escorial, à une heure de voiture de Madrid, dans une maison avec vue sur l'extraordinaire paysage escarpé environnant. Sous les toits, un atelier de lutherie. C'est là, dans la douceur épiciée de senteurs boisées, que son épouse travaille. Au sous-sol, une cave immense fait office de studio permanent d'enregistrement : un micro et un appareil DAT suffisent à capter ce que bon semble au musicien espagnol, guitariste, luthiste, théoriste et meneur d'ensemble.

Ses disques, parus essentiellement chez le remarquable label espagnol Glossa (dont il est le cofondateur), ont révélé sa subtilité, son raffinement et son intelligence. « Cette cave est un vrai luxe : je branche l'appareil, je me prépare un cognac, et je joue, dans un silence absolu, à l'heure qui me convient. Je ne garde pas tout, mais c'est plus ou moins ainsi que je fais mes disques. M'enregistrer m'a aidé à me corriger, à entendre mes défauts. »

José Miguel Moreno a l'habitude de faire les choses par lui-même. Né dans une famille de musiciens, il côtoie les grands de la musique espagnole, Pablo Casals et Gaspar Cassado, Ataúlfo Argenta et Andres Segovia, des amis de son père, violoniste, fon-

dateur d'un quatuor espagnol de renom. Autodidacte, José Miguel commence, à dix-sept ans, une carrière brillante de guitariste. Il accompagne Teresa Berganza, donne des concerts et enregistre des disques en sa compagnie. Un jour, la mezzo-soprano espagnole annule un récital parisien au Théâtre des Champs-Élysées. Moreno et sa jeune épouse en profitent pour flâner. Au hasard d'une promenade, le guitariste découvre, dans l'échoppe d'un luthier, une guitare ancienne en parfait état. Il l'essaie : « Une révélation, comme si j'avais toujours attendu cet instrument. Tout semblait tomber naturellement sous les doigts. Un coup de foudre. J'ai voulu l'acheter. Je n'avais pas un sou. Berganza a été fantastique : elle m'a avancé l'argent, et c'est donc un peu à elle que je dois ma rencontre avec les instruments anciens. »

« JE CROIS À L'INSTINCT »

De la guitare romantique, l'Espagnol passe à la guitare baroque, dont il découvre le formidable répertoire. Puis ce sont les luths, de la rare Angélique, accordée comme une harpe, au « théorbe de pièce », un théorbe aigü qu'il affectionne particulièrement. Il lit les traités et apprend la lutherie : « J'ai toujours pensé que, avant toute connaissance théorique, la connaissance pratique de l'organologie était le moyen



José Miguel Moreno enregistre ses disques chez lui, dans un sous-sol aménagé en studio.

le plus efficace de découvrir une musique de l'intérieur. Les traités aident beaucoup. Mais il faut les interpréter. Je crois à l'instinct, à la possibilité pour les interprètes de forger leur propre son, leur propre technique. »

Les disques de José Miguel Moreno, notamment ceux consacrés à la musique française, avec laquelle il entretient une relation au naturel confondant, ont une couleur particulière, une douceur patinée, une mélancolie en parfait accord avec la sonorité profonde et intime du théorbe : « J'ai consacré un disque à la musique de Silvius Leopold Weiss, un contemporain de Bach qui écrivait dans le style français. Je rencontre souvent des auditeurs qui m'en parlent dans des termes sensuels indescriptibles. Récemment, un couple m'a présenté son jeune enfant en suggérant qu'il avait été conçu pendant une écoute de mon disque ! »

Pour autant, Moreno n'est pas de ceux qui pratiquent un luth chuchoteur pour alcôves : « Je ne crois pas à l'idée communément admise que le luth est seulement fait pour de petites salles. J'ai eu envie de développer un son qui soit à la fois rond et projeté et de faire connaître des instruments dont le son est puissant, comme ces guitares françaises baroques qui font sonner si bien la musique de Robert de Visée. »

MESSAGE SUBLIMINAL

Il lui arrive même de faire chanter des textes cryptés. Moreno a enregistré, pour Glossa, une transcription de la célèbre Chaconne pour violon seul, sur laquelle se superposent des interventions vocales, un message subliminal inscrit par Bach dans la polyphonie de la pièce : « Un travail musicologique de pointe mené en Allemagne a permis de décou-

vrir que Bach avait caché dans les structures mélodiques et rythmiques de beaucoup de ses œuvres instrumentales des fragments de choral dont le texte a évidemment un sens. Du coup, cette chaconne de Bach devient une sorte de "tombeau" en hommage à sa femme disparue. C'est une découverte fondamentale pour les musicologues et les interprètes, mais cela nous rend le génie de Bach encore plus incompréhensible et hors du commun. »

Renaud Machart

★ **Musique à la cour de Charles Quint, par l'Ensemble Orphenica Lyra, José Miguel Moreno (luth et direction). Festival des cathédrales de Picardie. Eglise Saint-Leu, 80000 Amiens. Le 20 septembre, à 21 heures. Tél. : 03-22-22-44-94. De 60 F à 90 F (9,15 euros à 13,72 euros).**

Le plasticien Jean-Pierre Raynaud offre un drapeau à Cuba

FIDEL CASTRO devant le drapeau de son pays, la scène n'est pas rare. Discutant amicalement avec un artiste – le Français Jean-Pierre Raynaud, en l'occurrence – en lui tenant le bras, cela s'est vu également. Ce qui est moins banal, ce sont les remerciements que le Lider Maximo prodiguait à son visiteur lors de leur rencontre, au début de l'été. Durant la rétrospective qui lui était consacrée à la Galerie nationale du Jeu de paume, à Paris, en 1998 (*Le Monde* du 30 décembre 1998), Jean-Pierre Raynaud avait surpris en vouant la dernière salle, une des plus spacieuses, à une nouvelle face de son œuvre, des drapeaux bleu, blanc et rouge, simplement tendus sur un châssis. Il a récidivé à La Havane en installant un drapeau cubain, cinq bandes bleues et blanches horizontales alternées et un triangle rouge ponctué d'une étoile, dans le salon des cérémonies du Palais de la révolution, l'endroit où les ambassadeurs étrangers viennent présenter leurs lettres de créance.

« NEUF MOIS DE NÉGOCIATIONS »

« Il a fallu neuf mois de négociations pour offrir cette œuvre au peuple cubain, mais cela en valait la peine, dit Jean-Pierre Raynaud. Je tenais à faire entrer l'art dans la politique. Avec Fidel Castro, j'ai affaire à une figure légendaire, mais j'ai eu aussi des échanges extraordinaires. Il m'est arrivé de rencontrer des chefs d'Etat, mais je n'ai jamais eu de discussion de ce niveau. » Fidel Castro a eu en particulier deux phrases qui ont secoué l'artiste. La première, pour s'enquérir de son désir d'un éventuel transfert de l'œuvre dans un musée de La Havane. Il aurait apprécié la réponse de Raynaud, qui n'y tient

pas, lui préférant son emplacement actuel. La seconde, pour lui assurer qu'il lui serait toujours loisible d'emprunter le drapeau pour une exposition, proposition à laquelle bien des collectionneurs ne souscrivent pas, et qui lui est allée droit au cœur.

Pourquoi Cuba ? Jean-Pierre Raynaud se place sur le plan esthétique que politique : « C'est un drapeau révolutionnaire, donc fort, plus fort visuellement que celui de Monaco, par exemple. Les Cubains y tiennent : chaque année, il y a une fête à Santa Clara à la mémoire de Che Guevara. Elle réunit cinquante mille personnes, chacune agitant son petit drapeau. En France, pour voir une telle ferveur patriotique, il faut un championnat de football. »

Jeune sexagénaire, Jean-Pierre Raynaud a conscience d'un tournant dans son œuvre, entamé avec la destruction de sa maison en mars 1993, mais sait aussi en montrer la cohérence ou la continuité, rappelant que ses premiers travaux, au début des années 60, consistaient en des panneaux de signalisation qu'il décrochait de leur poteau pour les suspendre dans les galeries d'art. Tendre des drapeaux sur un châssis est un geste aussi simple, aussi radical, mais qui lui ouvre des possibilités nouvelles, à commencer par la très riche palette qu'offrent les quelque cent soixante bannières des différentes nations. Il espère pouvoir réitérer l'expérience cubaine dans d'autres pays et tourner la page de l'austérité plastique des carrelages blancs qui l'ont rendu célèbre pour pouvoir enfin hisser les couleurs.

Harry Bellet

Bilan mitigé pour la Techno Parade, les Rendez-vous électroniques et le Mix Move à Paris

C'EST L'HEURE du bilan pour les trois manifestations qui ont marqué la rentrée musicale parisienne – la Techno Parade, les Rendez-vous électroniques et le Mix Move. Créée en 1998, la Techno Parade n'a pas joué son rôle phare des années précédentes. La manifestation a drainé 150 000 personnes selon les organisateurs, l'association Technopol et WM Evénements.

Avec un budget de 1,2 million de francs (183 000 euros) réduit de moitié par rapport à 1999, la parade a souffert du désintérêt des pouvoirs publics (les subventions sont passées de 15 % à 10 % du budget). Privée de concert final, elle s'est déployée dans l'Ouest parisien, moins attractif. Mais, selon Fabien Barrau, président de Technopol, le cru 2000 a été un succès car « il fut le reflet d'une génération mélangée et pas seulement petit Blanc bourgeois ». La parade ne fait pourtant pas l'unanimité. Selon Paulo Fernandes, rédacteur en chef du magazine *Coda*, le défilé techno n'a « pas de fondement auprès des acteurs qui font vivre cette musique toute l'année ».

C'est cette légitimité qu'ont recherchée les Rendez-vous électroniques, organisés par Technopol du 7 au 17 septembre au Centre Pompidou. Ils ont bénéficié de l'appui des pouvoirs publics : 50 % de subventions sur un budget de 500 000 francs (76 200 euros). Si les concerts et sets de DJ ont fait vibrer le Centre, la déception est venue du décalage qualitatif entre la production plastique et musicale. Jean-Yves Leloup, rédacteur en chef de Radio FG, regrette que les œuvres exposées tombent souvent dans « la croûte électronique ».

Malgré un budget de 2,7 millions

de francs (412 000 euros), la fréquentation de la cinquième édition du Mix Move, salon des cultures et techniques électroniques (du 15 au 17 septembre) est en baisse (12 000 visiteurs contre 20 000 en 1999). Le déménagement de la porte de Versailles à la Cité des sciences a pourtant comblé Eric Boulo, président de Next Level, organisateur de la manifestation. Mais le Mix souffre de l'obligation de se tenir aux mêmes dates que les Rendez-vous électroniques afin de pouvoir bénéficier de subventions (235 000 francs).

A. N'D.

Le festival Musica, reflet fidèle de la création contemporaine

Têtes d'affiche de cette dix-huitième édition : le Français Pascal Dusapin et l'Allemand Wolfgang Rihm

UNE MANIFESTATION de l'ampleur de Musica, festival international des musiques d'aujourd'hui qui se tient du 21 septembre au 7 octobre à Strasbourg et dans ses environs, permet – lorsque sa programmation ne découle pas de choix excessivement subjectifs – d'apprécier au mieux l'actualité de la création. Il en va ainsi de l'édition 2000. Premier enseignement : l'heure est au spectacle. Opéra bien sûr (encore que la création d'*Héloïse et Abélard*, d'Ahmed Essyad, initialement prévue dans le cadre de Musica, ait été déplacée pour figurer, dès le 6 octobre, dans la saison de l'Opéra du Rhin), mais aussi théâtre musical (*Vie de famille*, conçu par Jean-Pierre Drouet avec l'ensemble Aleph, *Même soir*, issu de la collaboration des Percussions de Strasbourg avec Heiner Goebbels), oratorio (*die Hamletmaschine*, de Georges Aperghis) et concert-spectacle pour enfants (*Momo et les instruments de musique*, de Pascal Dusapin).

Signe non négligeable de l'engouement qu'a connu l'opéra ces dernières années, plusieurs œuvres seront présentées par Musica dans de nouvelles productions : le tenticulaire *Medeamaterial*, de Pascal Dusapin, et le translucide *Trois sœurs*, de Peter Eötvös, ainsi que l'emblématique *Kopernikus*, du Canadien Claude Vivier (1948-1983).

Deuxième enseignement : le statut de référence des compositeurs nés dans les années 50. Musica nous avait donné l'occasion de le souligner il y a deux ans (*Le Monde* daté 20-21 septembre 1998) en choisissant comme têtes d'affiche Philippe Manoury (né en 1952) et Francisco Guerrero (né en 1951). Avec Pascal Dusapin (né en 1955) et Wolfgang Rihm (né en 1952), placés cette année dans la même situation, Musica renoue avec une logique qui l'a conduit à honorer Kaija Saariaho (en 1994), Luca Francesconi (en 1995), Ivan Fedele (en 1996) et Magnus Lindberg (en 1997), autres représentants d'une génération qui ne se distingue pas toujours par son indépendance esthétique.

Un bienfait des programmations à grande échelle (64 compositeurs, 116 œuvres, 13 créations, 15 premières françaises) consiste à favori-

ser le suivi de trajectoires individuelles. On accueillera donc avec intérêt les nouvelles œuvres de Jean-Luc Hervé (né en 1960), d'Annette Mengel (née en 1961) et d'Isabel Mundry (née en 1963). On ira vérifier en concert la bonne impression produite par le disque (Kairos) de Matthias Pintscher (né en 1970).

On profitera peut-être d'une nouvelle chance offerte à deux productions inscrites en juin dernier au programme du Festival Agora (le spectacle *Lumière brisée*, de Gualtiero Dazzi, et le film muet *La Grève*, de Sergueï Mikhaïlovitch Eisenstein, avec musique d'accompagnement de Pierre Jodkowski).

L'ATTRAIT DES INCONNUES

Enfin, chacun pourra saisir diverses occasions de partir à l'aventure. La nouvelle œuvre d'un compositeur habituellement apprécié peut décevoir, faute, selon les cas, d'être réussie ou d'être comprise. Le risque vaut néanmoins d'être couru quand on se souvient du puissant effet produit par d'inoubliables découvertes... Les compositeurs qui présentent cette année l'attrait de

l'inconnu sont principalement des femmes. Elles ont pour nom Carola Bauckholt (née en 1959, défendue par l'ensemble L'Instant donné), Mary Finsterer (née en 1962, introduite par le Nouvel Ensemble moderne de Montréal), Rebecca Saunders (née en 1967, programmée par l'ensemble Ictus) et Marzena Komsta (née en 1970), révélée par la pianiste Delphine Bardin avec un solo au titre direct : *A toi, mon amour, une pièce cruelle*.

Non moins évocateur, le titre accolé au concert de la classe de composition (placée sous la responsabilité d'Ivan Fedele) du Conservatoire national de région de Strasbourg (qui accueille, cette année, Pascal Dusapin en résidence) s'attache à la « Naissance d'un compositeur » de... dix-neuf ans ! Christophe Bertrand sera-t-il le troisième enseignement majeur de Musica ?

Pierre Gervasoni

★ **Musica. Galerie Espace Suisse, 6, rue des Charpentiers, 67 000 Strasbourg. Tél. : 03-88-23-47-23. Internet : www.festival-musica.org/**

XX^E BIENNALE DES ANTIQUAIRES

Antiquités. Beaux-arts. Joaillerie

PARIS
CARROUSEL
DU LOUVRE

DU 15 SEPTEMBRE AU 1^{ER} OCTOBRE 2000

Tous les jours de 11h à 20h, nocturnes : lundi, mercredi, vendredi (23h).

Organisation : Syndicat National des Antiquaires.
Tél : 01 44 51 74 74 . Internet : www.antiquaires-sna.com

MG PUBLICITE - IMAGEART - ANTBES - 04 83 34 43 34

Les girafes géantes de Royal de Luxe ont envoûté Nantes

100 000 personnes ont assisté à leur embarquement après quatre jours de déambulations dans la ville

Deux girafes fabuleuses, hautes de 12 mètres et 6 mètres, 24 tonnes de technique et de rêves en état d'apesantement manipulées par une soixantaine

de Lilliputiens en livrées rouges : durant quatre jours, le spectacle de Royal de Luxe a rassemblé les foules dans une ville qui n'a pas hésité à

ôter les câbles électriques du tramway pour les laisser passer. La troupe part prochainement en résidence en Chine pendant trois mois.

NANTES

de notre correspondant

Nantes n'avait pas connu d'émotion aussi forte depuis le lancement du *Bougainville*, ultime navire construit par ses chantiers navals défunts en 1987. Dimanche 17 septembre à midi, une foule immense s'est rassemblée sur le théâtre fluvial que forment le quai de la Fosse, le quai des Antilles et le pont Anne-de-Bretagne pour saluer l'embarquement sur une barge de deux girafes fabuleuses, hautes de 12 mètres et 6 mètres, et d'un petit géant noir, haut de 6 mètres lui aussi. 100 000 personnes les ont regardés, le cœur serré, s'éloignant dans un halo de fumée blanche, sur une partition de péplum.

Ce cérémonial clôturait le nouveau spectacle de Royal de Luxe, *Les Chasseurs de girafes*, après quatre jours de déambulations dans la ville. 24 tonnes de technique et de rêves en état d'apesantement sur fond de ciel bleu. Un bouquet final qui ravalait Spielberg et Kusturica au rang d'apprentis-enchantés. L'histoire inventée par Jean-Luc Courcoult, magicien des rues, met-

teur en scène du Royal installé à Nantes depuis dix ans, a commencé par un mystère : une énorme caisse en bois posée sur le cours des Cinquante-Otages, l'une des allées les plus passantes du centre-ville. Un conteneur d'un autre âge jeté dans une tornade par le grand géant à destination de la « ville bien connue de lui et du petit géant qui patiemment attendait la girafe pour l'apprivoiser et l'accompagner sur la route », comme l'expliquent les affiches placardées aux alentours. Sorties de la boîte, les girafes ont effectivement rencontré le petit géant et la plus petite des deux s'est laissée séduire par un ballet de rétroviseurs organisé à son intention. Les animaux et le géant étaient manipulés par une soixantaine de Lilliputiens en livrées rouges ou en combinaisons noires.

Les Nantais ont ainsi renoué le fil avec deux histoires précédentes de Royal de Luxe - celle du grand géant apparu seul, il y a quatre ans, et celle du petit géant qui l'accompagnait, voici deux ans, à son retour d'Afrique. Chacun donnait sa version des faits. « *Le théâtre de*

rue, c'est aussi la bouche-à-oreille. Puisque personne ne peut voir tout le spectacle, les gens se parlent, racontent et inventent leur histoire. A Nantes, en plus, quelque chose se construit de spectacle en spectacle, comme au Havre et à Calais, les deux seules villes où nous jouerons Chasseurs de girafes », explique Jean-Luc Courcoult.

UNE TÊTE DE 200 KILOS

Jamais Royal de Luxe n'a fabriqué et manoeuvré des engins si complexes et si délicats. Jamais, sans doute, l'idée initiale de son metteur en scène n'a trouvé une aussi juste traduction technique et artistique grâce au génie de François de Larosière, le comédien qui conçoit et supervise la construction des machines : « *Jean-Luc voulait que les girafes puissent se lever, se coucher, respirer, lécher, craquer, manger, pisser, marcher avec le pas et l'allure caractéristique de cet animal. Nous en avons filmé dans un zoo pour les observer, image par image ; nous avons étudié leur squelette dans un musée et copié leur anatomie avec des pièces de métal, de bois, des cordages et*

des vérins hydrauliques. Il a fallu sept mois de travail pour les réaliser. L'aide d'un ingénieur nous a permis d'allier légèreté et résistance de la structure. Ça valait mieux car la tête de la grande girafe pèse 200 kilos et exerce parfois une force de 15 tonnes à la base du cou. »

Le résultat a subjugué tous ceux qui ont regardé la mère et sa fille se promener avec noblesse à travers la ville. Les girafes géantes de Royal de Luxe font désormais partie de l'imaginaire nantais. Nul ne sait pourtant, à commencer par Jean-Luc Courcoult, si elles réapparaîtront dans cette ville qui n'a pas hésité à ôter les câbles électriques du tramway entre deux poteaux pour les laisser passer. Royal de Luxe partira prochainement pour trois mois de résidence au cœur de la Chine profonde, dans la province de Shaanxi. La troupe y travaillera avec des comédiens chinois et africains pour en rapporter une histoire qui achèvera la série de ses contes. A Nantes, le rendez-vous est fixé pour septembre 2001.

Dominique Luneau

SORTIR

PARIS - LA VILLETTE

Les Gumes

Conçu par la compagnie Le Phun (traduisez Pour un humour universellement nécessaire), ce parcours théâtral et végétal intitulé Les Gumes investit le parc de La Villette. A la découverte de la Cité des Gumes, personnages étranges en voie de végétalisation, il faudra passer par un chemin de tournesols, se reposer sous une grande serre et retourner aux champs avec les vaches. En compagnie d'artichaudes et de pomodores, créatures exquises à tous points de vue, une promenade instructive sur le cycle des saisons et de la vie, qu'on soit fleur, veau ou être humain. Parc de la Villette, Les Gumes, du 18 au 24 septembre, trois séances par jour (16 h, 18 h et 20 h), séance suppl. les merc., sam. et dim. à 14 h., par groupe de 20 personnes. Accès libre et sans réservation. Tél. : 01-40-03-75-75. Puis à la Ferme du Buisson, Noisiel (77). Du 5 au 8 octobre. De 50 F à 140 F. Tél. : 01-64-62-77-77.

RENNES

Loïc Touzé

Soucieux de faire partager au public son processus de création, le chorégraphe Loïc Touzé aime à présenter des œuvres en cours, chantiers chorégraphiques fragiles, ouverts à tous les changements. Sa nouvelle œuvre

s'intitule *Morceau* et sera présentée en trois temps pendant l'année 2001. La première étape questionne le geste dans, ses fondements et ses mutations. La plasticienne Jocelyn Cottencin participe à cette recherche sur les origines du mouvement. Théâtre du Vieux-Saint-Etienne, rue d'Exchange, Rennes (35). Les 21, 22 et 23 septembre, 21 h 00 ; le 24 septembre, 17 h. 40 F. Tél. : 02-99-31-87-37.

CHARLEVILLE-MÉZIERES

Théâtre de marionnettes

Charleville-Mézières accueille, du 15 au 24 septembre, la douzième édition du Festival mondial des théâtres de marionnettes. Ce festival, créé en 1961 par le marionnettiste Jacques Félix, est devenu un lieu unique de rencontres pour les professionnels, jeunes ou confirmés, mais aussi pour les programmeurs. Deux cents compagnies représentent les cinq continents. Chaque pays invite à son pavillon, et un autre est consacré aux spectacles pour enfants. Plusieurs expositions et une conférence complètent cette manifestation, qui s'adresse à un public de tout âge. Comité d'organisation du Festival mondial des théâtres de marionnettes. B. P. 249. 08103 Charleville-Mézières Cedex. Tél. : 03-24-59-81-05. Rens. : 03-24-35-18-37. 40F et 80F ; soirées spéciales : 100F.

GUIDE

REPRISES CINÉMA

La Dame de Shanghai d'Orson Welles (Etats-Unis, 1947, 1 h 27). Action Christine, 4, rue Christine, Paris 6^e. Tél. : 01-43-29-11-30.

FESTIVALS CINÉMA

L'étrange festival

Il se délocalise à Strasbourg pour la sixième année consécutive, à l'initiative du Mad Ciné-Club. Cinéma L'Odyssée, 3, rue des Francs-Bourgeois, Strasbourg (67). Du 20 au 24 septembre. A partir de 20 h 30. 25 F par séance ou 120 F pour le pass Festival. Tél. : 03-88-75-11-52.

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615 LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min)

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places de certains des spectacles vendues le jour même à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche. **Quatuor Aviv** Auditorium du Louvre, accès par la pyramide, Paris 1^{er}. Le 21 septembre, 12 h 30. Tél. : 01-40-20-84-00. De 45 F à 60 F. **Œdipe rex** Chœur de Radio-France, Orchestre national de France, Charles Dutoit (direction). Théâtre des Champs-Élysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8^e. Le 21 septembre, 20 heures. Tél. : 01-49-52-50-50. De 50 F à 250 F. **Chorale Ars Cantandi** Œuvres de Palestrina. Vittoria Aicardi (direction). Église Saint-Germain-des-Prés, 3, place Saint-Germain-des-Prés, Paris 6^e. Le 21 septembre, 20 h 30. Location Fnac, Virgin. De 100 F à 150 F. **Frédéric Laroque** (violon) Sainte-Chapelle, 4, boulevard du Palais, Paris 1^{er}. Les 21 et 23 septembre, 21 heures ; les 24 et 26 septembre, 19 h 15. Tél. : 01-42-77-65-65. De 100 F à 150 F. **Ballet Cristina Hoyos** Mogador, 25, rue de Mogador, Paris 9^e. Les 21, 22, 23, 26, 27, 28, 29 et 30 septembre, 20 h 30 ; les 24 septembre et 1^{er} octobre, 15 heures. Tél. : 01-53-32-32-00. De 50 F à 290 F. **Compagnie Gigi Caciuleanu** Sudden Théâtre, 14, rue Sainte-Isaure, Paris 18^e. Les 21, 22 et 23 septembre, 21 heures ; le 24 septembre, 15 h 30. Tél. : 01-42-62-35-00. De 50 F à 100 F. **Kim Itoh** Maison de la culture du Japon, 101, quai Branly, Paris 15^e. Les 21, 22 et 23 septembre, 20 h 30. Tél. : 01-44-37-95-95. De 60 F à 80 F. **Philippe Decoufflé** Maison des arts, place Salvador-Allende, Créteil (94). Les 21, 23 et 24 septembre, 20 h 30. Tél. : 01-45-13-19-19. **Clarence Gatemoult Brown** Jazz Club Lionel-Hampton, 81, boulevard Gouvion-Saint-Cyr, Paris 17^e. Les 21, 22 et 23 septembre, 22 h 30. Tél. : 01-40-68-30-42. 140 F. **Sylvain Sourdeix** Baiser salé, 58, rue des Lombards, Paris 1^{er}. Le 21 septembre, 21 h 30. Tél. : 01-42-33-37-71. 100 F. **Milteau-Galvin-Vernerey-Ponthieux & Friends** Petit Journal Montparnasse, 13, rue du Commandant-René-Mouchotte,

Paris 14^e. Le 21 septembre, 22 heures. Tél. : 01-43-21-56-70. De 100 F à 150 F. **Zend Avesta** Café de la danse, 5, passage Louis-Philippe, Paris 11^e. Le 21 septembre, 19 h 30. Tél. : 01-47-00-57-59. 99 F. **Brown Baby** Gibus, 18, rue du Faubourg-du-Temple, Paris 11^e. Le 21 septembre, 22 h 30. Tél. : 01-47-00-78-88. 50 F. **Wally** Le Trianon, 80, boulevard Rochechouart, Paris 18^e. Les 21, 22, 23, 26, 27, 28, 29 et 30 septembre, 20 h 30. Tél. : 0-803-815-803. Location Fnac. De 110 F à 130 F. **Compagnie Volland** Le Divan du monde, 75, rue des Martyrs, Paris 9^e. Les 21, 22, 23, 28, 29 et 30 septembre, 19 heures. Tél. : 01-44-92-77-66. De 100 F à 120 F. **NAG, Assane M'Baye, Yengatou** New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10^e. Le 21 septembre, 20 heures. Tél. : 01-45-23-51-41. De 110 F à 130 F. **Maffe Soul System** Le Divan du monde, 75, rue des Martyrs, Paris 9^e. Le 21 septembre, 23 h 30. Tél. : 01-44-92-77-66. 60 F.

RÉGIONS

Orchestre symphonique de Lucerne Jonathan Nott (direction). Micropolis, 3, boulevard Ouest, Besançon (25). Le 21 septembre, 20 h 30. Tél. : 03-81-25-05-80. 300 F. **Orchestre philharmonique de Radio-France** Reinbert de Leeuw (direction). Palais de la musique et des congrès, place de Bordeaux, 67 Strasbourg. Le 21 septembre, 21 heures. Tél. : 03-88-23-47-23. 95 F. **Nelson Freire** (piano) Cloître des Jacobins, Toulouse (31). Le 21 septembre, 20 h 30. Tél. : 05-61-22-40-05. De 100 F à 180 F. **Compagnie la Trisande** Delphine Gaud Le Toboggan, place Roger-Salengro, Décines (69). Les 21 et 22 septembre, 20 h 30. Tél. : 04-72-07-00-00. De 80 F à 100 F. **Liu Ching-Ming** Auditorium Maurice-Ravel, 149, rue Garibaldi, Lyon (69). Les 21, 22 et 23 septembre, 20 h 30. Tél. : 04-72-07-00-00. De 110 F à 150 F. **Cloud Gate Dance Theatre of Taiwan** Maison de la danse, 8, avenue Jean-Mermoz, Lyon (69). Les 21, 22 et 23 septembre, 20 h 30 ; le 24 septembre, 17 heures. Tél. : 04-72-07-00-00. De 130 F à 180 F. **Kilina Cremona** Théâtre de la Croix-Rousse, 96, rue de la Croix-Rousse, Lyon (69). Les 21 et 22 septembre, 20 h 30. Tél. : 04-72-07-00-00. De 70 F à 100 F. **Woyzeck (en allemand sous-titré)** de Georg Büchner, mise en scène de Stéphane Braunschweig. TNS, 1, avenue de la Marseillaise, Strasbourg (67). Du 20 au 23 septembre, 20 heures ; le 24 septembre, 17 heures. Tél. : 03-88-24-88-24. De 35 F à 75 F. **Léonce et Léna** d'après Georg Büchner, mise en scène de Grégoire Calliès et Jeanne Vitez. TNS, 1, avenue de la Marseillaise, Strasbourg (67). Du 21 au 23 juillet, 18 heures. Tél. : 03-88-24-88-24. 35 F et 50 F.

ANNULATIONS

Héloïse et Abélard Opéra national du Rhin, 19, place Broglie, Strasbourg (67). Prévu les 22, 24, 27 et 30 septembre, annulé.



30% de vos clients vous procurent 75% de vos bénéfices.
Vous donnez-vous à 100% pour eux ?

Les Solutions Relationship Technology™ vous permettent d'adapter vos services pour vos clients les plus importants. Grâce à une meilleure connaissance de vos clients, vous serez en mesure de leur offrir le bon produit,

Découvrez les Solutions Relationship Technology™ de NCR : le pouvoir de connaître.

le bon service, au bon moment. TERADATA™ Active Data Warehouse de NCR vous donne ce pouvoir. 8 des 10 premières compagnies de télécommunications les plus appréciées au monde* utilisent aujourd'hui pour comprendre les tendances, réduire l'attrition et identifier des opportunités afin de renforcer la relation clients et de la rendre plus profitable. Pour optimiser vos relations avec vos clients, visitez dès aujourd'hui le site www.teradata.com et obtenez votre TERADATA Knowledge Pack.

Nous vous donnons le pouvoir de connaître.

*selon le magazine FORTUNE.

NCR Relationship Technology et TERADATA sont des marques déposées de NCR aux États-Unis ainsi que dans d'autres pays. ©2000 NCR Corporation. Tous droits réservés.

CONNAISSEZ-VOUS

CONNAISSEZ-VOUS

CONNAISSEZ-VOUS



GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES

18.50 Nulle part ailleurs.	Canal +
20.00 Courts particuliers.	Paris Première
20.45 Les Mercredis de l'Histoire.	Arte
20.50 Des racines et des aïles.	France 3
21.00 Paris modes.	Paris Première
21.05 Droit de cité.	TV 5
22.30 Ça se discute.	France 2
0.30 E=M6 spécial.	M 6

DOCUMENTAIRES

20.15 Reportage.	Arte
20.30 Winnie Mandela	Planète
20.30 et 23.00 Palettes,	Histoire
21.30 Le Grand Jeu, URSS / USA.	Planète
22.00 La Dictature	Histoire
22.30 Les Femmes du Sud.	Mezzo
22.35 Femme et cinéaste.	Canal +
22.35 Turbulences.	Planète
23.10 Inde, naissance d'une nation.	Odyssee
23.35 Profil. Belá Baláz.	Arte

TELEVISION

ARTE

20.45 Jean-Marie Tjibou ou le rêve d'indépendance

Le documentaire de Mehdi Lallaoui, composé à la fois d'archives souvent inédites et d'entretiens exclusifs (parfois inégaux), fournit le fil conducteur de l'histoire récente de la Nouvelle-Calédonie. De la démarche d'un homme qui fut un visionnaire aux contradictions de ses héritiers, on retrouve, et c'est essentiel, le sens de cette parole assassinée.

SPORTS EN DIRECT

20.35 Football. Ligue des champions (1^{re} phase, 2^e journée aller) Groupe D : Monaco - Glasgow Rangers. TF 1

MUSIQUE

20.10 Magnificat. Œuvre de Clément Marcellus. Avec la Maîtrise du Centre de musique baroque de Versailles. Mezzo

21.55 U2. A Mexico, en 1997. Paris Première

22.00 Diwan à Marseille. Mezzo

TÉLÉFILMS

20.55 Deux frères. Philippe Laïk. France 2

23.30 La Maison des bois. Maurice Pialat [3 et 4/7]. O. Histoire

COURTS MÉTRAGES

23.30 Flash Bach. Son arbre. Benoît Keller. Arte

SÉRIES

21.00 Star Trek, Deep Space Nine. Mauvais par'March. O. Canal Jimmy

21.35 Profiler. [1/2]. Venin (v.o.). O. Série Club

22.40 Ally McBeal. L'accompagnateur. O. Illusions perdues. M 6

23.40 Les Soprano. A Guy Walks into a Psychiatrist's Office. O. Canal Jimmy

SYDNEY

JO EN DIRECT

11.50 Judo. -90 kg messieurs et -70 kg dames. Canal +

12.50 En alternance. Tennis de table (double dames, 2^e tour) ; Judo (-70 kg dames et -90 kg messieurs, finales). France 3

23.30 En alternance. Aviron (demi-finales) ; Hockey sur gazon (messieurs) ; Tir à l'arc (pistolet dame, carabine 50 m couché messieurs) ; Tir à l'arc (épreuve par équipes dames) ; Beach-volley (phases finales) ; Basket-ball (messieurs). Poule A : Italie - Nouvelle-Zélande ; Escrime (fleuret individuel dames et sabre individuel messieurs). France 3

23.30 Aviron. Demi-finale. Canal + vert

0.00 Aviron. Repêchages. Eurosport

1.00 Natation. Éliminatoires. Canal + vert

2.00 Beach-volley. Phases finales. Eurosport

2.45 Aviron. Demi-finale. Canal + vert

3.00 Volley-ball. (1^{er} tour, messieurs). Poule B : Etats-Unis - Yougoslavie. Canal +

3.45 Tennis. Tours préliminaires. Canal + vert

4.00 Boxe. 1^{er} tour. Eurosport - Canal +

FILMS

15.05 187, code meurtre ■ Kevin Reynolds (Etats-Unis, 1998, 115 min) O. Ciné Cinémas 2

15.15 Epouses et concubines ■ Zhang Yimou (Chine - Taïwan, 1991, 120 min) O. Cinéstar 2

15.50 Francisca ■ Manoel de Oliveira (Fr. - Port., 1981, v.o., 160 min) O. Ciné Cinémas 1

17.00 Sept ans de réflexion ■ Billy Wilder (Etats-Unis, 1955, v.o., 105 min) O. Ciné Cinémas 3

17.05 Go West, Young Man ■ Henry Hathaway (EU, 1936, N., v.o., 80 min) O. Ciné Classics

18.25 Entrée des artistes ■ Marc Allégret (France, 1938, N., 95 min) O. Ciné Classics

18.30 Uranus ■ Claude Berri (France, 1990, 100 min) O. Ciné Cinémas 1

18.50 Vivre ! ■ Wang Bin, Zhang Xleochun et Zhang Yimou (Chine, 1994, 130 min) O. Cinéstar 2

20.30 Hiroshima mon amour ■ Alain Resnais (Fr. - Jap. 1959, N., 90 min) O. Ciné Classics

20.30 L'Expédition du Fort King ■ Budd Boetticher (Etats-Unis, 1953, 85 min) O. Ciné Cinémas 2

21.00 Spartacus ■ Stanley Kubrick (Etats-Unis, 1960, v.o., 185 min) O. Cinétoile

21.00 Un frisson dans la nuit ■ Clint Eastwood (Etats-Unis, 1971, v.o., 100 min) O. Ciné Cinémas 3

22.30 Irma Vep ■ Olivier Assayas. (France, 1996, 100 min) O. Cinéstar 1

23.00 La Maison des Bories ■ Jacques Doniol-Valcroze (France, 1970, 90 min) O. TMC



0.45 In the Soup ■ Alexandre Rockwell Avec Steve Buscemi, Seymour Cassel. (EU, 1992, N., v.o., 95 min) O. Cinéfaz

JEUDI 21 SEPTEMBRE

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

21.40 et 22.40 Thema. Trafic en Europe, l'asphyxie annoncée. Arte

MAGAZINES

14.35 La Cinquième rencontre...	La Cinquième
17.00 Les Lumières du music-hall.	Paris Première
18.30 Paris-Sydney.	Eurosport
18.50 Nulle part ailleurs.	Canal +
20.00 Courts particuliers.	Paris Première
20.05 Temps présent.	TSR
20.55 Envoyé spécial.	France 2
21.35 Le Club.	Ciné Classics
22.30 La joie de vivre.	Festival
22.45 Zig Zag café.	TSR

DOCUMENTAIRES

18.00 L'Actors Studio.	Paris Première
18.10 Le Rêve américain. [4/5].	Odyssee
18.30 Le Monde des animaux.	La Cinquième
18.35 Les Grandes Expositions.	Planète
19.00 Voyages, voyages.	Arte
20.00 Médecine traditionnelle en Asie.	Planète
20.00 Embarquement porte n° 1.	Odyssee
20.15 Reportage.	Arte
20.30 et 23.00 Palettes, Delacroix.	Histoire
20.45 Thema.	Arte
21.40 A la recherche d'Eve et Adam.	Planète

TELEVISION

ARTE

19.00 Siwa, une oasis égyptienne. Dunes de sable et jardins de palmiers, soleil et vent, sources ruisselantes... Siwa, « point extrême de la culture berbère en Afrique », est une grande oasis en plein désert. Alain Burose nous emmène dans les ruines de Chali, s'intéresse aussi au Manuscrit de Siwa ou encore au mariage entre hommes pratiqué par les Zagala. Une vraie curiosité, une écriture caméra très personnelle.

HISTOIRE

22.00 Le XX^e siècle :

La dictature des colonels grecs

Ce récit d'une dictature qui dura sept ans est aussi la démonstration aboutie de la thèse confirmant la complicité des Etats-Unis dans le putsch du 21 avril 1967. Dommage que, en dépit de ce travail d'enquête, Robert Manthoulis cède à un nationalisme très anti-américain et très anti-OTAN, malheureusement assez répandu aujourd'hui en Grèce.

RADIO CLASSIQUE

20.40 Meyerbeer, l'Européen

Disciple de l'abbé Vogler, ami de Weber, Meyerbeer (1791 - 1864) commençait modestement une carrière de compositeur lyrique. Salieri lui conseilla de se perfectionner en Italie. Il découvrit Tancredi, du jeune Rossini : le choc fut si profond que, sans songer à imiter, il se sentit italien de corps et d'âme. Il s'impose à Paris, mais son erreur fut de s'engager dans la voie du drame historique.

JEUDI 21 SEPTEMBRE

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

21.40 et 22.40 Thema. Trafic en Europe, l'asphyxie annoncée. Arte

MAGAZINES

14.35 La Cinquième rencontre...	La Cinquième
17.00 Les Lumières du music-hall.	Paris Première
18.30 Paris-Sydney.	Eurosport
18.50 Nulle part ailleurs.	Canal +
20.00 Courts particuliers.	Paris Première
20.05 Temps présent.	TSR
20.55 Envoyé spécial.	France 2
21.35 Le Club.	Ciné Classics
22.30 La joie de vivre.	Festival
22.45 Zig Zag café.	TSR

DOCUMENTAIRES

18.00 L'Actors Studio.	Paris Première
18.10 Le Rêve américain. [4/5].	Odyssee
18.30 Le Monde des animaux.	La Cinquième
18.35 Les Grandes Expositions.	Planète
19.00 Voyages, voyages.	Arte
20.00 Médecine traditionnelle en Asie.	Planète
20.00 Embarquement porte n° 1.	Odyssee
20.15 Reportage.	Arte
20.30 et 23.00 Palettes, Delacroix.	Histoire
20.45 Thema.	Arte
21.40 A la recherche d'Eve et Adam.	Planète

TELEVISION

ARTE

19.00 Siwa, une oasis égyptienne. Dunes de sable et jardins de palmiers, soleil et vent, sources ruisselantes... Siwa, « point extrême de la culture berbère en Afrique », est une grande oasis en plein désert. Alain Burose nous emmène dans les ruines de Chali, s'intéresse aussi au Manuscrit de Siwa ou encore au mariage entre hommes pratiqué par les Zagala. Une vraie curiosité, une écriture caméra très personnelle.

HISTOIRE

22.00 Le XX^e siècle :

La dictature des colonels grecs

Ce récit d'une dictature qui dura sept ans est aussi la démonstration aboutie de la thèse confirmant la complicité des Etats-Unis dans le putsch du 21 avril 1967. Dommage que, en dépit de ce travail d'enquête, Robert Manthoulis cède à un nationalisme très anti-américain et très anti-OTAN, malheureusement assez répandu aujourd'hui en Grèce.

SYDNEY

JO EN DIRECT

5.30 En alternance. Judo (- de 78 kg D et - de 100 kg M, qualif.) ; Tennis de table (simple M, 2^e tour, simple D, 3^e tour). France 2

5.30 Basket masculin. Poule A : France - Chine. Canal + Eurosport

5.30 Boxe. Poids coqs, welters et lourds (1^{er} tour). Canal + vert

6.30 En alternance. Escrime (sabre individuel M, fleuret individuel D, demi-finales et finale) ; Softball (tournoi féminin, 1^{er} tour) ; Cyclisme (Keirin, finales). France 3

7.00 Judo. - de 100 kg messieurs et - de 78 kg dames. Canal +

7.30 Basket masculin. Etats-Unis - Lituanie. Eurosport - Canal + vert

8.30 Escrime. Fleuret individuel D et sabre individuel M (demi-finales et finale). Canal +

9.00 Cyclisme. Piste. Keirin. Canal +

9.00 Natation. Finales. Eurosport

9.30 En alternance. Hockey Dames ; Volley Messieurs ; Gymnastique artistique (concours multiple individuel dames, finale) ; Natation (demi-finales, finale DetM) ; Tennis (simple M, 2^e tour) ; Badminton (double messieurs, 3^e place et finale) ; Basket messieurs ; Boxe (poids coqs et welters, 2^e tour, poids lourds (1^{er} tour) ; Handball dames (1^{er} tour) ; Tennis (double M, quarts de finale) ; Tennis de table (double D) ; Judo (- de 78 kg D et - de 100 kg M, finale). France 2

10.00 En alternance. Natation (finales) ; Gymnastique artistique (concours général individuel D, finale). Canal +

10.00 Escrime. Sabre individuel messieurs (demi-finales et finale). Eurosport

10.45 Gymnastique artistique. Concours individuel D (finale). Canal + vert

11.30 Judo. - de 100 kg messieurs et - de 78 kg dames. Eurosport - Canal +

12.55 En alternance. Tennis (tours préliminaires) ; Judo (- de 78 kg D et - de 100 kg M, finales). France 3

13.00 Handball féminin. Hongrie - Corée du Sud. Canal + vert

23.00 En alternance. Aviron (demi-finales) ; Tir (pistolet 25 m sportif dames et cible mobile 10 m messieurs, qualif.) ; Tir à l'arc (épreuve par équipes M) ; Beach-volley (phases finales) ; Basket féminin ; Escrime (fleuret par équipes M, quarts de finale et demi-finales) ; Handball masculin. France 3

23.30 Aviron. Canal + vert - Eurosport

1.00 Natation. Éliminatoires. Canal + vert

1.10 En alternance. Athlétisme ; Natation ; Tennis de table (simple M, 3^e tour et simple D, quarts de finale) ; Volley D ; Haltérophilie (77 kg M) ; Softball (1^{er} tour D) ; Equitation (concours complet individuel mixte, Saut) ; Tennis (double D et M, simples M et D) ; Base-ball (1^{er} tour) ; Voile (épreuves D et M) ; Boxe (mi-mouches et légers, 2^e tour) ; Water-polo (1^{er} tour D) ; Hockey sur gazon D ; Badminton (doubles D, demi-finales) ; Plongeon (10 m D) ; Tir à l'arc (équipes M, demi-finales et finale) ; Basket D ; Haltérophilie (+ de 75 kg D) ; Handball messieurs ; Beach volley messieurs. France 2

2.00 Equitation. Concours complet individuel mixte, saut. Eurosport

3.00 Athlétisme. Lancer et course. Canal + vert

4.00 Boxe. 2^e tour. Eurosport

4.45 Boxe. Poids mi-mouche et moyens (2^e tour). Canal + vert

FILMS

13.05 Docteur Jekyll et Mister Hyde ■ Victor Fleming (EU, 1941, N., 110 min) O. Ciné Classics

15.55 L'Homme de Rio ■ Philippe de Broca (Fr. - It., 1964, 115 min) O. Cinétoile

18.15 Les Nuits de Cabiria ■ Federico Fellini (Italie, 1957, N., 110 min) O. Ciné Classics

19.20 Irma Vep ■ Olivier Assayas (France, 1996, 100 min) O. Cinéstar 2

20.30 Les Démons de Jésus ■ Bernie Bonvoisin (France, 1996, 115 min) O. Ciné Cinémas 1

20.45 L'Empire du soleil ■ Steven Spielberg (Etats-Unis, 1987, 150 min). RTL 9

20.50 Le Saut de l'ange ■ Yves Boisset (France, 1971, 100 min). Festival

21.00 Ainsi va l'amour ■ John Cassavetes (Etats-Unis, 1971, 110 min). Paris Première

21.00 Vivre ! ■ Wang Bin, Zhang Xleochun et Zhang Yimou (Chine, 1994, 130 min) O. Cinéstar 2



21.05 Le Roi des bricoleurs ■ Jean-Pierre Mocky. Avec Sim, Michel Serrault (France, 1977, 85 min) O. Canal Jimmy

22.05 Ça tourne à Manhattan ■ Tom Di Cillo (Etats-Unis, 1995, v.o., 90 min) O. Cinéfaz



22.25 Sept ans de réflexion ■ Billy Wilder. Avec Marilyn Monroe, Tom Ewell (Etats-Unis, 1955, v.o., 105 min) O. Ciné Cinémas 1

23.00 Francisca ■ Manoel de Oliveira (Fr. - Port., 1981, v.o., 165 min) O. Ciné Cinémas 3

23.10 Entrée des artistes ■ Marc Allégret (France, 1938, N., 95 min) O. Ciné Classics

23.40 Assunta Spina ■ Gustavo Serena et Francesca Bertini (Italie, muet, 1915, N., 75 min). Arte

23.40 L'Arrière-pays ■ Jacques Nolot (France, 1998, 90 min) O. Cinéstar 2

0.10 Uranus ■ Claude Berri (France, 1990, 95 min) O. Ciné Cinémas 1

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

17.35 Sunset Beach.

18.25 Exklusif.

19.05 Le Bigdíl.

19.15 Hyper net.

20.00 Journal, Météo.

20.35 Football. Ligue des champions. Monaco - Glasgow Rangers.

22.45 Football. Résumé des autres rencontres.

0.15 Exklusif.

0.45 TF1 nuit, Météo.

FRANCE 2

17.20 JAG.

18.15 Les Marches olympiques.

18.45 Un gars, une fille.

18.55 L'Or de Sydney.

19.35 Boomerang.

19.45 et 20.50 Tirage du Loto.

19.50 Campagne pour le référendum.

20.00 Journal, Météo.

20.55 Deux frères.

22.30 Ça se discute. Les prostituées sont-elles victimes de nos préjugés ?

0.35 Journal, Météo.

FRANCE 3

17.35 C'est pas sorcier.

18.00 Un livre, un jour.

18.15 Campagne pour le référendum.

18.20 Questions pour un champion.

18.50 Le 19-20 de l'information, Météo.

20.05 Tout le sport.

20.15 Le Journal des Jeux.

20.50 Des racines et des aïles.

22.53 Météo, Campagne pour le référendum, Soir 3.

23.30 JO de Sydney.

CANAL +

16.45 Garde rapprochée. Téléfilm. Armand Mastroianni O.

► En clair jusqu'à 21.00

18.25 JO Soir.

18.50 Nulle part ailleurs.

20.30 Le Journal du cinéma.

21.00 D'une vie à l'autre ■ Film. Richard LaGravanese. O.

22.35 Femme et cinéaste.

23.45 Prison à domicile. Film. Christophe Jacrot. O.

1.15 Histoires gay 2. O.

ARTE

19.00 Connaissance. Les Jeux à travers le monde.

19.45 Météo, Arte info.

20.15 Reportage. La Police gay.

20.45 Les Mercredis de l'Histoire. Jean-Marie Tjibou ou le rêve d'indépendance.

21.45 Musica.

21.45 Nightbirds. Ballet.

22.35 Un voyage dans la nuit.

23.35 Profil. Bela Balazs, l'homme visible.

0.40 La Lucarne. Sur les flots bleus de l'Adriatique.

M 6

17.25 L'Immortelle.

18.25 La Vie à cinq.

19.20 Dharma & Greg.

19.50 I-mnute, Le Six Minutes, Météo.

20.05 Notre belle famille.

20.40 Jour J.

20.50 Police district. Etat de démente O. Affaire vous concernant O.

22.40 Ally McBeal. L'accompagnateur O. Illusions perdues.

0.30 E = M 6 spécial.

RADIO

FRANCE-CULTURE

19.30 Personne n'est parfait. La Vierge des tueurs, de Barbet Schroeder.

20.30 Fiction 30. Les Sentimentales Funérailles, de Yann Appery.

21.00 Mesures, démesures. Création de MP3 European alliance.

22.12 Multipistes.

22.30 Surpris par la nuit.

FRANCE-MUSIQUES

20.00 Concert Euroradio. Concert donné par l'Orchestre royal du Concertgebouw d'Amsterdam, dir. Riccardo Chailly. Œuvres de Matthews, Xenakis, Prokofiev.

22.30 Jazz, suivez le thème. I Remember Clifford.

23.00 Le Conservatoire.

RADIO CLASSIQUE

20.40 Les Rendez-vous du soir. Meyerbeer, musicien européen. Œuvres de Meyerbeer, Beethoven, Weber, Liszt.

22.55 Les Rendez-vous du soir... (suite). Œuvres de Haydn, Mozart.

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

14.45 High Secret City, la ville du grand secret.

15.45 Les Dessous de Palm Beach.

16.40 7 à la maison.

17.35 Sunset Beach.

18.25 Exklusif.

19.05 Le Bigdíl.

19.55 Hyper net.

20.00 Journal, Tiercé, Météo.

20.55 Les Cordier, juge et flic. Le Diable au cœur.

22.45 Le Tourbillon des souvenirs. Téléfilm. Harry Winer.

0.25 Histoires naturelles. A la veille du grand jour.

FRANCE 2

15.05 Rex O.

15.55 Tiercé.

16.10 La Chance aux chansons.

16.50 Des chiffres et des lettres.

17.15 Un livre.

17.20 JAG. Rendez-vous. O.

18.15 Les Marches olympiques.

18.45 Un gars, une fille.

18.55 L'Or de Sydney.

19.35 Boomerang.

19.50 Campagne pour le Référendum.

20.00 Journal, Météo.

20.50 Point route.

20.55 Envoyé spécial. La police est-elle raciste ? Le design sonore. Post-scriptum : Passeport pour nulle part.

23.05 Le Grand Sommeil. Film. Michael Winner.

0.45 Journal, Météo.

FRANCE 3

15.00 et 1.10 C'est mon choix.

16.00 La croisière s'amuse, nouvelle vague.

16.40 MNK.

17.35 C'est pas sorcier.

18.00 Un livre, un jour.

18.10 et 22.22 Campagne pour le référendum.

18.20 Questions pour un champion.

18.50 Le 19-20 de l'info, Météo.

20.05 Consomag.

20.10 Tout le sport, JO.

20.50 L'Age ingrat. Film. Gilles Grangier.

22.20 Météo, Soir 3.

23.00 JO : Jeux olympiques de Sydney.

CANAL +

15.45 Femme et cinéaste.

16.55 Le Nouvel Espion aux pattes de velours. Film. Bob Spiers O.

► En clair jusqu'à 20.40

18.50 Nulle part ailleurs.

20.40 C'est quoi la vie ? Film. François Dupeyron O.

22.30 Souviens-toi... Pété dernier 2. Film. Danny Cannon (v.o.) O.

0.10 L'Invisible Docteur Mabuse ■ Film. Harald Reinl O.

SIGNIFICATION DES SYMBOLES

Les codes du CSA

O Tous publics

o Accord parental souhaitable

o Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans

o Public adulte

o Interdit aux moins de 16 ans

o Interdit aux moins de 18 ans

Les cotes des films

■ On peut voir

■ A ne pas manquer

■ Chef-d'œuvre ou classique

Les symboles spéciaux de Canal +

DD Demi-traité diffusion

♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants

La nouvelle par Pierre Georges

IL Y A dans tout cela un petit côté père de la nation. Sympathique, médiatique aussi. On imagine la scène. Il fait grand nuit à Paris. Le président dort, à moins qu'en période de vigilance olympique, il ne soit devant son écran de télévision. Mais non, tenez pour hypothèse que Jacques Chirac dorme du sommeil du président en rêvant, par exemple, de référendums meilleurs.

C'est bien connu. C'est même la fonction qui veut cela. Un président, comme un premier ministre d'ailleurs, surtout en période de cohabitation, ne dort jamais de d'un œil. On suppose donc que le conseiller de permanence à l'Elysée – car chaque soir il y a un vigile de quart sur le pont, qui reçoit les télégrammes diplomatiques et les nouvelles du vaste monde – a reçu des consignes formelles. On ne réveille pas le président pour un oui ou pour un non. Pour une pluie diluvienne à Marseille ou une médaille de bronze au tir couché à 48 mètres 32, non. Pour un tremblement de terre à Nice, un attentat, la guerre, évidemment oui. Et pour les otages ? Pour les otages aussi. De Jolo ? De Jolo surtout !

Le conseiller de l'Elysée, ce gardien du sommeil du Prince, n'a donc pas à avoir de ces tourments d'âme ou de conscience, comme mille scènes de cinéma hollywoodien l'ont montré : ce moment du choix, de gravité, d'urgence, où la situation impose que l'on réveille le président. Avec tous les égards dus : « Monsieur le président, j'ai cru de mon devoir de... ». Là, pas la moindre hésitation. Jolo ! Vous m'avez bien compris. Jolo, à n'importe quelle heure !

Il est n'importe quelle heure, précisément. Trois heures, ou du genre. Et là-bas dans la jungle,

les deux otages, à la faveur de la nuit, des combats, de la pluie – encore comme au cinéma, en somme – ont réussi à fausser compagnie à la funeste bande au commandant Robot. Ils se sont cachés dans la forêt. Ils se sont fait arbres avec les arbres et lianes avec les lianes. Et ils ont fini par voir arriver un convoi, trois camions de l'armée régulière. Liberté, enfin !

Comme il est normal, le patron de la patrouille alerte la garnison qui, elle-même, alerte l'état-major qui, lui-même, alerte la présidence qui, elle-même, alerte les agences de presse ou, peut-être l'ambassade de France qui, elles-mêmes ou elle-même, informent le conseiller de l'Elysée. C'est ainsi que vont les nouvelles au village planétaire. Même les très bonnes nouvelles.

« Monsieur le président, les otages de Jolo sont libres ! Oui, c'est officiel, Monsieur le président. Confirmé, Monsieur le président. Formidable, Monsieur le président ! » C'est ainsi qu'on imagine les choses. En pure fiction bien sûr, mais probablement au plus près de la réalité. Donc, voici le président réveillé, informé. En pleine forme aussi, rapport aux rumeurs malveillantes qui courent la ville. Et ne pouvant, ni ne devant évidemment, garder pareille bonne nouvelle pour lui.

Et c'est ainsi qu'à 3 heures et quelque du matin, Jacques Chirac prit son téléphone. Qu'il réveilla Alain Le Garrec, frère de Jean-Jacques Le Garrec, le cameraman de France 2 pris en otage. Qu'Alain Le Garrec n'eut même pas le temps de prendre son interlocuteur pour un mauvais plaisant. Puisque c'était évident à la voix. Et officiel par la fonction. C'était Jacques Chirac lui-même et tel qu'en lui-même.

Le procès d'un ancien haut dirigeant de l'ETA débute à Madrid

MADRID

de notre correspondant

L'organisation séparatiste basque encaisse coup sur coup. Le chef présumé de l'ETA, Ignacio Gracia Arregui, « Iñaki de Renteria », vient à peine d'être arrêté, à Bidart, en France, que son prédécesseur, Francisco Mugica Garmendia, « Pakito », qui fut l'un des dirigeants historiques du « collectif Artapalo », la direction de l'ETA, qu'il commanda de 1990 à 1992, date à laquelle il fut arrêté, lui aussi à Bidart, va devoir affronter les tribunaux espagnols.

Le procès a débuté, mercredi 20 septembre, devant l'Audience nationale. « Pakito », aujourd'hui âgé de quarante-six ans, avait été extradé de France en février, après avoir accompli plusieurs années de prison pour association de malfaiteurs. Plus de vingt informations judiciaires ont été ouvertes contre lui. On le tient notamment, pour responsable de l'assassinat d'un procureur de l'Audience nationale, Carmen Tagle, et d'un attentat, à Saragosse, au cours duquel onze personnes, dont cinq fillettes, ont péri.

DISPARITION D'ORDINATEUR

Au cours des deux premiers procès qui viennent de débiter, il devra répondre de deux attentats à la voiture piégée commis à Madrid, les 16 et 17 mai 1987, par le « commando itinérant » de l'organisation qui était, semble-t-il, sous son contrôle direct. Le parquet a requis, à son encontre, des peines respectives de 38 ans et 132 ans de prison. L'un des attentats avait entraîné la mort d'une femme qui attendait, dans sa voiture, à un feu rouge.

La première euphorie passée après les arrestations opérées en France, le gouvernement espagnol a commencé à faire un bilan des opérations. Pour constater qu'un retard, dans l'arrivée de l'ordre de perquisition transmis aux agents français, a permis à l'ETA de vider

une de ses caches, à Saint-Paul-de-Dax, d'un important matériel informatique, tandis que l'un des présumés etarras recherchés, Juan Angel Otxoantesana, dit « Kirru », avait pris la fuite.

Quoi qu'il en soit, l'ETA, affirme certains experts, n'a presque plus de dirigeants historiques et aguerris, à sa tête. Si ce n'est Miguel Albizu (« Mikel Antza »), le dernier homme de poids de l'ancienne direction, qui avait organisé l'unique rencontre en Suisse, durant la trêve entre l'ETA et le gouvernement espagnol. Les autres noms qui circulent pour reformer une éventuelle tête dirigeante sont également ceux de Maria Soledad Iparraguirre Genetxe « Anboto » et de Francisco Javier Garcia Gaztelu.

En ce qui concerne les commandos agissant en Espagne, la Ertzaintza, la police autonome basque, vient encore de les affaiblir. Dans la nuit de lundi à mardi, elle a mis à jour, dans deux appartements situés l'un à Guernica, l'autre à Galdakao, en Biscaye, ce qu'elle croit être la base opérative du « commando Biscaye » de l'ETA. Ce dernier coup de filet a été possible grâce à la documentation trouvée à bord de la voiture qui avait explosé, le 7 août à Bilbao, lorsque quatre etarras – dont le chef supposé du « commando Biscaye », Patxi Rementeria – avaient sauté avec la bombe qu'ils destinaient à un prochain attentat.

En revanche, le « commando Guipuzcoa » est, selon les analystes, toujours intact. Il bénéficie de l'appui et de la réserve de main-d'œuvre que constituent les groupuscules de jeunes radicaux. Il aurait à son actif trois des attentats de cet été : les assassinats de l'ancien gouverneur civil de Guipuzcoa, Juan Maria Jauregui, de l'entrepreneur José Maria Korta et du conseiller du Parti populaire, José Manuel Indiano.

Marie-Claude Decamps

Le FMI réclame une intervention de la BCE pour soutenir l'euro

Alors que le climat des affaires se dégrade en Allemagne, la devise européenne poursuit sa chute

L'EURO a une nouvelle fois atteint un plancher historique, mercredi matin 20 septembre, tombant jusqu'à 0,8465 dollar et 90,42 yens. La veille, le ton était monté d'un cran, après les critiques formulées par le Fonds monétaire international (FMI), plaidant en faveur d'une intervention de la Banque centrale européenne (BCE) pour soutenir l'euro. « Les circonstances dans lesquelles les grands pays doivent recourir à l'intervention pour essayer d'influencer les parités sont relativement rares (...). Mais cela arrive de temps en temps et on pourrait se demander : si ce n'est pas maintenant, alors quand ? », a estimé Michael Mussa, économiste en chef du FMI, qui présentait le rapport économique de l'institution. Je pensais que [la faiblesse de l'euro] était plus un embarras qu'un problème. Mais je pense maintenant que c'est devenu davantage un problème. C'est une source d'inquiétude dans toutes les zones monétaires. » Ces recommandations ont été fraîchement accueillies mardi à Berlin : « Michael Mussa ferait mieux de se concentrer sur sa mission, plutôt que

de donner des conseils à la BCE », a déclaré une source gouvernementale.

Perturbant également pour l'euro, le discours apparemment contradictoire du chef du gouvernement italien, Giuliano Amato. Au cours d'une visite à Matignon, mardi, il s'est, aux dires de l'entourage du gouvernement français, montré préoccupé « par la valeur actuelle de l'euro, qui ne reflète pas les fondamentaux de l'économie européenne ». Mais, par ailleurs, M. Amato a accordé un entretien au quotidien économique allemand

Handelsblatt de mercredi, dans lequel il déclare que « l'euro faible fait la joie de nos entreprises ». La moindre déclaration est aujourd'hui perçue par les marchés financiers comme un argument supplémentaire pour faire plonger la monnaie unique. « Si les journalistes faisaient grève, cela ferait du bien à l'euro », a déclaré, en plaisantant, Ernst Welteke, le président de la Bundesbank, lors d'une rencontre avec la presse étrangère à Berlin.

« L'Europe doit apprendre à adopter une attitude plus détendue

Nouvelle baisse de confiance outre-Rhin

L'indice IFO sur la confiance des entreprises en Allemagne a baissé en août, pour le troisième mois consécutif, à 99,0, après 99,1 en juillet, a annoncé mercredi l'institut basé à Munich. Ce baromètre est ainsi au plus bas depuis novembre 1999. Les analystes s'attendaient à ce qu'il s'établisse à 99,3.

Très suivi, l'indice IFO est fondé sur un sondage auprès d'un échantillon représentatif de chefs d'entreprise. Il mesure leur évaluation des activités présentes et leurs attentes pour les six mois à venir. Ce chiffre n'est pas une bonne nouvelle pour les économies européennes partenaires de l'Allemagne et ne devrait pas aider l'euro à se relever.

vis-à-vis du taux de change de l'euro. Nous devrions suivre l'exemple des Etats-Unis, où ils ne réagissent pas à chaque plongeon de la monnaie », a appelé de ses vœux, mardi, le ministre allemand des finances, Hans Eichel. La cacophonie ambiante fait de plus en plus douter, au sein des salles de marchés, d'une intervention de la BCE pour soutenir le cours de l'euro, qui, pour être couronnée de succès, nécessiterait l'aide du Japon et des Etats-Unis. Le Japon est prêt, comme l'a déclaré Kiichi Miyazawa, ministre des finances, à une intervention conjointe pour soutenir l'euro. « Mais il est improbable que les Etats-Unis suivent car [le secrétaire au Trésor, Lawrence] Summers a clairement affirmé qu'il n'y avait pas de changement à la politique monétaire du pays, a commenté Nobuyuki Maenaka, spécialiste du marché des changes à la banque Asahi, interrogé par l'AFP. Et comment pourraient-ils agir lorsqu'il n'y a même pas de consensus parmi les pays européens ? », a-t-il ajouté.

Cécile Prudhomme

QUELLE EST LA DIFFÉRENCE ENTRE L'OFFRE DE GAUCHE ET L'OFFRE DE DROITE ?

A PREMIÈRE VUE AUCUNE... Si on ne regarde que le prix des communications téléphoniques mais aussi le coût des accès internet, il est très difficile de faire le bon choix.

Mais si l'on se penche sur la qualité de service des fournisseurs d'accès, des hébergeurs, des sociétés internet et des opérateurs en téléphonie, on découvre des vraies différences.

Financièrement et juridiquement indépendante, Qualiopo mesure chaque jour ce que voient, entendent et perçoivent les internautes et les usagers des télécoms.

En mesurant en toute transparence la qualité de service d'internet et des télécoms, Qualiopo permet aux acteurs de ces marchés de progresser... et aux clients de faire le bon choix.

Q

| Internet | and | Telecom | quality | measurement |

1^{ÈRE} AGENCE DE MESURE DE LA QUALITÉ
D'INTERNET ET DES TÉLÉCOMS

Paris | Amsterdam | Francfort | Madrid | Milan | Londres

LA CHRONIQUE DE MICHEL DALLONI

Questions pour des champions

LA NUIT avait été longue. Le jour peinait à se lever, les 625 lignes du poste de télévision songeaient à demander grâce, et nous, nous nous étirions à n'en plus finir. En Australie, le pays où l'on apprécie l'exercice physique, Florian Rousseau et Laurent Gané se couraient après, tête baissée, sur la piste claire du vélodrome de Sydney. L'éternité olympique était en jeu. Silence. Soudain, l'un d'entre nous murmura à l'oreille d'un autre, dans un admirable français de gradins : « Dis donc, y z'emmènent pas un peu gros, les deux, là. C'est quoi leur braquet, à ton avis ? »

Sur les talus du Bol d'or des Monédières (Corrèze) ou les bas-côtés des routes du Tour de France, la remarque se serait perdue dans les vivats des foules et le fracas des caravanes (publicitaires). Ici, malgré la vigueur des bâillements, elle résonna comme un éternuement en pleine séance de l'Académie française. « Y'a pas de braquet sur un vélo de piste. Y z'ont un pignon fixe, ça veut dire un seul développement », répliqua un spécialiste pas aussi las qu'on aurait pu le croire. « Tu peux m'expliquer la différence entre braquet et développement ? », demanda, grinçant, un des acteurs de la saynète.

« Le braquet, c'est le rapport entre le pignon et le plateau. Le développement, c'est la distance parcourue avec un seul coup de pédale », tenta alors un technicien de fraîche date. « Donc y dépend de la taille de la roue », s'inquiéta un béotien pervers. « Mais non, de la force du gars qui pédale », tenta un physicien amateur, parti en contre. « Ou du vent ou du sens de la pente... », renchérit, goguenard, le boutefeu de l'histoire. « Pignon fixe, ça serait pas plutôt que les coureurs auraient tous le même de par le règlement ? », interrogea quelqu'un qui n'avait rien compris.

Il était de plus en plus tard, c'est-à-dire de plus en plus tôt compte tenu du décalage horaire, et l'affaire braquet-développement prenait une drôle de tournure. Le ton montait. Les écoles s'affrontaient. On s'accusait : « De toute façon, on ne t'a jamais vu sur un vélo ! », « Moi au moins, je sais combien font 7 fois 8 ! », « La seule piste que tu connais, c'est celle aux Etoiles ! » Cela volait relativement bas. Par comparaison, la bataille d'Hernani, le débat sur les 35 heures ou le démantèlement du McDonald's de Millau (Aveyron) ressemblaient à autant d'éditions du bal des Petits Lits blancs.

Sur l'écran, nos sprinteurs s'étrépaient, eux aussi, mais à grands coups de pédales. Nous ne sûmes jamais vraiment qui s'imposa, un Français sûrement. L'essentiel était ailleurs : remporter la médaille d'or de l'épreuve de clouage de bec (catégorie poids lourds). Ce qui fut fait. Mais, au moment où nous nous apprêtions à accorder une petite demi-journée de repos au tube cathodique surchauffé, un mauvais joueur, un irrédentiste, bref un emmerdeur de première, se mit à dire : « Y'en a un qui pourrait m'expliquer comment on reconnaît les canoës des kayaks ? »

GERO BRELOER/AFP



cyclisme
Rois de la piste

Dans le vélodrome olympique, la France doit lutter dur pour conserver sa suprématie dans les disciplines spectaculaires de la piste. L'Allemagne (photo) a remporté la poursuite par équipes.

Les Roumaines vainqueurs du tournoi de gymnastique par équipes. Elles précèdent les Russes, leurs adversaires de toujours.

gymnastique
Les petites Roumaines

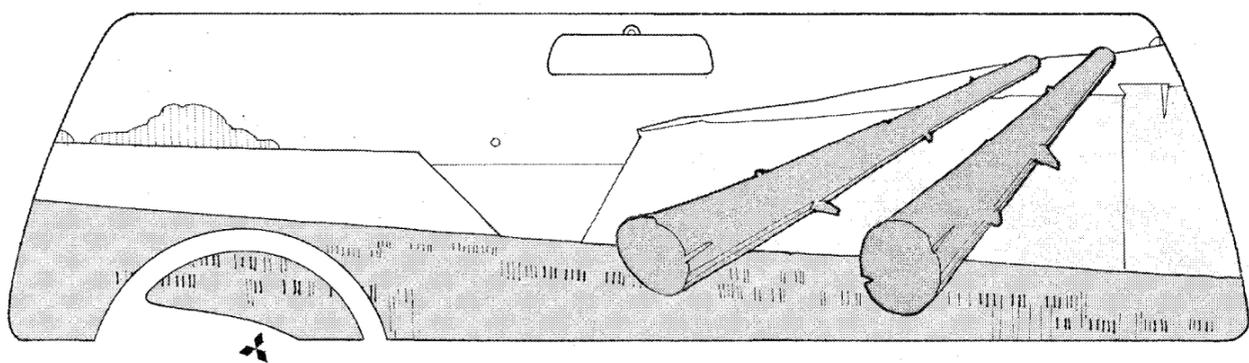
KAZUHIRO NOGI/AFP



Mercredi 20 barres parallèles finale homme

le meilleur chemin pour y arriver

mitsubishi
motors



LES TEMPS FORTS

● 1 FINALES

Les pistards tricolores deux fois en finale de la vitesse avec des fortunes différentes. **Félicia Ballanger** gagne chez les féminines, mais **Florian Rousseau** est battu en finale par l'Américain Marty Nothstein.

● 2 RECORDS

Les records du monde continuent de tomber en natation. Après celui du 100 m du Néerlandais **Pieter Van den Hoogenband**, en demi-finale, c'est le relais australien qui a pulvérisé celui du 4 x 200 m nage libre.

● 3 PÉNALITÉ

Une pénalité de 50 secondes infligée aux Français **Franck Adisson** et **Wilfrid Forgues** leur a coûté une médaille dans l'épreuve de canoë biplace.

● 4 SURPRISE

Dans le tournoi de tennis, les Français **Fabrice Santoro** a fait sensation en éliminant au premier tour le numéro 1 mondial, le Russe Marat Safin.

● 5 QUATRIÈME

Le fleuretiste français Jean-Noël Ferrari a échoué au pied du podium, battu par le Russe Dmitri Chevtchenko pour la troisième place du tournoi.

● 6 DOPAGE

La ministre des sports, **Marie-George Buffet**, présente à Sydney, se félicite, dans un entretien au *Monde*, des mesures adoptées pour les Jeux, mais souhaite que l'Agence mondiale antidopage prenne son indépendance vis-à-vis du Comité international olympique (CIO).

● 7 HISTOIRE

Le photographe **Raymond Depardon** était à Munich, en 1972, pendant la prise en otage sanglante de la délégation olympique israélienne par un commando palestinien. Il raconte.

LA PHRASE DU JOUR

« Loin d'un podium auquel on aurait aimé tendre les bras, un étrange sentiment nous a toutes envahies. Un indicible mélange de peine, de tristesse et de sentiment d'inachevé, écrit l'escrimeuse Laura Flessel sur le site Internet sporever.fr, dont elle est la consultante, après la défaite de l'équipe de France féminine d'épée, mardi 19 septembre. Nous avons fondu en larmes. Elles n'étaient pas olympiques, ces larmes, simplement sincères et amères. (...) Elles nous ont rappelé que rien n'est plus fort que le sport et les sentiments qu'il génère. »

Laura Flessel, championne olympique d'épée en individuel et par équipes à Atlanta (1996), médaille de bronze individuelle à Sydney

LE CHIFFRE DU JOUR
24 carats

Michael Johnson (Etats-Unis), double champion olympique d'athlétisme sur 200 m et 400 m à Atlanta (1996), a le goût du superflu : les chaussures qu'il portera à Sydney pour défendre ses deux titres, à partir du dimanche 24 septembre, sont incrustées de gouttelettes d'or 24 carats. Le coureur américain a pudiquement reconnu que lesdits souliers, fabriqués par son sponsor, Nike, étaient « un peu chers », sans toutefois en préciser le montant exact. On ignore si ces chaussures seront commercialisées auprès du grand public.

Daniel Morelon et Gérard Quintyn, industriels de la médaille

Cyclisme sur piste. Félicia Ballanger victorieuse, Florian Rousseau deuxième en finale de la vitesse

FÉLICIA BALLANGER a emporté la médaille d'or en finale de la vitesse individuelle, mercredi 20 septembre, sur la piste du vélodrome Dunc Gray de Bankstown. En demi-finale, la Française n'avait laissé aucune chance à l'Australienne Michelle Ferris, battue en deux manches. Il a en revanche fallu une belle au Français Florian Rousseau pour prendre le pas sur un autre Français, Laurent Gané, et accéder lui aussi à la finale de la vitesse, où il a été battu en deux manches par l'Américain Marty Nothstein.

« L'un sera heureux, l'autre pas », avait prévenu Gérard Quintyn avant ce duel fratricide. En s'exprimant ainsi, l'entraîneur de Florian Rousseau n'anticipait pas tant la réaction de ce dernier,

ou celle de Laurent Gané, que la sienne et celle de Daniel Morelon, l'entraîneur du rival de son poulain. Car c'est là l'une des caractéristiques de la piste française : elle dispose de deux entraîneurs nationaux dans le domaine du sprint. Gérard Quintyn est installé dans les locaux de l'Insep, à Paris, avec Florian Rousseau, mais aussi Arnaud Tournant et Frédéric Magné. Daniel Morelon dispose de son vélodrome à Hyères (Var), avec Félicia Ballanger et Laurent Gané.

Un luxe pour le cyclisme français. Mais aussi « tout un problème », ainsi que le souligne Gérard Guillaume, le médecin chargé de suivre les athlètes évoluant à l'Insep : « Il y a deux pôles, qui font du travail commun



L'équipe de France médaillée d'or de vitesse olympique - de gauche à droite, Florian Rousseau, Arnaud Tournant et Laurent Gané : une victoire de plus pour deux entraîneurs exceptionnels, Gérard Quintyn (à gauche) et Daniel Morelon (à droite).

en équipe de France mais qui, comme ici, se retrouvent rivaux au dernier moment. Ce n'est pas évident à gérer. Il faut beaucoup d'intelligence ». A l'en croire, Daniel Morelon et Gérard Quintyn « y arrivent bien ». Les succès français de ces dernières années sont suffisamment éloquentes, si besoin était, pour le confirmer.

« Ce ne sont pas des gens de conflit », confirme Daniel Baal, le président de la Fédération française de cyclisme (FFC). « A la Fédération, on sait la chance que l'on a d'avoir des cadres pareils », ajoute-t-il. « Nos relations sont très saines », a l'habitude de déclarer Daniel Morelon à propos de ses rapports avec son alter ego. Au point que les deux hommes font « chambre

commune lors d'épreuves comme ici à Sydney », comme le relève Gérard Quintyn.

Partager la chambre ne conduit toutefois pas à partager les sentiments. Pas question par exemple d'évoquer le duel Rousseau-Gané. « Pas avant » en tout cas, comme l'indique Gérard Quintyn. Ce n'est pas une règle établie par les deux hommes. Mais elle est tacitement respectée. Pas question non plus de profiter de la promiscuité pour chercher à percer les petits secrets du voisin.

Il faut dire que les deux hommes sont entraîneurs nationaux du sprint depuis vingt-deux ans. Vingt-deux années au cours desquelles il ne semble y avoir eu ni rivalité malsaine, ni aigreurs, ou jalousies, même quand la réussite a pu changer de camp, comme lorsque Laurent Gané a, en 1999, conquis le titre de champion du monde de vitesse, jusque-là détenu par Florian Rousseau. Daniel Morelon parle de « beaucoup d'amitié » et de « respect ». Dimanche 17 septembre, il est tombé dans les bras de Gérard Quintyn après la victoire de Laurent Gané, Florian Rousseau et Arnaud Tournant en finale de la vitesse par équipes.

« LA FIBRE BLEU-BLANC-ROUGE »

En vingt-deux ans à la tête des équipes de France, les deux hommes n'ont pas non plus cherché à tirer la couverture à eux en fonction des résultats de leurs protégés. « Ce ne sont pas des stars », note Gérard Guillaume. « Ce sont des gens qui ne se mettent jamais en avant », confirme Daniel Baal, qui se dit « impressionné » par la « simplicité et l'humilité » de Daniel Morelon « par rapport à son palmarès de coureur et d'entraîneur ». L'intéressé, qui, au cours de sa carrière sportive, a glané trois titres olympiques et sept titres de champion du monde, avait été initié à la piste par Toto Gérardin, dont l'une des devises était : « Ne pas jouer la vedette et se faire respecter » « C'est facile d'être entraîneur quand on a une Ballanger, un Rousseau, un Ga-

né », assure Gérard Quintyn.

Les appels du pied depuis l'étranger n'ont pas manqué. Les deux entraîneurs sont restés. « On a la fibre bleu-blanc-rouge », déclare Gérard Quintyn, qui ajoute que, « même si on [lui] proposait la lune », il n'a « pas envie de laisser » ses coureurs, sa « famille » comme il dit. « On est resté des amateurs, on n'est pas des mercenaires. On ne gagne rien

Lance Armstrong s'en prend à Marco Pantani

Lance Armstrong, qui avait eu quelques différends avec Marco Pantani lors du Tour de France 2000, a estimé, mardi 20 septembre, que l'Italien n'avait rien à faire aux Jeux olympiques. « Je ne comprends pas ce qu'il fait dans l'équipe. Ce n'est pas un coureur pour les courses d'un jour. Le parcours n'est pas pour lui », a-t-il déclaré. « J'étais sur le parcours de la course aujourd'hui : elle ne se termine pas à Courchevel », a lancé Lance Armstrong, dans une allusion au récent Tour de France, où le grimpeur italien l'avait mis à mal dans les montées. « Michele Bartoli, Paolo Bettini, Francesco Casagrande. Ils peuvent tous gagner cette course. Mais, sans vouloir vexer Marco, je ne pense pas qu'il ait la moindre chance », a-t-il conclu.

de plus si nos coureurs sont champions. On n'a pas été virés non plus quand ils ne gagnaient pas de médailles », ajoute-t-il. « Ils font partie de la catégorie des entraîneurs classiques, professeurs d'EPS », commente Gérard Guillaume.

Daniel Morelon boucle ici ses dixièmes Jeux olympiques (en tant qu'athlète et entraîneur), Gérard Quintyn ses septièmes. Tous deux seront a priori encore là à Athènes, en 2004. Pour leurs derniers JO. Après, ce sera au tour de Frédéric Magné de prendre la relève. « Rude tâche », comme l'avoue Gérard Quintyn.

Philippe Le Cœur

Les Britanniques changent de braquet, pas les Allemands

« C'EST la preuve que nos adversaires travaillent ». Samedi 16 septembre, à l'issue du kilomètre contre la montre, Gérard Quintyn, l'un des entraîneurs de l'équipe de France de cyclisme sur piste, n'avait pas cherché à faire long pour expliquer tout à la fois la déconvenue enregistrée par Arnaud Tournant et la victoire haut la main - record olympique à la clé - du Britannique Jason Queally. Depuis, la suite du tournoi olympique a montré que la piste ne se résume pas à une affaire franco-française. Avec vingt-six titres mondiaux glanés depuis 1994, ainsi que quatre titres olympiques sur huit à Atlanta en 1996, les pistards et pistards français ont certes pu être considérés comme les maîtres du jeu ces dernières années. Mais, dans l'enceinte du vélodrome Dunc Gray, à Bankstown (sud-ouest de Sydney), cette domination s'est quelque peu effritée.

La première moitié des joutes olympiques (six finales disputées sur douze) a surtout révélé une forte progression de l'école de la piste britannique, tout en confirmant le maintien à haut niveau de celle de l'Allemagne. Mercredi 20 septembre, quelques heures avant les finales de vitesse féminine et masculine, l'Allemagne et la Grande-Bretagne figuraient au premier rang du classement des médailles, avec un total de quatre chacune.

« Il y a un changement, c'est la nation qui monte, note Gérard Quintyn à propos des prestations britanniques. Ils avaient commencé à pointer leur nez depuis un an ou deux. Mais, cette année, ce sont des résultats d'ensemble assez impressionnants ». Outre Jason Queally sur le kilomètre, l'équipe de vitesse masculine a été battue en finale par l'équipe de France, Yvonne McGregor a pris la troisième place en poursuite individuelle et l'équipe masculine de poursuite a décroché le bronze en dominant l'équipe de France.

« Les infrastructures mises en place ne sont pas étrangères à cette progression », à en croire Gérard Quintyn. Depuis 1995, pistards et pistards britanniques disposent d'un vélodrome couvert à Manchester, devenu le centre national de la piste. Quelques « affaires » viennent cependant jeter le trouble sur cet essor. Fin août, Neil Campbell, vingt-six ans, a été suspendu par sa fédération et exclu de l'équipe olympique anglaise : il a été déclaré « positif » suite à un contrôle diligent par l'Agence mondiale antidopage. En 1999, Gary Edwards avait été le premier cycliste anglais à être suspendu à vie pour dopage.

LE SAVOIR-FAIRE DE L'EX-RDA

L'Allemand Jan van Eijden a eu plus de chance. Exclu du Mondial 1999 en raison d'un taux de globules rouges supérieur aux 50 % tolérés, il a été réhabilité sur la foi d'analyses médicales montrant qu'il se situe « naturellement » à 52 %. A Sydney, il n'a toutefois pu rivaliser en quarts de finale de la vitesse, mardi 19 septembre, avec son compatriote Jens Fiedler. Champion olympique en titre, ce dernier témoigne que l'Allemagne réunifiée a su exploiter le savoir-faire de l'école de l'ex-Allemagne de l'Est - Jens Fiedler est né à l'Est -, qui a dominé la piste pendant plus de dix ans et dont les méthodes ont largement inspiré les Français.

C'est surtout en poursuite que les pistards allemands se sont distingués jusqu'à présent. Sur les deux premières marches du podium en poursuite individuelle, mardi 19 septembre, ils ont dominé dans l'épreuve par équipe les Ukrainiens, faisant tomber le record du monde sous la barre des 4 minutes (3 min 59 s 710).

Ph. L. C., à Sydney

Pour Jean-Christophe Rolland, l'aviron est une équation d'émotions

Deux sans barreur. Avec son compère Michel Andrieux, le champion du monde 1997 effectue un retour très calculé

LA CALCULATRICE est son instrument de torture favori. A l'école, déjà, Jean-Christophe Rolland préférait les équations logarithmiques aux analyses comparatives de poésie antique. Et, visiblement, le double champion du monde du deux sans barreur tricolore n'a pas changé d'un iota. Cartésien il est, cartésien il restera. Pourtant, après l'obtention de son titre mondial en 1997, sur le plan d'eau savoyard d'Aiguebelette, ce « fort en maths » lyonnais pensait bien mettre un terme définitif à sa carrière de rameur de haut niveau. Avec Michel Andrieux, son compère de toujours, il avait mûrement réfléchi sa décision.

Après leur médaille de bronze glanée à Atlanta, en 1996, les deux amis voulaient prendre la poudre d'escampette. Mais l'organisation des Mondiaux en France en 1997, sur leur plan d'eau fétiche, les avait incités à repousser l'échéance de quelques mois. Puis, plus rien. « L'année 1998 fut une année de recul, confie-t-il. J'ai toujours eu besoin du sport pour vivre. Alors, j'ai continué à m'entraîner pour rester en forme et ne pas prendre vingt kilos. » Inconsciemment, ce jeune trentenaire préparait un improbable come-back. Du coup, après cette année sabbatique pendant laquelle il devint



Jean-Christophe Rolland (au premier plan) et Michel Andrieux : les deux sans barreur français est arrivé en tête des épreuves qualificatives, dimanche 17 septembre, à Penrith.

consultant pour une chaîne de télévision, sans abandonner son emploi d'ingénieur à EDF, la nostalgie a fini par le gagner. Stylo en main, Jean-Christophe Rolland s'est alors penché sur son sort.

« J'ai dessiné un tableau avec trois éléments et deux colonnes, commence-t-il. En abscisses, la première colonne symbolisait ma retraite, mon désir d'arrêter. La deuxième, ma carrière sportive. Puis les trois autres critères de mon

tableau, sur l'échelle des ordonnées, étaient : l'aspect sportif, ma vie privée et, enfin, le contexte professionnel. » En attribuant à chacune de ces données un « coefficient pondérateur », le rameur a programmé sa machine à penser. Le résultat de son équation sentimentale a été immédiat. « Sur le plan sportif, le verdict était clair, détaille-t-il. J'avais 100 % envie de repartir. Professionnellement, mes camarades de travail m'ont également soutenu

pour je reparte à l'aventure. Mais, sur le plan privé, la pondération des coefficients était forcément évolutive. Avec l'âge, j'étais devenu père et mari, et il fallait que je prenne en considération le facteur familial. Par conséquent, j'ai été obligé de faire rentrer ma femme dans les paramètres. »

« UN MOMENT FORT »

Après avoir averti son épouse, il appelle Michel Andrieux, son alter ego sur l'eau. Conséquence : en octobre 1998, à Lyon, les deux compagnons remontent dans un bateau. « Il y avait une certaine émotion, se souvient-il. Nous pensions que notre virée mondiale en 1997 était la dernière. C'était un moment fort. » Puis, tout repart de plus belle. Après avoir dominé les sélections françaises, ils grimpent, à la surprise générale, sur la deuxième marche du podium des championnats du monde de Sainte-Catherine, au Canada. « C'est sûr, notre retour au meilleur niveau n'a pas été du goût de tout le monde, confesse-t-il. Mais, avec six podiums internationaux, nous faisons désormais partie du gotha de l'aviron. »

Jean-Christophe Rolland affirme sa vérité sans prétention. Car, derrière une apparente froideur toute mathématique, se

cache un cœur d'artichaut. « Quelle part, ça m'aurait embêté que Michel reparte avec un autre rameur, assure-t-il. S'il avait échoué, j'aurais pensé que c'était de ma faute. »

Cela ne s'est pas produit. Arrivés en tête des épreuves qualificatives, dimanche 17 septembre à Penrith, Jean-Christophe Rolland et Michel Andrieux attendent désormais la finale du samedi 23 septembre, l'esprit léger et les biceps gonflés d'espoir. Parfois raillés à cause de leur style approximatif, les deux rameurs se soucient peu des propos dérangeants. « Notre coup de rame n'est pas parfait et nous le savons, indique Jean-Christophe Rolland. Notre caractéristique est de passer en force. Mais le principe de l'aviron est d'aller d'un point A à un point B le plus rapidement possible. » Peu importe le style. Seul le chronomètre comptera. Pas besoin d'une équation à plusieurs inconnues pour s'en persuader. « Il y a dans l'aviron un aspect très mathématique, confirme cet amoureux des chiffres, mais, en fin de compte, la victoire se gagne avec le cœur. » Personne n'en a jamais douté.

Paul Miquel, à Sydney



PHILIPPE SEGUIN

C'ÉTAIT complètement inattendu ! Qui aurait pensé, en 1968, que Colette Besson allait gagner la médaille d'or du 400 m ? J'étais resté toute la nuit devant la télévision, dans mon hôtel de Gex, dans le Jura, où j'étais stagiaire de l'ENA à la sous-préfecture, pour assister à cette finale. C'était déjà formidable de voir cette petite Française, apparemment fragile, faire ce parcours. Et puis, la course est lancée. Elle était en quatrième ou cinquième position au début du tour de piste, logiquement derrière les favorites. Et puis voilà qu'elle les remonte toutes. C'était extraordinaire. Raymond Marillac, qui commentait pour la télévision, s'en étonnait d'émotion. On avait les larmes aux yeux. Je suis resté encore une heure à regarder la télévision pour cette petite Française qui pleurait et qui nous avait donné tant de joie. Je pensais à mon père, qui avait été vice-champion de France du 110 m haies et recordman d'Afrique du Nord, et qui aurait tant aimé voir cela. Quand le sport allie l'effort, la réussite, à la dramaturgie, c'est vraiment un spectacle irrésistible. J'ai un pronostic pour la finale du 400 m dames à Sydney, mais je ne vous dirai pas lequel. Mais la campagne à Paris s'arrêtera pour moi pendant cette course. Je sais maintenant qu'il peut se passer quelque chose d'inattendu.

★ Philippe Séguin est député (RPR) des Vosges

Ferrari en panne subite d'inspiration

Escrime. Privé soudain de créativité, le fleurettiste niçois échoue au pied du podium

« **IL Y A** des moments où je me suis planté car je n'avais pas d'inspiration. Si l'on m'enferme dans un système, je perds ma créativité », explique Jean-Noël Ferrari. Sur l'estrade de l'Exhibition Center de Sydney, le Français a connu cette panne terrible, mercredi 20 septembre, en demi-finale du tournoi individuel de fleuret. Le Niçois s'était montré brillant, mieux, illuminé, lors des tours précédents. Son arme virevoltait, fouettait l'air et l'adversaire. Son compatriote Lionel Plumenail avait subi le premier le camouflet, le vice-champion olympique d'Atlanta s'inclinant sans avoir jamais pu trouver la parade (15-8). Puis le jeune homme pressé avait écarté le Cubain Rolando Tucker (15-9) et l'Allemand Richard Breutner (15-13).

A le voir ainsi survoler son tableau, les spécialistes pensaient à cette phrase de Christian d'Orsiola, après sa première médaille d'or individuelle aux jeux d'Helsinki,

élaborée mais imprégnée d'un style bien à lui, imprévisible et fantasque », rectifie Patrice Menon, l'entraîneur national de la discipline. Toute la journée, ses qualités avaient fait merveille dans l'intimité du gymnase mitoyen. Et voilà soudain qu'elle lui manquait dans la grande salle, devant des Australiens dubitatifs qui tentaient d'appréhender pourquoi telle touche était valable et telle autre non. Le public et l'entourage de l'équipe de France voyait simplement le compteur défiler jusqu'à un sec 15-7.

Incrédule, le directeur technique national, Philippe Omnès, dernier médaillé d'or du fleuret individuel, en 1992, à Barcelone, n'essayait même plus de donner de la voix, comprenant que toute exhortation serait vaine. Il n'y avait plus rien à souffler. Les muses avaient fui le poète à la blonde barbichette et au regard mélancolique. Face au Russe Dmitri Chevtchenko, « Enzo »,



Jean-Noël Ferrari avait réalisé des éliminatoires superbes.

en 1952. « J'ai touché un instant de forme comme ça doit arriver une ou deux fois dans la vie. » Le fleuret est une arme de convention, disent les spécialistes, c'est-à-dire corsetée de règles invisibles pour le néophyte. Elle est à l'escrime ce que l'alexandrin est au théâtre. Elle permet au talent de se sublimer mais ne supporte pas la médiocrité. Face à l'Allemand Ralf Bissdorf, le Français a déjoué ou plutôt a été déjoué par le vainqueur de la Coupe du monde. Son arme piquait désespérément le vide. Ses chaussettes lui tombaient sans cesse sur les chevilles comme s'il s'agissait là de l'indice de son moral.

Agé de vingt-six ans, Jean-Noël Ferrari se définit comme « un escrimeur d'instinct, pas un grand technicien ». « Il a une technique

comme le surnom de ses amis en référence bien sûr au fondateur de l'écurie Ferrari, retrouvait un peu le sens de la rime. Mais il ne possédait toujours pas cette flamme déclamatoire du matin. Il échouait d'une touche (15-14) pour la médaille de bronze. En finale, le Coréen Kim Young-Ho s'imposait face à Ralf Bissdorf (15-14).

Malgré sa déconvenue australienne, Jean-Noël Ferrari, sociétaire de l'OGC Nice, reste, d'avis autorisé, le plus prometteur élément d'une école française de fleuret au riche passé. Il a désormais quatre longues années pour retrouver sa verve avant Athènes 2004.

Benôit Hopquin, à Sydney

Le paradoxe de Roxana Maracineanu

Natation. Son titre de championne du monde fait de la Française la favorite du 200 m dos. Mais elle reste prudente : elle sait qu'elle doit compter avec plusieurs adversaires redoutables



GREG WOOD/AFF

« Cela me donne confiance pour la suite », a expliqué Roxana Maracineanu après sa belle quatrième place sur 100 m.

SES YEUX CLAIRS ne disent pas tout. Ses émotions semblent en embuscade. Elle dit seulement, avec calme, qu'elle est impressionnée. Aux antipodes, où elle participe à ses premiers Jeux olympiques, Roxana Maracineanu reste la même jeune femme imperturbable. Lundi 18 septembre, la championne du monde du 200 m dos a inauguré son aventure olympique par une quatrième place au 100 m dos, où elle s'était alignée pour se jauger. Améliorant à cette occasion son record de France par trois fois, elle s'est déclarée satisfaite : « Cela aurait été un beau cadeau de décrocher le bronze, mais je ne suis pas détruite, au contraire, cela me donne confiance pour la suite. » Jeudi, elle s'engagera dans les séries du 200 m dos, prête pour la grande explication du lendemain, en finale, avec un rêve de médaille en tête.

L'Australie lui va bien. En janvier 1998, à Perth, Roxana Maracineanu était devenue championne du monde de la discipline, dégageant une onde de surprise, malgré un CV déjà solide : vice-championne d'Europe du 100 m dos et troisième du 200 m. Son histoire personnelle – elle est née en Roumanie et a émigré en France à neuf ans – achevait de conquérir les Français. « Perth était une étape dans ma vie, expliquait-elle l'hiver dernier. Je ne veux pas que cela reste dans l'esprit des gens. C'est un endroit où j'ai appris comment gagner. » En 1999, elle confirmait par un titre de championne d'Europe de la spécialité.

Pas grisée par le succès et jouissant d'un entourage attentif à sa

vie de femme et de nageuse, Roxana Maracineanu a continué à travailler avec les Jeux olympiques en ligne de mire. Elle a trouvé un meilleur équilibre dans son existence : « En 1999, la natation c'était tout et c'était trop. » De Mulhouse, où elle vit et travaille à mi-temps pour France Télécom, aux compétitions de la Coupe du monde de grand et de petit bassin, elle a peaufiné sa nage et grignoté des centièmes ; elle a avalé quelques

acharnement. « Quand elle veut quelque chose, elle y arrive le plus souvent », observe son entraîneur, Lionel Horter.

REJOINDRE JEAN BOITEUX

Longueur après longueur, elle a su effacer la blessure de sa non-sélection aux Jeux d'Atlanta en 1996. Son ticket pour Sydney, elle l'a obtenu très tôt dans l'été. Esprit indépendant, elle s'est peu mêlée des débats qui ont préoc-

pour côtoyer l'élite. Elle s'en accommode. « On ne nage pas pour la santé, disait-elle au beau milieu de sa préparation olympique. On le fait par amour pour la compétition, pour l'ambiance et pour les atmosphères. On va s'entraîner pour une compétition, on le fait un peu sans y penser et, au moment du verdict, il y a ce petit pincement. Parfois, on gagne. Ce sont des sentiments assez brefs. Je n'arrive pas à trouver dans la vie des sentiments comme cela. » Elle a vingt-cinq ans, elle pense à une médaille olympique ; un jour, elle voudrait améliorer un record du monde : « Ce doit être incroyable de parvenir à maîtriser une course tout en se battant le plus souvent contre le chronomètre, l'ultime adversaire. »

Vendredi, dans le bassin olympique, Roxana sera très attendue. Depuis l'exploit inédit de Jean Boiteux en 1952, à Helsinki, la natation française se languit d'un titre de champion olympique. Dans cette course dont elle sait qu'elle sera rapide, elle se connaît des adversaires redoutables : l'Espagnole Nina Zhivanevskaya, championne d'Europe de la spécialité et médaillée de bronze, lundi, dans le 100 m, la Roumaine Diana Mocanu, vice-championne d'Europe, ou encore la Japonaise Tomoko Hagiwara. Dans la piscine aux records au monde, Roxana Maracineanu apparaît comme une des seules à penser que tout n'est pas possible. Ce paradoxe rendrait l'accomplissement de son rêve encore plus beau.

Bénédicte Mathieu, à Sydney

Romain Barnier exclu du 4 x 100 m quatre nages

Le sprinteur Romain Barnier a été exclu, mercredi 20 septembre, du relais français du 4 x 100 m quatre nages, sur décision de la Fédération française de natation (FFN). Dans un communiqué, la FFN précise que Romain Barnier a été écarté « en raison d'un comportement irrévérencieux et agressif à l'égard du directeur de l'équipe de France de natation [Claude Fauquet] et afin de préserver la sérénité au sein de l'équipe de France ». Sans plus de précisions. Romain Barnier sera remplacé par Frédéric Bousquet, qui terminera le relais composé également de Simon Dufour, Hughes Duboscq et Franck Esposito. Le nageur exclu avait déçu, mardi, avec le vingtième temps des séries du 100 m libre, en 50 s 32, loin de son record personnel (49 s 21). La prestation de l'Antibois dans le relais 4 x 100 m nage libre, où la France a pris la septième place de la finale samedi 16, n'avait pas non plus donné satisfaction. A la suite de cette décision, Romain Barnier a décidé de se retirer du 50 m nage libre, auquel il devait participer jeudi.

records de France, qu'elle a ensuite améliorés ; elle s'en est même allée en Hongrie pour travailler auprès de l'entraîneur d'une de ses héroïnes, Kristina Egerzsgy, quintuple championne olympique, double championne du monde et détentrice des records du monde du 100 m et du 200 m dos. « Je n'ai pas un talent inné, tient-elle à préciser. J'ai une carrière tardive, que je dois à mon

cupé la Fédération française de natation sur l'utilisation des combinaisons, agissant à sa guise. Après avoir essayé l'équipement de son fournisseur et sponsor individuel au grand dam de la FFN, elle est arrivée en Australie, le 25 août, avec ses maillots de bain classiques, « parce que je me sens mieux dedans ».

La nageuse est consciente des sacrifices qu'elle a dû consentir

L'Italie se redécouvre des nageurs de niveau mondial

Domenico Fioravanti apporte à son pays les premiers titres olympiques de son histoire en natation

C'EST DEVENU une habitude : quand un Italien monte sur un podium de natation, il le fait le drapeau national noué autour du cou. A Sydney, les nageurs de la Péninsule ont plusieurs fois eu l'occasion de se livrer à ce rituel fanfaron. En quatre jours de compétition, ils ont raflé cinq médailles. Le plus bel événement s'est produit dimanche 17 septembre : Domenico Fioravanti a enlevé la médaille d'or du 100 m brasse, offrant ainsi à son pays le premier titre olympique en natation de son histoire. Il a récidivé mercredi sur 200 m, son compatriote Davide Rummolo l'accompagnant sur le podium en s'adjugeant la troisième place.

Le deuxième grand homme du moment s'appelle Massimiliano Rosolino, qui a réussi à rester dans

le sillage d'Ian Thorpe dans le 400 m nage libre, samedi, puis dans celui de l'Australien et du Néerlandais Pieter van den Hoogenband dans le 200 m nage libre, lundi, décrochant ainsi une médaille d'argent et une de bronze. Il faut dire que Rosolino évoluait presque chez lui : sa mère, qui a rencontré son père sur un paquebot, est australienne.

PLUS DE DISCIPLINE

Pour un pays cerné par les mers, l'Italie ne s'était pas taillé l'image d'une nation de baigneurs de compétition. D'ailleurs, le récent succès de la natation italienne ne repose ni sur des structures nouvelles ni sur une politique volontariste. Les mauvaises langues l'attribuent à la chance ; les optimistes discernent dans ces

triomphes l'arrivée à maturité d'une génération de nageurs doués, qui avaient déjà inscrit leurs noms aux places dites d'honneur lors des Jeux olympiques d'Atlanta, en 1996.

Ces Méditerranéens ont déjà joué les trouble-fête aux championnats d'Europe en 1999, à Istanbul, et en 2000, à Helsinki. Seul changement visible dans l'équipe : Alberto Castagnetti, l'entraîneur de l'équipe et coach personnel de Domenico Fioravanti, a intimé plus de discipline à ses troupes dans leur préparation olympique. Il a également fait de la cohésion une valeur à respecter au sein de l'équipe. La performance est de taille : l'équipe était plus connue pour son assemblage de personnalités et de fortes têtes. Aujourd'hui, Rosolino et Fioravanti

réservent leurs éclats et ardeurs à leurs courses, et s'y prennent très bien.

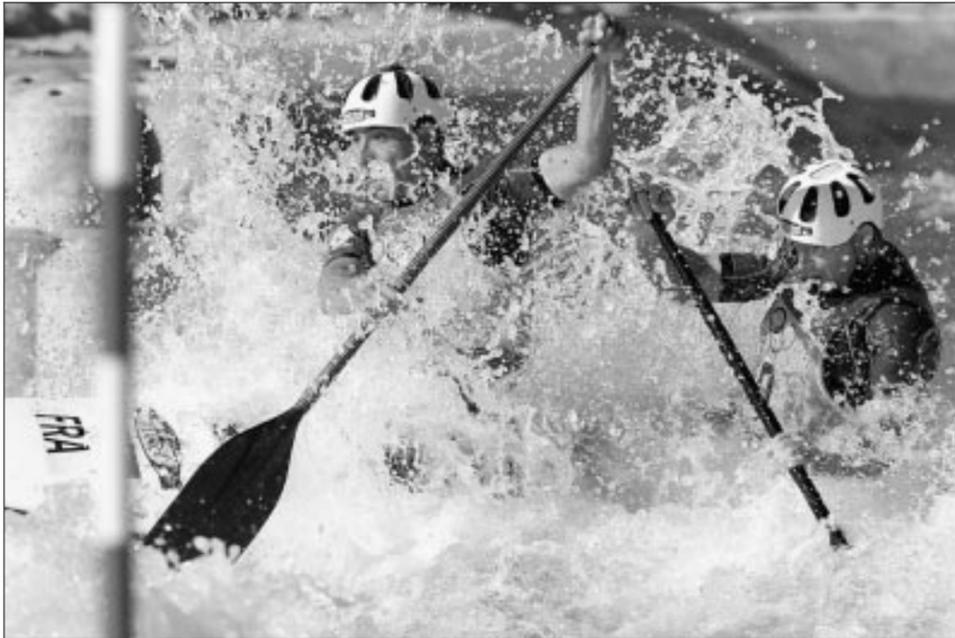
Pour les Azzurri, la bonne nouvelle devrait se prolonger au-delà des Jeux de Sydney. Rares sont ceux qui partiront à la retraite, une fois la compétition terminée. Massimiliano Rosolino n'a que vingt-deux ans, Domenico Fioravanti vingt-trois, et leurs confrères Emiliano Brembilla ou Massimiliano Erola, autres sérieux espoirs, sont également âgés de vingt-deux et vingt-trois ans. Les nageuses, elles, en sont encore aux balbutiements. Mais elles ne devraient pas tarder à recueillir les bénéfices psychologiques et économiques de la nouvelle gloire transalpine autour des bassins.

B. M., à Sydney

Un passage « limite » gâche le dernier rêve de Frank Adisson et Wilfrid Forgues

Canoë-kayak. Les deux Français, champions olympiques à Atlanta, quittent la compétition sur un échec au goût amer

C'EST l'hymne officieux des Jeux olympiques de Sydney, l'une des rares fautes de goût de l'organisation. Un air lancinant, pénible illustration du style international qui fleurit dans les boutiques d'aéroport et les grandes manifestations sportives. « *It's a day to dream* », répète à tue-tête Olivia Newton-John depuis la cérémonie d'ouverture. Voilà une invitation au rêve dont Frank Adisson et Wilfrid Forgues, les deux canoéistes français, n'avaient pas vraiment besoin, mercredi 20 septembre. Après avoir renoncé à leur retraite au lendemain des Jeux d'Atlanta, les deux compères avaient décidé de se lancer un nouveau défi : aller à Sydney et gagner une troisième médaille après celles de bronze et d'or obtenues respectivement à Barcelone et à Atlanta. Ils ont échoué à trois portes de l'arrivée de la deuxième manche de la finale du canoë biplace.



CORBIS/TEMPSPORT

Frank Adisson et Wilfrid Forgues : une erreur à trois portes de l'arrivée a privé les champions d'Atlanta d'une nouvelle médaille olympique.

Avant la porte 20, Frank Adisson, qui conduit l'embarcation, pagaie à main droite, et Wilfrid Forgues, placé à l'arrière, pagaie à main gauche, avaient conservé leur titre d'Atlanta. Auparavant, ils avaient enlevé la première manche au nez et à la barbe des deux favoris slovaques, les frères jumeaux Hochschorner. Aux deux tiers du deuxième parcours, ils avaient préservé leur avance d'une seconde et demie. Las, une touchette à la porte 20 leur coûtait une pénalité de deux secondes, et la médaille d'or.

L'argent en poche, ils pouvaient encore filer en paix dans le déboulé final. Une faute, une dernière

faute, les a définitivement privés de leur rêve. Ils ont loupé leur approche de la porte 21. Frank Adisson s'est cabré, il est passé en extrême. Wilfrid l'a imité, le torse tendu vers l'arrière. Sa tête est-elle passée entre les barres vert et blanc ? Il le jurerait. Mais un juge, juché sur une des passerelles tirées au-dessus du plan d'eau artificiel, les a vus passer à côté. Il a appliqué le règlement : 50 secondes de pénalité.

Les deux Français, assommés et incrédules, ont pris leur temps avant de sortir de l'eau. Ils n'avaient plus manqué une porte en compétition depuis les juniors : « On a le sentiment d'être passés

dedans, disait Wilfrid Forgues. Nos adversaires ont vu la même chose. » Ils ont déposé une réclamation, sans trop d'espoirs. Les juges ne disposent pas de vidéo pour examiner les recours.

« UNE PETITE ERREUR »

« Nous avons effectué un passage limite, reprend Wilfrid Forgues. Cela nous met à la portée d'un jugement, et cette fois nous avons tiré le mauvais lot. Nous avons commis une petite erreur à la sortie de la porte précédente. Nous sommes sortis un peu en déséquilibre et nous avons tapé le bateau sur un plot. Il partait à côté de la porte suivante, alors nous avons rectifié le tir. Frank

est passé correctement, et moi je n'ai passé que la tête. Normalement, cela suffit. » Quelques minutes plus tard, le juge, bien placé, a confirmé sa première décision. La remise des médailles s'est déroulée sans les deux Français. Ils ne pouvaient plus se consoler qu'en se disant que cette médaille leur était « acquise dans la tête ». « Je vivrai avec », soutient Wilfrid Forgues.

Cette ultime consécration, les deux amis de quinze ans l'avaient minutieusement préparée depuis quatre ans. A trente et un ans, les deux Tarbais ne dominent plus leur spécialité comme ils le faisaient à leurs débuts, lorsqu'ils

avaient enlevé leur premier titre de champions du monde, en 1991. La concurrence s'est resserrée ; les bateaux adversaires, notamment les Slovaques, se sont plus vite adaptés à ces nouveaux bassins artificiels qui ne plaisent guère aux deux « vétérans » français : « *Le fond de la performance, c'est tout de même la capacité à naviguer en eaux vives.* »

NOUVEAU BATEAU

Pendant toute la saison, ils ont peaufiné leur « der des der », en esquivant au mieux les accès de nostalgie. Au printemps, ils se sont offert leur première victoire en Coupe du monde depuis deux ans. C'était à Penrith, sur le bassin olympique, l'un des rares sites artificiels à convenir à leur style.

Plus tard, à l'été, ils se sont lancés dans un programme de musculation très violent ; ils ont refait leurs gammes, les mêmes depuis les juniors. Ils ont fait des essais de matériels, opté pour leurs anciens casques en fibre de verre, moins volumineux. Ils ont testé de nouvelles pagaies, plus légères. Ils ont même conçu un nouveau bateau spécial. Mardi 19 septembre, lors des qualifications, ils se sentaient fin prêts. Ils ont réussi le deuxième meilleur temps, derrière les deux jumeaux slovaques, tout en procédant à d'ultimes réglages.

A trois portes de leur fin de carrière, tout allait bien. Mais ils ont manqué leur sortie. Ils s'en vont sans médaille et sans aigreur. « Ce sont avant tout des jeux », rappelle Wilfrid Forgues. Ils conservent de bons amis dans le milieu. Un adversaire polonais les a invités à son mariage et tous les autres attendent leur jubilé avec impatience.

Eric Collier, à Sydney

Pourquoi parle-t-on de « noble art » pour la boxe ?

IL N'Y A PAS un ouvrage, pas un commentaire sur ce sport qui n'utilise la métaphore. Pour André Rauch, auteur de : *La Boxe, violence du XX^e siècle* : « *Il s'agit surtout de donner un nom valorisant.* » Au XVII^e et au XVIII^e siècle, la boxe était très appréciée de la gentry londonienne, soucieuse de s'encanailler : il y était alors de bon ton d'avoir son poulain et de parier sur les combats. Interdite en août 1743, la boxe entre en clandestinité et se pratique dans les académies d'escrime. Par sa promiscuité avec cette discipline traditionnellement réservée à la noblesse, elle devient : escrime des poings.

L'expression de « noble art » tire aussi sa légitimité du rôle joué par le marquis de Queensbury qui, en 1891, sort la boxe de sa relative clandestinité en donnant des règles aux combats : catégories de poids, longueur du ring, durée des rounds, règle du KO... La métaphore tient aussi son nom de certains boxeurs dont le style incarne, bien plus qu'un sport, un véritable art.

Sport populaire, « davantage pratiqué dans les cités que dans le 16^e arrondissement », selon Jean-Claude Bouttier, la noblesse de la boxe réside aussi dans les perspectives qu'elle ouvre. « Pour tous ces jeunes, elle est un moyen de se mettre dans le droit chemin et d'accéder à une certaine noblesse », rappelle celui qui fut sacré champion d'Europe des poids moyens en 1971.

UN SPORT À LA LOUPE

Natation

La piscine de Sydney

- ¥ Longueur : 50 m.
- ¥ Profondeur du bassin : 3 m.
- ¥ 10 "lignes d'eau", avec les deux extrêmes qui ne seront pas utilisés.
- ¥ Elles sont numérotées de 1 à 8 partant de la droite en regardant la ligne d'arrivée.

Les records NAGE LIBRE

50 m	■ A. Popov (Rus.)	2000 : 21 s 64
	■ I. de Bruijn (PB)	2000 : 24 s 39
100 m	■ A. Popov (Rus.)	1994 : 48 s 21
	■ I. de Bruijn (PB)	2000 : 53 s 80
800 m	■ J. Evans (EU)	1989 : 8 min 16 s 22
1500 m	■ K. Perkins (Aus.)	1994 : 14 min 41 s 66

PAPILLON

	■ M. Klim (Aus.)	1999 : 51 s 81
	■ I. de Bruijn (PB)	2000 : 56 s 69

DOS

	■ L. Krayzelburg (EU)	1999 : 53 s 60
	■ C. He (Chine)	1994 : 1 min 00 s 16

BRASSE

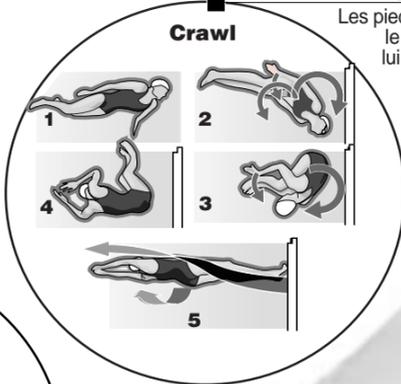
	■ R. Sludnov (Rus.)	2000 : 1 min 00 s 36
	■ P. Heyns (AFS)	1999 : 1 min 06 s 52

QUATRE NAGES

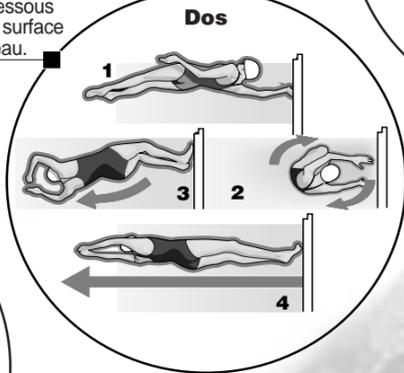
200 m	■ J. Sieviovén (Fin.)	1994 : 1 min 58 s 16
	■ Y. Wu (Chine)	1997 : 2 min 09 s 72

Trois façons de virer

Les pieds du nageur touchent le mur, avant l'impulsion lui permettant de repartir.

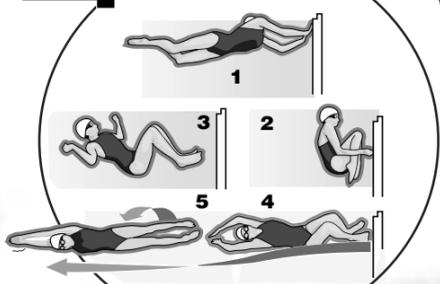


La main du nageur touche le mur environ 25 cm au-dessous de la surface de l'eau.



Le nageur doit impérativement toucher le mur avec les deux mains.

Brasse et papillon



La morphologie idéale

- ¥ Elle est dite « en goutte d'eau »
 - ¥ Des paules larges.
 - ¥ Un bassin étroit.
- Les nageurs se rasent au moins les jambes avant une compétition. (Les dossistes ne doivent pas oublier le dos.)

Le virage des dossistes, par Patrick Deléaval (DTN adjoint)

« Pour aborder son virage au meilleur moment, le dossiste se repère à la ligne de drapeaux qui est réglementairement située au-dessus de lui, à 5 m du bord. Arrivé là, chacun connaît précisément le nombre d'attaques de bras qui lui reste à produire jusqu'au bord du bassin. Sous peine de disqualification, le nageur doit repartir sur le dos et ne pas effectuer plus de 15 m sous l'eau. Car, en adoptant une position hydrodynamique et grâce à des ondulations, un nageur va plus vite si son corps reste immergé. Roxana Maracineanu a su compenser sa petite taille (1,65 m) par une bonne vivacité et une technique de virages parfaitement huilée! ».

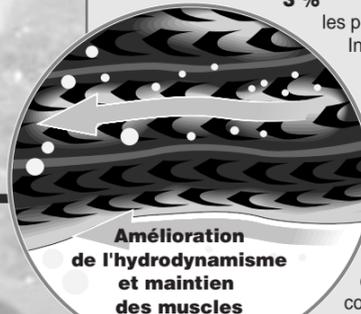
Propos recueillis par Pierre Lepidi

Des astuces pour gagner du temps

- ¥ Une eau légèrement basique (pH inférieur à 7) favorise l'hydrodynamisme.
- ¥ La température de l'eau doit être entre 25°C et 27°C pour éviter la contraction des muscles et réduire les frottements.
- ¥ Aux bords du bassin, un système de rigoles permet d'éviter aux vagues de rebondir et de ralentir les nageurs.

La combinaison aquatique

Recouvrant une partie du corps voire quasiment son intégralité, les combinaisons amfibies de 3 %



Amélioration de l'hydrodynamisme et maintien des muscles

les performances. Inspirées de la peau des mammifères marins, elles sont ajustées sur mesure pour les champions. La combinaison "fastskin" de Speedo reproduit le secret du requin (l'animal le plus rapide dans l'eau). Elle dispose de denticules dermiques, comme les minuscules caillies qui constituent la peau de l'animal.

Dans la locomotive, sur la plus longue ligne droite du monde

Voyage dans l'île-continent

DE la gare de Broken Hill, mardi matin, à 10 heures pile, le train Sydney-Perth est reparti. Taire sa jubilation lorsque, lentement, on le sentit bouger, ne serait pas honnête. On était à la fête. Oh, chacun sait se tenir, et les plus extravertis des passagers se contentaient de sourire aux autres d'un air entendu. L'air de dire : formidable, non ? En avant pour la grande traversée ! A nous deux l'Australie ! Et vive l'aventure... C'était un peu exagéré, bien sûr. Nous n'étions pas pionniers. Ce train faisait le parcours deux fois par semaine depuis déjà trente ans. Il a accueilli deux millions et demi de passagers et transporté très récemment la flamme

Le train tout entier bruissait de conversations entre gens qui ne se connaissaient pas

olympique. Mais enfin, c'était palpable, un grain d'excitation régnait dans les voitures : les choses sérieuses approchaient. La traversée de la plaine Nullarbor, impénétrable par tout autre moyen, ferait de nous des initiés à l'immensité de l'Australie. Dépositaires d'une part de son secret. Nous étions donc complices.

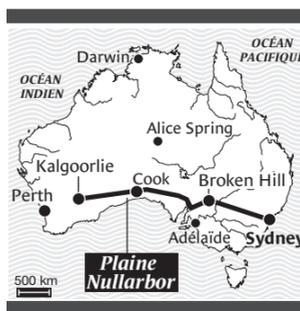


NETWORKRAPHO

CE qui était remarquable, c'est que le train tout entier bruissait de conversations entre gens qui ne se connaissaient pas. Exemples. Joy, grande extravagante d'environ quatre-vingts ans, née à Londres, se rend à un mariage très chic, sur un bateau, près de Perth. Margareth, un peu plus jeune, née en Nouvelle-Zélande, habitant à Sydney, veut fuir les JO et voir les fleurs sauvages. Joy : « Mon second mari est australien et cela fait quarante ans que j'ai sa nationalité. Mais j'ai tenu à conserver mon passeport britannique. L'Angleterre reste pour tous la

maison mère. Quand je pense que certains souhaitent la République... Quelle folie, n'est-ce pas ? » Margareth : « Non. » Joy : « Pardon ? Je suis un peu sourde, Margareth, parlez fort. » Margareth : « Je dis : je suis pour la République. » Joy : « Vraiment ? Mais ça coûterait beaucoup plus cher, voyons ! La reine ne nous coûte rien ! » Margareth : « Qu'elle reste chez elle ! Qu'a-t-elle à voire avec les gens du bush ? » Joy : « Vous préférez les grenouillages politiques ? Vous savez ce qu'ils gagnent ? »

Magareth : « Là, vous marquez un point. Tous m'apparaissent süss ! » « Süss », pour suspect. Comme « rou » pour Kangourou, « oz » pour Australie, et « pom » pour « prisoner of her majesty », c'est-à-dire Anglais. Les Australiens n'ont de cesse de raccourcir les mots. Il suffit de s'y habituer. Ruffie, un ancien mineur jovial et débraillé, tout en poil, partageait avec ses voisins de bar sa passion des danses folkloriques. Il allait à Perth pour une grande rencontre internationale et venait de s'apercevoir avec joie qu'un vieux pharmacien tiré à quatre épingles et également danseur, allait au même endroit. « Inscrivez-vous dans un club, conseillait-il à un couple de Sydney. Ils sont tellement actifs que vous auriez la possibilité de danser tous les jours de la semaine ! » Cela ne leur disait rien. Leur truc à eux, c'était les courses de chiens. Athlétique dans un large sweat-shirt jaune, un professeur tentait par la fenêtre d'apercevoir des chameaux. Il avait travaillé sur l'histoire de ces cara-



vanes importées d'Afghanistan dans les années 1870 pour aider à la construction de la ligne télégraphique entre Adélaïde et Darwin, et, plus tard, à celle du chemin de fer jusqu'à Alice Springs. Ils sont cent mille, disait-il, à errer aujourd'hui dans le désert. C'est le plus grand troupeau de chameaux sauvages du monde. Il arrive même à l'Australie d'en exporter en Arabie... Le train, tel un bateau de croisière, s'est enfoncé dans la nuit. Depuis ce matin, donc, nous traver-

sons la plaine Nullarbor, qui, comme son nom l'indique, ne comporte aucun arbre. En fait, ne comporte rien. Rien. Sur des centaines de kilomètres carrés. Ciel chargé, terre sableuse, herbe rase, voilà. C'est donc ça. A Cook, point de relais pour la compagnie de chemin de fer qui, au milieu de nulle part, entretient encore quelques baraques balayées par un vent chaud et une famille de trois personnes, on peut descendre du train, pivoter sur soi-même et apercevoir, sur 360 degrés, la ligne d'horizon. Comme en plein océan. Par mer calme. L'Australie est vide. Voilà la vérité. On fonce dans la loco avant que les 500 mètres de train ne s'ébranlent. Mick et Gordon, qui prennent leur service après une nuit à Cook - ils ont dû s'amuser ! -, ne sont pas contre le fait d'avoir un peu de visite. Sympas. Fous de train, ça

LA PHOTOGRAPHIE DE MICHAEL AMENDOLIA
478 kilomètres sans la moindre courbe. Unique au monde. A bord de la motrice, Mick et Gordon, deux cheminots fous de ce train long de 500 m lancé dans la plaine de Nullarbor.

kangourou rouge ! Vous en verrez davantage ce soir. Et puis il y a des émeus. Des lapins, des renards. - Des chats ? - Depuis qu'un imbécile en a importé une vingtaine pour sa consommation à la fin du XIX^e siècle, ils ont proliféré et c'est devenu une catastrophe nationale. On avait trouvé un truc super-efficace pour les empoisonner, mais les survivants sont indestructibles et se reproduisent à une vitesse effrayante. Il y en a plus que de kangourous et de moutons réunis. Et puis il y a les chats. - Des chats ? - Des chats sauvages qui deviennent des petits fauves. Mangent les oiseaux, les rats, des tas de rongeurs de l'âge préhistorique. Dans le Queensland où l'armée s'entraînait il y a peu, on en a tué cent mille. »

Un dingo maigrichon, au pelage kaki, traverse la voie. Doit faire faim dans ces contrées désertes

tombe bien. Gordon célèbre chaque année la date anniversaire de son embauche aux chemins de fer, le 21 juin 1973. Deux verres d'ouzo, s'il est à la maison. Pas question, bien sûr, de le déranger. S'il se passe quatre-vingt-dix secondes sans que le conducteur n'actionne une manette, un voyant lumineux clignote, qui, si rien n'est entrepris, deviendra vite sirène.

PRÈS de son pied gauche, se trouve une pédale jaune dite « de l'homme mort ». Elle permet en cas de malaise de stopper immédiatement le train. Dieu merci, tout va bien. Mick et Gordon, lunettes de soleil sur le nez, fument comme des pompiers. Et les deux rails filent devant nous en une droite parfaite. 478 kilomètres sans la moindre courbe. Unique au monde. Un dingo traverse la voie. Un dingo maigrichon, au pelage kaki, la tête un peu traînante. Doit faire faim dans ces contrées désertes. « Vous rigolez ? », dit Gordon. « L'est pas tout seul ! Tiens, regardez à droite, un

Gordon paraît ravi de l'effet produit par ses informations. Soudain, à gauche, apparaissent une vingtaine de chameaux, dont deux petits. On s'enthousiasme. Mais Mick a décidé de gâcher cette apparition. « Sont dangereux ! - Pourquoi donc ? - Compréhendent rien. Une fois, j'en ai écrasé deux qui couraient sur la voie. Y'a eu du sang partout, ça puait dans la cabine. - Quelle horreur ! - Pourtant, on a un système de sifflet à ultrason auquel sont très sensibles les animaux. Et puis, je klaxonne. Mais rien à faire... »



ALAIN MERCIER

Fiona Hannan, une géante du basket passée au handball

QUELQUE chose frappe, dès le premier regard, chez Fiona Hannan. Sa taille. Sur la photo officielle de l'équipe australienne de handball, elle dépasse d'une bonne tête les plus grandes de ses partenaires. Et le ballon, dans ses mains, semble à peine plus gros qu'une boule de pétanque. A la voir plier avec peine ses deux jambes sous l'étroit banc de touche, on la croirait échappée d'un terrain de basket. Et, surprise, l'impression n'est pas tout à fait trompeuse. « Je ne ressemble pas seulement à une basketteuse, avoue-t-elle dans un mince sourire. Je l'ai été, professionnellement, pendant douze ans. » Le public, en Australie, s'en souvient sans doute encore. Aux Jeux d'Atlanta, en 1996, la jeune femme avait posé sa longue silhouette sur la troisième marche du podium olympique. Elle portait alors son nom de jeune fille, Robinson. Mais personne n'a oublié l'éclat de cette médaille de bronze, la première de l'histoire du basket-ball australien.

Quatre ans plus tard, Fiona Hannan n'a pas seulement changé d'état civil. Aux Jeux de Sydney, elle porte le maillot jaune taché de vert de l'équipe féminine de handball. « On ne gagnera pas, précise-t-elle sans l'ombre de regret. Les gens nous promettent même la dernière place. » Mais peu lui importe de connaître seulement le goût amer de la défaite. La victoire, Fiona Hannan l'a serrée solidement dans ses bras un soir de juillet 2000, jour de l'annonce de sa sélection dans l'équipe australienne pour le tournoi olympique. « Passer d'un sport à un autre aussi rapidement, personne ne croyait cela possible, dit-elle. Pas même moi, en vérité. On m'a longtemps prise pour une illuminée. Mais j'ai insisté. »

L'Australienne le reconnaît : l'idée n'était pas vraiment d'elle. En 1997, son nom a été poliment retiré de l'équipe nationale de basket-ball, renforcée par des talents plus jeunes, à trois années des Jeux de Sydney. Fiona Hannan ne se souvient pas l'avoir mal pris. « A vingt-huit ans, je m'attendais à devoir céder ma place », avoue-t-elle. Quelques mois plus tard, le hasard d'une rencontre oriente sa route vers une direction inconnue. Animatrice occasionnelle d'une émission de radio à Canberra, elle rejoint l'entraîneur national du handball masculin. Ses premières questions tournent autour des Jeux. « J'ai commencé à me moquer de son sport, raconte-t-elle. Je faisais des plaisanteries sur les raisons qui avaient pu pousser le CIO à accepter une discipline aussi saugrenue dans le programme olympique. En fait, je pensais que le handball était ce jeu que les enfants pratiquent dans la cour de l'école, en frappant une balle de tennis contre un mur, avec le plat de la main. En Australie, personne ne joue au handball. » L'entraîneur corrige la mé-

prise. Et il l'invite à faire un bout d'essai, le lendemain, avec l'équipe nationale masculine. Fiona Hannan accepte. « Et j'ai adoré », se souvient-elle.

Depuis, ce coup de foudre pour le plus obscur des sports collectifs australiens a bouleversé son existence. Elle a renoncé à sa carrière de basketteuse, payé de sa poche son premier équipement de handball, puis vidé ses placards de tout ce qui pouvait lui rappeler son ancienne carrière. « J'ai jeté tous mes ballons, dit-elle. C'était le seul moyen de réussir la transition entre les deux disciplines. » La première année, elle s'offre les services d'un entraîneur et, avec lui, s'initie aux gestes les plus anodins de son nouveau métier. Elle gagne sans tarder sa place dans l'équipe nationale, dès 1998, mais engrange de moisir sur le banc de touche. Ses proches l'exhortent à la patience. Mais le temps presse. Et, Fiona Hannan, le sait, il n'est pas son allié.

L'année suivante, elle vend sa maison d'un quartier bourgeois de Sydney, boucle ses malles et s'offre un aller simple pour le Danemark, la Mecque du handball féminin. « Mon mari n'a pas trop apprécié, reconnaît-elle. Mais il a compris que j'étais prête à tous les sacrifices pour réussir mon pari. » Au Danemark, l'Australienne se fait accepter dans l'équipe réserve du club de Roskilde, dans le championnat professionnel national. Elle y reste six mois. Assez pour se dessiner un vrai profil de joueuse. En rentrant au pays, l'entraîneur de l'équipe australienne, l'Allemand Christoph Mecker, cesse de la regarder de travers. Il lui glisse un maillot de titulaire. « Elle possède un jeu tellement anachronique qu'il est souvent impossible pour l'adversaire d'anticiper ses mouvements », reconnaît-il aujourd'hui.

D'un sport à l'autre, Fiona Hannan a découvert un monde d'écart. « Au basket, je gagnais confortablement ma vie. Et nous n'avions à nous occuper de rien d'autre que marquer des paniers. »

Le handball lui a appris à compter chaque dollar. « On paye nos tenues, nos ballons et l'hôtel nous est interdit, raconte-t-elle. En tournée, on loge chez l'habitant, à même le sol. » Elle ne s'en plaint pas. Mieux : ses deuxième Jeux, l'Australienne les traverse le sourire aux lèvres, avec l'impression délicate de toucher à l'essentiel. « C'est l'amateurisme absolu. La forme la plus pure de l'esprit olympique. Un vrai bonheur. »

RETROUVEZ CHAQUE JOUR "UNE HISTOIRE AUSTRALIENNE" SUR **L'EQUIPE TV**

PETITES
HISTOIRES
DES JEUX

JEAN DURRY

1928 (Amsterdam)

Le serment hors du stade

POUR distinguer sans équivoque les Jeux olympiques de toute autre compétition sportive, Pierre de Coubertin avait ressenti la nécessité d'un appareil, presque d'un rituel, ordonné par touches successives, mais dont le principe était posé dès Athènes 1896, avec les cérémonies d'ouverture et de clôture et la montée au mât du drapeau du pays vainqueur. Plus tard, il conçut et dessina lui-même l'emblème olympique aux cinq anneaux de couleur, ce « logo » génial, aujourd'hui sans doute le plus reconnu sur la surface du globe et qui, fabriqué par les magasins du « Bon Marché », fit son entrée dans le monde à Paris en 1914, pour le Congrès et les Fêtes du XX^e anniversaire du rétablissement des Jeux et de la création du Comité international olympique. C'est aux Jeux d'Anvers en 1920 que l'escrimeur belge Victor Boin, futur journaliste et président de l'Association internationale de la presse sportive, prononce le premier serment au nom des athlètes, rôle tenu en 1924 au stade de Colombes par le grand Géo André.

LA COUPE EST PLEINE

A ces mêmes Jeux d'été de la VIII^e olympiade, l'intelligent Bordelais Pierre Lewden entre dans l'histoire, et dans la littérature, car sa troisième place au saut en hauteur – il mesure 1 m 69 et franchit 1 m 92 dans le style original qu'il a mis au point et perfectionné de « ciseau avec retournement intérieur » et fouetté de la jambe d'appel après l'envol – inspire à André Obey certaines des pages de l'admirable *Orgue du Stade*.

Aux Jeux d'Amsterdam, Lewden va prendre une autre dimension, devenant le héros d'un instant, dans une situation peu banale. Ces jeux, auxquels Coubertin n'est plus présent que par un « Message aux athlètes et aux participants », marquent le retour de l'Allemagne. Leur mise en route a donné lieu à diverses oppositions, une partie des Néerlandais marquant leurs distances avec ces manifestations « païennes ». La délégation française, arrivée le 25 juillet, perçoit une certaine germanophilie qui va prendre une forme inattendue.

En effet, lorsqu'à la veille de l'ouverture, se présentent au stade les deux cars de l'équipe venue faire connaissance des lieux, le gardien leur ferme le portail au nez. Paul Mericamp, chef de la délégation, descend, s'informe, le ton monte, et le cerbère lui porte un violent coup de poing; Mericamp, projeté à terre, est aussitôt « vengé » par le lanceur de poids Edouard Duhour et le sprinter Duhau. Les Français se retirent et le Comité olympique français proteste aussitôt auprès de son homologue néerlandais et du Comité d'organisation, demandant des excuses et le retrait de l'énergumène. Or le lendemain, jour de la cérémonie, le custode est toujours en place; mieux, il empêche le second car de passer, faute de sésame nécessaire.

La coupe est pleine. La France fait savoir qu'elle ne participera pas au défilé. Le Comité international olympique en est averti. En revanche, le public et la presse, non renseignés, vont accabler nos représentants. L'émotion grandit. Le forfait, et donc l'incident diplomatique, est proche. Convoqués par le CIO, les Néerlandais doivent faire amende honorable. Une cérémonie de réparation est organisée en hâte, elle se déroulera au siège du Comité olympique néerlandais, plus d'une heure après la fin de l'ouverture officielle. Les excuses du baron de Schimmelpenninck une fois reçues, Pierre Lewden prononce à son tour, pour lui-même et ses camarades, le serment sans lequel la participation française était devenue impossible. « L'incident est clos. »

1972 à Munich, un homme cagoulé apparaît sur la terrasse...

Destin olympique

MUNICH, mes troisièmes Jeux olympiques. Une ville plutôt sympathique, agréable, le midi de l'Allemagne. Une organisation parfaite, disciplinée, allemande. Pour nous, photographes, les conditions étaient excellentes. Surtout pour l'athlétisme. Les organisateurs avaient aménagé une fosse tout autour du stade. C'était une très bonne idée, parce que le meilleur endroit pour photographier les athlètes, c'est au ras du sol. C'est la technique qu'avait adoptée Leni Riefenstahl pour filmer ses fameux *Dieux du stade*, le film commandé par Hitler sur les Jeux olympiques de 1936. Inutile de s'étendre sur l'idéologie du film, bien sûr... mais, plastiquement, ça reste une merveille. Riefenstahl avait mobilisé les meilleurs cadres de Fritz Lang. Le saut en hauteur, notamment, est exceptionnel. Un seul plan, et le cadre ne bouge pas, je n'ai jamais vu ça. Je ne sais pas si

Quand est-ce arrivé ? J'ai l'impression qu'on était au milieu des Jeux. Je ne sais plus à quelle heure. 4 h 30 du matin ? On a dû apprendre la nouvelle au petit déjeuner, et on a foncé

c'était une coïncidence – sans doute d'ailleurs –, mais nous nous trouvions donc dans cette situation idéale : dans la fosse.

J'adore l'athlétisme. On y trouve une émotion unique. L'athlète est si complètement seul, tout nu, et toi aussi tu es tout nu avec ton appareil. Tu as juste un mec à photographier, un homme, un corps, il fait un geste mille fois répété, mais il y a toujours tant d'imprévu que le facteur émotionnel est inexplicable. Il y a tout. Et c'est beau.

J'ÉTAIS là pour l'agence Gamma, que j'avais fondée avec Gilles Caron et Hubert Henrotte en 1966. Gilles avait disparu au Cambodge deux ans plus tôt. On entrait dans un journalisme un peu moins romantique, un peu plus efficace. On sentait déjà l'influence de la télévision. De nouvelles technologies émergent. Les téléobjectifs étaient de plus en plus puissants. Les premiers appareils à moteur étaient apparus aux JO de Tokyo. J'en avais acheté un là-bas, mon premier, un Nikon.

Nous habitons tous près du stade, au village olympique, dans des bâtiments destinés à devenir plus tard des casernes ou des logements sociaux. C'était des petites chambres qu'on partageait avec un confrère. Je savais d'expérience que les JO, pour un photographe, tiennent davantage du marathon que du 100 mètres. Si tu pars trop vite, le cinquième jour tu es crevé et démoralisé. Il faut avoir une bonne hygiène de vie, bien manger et se coucher de bonne heure, ne pas trop faire la bringue.

Le monde était plongé dans l'affrontement Est-Ouest. La politique des blocs existait aussi chez les photographes. Les Français se retrouvaient souvent avec les Italiens, un bloc latin. Les Anglais faisaient toujours un peu la gueule, et les Américains arrivaient avec des moyens colossaux et une certaine morgue. Ils venaient en repérage la veille. Ils trouvaient le meilleur axe et entouraient l'emplacement avec d'énormes chaînes. Quand on arrivait, ils disaient : « Pas ici, c'est ma place. » Alors on venait encore plus tôt qu'eux, et on faisait pareil. Les

Américains gueulaient, et on répondait : « Bah ! non, on est déso-lés, la place est réservée. »

Quand est-ce arrivé ? J'ai l'impression qu'on était au milieu des Jeux [le 5 septembre, NDLR]. Je ne sais plus exactement à quelle heure. 4 h 30 du matin ? On a dû apprendre la nouvelle au petit déjeuner, et on a foncé. On était là pour les JO, et on s'est retrouvés plongés dans un fait divers. Techniquement, une prise d'otages, pour un reporter, c'est comme un fait divers. Il faut faire des planques, trouver la bonne place, ne plus en bouger pendant des heures...

Cela se passait à côté du stade.



Raymond Depardon a été le témoin privilégié des événements qui ont endeuillé les Jeux de Munich. Il en a ramené les photos les plus célèbres.

Le 5 septembre 1972, un commando palestinien prend en otage la délégation israélienne. Cagoulé, un de ses membres sort sur la terrasse du bâtiment où les otages sont retenus (ci-contre). Neuf athlètes embarquent à bord d'un autobus avec le commando en direction de l'aéroport, où ils n'arriveront jamais (ci-dessous). Vêtu du survêtement israélien, l'un d'eux se retourne vers les photographes (gros plan).



Un cordon de sécurité nous empêchait d'approcher trop près. Il n'existait qu'un seul endroit d'où on pouvait voir le bâtiment de la délégation israélienne. C'était une petite colline. Pour l'atteindre, il fallait passer au-dessus d'un mur. Les premiers arrivés se sont installés dans cet axe. Le premier s'est mis à une hauteur normale, et moi, j'étais en quatrième ou en cinquième position, très haut. Une bonne place, à 100-120 mètres du bâtiment. J'avais un 800 mm Leica, qui ouvrait à 6,3, une merveille qui possède la plus belle des optiques. J'étais superéquipé, j'avais un moteur, j'avais tout... Et là, on a attendu.

Il faisait très beau. On voyait des flics en survêtement avec des mitraillettes. Ce n'était pas du tout comme aujourd'hui, avec les hommes cagoulés du GIGN. C'est curieux, mais il ne régnait pas une impression dramatique. On se disait : « Est-ce que les compétitions continuent ? C'est pas ce soir qu'il y a la finale du 400 mètres ou autre chose ? » Moi, je m'inquiétais : « Mon Dieu, tout mon planning foutu en l'air ! » Je m'étais fixé un emploi du temps extrêmement serré, et d'un seul coup, tout a été modifié. Cela m'angoissait beaucoup.

Un personnage pas très grand, le visage recouvert d'une cagoule, est apparu sur une terrasse. On a réalisé que c'était un membre du commando palestinien. On était

relativement près. Il y aurait eu des tirs, on aurait pu se faire canarder. Les choses ne se passent plus ainsi. Mais personne, en 1972, n'avait l'expérience de ce genre d'affaire. Ni la presse ni les autorités.

Ça traînait. On ne savait que l'essentiel : la délégation israélienne prise en otage par un commando palestinien. La police avait bien mis des panneaux pour nous cacher la vue, mais on passait au-dessus en raison de notre position. J'ai fait plusieurs photos de l'homme à la cagoule. Il y en a une où il se penche, une autre où il se tourne vers nous et une troisième où il est un peu de dos. Le reporter d'Associated Press a fait à peu près les mêmes. Il n'avait pas un plus gros téléobjectif que moi, mais ils ont gonflé une de ses photos au tirage, et elle est partie comme ça dans tous les journaux, très agrandie. Sur ma photo à moi, on voit le parapet. *Paris-Match* l'a choisie parce qu'ils pouvaient titrer dedans.

Quelqu'un a crié : « Ça y est, ils partent. » On s'est retrouvés à la sortie d'un sous-sol, en dessous du village olympique. J'ai vu des jeunes gens qui montaient dans un autobus vêtu du survêtement israélien. Un d'eux s'est retourné vers nous, il avait un air vraiment désespéré. Mais j'ai eu aussi l'impression que ça le rassurait de nous voir, mais bon... c'était une impression. J'ai fait une photo de lui. Le jour tombait, et quand le bus est parti, il régnait une espèce de grand vide.

Ils se sont rendus sur un aéroport militaire près de Munich. Gamma avait envoyé un autre photographe, Henri Bureau, en renfort dans la journée. Il s'était posté devant l'entrée principale de l'aéroport. Moi, je me suis trouvé avec un journaliste français de l'AFP [Charles Biétry, envoyé spécial de l'AFP à l'époque, NDLR] devant une porte dérobée de la base. Soudain une voiture sort. Le confrère

l'arrête, l'occupant dit en allemand : « Ils sont tous morts. » C'était le maire de Munich. J'ai fait une photo de lui.

LE gars de l'AFP me dit : « Putain, merde ! Il me faut un téléphone ! » – pas de portable à l'époque... Je suis parti avec lui dans sa voiture. Nous étions en pleine campagne. La nuit était tombée, tout était noir. On roulait vite, et ça m'a paru long. On s'est arrêtés devant la première maison, il a frappé. Il a appelé son agence. Il était le premier à diffuser l'information, le scoop.

Quand on est revenu au village olympique, il régnait une ambiance épouvantable dans la salle de presse, une tristesse, je n'avais jamais vu ça. On n'arrivait pas à comprendre. Il y a des moments où on se sent un peu acteurs des événements. Là, on était témoins, mais en même temps on n'avait rien entendu, rien vu... Nous étions tous partis pour couvrir une fête. L'ambiance était décontractée, les garçons draguaient les filles... On avait l'impression que rien ne pouvait arriver. On n'était pas préparés au drame.

Qui sait aujourd'hui encore ce qui s'est réellement passé ? J'ai le sentiment qu'ils ont voulu le faire sortir du village pour que la tuerie se déroule en dehors de l'enceinte olympique. A mon avis, ce n'était pas une bavure, pas quelqu'un qui a tiré par mégarde. C'était sûrement une action concertée entre les Israéliens et les Allemands pour tuer tout le monde, pour les sacrifier [onze Israéliens et quatre Palestiniens, NDLR]. Mais de cela on n'a rien su. Il n'y a eu que quelques photos le lendemain, pas grand-chose, des débris carbonisés, l'autobus, je crois, mais pas le moindre cadavre. Aujourd'hui, bien sûr, il y aurait une plus grande exigence de vérité. Peut-être, un jour, un témoin, un policier, un fonctionnaire l'écrira-t-il dans ses Mémoires ?

L'homme à la cagoule, par exemple, on sait sûrement qui il est. Il a dû naître quelque part, près de l'aéroport de Beyrouth, dans les camps palestiniens qui fabriquaient des terroristes. Quand on arrivait à Beyrouth et qu'on voyait, sur la droite, ces espèces de favelas, on se disait : « Comment se fait-il qu'ils soient ainsi parqués ? » Partout dans la région, on avait fait des Palestiniens des hommes à part. Et ce qui est fou, c'est qu'ils en sont partis et qu'ils sont nombreux à être devenus médecins, à exercer des professions libérales. Des gens cultivés et brillants... Je pensais à tout ça, parce que j'avais été faire des reportages dans les territoires occupés.

A l'époque, j'avais du mal à imaginer – les choses ont changé depuis – qu'on puisse abattre, comme ça, des hommes. J'ignore quelles étaient les exigences des Palestiniens, mais ne pouvait-on pas essayer de les sauver, les uns et les autres ?

Le surlendemain – il y a eu une journée de deuil –, on s'est remis à couvrir les épreuves sportives. Il y avait toujours des records à battre, des exploits à réaliser. Un Russe, je crois, a gagné le 100 mètres... C'est en revenant à Paris, en voyant l'incidence dans la presse, qu'on s'est réellement rendu compte de l'importance de ce qui s'était passé. Et puis, très vite, on a replongé dans nos préoccupations quotidiennes.

Mais je me souviendrai toute ma vie du regard que m'a lancé cet athlète israélien. Je sais qu'en agrandissant la photo que j'ai prise de lui, chose qu'on n'a pas faite, on verrait bien son visage, et ce regard qui se tourne vers moi.

Raymond Depardon
(propos recueillis par
Jacques Buob)

★ Raymond Depardon est photographe et cinéaste.

Séverine Vandenhende a forcé sa nature pour devenir championne olympique

Judo. Même sur la plus haute marche du podium, la jeune Nordiste fuit la renommée

UN JOUR de l'été dernier, entre deux stages de judo, Séverine Vandenhende a mis ses chaussures de sport, est descendue de son appartement de Champigny-sur-Marne (Val-de-Marne) et est partie faire un footing. Banal ? Pas pour elle. « Il y a quelque temps, l'idée d'aller courir ne m'aurait même pas effleuré l'esprit. Mais cette fois, je me suis dit que je n'allais pas rester quatre jours sans rien faire. J'ai même été étonnée d'y avoir pensé toute seule. » Séverine Vandenhende a changé. A une autre époque, elle serait restée enfermée chez elle, à regarder une vidéo en caressant distraitemment son chat, qui répond au nom de Sydney. « Je suis un peu mère », confesse-t-elle sans difficulté.

Mais depuis que deux opérations successives, l'une à l'épaule, l'autre au genou, l'ont tenue éloignée des tatamis pendant près de deux années, Séverine Vandenhende a décidé de prendre sa vie de championne en mains, de ne plus être seulement cette « judoka douée mais paresseuse ». « Dès que ça devient dur, j'ai tendance à esquiver », dit-elle. Il a longtemps fallu me secouer pour arriver à quelque chose. »

Les entraîneurs nationaux en savent quelque chose, eux qui ont longtemps eu du mal à cerner cette athlète qui combat à l'instinct, aux sensations, et se dit parfois incapable de reproduire à l'entraînement les techniques qu'elle utilise en compétition. Pour remporter le titre olympique des moins de 63 kg, mardi 19 septembre, elle a dû faire preuve d'une véritable science du combat et pousser à la faute la Chinoise Shufang Li, qui lui était opposée en finale. « C'était à moi de prendre les devants et de bien placer mes mains pour la contrôler. » C'est ce qu'elle a fait, précisément. Même si le spectacle n'était pas au rendez-vous, la victoire de la jeune femme, née à Dechy (Nord) il y a vingt-six ans, n'a souffert aucune contesta-



Y. M. QUEMENER/CORBIS-TEMPSPORT

Séverine Vandenhende : comment gagner en attaquant.

tion. Dans la famille Vandenhende, les combats n'ont jamais été gagnés d'avance.

On y était mineur de père en fils. Le grand-père de la championne olympique est mort de la silicose quand elle avait six ans. Son père n'avait pas cinquante ans quand il a assisté à la fermeture du puits de Vieux-Condé, où il travaillait depuis des années. C'est là, à quelques kilo-

mètres de Valenciennes, que la jeune femme a grandi et découvert le judo dans le sillage de ses deux sœurs aînées.

A dix-sept ans, après un podium aux championnats de France espoirs, elle s'en va rejoindre le centre national d'entraînement de Chateaufort (Hauts-de-Seine). Elle y gagnera le surnom de « Waddle », inspiré par son amour du football

- du RC Lens en particulier - et sa coupe de cheveux de l'époque, qui rappelait celle de l'ancien joueur anglais de l'OM. Une année et un redoublement en classe de première plus tard, Séverine Vandenhende revient à la maison, rapatriée par décision parentale. Il lui faudra réussir son bac avant de s'envoler définitivement du nid et rejoindre l'Insep et l'équipe de France. Elle y croquera Cathy Fleury, championne olympique et titulaire dans sa catégorie, qu'elle battra en finale des championnats de France 1994, à l'occasion de leur unique affrontement.

« JE N'ÉTAIS PAS PRÊTE »

Trois années plus tard, à Paris, elle devient championne du monde, mais sa notoriété reste à quai. « Je n'étais pas prête », dit-elle. J'étais quasiment incapable de parler devant une caméra. Il n'y en avait que pour Marie-Claire Restoux et David Douillet, qui étaient déjà champions olympiques. Au début, je n'ai pas fait attention, je m'en moquais. Ce n'est que plus tard que je me suis dit que j'étais peut-être passée à côté de quelque chose. Cette fois, je pense être prête. »

Cette fois, c'est son heure de gloire. Dans la nuit qui a suivi son sacre, Séverine Vandenhende a - une fois de plus - dû aller contre sa nature : trouver les mots, qui ne suffisent jamais à exprimer les sentiments, enchaîner les plateaux de télévision, se contenter de deux heures de sommeil avant un nouveau direct avec la France. « Le goût de se montrer, on l'a ou on ne l'a pas », dit-elle. Elle ne l'a pas et ne l'aura jamais. Dès son arrivée en Australie, elle a demandé à rentrer le plus tôt possible en France. « Passer plus de deux semaines loin de chez moi, c'est difficile. Je ne suis pas une sauvage, mais presque... »

Gilles Van Kote, à Sydney

Inventeur de champion : Jacques Lemaître

En Normandie, un entraîneur de campagne pour David Douillet



CORBIS-TEMPSPORT

LE DOJO municipal de Neufchâtel-en-Bray (Seine-Maritime) se dresse entre un hypermarché et une rangée de petites maisons préfabriquées. Evidemment, une plaque commémorative rappelle aux étonnés que David Douillet a passé des centaines d'heures à enchaîner ses premiers kumi-kata dans ce bourg. Baptisée « Dojo David-Douillet », la salle abrite désormais le CSB de Neufchâtel-en-Bray.

Dans cette petite ville de 5 000 habitants, perdue en plein cœur du pays de Bray, à une trentaine de kilomètres au nord de Rouen, le fromage et le judo font partie intégrante du patrimoine local. Depuis 21 ans, le club a formé 78 ceintures noires, cinq internationaux et trois champions de France. Son entraîneur, Jacques Lemaître, a été le premier entraîneur de David Douillet.

Cet homme de 41 ans aurait pu balader sa carcasse de démenageur dans les meilleurs dojos français et devenir un entraîneur de haut niveau. Il a d'ailleurs été courtisé par la plupart des clubs de la région parisienne. Mais il a choisi de rester chez lui, en Normandie. « Comme tous les Normands, je suis prudent, note-t-il. Je n'aime pas mettre mes œufs dans le même panier. Et puis, je suis amoureux de ma Normandie et de ma liberté professionnelle. »

Entraîneur indépendant, Jacques Lemaître promène son kimono dans la plupart des bourgades du pays de Bray. De Bihorel en passant par Gournay-en-Bray, Saint-Saëns ou Neufchâtel-en-Bray, il a formé depuis 1979 quelques centaines de jeunes judokas. Une tradition familiale chez les Lemaître. « Mon père, Jean Lemaître, a été l'un des pionniers du judo en Normandie », souligne-t-il. Il était professeur de judo, d'aïkido et de karaté. Le judo a toujours fait partie de ma vie. » Jusqu'à l'école de maître. « Quand je suis entré en

sixième, je ne voulais plus entendre parler de judo. J'ai essayé le football et le handball, mais, tous les soirs, je retrouvais mon père au dojo. Je faisais mes devoirs en attendant qu'il termine ses leçons. Un soir, pour conjurer l'ennui, j'ai remis un kimono. Et tout est allé très vite. »

En 1973, âgé de 14 ans, il se classe cinquième du championnat de France des plus de 80 kg. Son meilleur résultat en tant qu'athlète. Diplômé d'Etat en 1979, après avoir enchaîné les petits boulots (éleveur de caillies, manutentionnaire dans une entreprise de papiers peints), Jacques Lemaître s'installe rapidement à son compte et devient entraîneur de campagne. « Il y a les médecins de campagne, les curés de campagne, les facteurs de campagne, blague-t-il. Moi, je suis un entraîneur de judo de campagne. » Une vie faite d'allers-retours en voiture, de kermesses scolaires et d'une certaine forme de dévotion. « Je passe beaucoup de temps avec mes judokas en dehors du dojo. J'essaie de leur apprendre que le salut avant un combat est aussi important que la victoire. » Et David Douillet ? « Mon rêve était de devenir champion olympique, murmure-t-il. Pendant les Jeux de Barcelone, en 1992, j'étais en stage au Japon. A quatre heures du matin, j'ai regardé David monter sur la troisième marche du podium, dans ma chambre d'hôtel. Alors, vous imaginez mon émotion à Atlanta ! J'étais dans les tribunes et j'ai pleuré comme une Madeleine. En plus, il a gagné sur uchi-mata, mon spécial ! »

Paul Miquel

Parent pauvre du sport suisse, l'épée a trouvé l'argent

Escrime. L'école helvétique réalise l'un des meilleurs tournois olympiques de son histoire

DEUX MÉDAILLES d'argent pour 2 400 licenciés : l'escrime suisse fait mouche à Sydney et mériterait une troisième palme, celle de l'efficacité olympique. Mardi 19 septembre, l'équipe féminine d'épée n'a échoué qu'en finale face à la Russie. Deux jours auparavant, dans l'épreuve individuelle, Gianna Habluetzel-Buerki, chef de file de l'école helvétique, était parvenue au même stade. Les trois filles s'en reviennent donc d'Australie toutes cousues. A ce tableau flatteur, il convient encore d'ajouter la quatrième place de Marcel Fischer, seul épéiste homme d'une délégation restreinte.

La moisson devrait cependant s'arrêter là, faute de combattants. « On se concentre sur l'épée », explique Gabriel Nigon, chef de la délégation helvétique. Le pays sera exceptionnellement représenté au sabre, jeudi 21 septembre. Une simple opportunité de passeport. Laurent Waller est un avocat parisien de 33 ans qui a appris le maniement de cette arme au sein de l'école française. Cet escrimeur rêvait des Jeux, mais n'était jamais

parvenu à obtenir une sélection dans la phalange tricolore. Nanti de la double nationalité, il a donc offert ses services à la Confédération. L'homme a quitté le Racing Club de France pour signer une licence à Genève, un des 40 clubs des alpages.

Les deux médailles ont été une divine surprise. En 1996, la sélection s'était totalement ratée à Atlanta. « C'était simplement mes jours », affirmait modestement, après son doublé, Gianna Habluetzel-Buerki, 31 ans, dont dix-sept passés pommeau en main à récolter essentiellement des succès.

Cette fois, le parent pauvre du sport helvétique entend pérenniser les médailles providentielles. « La finale de Gianna a été largement suivie à la télévision », se félicite Gabriel Nigon. L'argent venant à l'argent, les dirigeants se sont aussitôt mis en quête de sponsors, ne percevant pour l'heure que l'insuffisant écot d'une société pourtant spécialisée dans la gestion de fortune. La fédération souhaite également se structurer. « Nous aimerions créer deux centres de formation, l'un en Suisse

romande, l'autre en Suisse alémanique », explique Gabriel Nigon.

La Suisse s'est jusque-là appuyée sur l'expérience des nations-phare de l'escrime, faisant traverser sporadiquement la frontière à certains de leurs maîtres d'armes. De ce mélange est né un style particulier, fusion de la fougue latine et de la rigueur germanique, illustré par l'imprévisible Marcel Fischer. A vingt-deux ans, ce combattant figure l'avenir de l'épée suisse avec Diana Romagnoli, vingt-trois ans.

La discipline a même le rare bonheur de posséder dans ses rangs un prodige. Mardi, Sophie Lamon est devenue la plus jeune médaillée olympique de l'histoire suisse. A quinze ans, la jeune fille, entraînée par son père depuis l'âge de cinq ans, se présente comme le nouveau phénomène de l'escrime mondiale, sport où la maturité est pourtant déterminante.

Benoît Hopquin, à Sydney

Des chaussures d'escrime à la pointe du progrès



HERVÉ MORIN

L'ESCRIME est le sport le plus asymétrique qui se puisse imaginer. Tandis que le pied arrière pousse, puis traîne sur la piste perpendiculairement à l'avancée de l'escrimeur, le pied avant atterrit sur le talon et négocie l'allonge en un tricotage souvent effréné. Adidas a eu l'idée toute simple d'en tirer les conséquences, et de créer des chaussures asymétriques.

« Depuis les années 80, il n'y avait rien eu de neuf en escrime », soutient l'épéiste allemande Imke Duplitzer, sous contrat avec Adidas. Auparavant, une paire avait une espérance de vie de trois ou quatre mois, et pouvait être détruite en une compétition. Certaines escrimeuses, qui n'avaient pas de sponsor, achetaient des chaussures russes, ou des chaussures de volley, moins chères. » Les concepteurs d'Adidas estiment que leur Equipment Fencing Shoe résistera un an avant de rendre l'âme.

Le talon de la chaussure avant a été renforcé avec de l'Adiprène, un matériau viscoélastique censé amortir les chocs répétés. La

chaussure arrière, elle, a été conçue pour faciliter la poussée, grâce à une semelle qui place le talon plus haut que les ortels.

Des renforts montants ont aussi été placés sur la face interne pour « protéger la malléole [saillie osseuse de la cheville] des frottements répétitifs » sur le treillis métallique qui recouvre la piste d'escrime (pour les besoins du comptage des points, qui se fait par contact électrique entre l'arme et le corps de l'adversaire).

Naturellement, il existe des modèles pour droitiers et pour gauchers. Environ un quart des escrimeurs sont gauchers, mais la firme aux trois bandes a prévu de produire les deux modèles dans une même proportion, à raison de 3 000 paires par an environ. « Cette innovation est aussi un véhicule marketing », reconnaît-on chez Adidas, où l'on promet que les années à venir verront apparaître des modèles asymétriques dans d'autres disciplines.

Andreea Raducan, la puce bouscule-tout

Gymnastique. Plus encore que faire gagner son équipe, la jeune Roumaine veut devenir une star

C'EST UNE PETITE chose irradiant l'énergie, une gamine pétulante et effrontée, prête à bousculer l'univers apprêté et silencieux de la gymnastique. Andreea Raducan est Roumaine, et son justaucorps d'un autre âge lui va mal. Membre d'une équipe qui conquiert les podiums avec la régularité d'un métronome grâce à des exercices denses et austères, cette adolescente au tempérament de feu piaffe d'impatience.

Andreea Raducan, même pas 17 ans, est une puce standard de 1,48 m et 37 kg. Ses débuts internationaux ne remontent qu'à 1998, aux championnats d'Europe de Saint-Pétersbourg (Russie). Elle s'y est néanmoins offert trois médailles - l'argent par équipe et à la poutre, le bronze au sol - et a terminé 4^e du concours général individuel.

Ses débuts chez les seniors ont

été tout aussi tonitruants. Aux championnats du monde de Tianjin (Chine) en octobre 1999, elle s'est classée 5^e du concours général individuel s'adjugeant le titre à la poutre et la médaille d'argent au sol après avoir conduit son équipe vers le titre. « J'ai concouru contre pratiquement les mêmes athlètes que celles que j'affrontais chez les juniors », déclare-t-elle alors à ceux qui s'étonnent de son absence de nervosité. Comme si les « anciennes » n'existaient déjà.

Ses résultats ne la surprennent pas, ils l'enthousiasment. « Ce n'est qu'un début, lâchait-elle encore, en Chine. Je veux devenir une star. » Octavian Belu, l'entraîneur national, et son assistante Maria Bitang temporisent. Au pays de Nadia Comaneci, ils en ont vu d'autres. En Roumanie, l'équipe prime sur les individualités. La fanfaronnade, la fantaisie et le sens artistique ne

sont pas encouragés. Avec son teint de papier mâché et son regard sans vie, Gina Gogean, vice-championne olympique de 1996, était le produit parfait de cette école de rigueur. En y superposant son style expansif, Raducan pourrait réussir encore mieux.

L'AUTORITÉ D'UNE GRANDE

Son culot, sa solidité technique et mentale, ont convaincu les juges. Dans les qualifications, elle a totalisé les meilleurs scores de son équipe à trois des quatre agrès dans les qualifications, talonnant la Russe Svetlana Khorkina (1^{re}) et devançant sans complexe ses compatriotes Simona Amanar (3^e), encore championne olympique du saut de cheval pour encore quelques jours, et Maria Oлару, la transparente championne du monde individuelle, seulement 10^e. Mardi 19 septembre, elle a emmené, avec l'au-

torité d'une grande, son équipe vers le titre en lui offrant à nouveau le meilleur total-points.

Mercredi 20 septembre, sa jeunesse et son insouciance pourraient lui permettre de souffler à Khorkina, en délicatesse palpable avec ses nerfs, l'unique titre au concours général encore manquant au palmarès de la Russe. Seule une petite faiblesse aux barres et un léger manque d'expérience au sol l'ont empêchée de la supplanter dans les épreuves préliminaires. Andreea Raducan participera en outre aux finales aux engins du saut de cheval, dimanche 24 septembre, et du sol, lundi 25 septembre. Encore un effort et l'encadrement roumain n'aura d'autre choix que de considérer l'insolente comme sa gymnaste numéro un.

Patricia Jolly, à Sydney

DÉPÊCHES

■ **BASKET-BALL** : les Françaises ont remporté leur 3^e victoire devant les Canadiennes (70-58) et se sont qualifiées pour les quarts de finale du tournoi.
■ **HALTÉROPHILIE** : le Bulgare Ivan Ivanov s'est vu priver de sa médaille d'argent des moins de 56 kg en raison d'un contrôle positif au diurétique. Le Chinois Wu Weixiong récupère la médaille d'argent et son compatriote Zhang Xiangxiang celle de bronze.
■ **TENNIS** : le Français Fabrice Santoro a éliminé (1-6, 6-1, 6-4) le Russe Marat Safin, n° 1 mondial, au premier tour du tournoi. Plusieurs têtes de série ont aussi quitté la compétition : le Britannique Tim Henman a été battu par le Slovaque Karol Kucera (6-3, 6-2), et le Chilien Marcelo Rios par l'Argentin Mariano Zabaleta (6-7, [8/10], 6-4, 7-5).

Marie-George Buffet, ministre française de la jeunesse et des sports

« Il y a de nouveaux produits dopants en circulation »

Dans un entretien au « Monde », la ministre fait part de ses craintes

« Que pensez-vous du dispositif antidopage mis en place à Sydney ?

– Ces Jeux marquent une certaine avancée en matière de lutte contre le dopage. La preuve en est que le renforcement des contrôles a eu un effet dissuasif sur la venue de certains athlètes touchés par le dopage. Je regrette seulement que l'Agence mondiale antidopage (AMA) n'ait qu'un rôle d'observateur, lors de ces Jeux olympiques. Il faudra, à l'avenir, que cette structure puisse coordonner et harmoniser la lutte contre le dopage.

– Dans leur majorité, les athlètes qui ont subi des contrôles positifs avant les Jeux, de même que ceux qui ont préféré rester chez eux afin de ne pas être contrôlés, sont originaires de pays en voie de développement ou d'anciens pays du bloc de l'Est. Qu'est-ce que cela vous inspire ?

– Je crois que, dans les pays en voie de développement, lorsqu'il y a dopage, il se fait avec des produits anciens qui sont facilement détectables. Ces pays n'ont pas les moyens, ou parfois ne se donnent pas les moyens, de mener le combat antidopage. Ce devra être l'une des missions de l'AMA : créer des structures partout où cela est nécessaire. La très grande majorité des athlètes présents à Sydney ne sont pas dopés. Mais je pense qu'il y a de nouveaux produits en circulation.

– Ne pensez-vous pas que, tant qu'un sportif connu ne se sera pas fait attraper, la lutte contre le dopage ne sera qu'un miroir aux alouettes ?

– Non. Ce n'est pas parce qu'on attrapera quelqu'un de connu que la lutte contre le dopage sera gagnée. On la gagnera d'abord par la prévention, par une répression plus internationale et par la recherche scientifique qui nous permet de détecter de nouveaux pro-

duits, ce que nous avons fait avec l'érythropoïétine. Tout le monde sait, aujourd'hui, que les hormones de croissance circulent dans le milieu sportif.

– Pensez-vous que les Jeux de Sydney seront « 100 % propres » comme l'ont déclaré certains dirigeants sportifs ?

– Pour moi, la lutte contre le dopage ne se fait pas à coups d'effets d'annonce et de communiqués. Cette lutte est difficile et, depuis deux ans, quelque chose s'est déclenché. Quand j'ai pris mes fonctions, en juillet 1997, j'étais loin de penser que nous organiserions une conférence internationale sur le dopage à Lausanne et que près de 3 000 tests inopinés seraient effectués à Sydney sous le contrôle d'une agence indépendante.

– Quelles sont les prochaines étapes ?

– A l'initiative de la France, qui préside actuellement l'Union européenne, les ministres européens des sports vont se réunir le 6 novembre afin de donner une nouvelle base juridique à l'AMA. Il faudrait, selon moi, que l'Europe soit représentée en tant que telle au sein de cette agence. Mais nous devons aller plus loin. L'AMA doit se doter d'un statut de grande fondation, de telle sorte qu'elle puisse intervenir dans tous les Etats sans que ceux-ci se cachent derrière des législations qui leur sont propres. L'étape suivante sera de placer la question du dopage à un niveau international, au-delà du cadre de l'Union européenne où le sujet est désormais abordé. Est-ce qu'un organisme comme l'Unesco, qui compte le sport et la jeunesse parmi ses compétences, ne devrait pas prendre le relais ? Il manque aujourd'hui un lieu où l'ensemble des Etats puissent faire avancer la lutte contre le dopage.

– Des dissensions existent au



Marie-George Buffet, en février 1999, à une réunion du CIO, à Lausanne, sur le dopage.

sein de l'Union européenne quant au financement de l'AMA. Qui doit financer la lutte contre le dopage ? Les Etats ou le mouvement sportif ?

– Les deux. Il est indispensable qu'il y ait une participation des Etats. On ne peut pas être en co-gestion avec le mouvement sportif dans le fonctionnement de cette agence et laisser le mouvement sportif trouver de l'argent tout seul. Il en va de l'indépendance de l'AMA. La Commission européenne fait la même analyse, mais il est nécessaire d'avoir un consensus au sein de l'Union.

– Plus de villes sont candidates pour accueillir le siège de l'AMA. Où doit-elle s'installer ?

– Je préférerais qu'elle reste en Europe, car c'est l'Union européenne qui a déclenché ce nouveau dynamisme dans la lutte contre le dopage. Elle doit être située dans un pays où la lutte contre le dopage est engagée.

– Il semble que Montréal puisse bénéficier du vote d'un grand nombre de représentants au sein de l'AMA. Quelle signification aurait l'installation de l'AMA en Amérique du Nord, où les conceptions de la lutte antidopage sont très différentes des conceptions européennes ?

– J'ai rencontré récemment le ministre canadien des sports qui m'a confié que son pays allait

bientôt se doter d'une loi antidopage au sein de laquelle serait inscrit un volet sur le sport professionnel.

– L'AMA doit-elle quitter Lausanne et la proximité du Comité international olympique ?

– Absolument. C'est comme si j'avais installé le Conseil de prévention et de lutte contre le dopage dans les murs du ministère de la jeunesse et des sports. Il y a des signes forts qui sont porteurs de l'indépendance de l'agence. Parmi ceux-ci, il y a sa localisation.

propos recueillis par Frédéric Potet, à Sydney

RÉSULTATS Mardi 19 septembre

BASE-BALL

Italie b. Afrique du Sud 13-0 ; Japon b. Australie 7-3 ; Etats-Unis b. Pays-Bas 6-2 ; Cuba b. Corée du Sud 6-5.

BASKET-BALL

Messieurs
GROUPE A : Chine b. Nouvelle-Zélande 75-60 ; Etats-Unis b. Italie 93-61 ; Lituanie b. France 81-63.
Classement : 1. Etats-Unis, 4 pts ; 2. Lituanie, 3 ; 3. France, 3 ; 4. Chine, 3 ; 5. Italie, 3 ; 6. Nouvelle-Zélande, 2.
GROUPE B : Canada b. Angola 99-54 ; Russie b. Espagne 71-63 ; Yougoslavie b. Australie 80-66.
Classement : 1. Canada, 4 pts ; 2. Yougoslavie, 4 ; 3. Espagne, 3 ; 4. Russie, 3 ; 5. Australie, 2 ; 6. Angola, 2.

ESCRIME

Dames

- **Epée par équipes**
- 1. RUSSIE
- 2. SUISSE
- 3. Chine

Finale : Russie (Logounova, Mazina, Aznavourian) b. Suisse (Halbuetsel-Buerki, Lamont, Romagnoli), 45-35 ; match pour la troisième place : Chine (Shaoqi, Na, Qin) b. Hongrie (Nagy, Mincza, Szalay), 41-39.

FOOTBALL

Messieurs
GROUPE A : Honduras b. Australie 2-1 ; Italie et Nigeria 1-1.
Classement : 1. Italie, 7 ; 2. Nigeria, 5 ; 3. Honduras, 4 ; 4. Australie, 0.
L'Italie et la Nigeria sont qualifiés pour les quarts de finale.
GROUPE C : Etats-Unis b. Koweït 3-1 ; République tchèque et Cameroun 1-1.
Classement : 1. Etats-Unis, 5 ; 2. Cameroun, 5 ; 3. Koweït, 3 ; 4. République tchèque, 2.
Les Etats-Unis et le Cameroun sont qualifiés pour les quarts de finale.

Dames
GROUPE E : Allemagne b. Brésil 2-1 ; Australie et Suède 1-1.
Classement : 1. Allemagne, 6 ; 2. Brésil, 3 ; 3. Suède, 1 ; 4. Australie, 1.
L'Allemagne et le Brésil sont qualifiés pour les demi-finales.

GYMNASTIQUE ARTISTIQUE

Dames

- **Epreuve par équipes**
- 1. ROUMANIE
- 2. RUSSIE
- 3. Chine

1. Roumanie (Amanar, Olaru, Boboc, Isarescu, Presacan, Raducan), 154,608 pts ; 2. Russie (Khorkina, Kolesnikova, Lobazniouk, Prodounova, Tchepelova, Zamolodtchikova), 154,403 ; 3. Chine (Dong, Huang, Kui, Ling, Liu, Yang), 154,008 ; 4. Etats-Unis (Dawes, Chow, Dantzscher, Maloney, Ray, Schwikert-Warren), 152,933 ; 5. Espagne (Cusido, Garcia, Martinez, Moro, Moro, Moya), 152,113 ; 6. Ukraine (Karpenko, Kravash, Roshchupkina, Teslenko, Yarosh, Tynyk), 151,846.

HALTÉROPHILIE

Dames

- **69 kg**
- 1. Lin WEINING (Chn)
- 2. Erzsébet MARKUS (Hun)
- 3. Karnam Malleswari (Ind)

1. Weining (Chn), 242,5 kg ; 2. Markus (Hon), 242,5 ; 3. Malleswari (Ind), 240 ; 4. Trendafilova (Bul), 232,5 ; 5. Kerkeleva (Bul), 232,5 ; 6. Kassimova (Rus), 230 ; 7. Thongsuk (Tha), 225 ; 8. Prei (Pol), 225.

HANDBALL

Dames

GROUPE A : Hongrie b. France 23-22 ; Corée du Sud b. Roumanie 34-25 ; Exempt : Angola.
Classement : 1. Hongrie, 4 pts ; 2. Corée du Sud, 4 ; 3. France, 0 ; 4. Roumanie, 0 ; 5. Angola, 0.
GROUPE B : Norvège b. Australie 28-18 ; Danemark b. Autriche 30-26.
Classement : 1. Norvège, 4 ; 2. Brésil, 2 ; 3. Danemark, 2 ; 4. Autriche, 0 ; 5. Australie, 0.

HOCKEY SUR GAZON

Messieurs

GROUPE B : Argentine et Corée du Sud 2-2 ; Australie et Inde 2-2 ; Pologne b. Espagne 4-1.
Classement : 1. Australie, 4 pts ; 2. Inde, 4 ; 3. Pologne, 3 ; 4. Corée du Sud, 2 ; 5. Argentine, 1 ; 6. Espagne, 1.

JUDO

Messieurs

- **-81 kg**
- 1. Makoto TAKIMOTO (Jap)
- 2. Cho IN-CHUL (Cds)
- 3. Aleksei Budolin (Est) et Nuno Delgado (Por)

Finale : Takimoto (Jap) b. In-chul (Cds), yuko ; Matches pour les troisièmes places : Budolin (Est) b. Bouras (Fra), koka ; Delgado (Por) b. Paseyro (Uru), ippon.

Dames

- **-63 kg**
- 1. Séverine VANDENHENDE (Fra)
- 2. Li SHUFANG (Chn)
- 3. Gella Vandecaveye (Bel) et Jung Sung-sook (Cds)

Finale : Vandenhende (Fra) b. Shufang (Chi), yuko ; pour les troisièmes places : Sung-sook (Cds) b. Gal (Ita), décision ; Vandecaveye (Bel) b. von Rekowski (All), ippon.

NATATION

Messieurs

- **relais 4 x 200 m**
- 1. AUSTRALIE
- 2. ETATS-UNIS
- 3. Pays-Bas

1. Australie (Thorpe, Klim, Pearson, Kirby), 7 min 7 s 05 ; 2. Etats-Unis (Goldblatt, Davis, Rauch, Keller), 7 min 12 s 64 ; 3. Pays-Bas (Zuijdweg, Kenkhuus, Wouda, Van den Hoogenband), 7 min 12 s 70 ; 4. Italie (Beccari, Pellizzari, Brembilla, Rosolino), 7 min 12 s 91 ; 5. Grande-Bretagne (Sinclair, Palmer, Spackman, Salter), 7 min 12 s 98 ; 6. Allemagne (Pohl, Keller, Herbst, Troeger), 7 min 20 s 19 ; 7. Canada (Johnston, Mintchenko, Say, Lupien), 7 min 21 s 92 ; 8. Russie (Tchernychev, Kapralov, Lavrenov, Filipets), 7 min 24 s 37. *L'Australie a établi un nouveau record du monde en 7 min 7 s 05 (ancien record par l'Australie en 7 min 8 s 79).*

Dames

- **200 m 4 nages**
- 1. Yana KLOCHKOVA (Ukr)
- 2. Beatrice Nicoleta CASLARU (Rou)
- 3. Cristina Teuscher (Usa)

1. Klochkova (Ukr), 2 min 10 s 68 ; 2. Caslaru (Rou), 2 min 12 s 57 ; 3. Teuscher (Usa), 2 min 13 s 32 ; 4. Limpert (Can), 2 min 13 s 44 ; 5. Malar (Can), 2 min 13 s 70 ; 6. Verevka (Rus), 2 min 13 s 88 ; 7. Rose (Usa), 2 min 14 s 82 ; 8. Hagiwara (Jap), 2 min 15 s 64.

SOFTBALL

Japon b. Etats-Unis 2-1 ; Cuba b. Italie 1-0 ; Chine b. Nouvelle-Zélande 10-0 ; Australie b. Canada 1-0.

TIR À L'ARC

Dames

- **Epreuve individuelle**
- 1. Yun MI-JIN (Cds)
- 2. Kim NAM-SOON (Cds)
- 3. Kim Soo-nyung (Cds)

Finale : Yun Mi-jin (Cds) b. Kim Nam-soon (Cds), 107-106 ; match pour la troisième place : Kim Soo-nyung (Cds) b. Choe Ok-sil (Cdn), 103-101.

VOLLEY-BALL

Messieurs

Argentine b. Corée du Sud 3-1 ; Russie b. Etats-Unis 3-1 ; Italie b. Yougoslavie 3-2.

WATER-POLO

Dames

Australie b. Etats-Unis 7-6 ; Pays-Bas b. Canada 7-4 ; Russie b. Kazakhstan 15-6.

Mercredi 20 septembre

BASEBALL

Japon b. Italie 6-1 ; Pays-Bas b. Cuba 4-2.

BASKET-BALL

Dames

Cuba b. Nouvelle-Zélande 74-55 ; France b. Canada 70-58 ; Brésil b. Sénégal 82-48 ; Etats-Unis b. Russie 88-77.
France b. Canada 70-58 (30-33). Arbitres : MM. Romualdas Brazauskas (Lit) et Stanley Battock (Nzi). Spectateurs : 4000. France : 26 panier (dont 3 sur 9 à trois points) sur 63 tirs ; 15 lancers francs sur 22 tentés ; 20 fautes personnelles. Marqueuses : Antibe (8), Fijalkowski (13), Lesdema (4), Melain (21), Moussard (9), Saurat (9), Souvê (6). Canada : 20 paniers (dont 3 sur 13 à trois points) sur 56 tirs ; 15 lancers francs sur 25 tentés ; 23 fautes personnelles. Marqueuses : Bouchard (3), Boucher (8), Dales (17), Hendry (2), Johnson (2), Karch (3), Kleindienst (2), Norman (13), Sutton-Brown (8).

CANOË-KAYAK

Messieurs

● Slalom C2

1. Pavel et Peter HOCHSCHORNER (Slq)
2. Krzysztof KOLOMANSKI-Michal STANISZEWSKI (Pol)
3. Marek Jiras-Tomas Mader (Tch)
1. Hochschomer-Hochschomer (Slq), 237,74 ; 2. Kolomanski-Staniszewski (Pol), 243,81 ; 3. Jiras-Mader (Tch), 249,45 ; 4. Bowman-Smith (Gbr), 249,93 ; 5. Volf-Stepanek (Tch), 253,36 ; 6. Wojs-Mordarski (Pol), 255,51 ; 7. Adisson-Forgues (Fra), 290,91 ; 8. Ehrenberg-Serit (All), 301,78.
- **Slalom K1**
1. Thomas SCHMIDT (All), 217,25 ; 2. Ratcliffe (Gbr), 223,71 ; 3. Ferrazzi (Ita), 225,03 ; 4. Oblinger (Aut), 226,45 ; 5. Shipley (Usa), 226,67 ; 6. (Aut), 226,80 ; 7. Kobes (Tch), 226,99 ; 8. Burtz (Fra), 227,63.

CYCLISME PISTE

Messieurs

● **Vitesse**
Demi-finale : Nothstein (Usa) b. Fiedler (All), 2-0 ; Rousseau (Fra) bat Gané (Fra), 2-1.

Dames

● Vitesse

Demi-finales : Ballanger (Fra) b. Ferris (Aus), 2-0 ; Gritchina (Rus) b. Yanovitch (Ukr), 2-0.

ESCRIME

Messieurs

● Fleuret

Match pour la troisième place : Chevchenko (Rus) b. Ferrari (Fra), 15-14.

HALTÉROPHILIE

Dames

● 75 kg

1. Maria Isabel URRUTIA (Col)
2. Ruth OGBEIFO (Nga)
3. Kuo Yi-Hang (Tai)

1. Urrutia (Col), 245,0 kg ; 2. Ogbefio (Nga), 245,0 ; 3. Yi-Hang (Tai), 245,0 ; 4. Soon-hee (Cds), 240,0 ; 5. Likerec (Hgr), 227,0 ; 6. Khabirova (Rus), 227,0 ; 7. Heads-Lane (Usa), 222,0 ; 8. Rijo (Dom), 215,0.

HANDBALL

Messieurs

Suède b. Tunisie 27-18 ; Russie b. Corée du Sud 26-24 ; Egypte b. Cuba 29-26 ; Australie-Slovenie ;

HOCKEY SUR GAZON

Messieurs

Pays-Bas b. Canada 5-2 ; Malaisie et Grande-Bretagne 2-2.

Dames

Chine b. Allemagne 2-1 ; Corée du Sud et Grande-Bretagne 2-2.

NATATION

Messieurs

● 200 m brasse

1. Domenico FIORAVANTI (Ita)
2. Terence PARKIN (Afs)
3. Davide Rummolo (Ita)
1. Fioravanti (Ita), 2 min 10 s 87 ; 2. Parkin (Afs), 2 min 12 s 50 ; 3. Rummolo (Ita), 2 min 12 s 73 ; 4. Harrison (Aus), 2 min 12 s 88 ; 5. Malek (Tch), 2 min 13 s 20 ; 6. Salyards (Usa), 2 min 13 s 27 ; 7. Bernard (Fra), 2 min 13 s 31 ; 8. Mitchell (Aus), 2 min 14 s 00.

SOFTBALL

Nouvelle-Zélande b. Cuba 6-2 ; Japon b. Australie 1-0.

TENNIS

Messieurs

● Simple

1^{er} tour : Kucera (Slo) b. Henman (Gbr), 6-3, 6-2 ; Lareau (Can) b. Chang (Usa), 7-6 (8-6), 6-3 ; Haas (All) b. Ferreira (Afs), 7-5, 6-2 ; Santoro (Fra) b. Safin (Rus), 1-6, 6-1, 6-4.

TIR

Messieurs

● Double trap

1. Richard FAULDS (Gbr)
2. Russell MARK (Aus)
3. Fahaid Al Deehani (Kow)
1. Faulds (Gbr), 187,0 pts (Faulds gagne en barrages) ; 2. Mark (Aus), 187,0 ; 3. Al Deehani (Kow), 186,0 ; 4. Persson (Sue), 184,0 ; 5. Gerebics (Hnd), 180,0 ; 6. Bade (Usa), 179,0.

Dames

● Carabine 3 positions

1. Renata MAUER (Pol)
2. Tatiana GOLDOBINA (Rus)
3. Maria Feklistova (Rus)

1. Mauer (Pol), 684,6 pts ; 2. Goldobina (Rus), 680,9 ; 3. Feklistova (Rus), 679,9 ; 4. Pfeilschiffer (All), 678,5 ; 5. Hong (Chn), 676,9 ; 6. Bisso (Dan), 675,6 ; 7. Dovgun (Kzk), 674,2 ; 8. Mulloy (Usa), 673,7.

TIR À L'ARC

Messieurs

● Epreuve individuelle

1. Simon FAIRWEATHER (Aus)
2. Victor WUNDERLE (Usa)
3. Wietse van Alten (Pbs)

Finale : Fairweather (Aus) b. Wunderle (Usa), 113-106 ; match pour la troisième place : van Alten (Pbs) b. Petersson (Sue), 114-109.

VOLLEY-BALL

Dames

Allemagne b. Pérou 3-0 ; Russie b. 3-1 ; Cuba b. Corée du Sud 3-0 ; Australie b. Kenya 3-1.

WATER-POLO

Dames

Australie b. Canada 9-4.

Les pays titrés				
BILAN AU MERCREDI 20 SEPT. à l'issue du kayak messieurs à 10 h.				
	OR	ARGENT	BRONZE	TOTAL
Etats-Unis	7	7	5	19
Australie	7	6	6	19
Chine	6	2	7	15
France	5	6	5	13
Allemagne	3	3	2	8
Japon	3	3	1	7
Italie	3	2	4	9
Pays-Bas	3	1	2	6
Russie	2	5	4	11
Gr.-Bretagne	2	4	2	8
Ukraine	2	3	0	5
Bulgarie	2	1	1	4
Roumanie	2	1	1	4
Turquie	2	0	0	2
Corée	1			